



DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2012  
**PHARMAGEST**  
WELCOOP SOLUTION





AUTORITÉ  
DES MARCHÉS FINANCIERS  
DES MARCHÉS FINANCIERS  
DE LOURMELLE

## PHARMAGEST INTERACTIVE

Société anonyme au capital de 3 034 825 €  
Siège social : 5, allée de Saint Cloud  
54600 Villers-lès-Nancy

Le présent Document de Référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 26 avril 2013, conformément à l'article 212-13 de son Règlement Général.

Ce Document de Référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Sont inclus par référence dans le présent Document de Référence les comptes consolidés, les rapports de gestion et les rapports d'audit pour les exercices clos le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 qui se trouvent respectivement dans le Document de Référence 2010 déposé sous le n° D.11-0381 le 28 avril 2011 et le Document de Référence 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° D. 12-0425 le 26 avril 2012.



REFERENCE DOCUMENT 2012  
**PHARMAGEST**  
WELCOOP SOLUTION



**PHARMAGEST**

WELCOOP SOLUTION

.

## SOMMAIRE

|            |                                                                                  |           |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>1.</b>  | <b>PERSONNES RESPONSABLES</b>                                                    | <b>8</b>  |
| 1.1        | Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence    | 8         |
| 1.2        | Attestation du Responsable du Document de Référence                              | 8         |
| <b>2.</b>  | <b>CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES</b>                                            | <b>9</b>  |
| 2.1        | Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux                             | 9         |
| 2.2        | Contrôleurs légaux ayant démissionné ou ayant été écartés                        | 9         |
| <b>3.</b>  | <b>INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES</b>                                    | <b>10</b> |
| 3.1        | Informations financières consolidées historiques                                 | 10        |
| 3.2        | Informations financières sociales historiques                                    | 10        |
| <b>4.</b>  | <b>FACTEURS DE RISQUE</b>                                                        | <b>10</b> |
| <b>5.</b>  | <b>INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR</b>                                        | <b>11</b> |
| 5.1        | Histoire et évolution de PHARMAGEST INTERACTIVE                                  | 11        |
| 5.2        | Investissements                                                                  | 13        |
| 5.3        | Communications financières                                                       | 14        |
| <b>6.</b>  | <b>APERÇU DES ACTIVITÉS</b>                                                      | <b>15</b> |
| 6.1        | Principales activités                                                            | 15        |
| 6.2        | Principaux marchés                                                               | 23        |
| 6.3        | Événements exceptionnels ayant influencé les activités                           | 26        |
| 6.4        | Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication   | 26        |
| 6.5        | Concurrence                                                                      | 26        |
| 6.6        | Organisation commerciale et marketing                                            | 29        |
| 6.7        | Description des clients                                                          | 31        |
| <b>7.</b>  | <b>ORGANIGRAMME</b>                                                              | <b>32</b> |
| 7.1        | Organigramme du Groupe PHARMAGEST au 31 mars 2013                                | 32        |
| 7.2        | Description du Groupe WELCOOP et de la place que PHARMAGEST INTERACTIVE y occupe | 33        |
| 7.3        | Relations mère-filiales                                                          | 35        |
| 7.4        | Filiales significatives                                                          | 35        |
| <b>8.</b>  | <b>PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS</b>                            | <b>36</b> |
| 8.1        | Actifs immobiliers                                                               | 36        |
| 8.2        | Question environnementale                                                        | 36        |
| <b>9.</b>  | <b>EXAMENS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT</b>                         | <b>37</b> |
| <b>10.</b> | <b>TRÉSORERIE ET CAPITAUX</b>                                                    | <b>37</b> |



|            |                                                                                                                                   |           |
|------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>11.</b> | <b>RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS, BREVETS ET LICENCES</b>                                                                           | <b>37</b> |
| <b>12.</b> | <b>INFORMATIONS SUR LES TENDANCES</b>                                                                                             | <b>38</b> |
| 12.1       | Points clés de 2012                                                                                                               | 38        |
| 12.2       | Évolution récente                                                                                                                 | 41        |
| 12.3       | Perspectives d'avenir                                                                                                             | 42        |
| <b>13.</b> | <b>PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE</b>                                                                                      | <b>44</b> |
| <b>14.</b> | <b>ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DE DIRECTION GÉNÉRALE</b>                                         | <b>44</b> |
| 14.1       | Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance                                       | 44        |
| 14.2       | Absence de condamnation et de conflits d'intérêts des membres des organes d'administration, de direction et de direction générale | 52        |
| <b>15.</b> | <b>RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES</b>                                                                                                 | <b>53</b> |
| <b>16.</b> | <b>FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION</b>                                                                | <b>53</b> |
| <b>17.</b> | <b>SALARIÉS</b>                                                                                                                   | <b>54</b> |
| 17.1       | Description des ressources humaines et de l'environnement social                                                                  | 54        |
| 17.2       | Participation et stock-options                                                                                                    | 54        |
| 17.3       | Contrats et accords                                                                                                               | 55        |
| <b>18.</b> | <b>PRINCIPAUX ACTIONNAIRES</b>                                                                                                    | <b>55</b> |
| 18.1       | Répartition actuelle du capital social                                                                                            | 55        |
| 18.2       | Contrôle                                                                                                                          | 56        |
| 18.3       | Pacte d'actionnaires                                                                                                              | 57        |
| 18.4       | Accord dont la mise en oeuvre ultérieure pourrait entraîner un changement de son contrôle                                         | 57        |
| <b>19.</b> | <b>OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS</b>                                                                                             | <b>57</b> |
| <b>20.</b> | <b>INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR</b>                  | <b>57</b> |
| 20.1       | Informations financières historiques                                                                                              | 57        |
| 20.2       | Informations financières pro forma                                                                                                | 57        |
| 20.3       | États financiers                                                                                                                  | 58        |
| 20.4       | Vérification des informations financières                                                                                         | 99        |
| 20.5       | Date des dernières informations financières                                                                                       | 104       |
| 20.6       | Informations financières intermédiaires et autres                                                                                 | 104       |
| 20.7       | Politique de distribution de dividendes                                                                                           | 104       |
| 20.8       | Procédures judiciaires et d'arbitrage                                                                                             | 105       |
| 20.9       | Changement significatif de la situation financière ou commerciale                                                                 | 105       |

|            |                                                                                                                                                                                        |            |
|------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| <b>21.</b> | <b>INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES</b>                                                                                                                                                    | <b>106</b> |
| 21.1       | Capital social                                                                                                                                                                         | 104        |
| 21.2       | Acte constitutif et statuts                                                                                                                                                            | 104        |
| <b>22.</b> | <b>CONTRATS IMPORTANTS</b>                                                                                                                                                             | <b>111</b> |
| <b>23.</b> | <b>INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS</b>                                                                                              | <b>111</b> |
| <b>24.</b> | <b>DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC</b>                                                                                                                                                 | <b>112</b> |
| 24.1       | Le rapport annuel de gestion                                                                                                                                                           | 112        |
| 24.2       | Le rapport sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale                                                                                                                         | 138        |
| 24.3       | Projet du texte des résolutions                                                                                                                                                        | 153        |
| 24.4       | Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques | 156        |
| 24.5       | Le rapport de contrôle des Commissaires aux Comptes                                                                                                                                    | 173        |
| 24.6       | Calendrier des prochaines publications                                                                                                                                                 | 174        |
| <b>25.</b> | <b>INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS</b>                                                                                                                                             | <b>175</b> |



# 1 PERSONNES RESPONSABLES

## 1.1 Personne responsable des informations contenues dans le Document de Référence

Monsieur Dominique PAUTRAT,  
Directeur Général et Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE  
5, Allée de Saint Cloud  
54 600 VILLERS-LÈS-NANCY  
Tél. : 03 83 15 95 95  
Fax : 03 83 25 64 10

Le présent document est également notre rapport annuel 2012, il contient le rapport financier annuel tel que le prévoit l'article L.222-3 du Règlement Général de l'AMF.

## 1.2 Attestation du Responsable du Document de Référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de Référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant en Rubrique 24.1 du Document de Référence 2012 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2012 présentées dans ce document ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en Rubrique 20.4 et ci-dessous en inclusion par référence, pour les exercices clos au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2010 contient une observation sur la note « Principes comptables, Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2011 contient une observation sur la note « Principes comptables, Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire.

Le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2012 contient une observation sur la note « Principes comptables, Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire.

Monsieur Dominique PAUTRAT, Directeur Général de PHARMAGEST INTERACTIVE



## 2 CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES

### 2.1 Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux

#### Commissaires aux Comptes titulaires

##### **SA BATT AUDIT**

25, rue du Bois de la Champelle

54 500 VANDOEUVRE-LÈS-NANCY

Nommée le 19 juin 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013,

Représentée depuis 2008 par Madame Isabelle SAGOT.

##### **MAZARS**

61, rue Henri Regnault

92 400 COURBEVOIE

Nommée le 23 juin 2005 et renouvelée le 16 juin 2011 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016,

Représentée depuis 2009 par Monsieur Jean-Brice de TURCKHEIM.

#### Commissaires aux Comptes suppléants

##### **Société SOVEC - Société Vosgienne d'Expertise Comptable**

661, avenue de la Division Leclerc

88 304 NEUFCHATEAU

Nommée le 19 juin 2008 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2013.

##### **Monsieur Antoine MERCIER**

22, boulevard des Iles

56 000 VANNES

Nommé le 23 juin 2005 et renouvelé le 16 juin 2011 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2016.

### 2.2 Contrôleurs légaux ayant démissionné ou ayant été écartés

Néant.



## 3 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

### 3.1 Informations financières consolidées historiques

| En M€*                                    | 2012          | 2011         | 2010         |
|-------------------------------------------|---------------|--------------|--------------|
| Chiffre d'affaires net                    | 108,7         | 97,06        | 91,55        |
| Résultat opérationnel courant             | 20,14         | 17,79        | 16,81        |
| Résultat opérationnel                     | 20,14         | 17,79        | 16,81        |
| Résultat net consolidé part du groupe     | 13,52         | 11,75        | 10,72        |
| Capitaux propres part du groupe           | 66,48         | 57,74        | 50,33        |
| Trésorerie nette                          | 41,70         | 31,63        | 26,66        |
| Actifs immobilisés nets d'Amort. / Prov.  | 42,81         | 42,68        | 41,60        |
| <b>Total du bilan</b>                     | <b>101,90</b> | <b>90,87</b> | <b>84,94</b> |
| GEARING (endettement net / fonds propres) | -57,39%       | - 45,79%     | - 38,31%     |
| ROE (résultat net / capitaux propres)     | 21%           | 21%          | 22%          |
| Effectif Groupe                           | 767           | 734          | 709          |
| Dividende (1)                             | 2,10          | 1,80         | 1,50         |
| <b>Résultat de base par action</b>        | <b>4,45</b>   | <b>3,90</b>  | <b>3,56</b>  |

\* sauf pour le dividende et le bénéfice net par action (unité euros).

(1) Le dividende par action mentionné pour l'exercice 2012 correspond à celui qui sera proposé à l'Assemblée Générale du 21 juin 2013.

### 3.2 Informations financières sociales historiques

Les principales données historiques sur les comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE sont présentées dans le cadre du tableau financier annexé au rapport de gestion présenté en Rubrique 24.1 du présent Document de Référence.

## 4 FACTEURS DE RISQUE

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs que ceux qui sont inventoriés et présentés dans le rapport de gestion du présent Document de Référence en Rubrique 24.1.

## 5 INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

### 5.1 Histoire et évolution de PHARMAGEST INTERACTIVE

#### 5.1.1 Raison sociale et nom commercial

La dénomination sociale de la société est : PHARMAGEST INTERACTIVE.

#### 5.1.2 Lieu et numéro d'enregistrement

PHARMAGEST INTERACTIVE est inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro B 403 561 137 et son code NAF est le 62.02B.

#### 5.1.3 Date de constitution et durée

PHARMAGEST INTERACTIVE a été constituée par acte établi sous seing privé en date du 25 janvier 1996, sous la dénomination « Rousseau CPI », et ceci pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy, soit jusqu'au 24 janvier 2095, sauf prorogation ou dissolution anticipée décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Son exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

#### 5.1.4 Siège social, forme juridique et législation

Le siège social est situé 5 allée de Saint-Cloud à VILLERS-LES-NANCY (54600).

Les documents juridiques suivants sont consultables à cette adresse et/ou sur le site [www.pharmagest.com](http://www.pharmagest.com) : comptes annuels et comptes consolidés, rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport sur l'information en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), faisant partie intégrante du rapport de gestion et annexé audit rapport, rapport du Président, rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes, rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président, rapport spécial des Commissaires aux Comptes, rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, texte des résolutions, liste des Administrateurs et tableau des mandats, liste des actionnaires nominatifs.

PHARMAGEST INTERACTIVE est une société anonyme soumise au droit français. Comme telle, les principaux textes qui lui sont applicables sont les dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés commerciales et les textes subséquents.

#### 5.1.5 Événements importants dans le développement des activités

PHARMAGEST INTERACTIVE est un éditeur de solutions informatiques proposant des services spécifiques et adaptés au marché de l'officine et de l'industrie pharmaceutique.

L'activité principale de PHARMAGEST INTERACTIVE porte sur le développement de nouvelles solutions informatiques pour les pharmaciens et les laboratoires, appuyée sur la recherche et la mise à disposition de nouvelles fonctionnalités et méthodes de travail. PHARMAGEST INTERACTIVE accompagne ses clients pharmaciens et laboratoires en assurant la maîtrise globale du projet informatique : gestion traditionnelle, formation des utilisateurs, assistance logicielle et matérielle, développement de solutions de sécurité liées à l'Internet, et aussi mise en place de nouveaux outils de communication et de convergence pour valoriser les métiers de l'industrie pharmaceutique.

##### **Pôle Pharmacie France et BeLux**

Principalement axé sur son produit phare qu'est le LGPI Global Services® (Logiciel de Gestion à Portail Intégré), PHARMAGEST INTERACTIVE est reconnu comme un précurseur dans son domaine d'activité et reste le seul acteur à proposer un outil innovant qui s'impose comme le nouveau standard informatique du marché pharmaceutique.

Fort de son succès en France, un outil de gestion à portail intégré similaire a été développé pour le marché belge, intégrant les spécificités légales et professionnelles ainsi que le bilinguisme de ce pays. Aussi, après un démarrage de son activité en Wallonie, le Groupe PHARMAGEST a ouvert une agence en Flandres en 2010 afin de pouvoir s'adresser à ce marché.



L'offre de Logiciels de Gestion d'Officine du Groupe PHARMAGEST est complétée par une suite de solutions satellites permettant, à titre d'exemple, de centraliser un certain nombre d'informations pour le compte de groupements de pharmacies ou de réaliser de la publicité sur le lieu de vente. Ces solutions pouvant fonctionner indépendamment du logiciel de gestion, elles permettent de ce fait de réaliser des synergies entre les pays.

À travers sa filiale INTECUM, spécialisée dans l'automatisation de la dispensation, le Groupe PHARMAGEST propose désormais un robot-comptoir, SELLEN®, destiné plus particulièrement aux pharmacies de petite et moyenne surface, permettant de réaliser un gain de place au cœur de l'officine et, pour l'équipe officinale, un gain de temps qu'elle pourra consacrer au conseil dispensé aux patients. Ce robot est commercialisé en France, en Belgique et au Luxembourg.

Enfin, le Groupe PHARMAGEST propose, avec la société HEALTHLEASE, un financement d'équipements à destination des pharmaciens.

#### **Pôle Laboratoires**

L'activité Laboratoires profite de la promulgation de la Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) et du fait d'avoir largement anticipé le nouveau rôle conféré par celle-ci aux pharmaciens en termes d'accompagnement et de conseil dispensé auprès des patients.

#### **Pôle Maisons de Retraite**

À travers sa filiale MALTA INFORMATIQUE, le Groupe PHARMAGEST s'adresse aux EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et structures d'accueil de jour pour personnes âgées. TITAN, le logiciel développé par MALTA INFORMATIQUE constitue une solution de référence pour les EHPAD sur un marché en pleine croissance bénéficiant d'un cadre réglementaire favorable.

#### **Pôle e-Santé**

PHARMAGEST INTERACTIVE a créé un Pôle e-Santé lui permettant de s'adresser désormais aux autres professionnels de santé ou directement aux patients, mais avant tout de permettre aux pharmaciens d'officine, ses clients historiques, de devenir acteurs de la télésanté, conformément à la loi HPST, en mettant à leur disposition un panel de solutions pour renforcer l'accompagnement et le conseil au patient.

Ce Pôle regroupe les filiales :

- DOMEDIC Europe qui, au travers de son pilulier électronique intelligent, le DO-Pill SecuR™, apporte une solution aux enjeux majeurs du processus de soins d'un malade, l'observance et la sécurisation du circuit du médicament ;
- DIATELIC qui, en développant des systèmes experts sur la base de l'intelligence artificielle, apporte des solutions de télémédecine et d'e-Santé pour améliorer la prise en charge médicale des patients chroniques.

L'activité de ce Pôle est structurellement soutenue par l'obtention de deux agréments en tant qu'Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel en 2012 :

- Pour une prestation d'hébergement de sauvegardes externalisées de données de santé ;
- Pour une prestation d'hébergement d'applications gérées et administrées par le client et contenant des données de santé à caractère personnel collectées dans le cadre d'activités de télémédecine.

La sécurisation des données de santé est une priorité pour le Groupe PHARMAGEST qui, depuis 2004, propose son VPN (Virtual Private Network) « Offisecure » garantissant aux pharmaciens une protection optimale de leurs échanges électroniques. En 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a complété les dispositifs en mettant en place des structures techniques et organisationnelles complémentaires (certification ITIL – Information Technology Infrastructure Library).

Le Groupe PHARMAGEST, à travers ses différents pôles d'activité, a pour objectifs d'aider le pharmacien :

- A se positionner comme un coordinateur de santé entre les patients et les autres professionnels de santé ;
- A accomplir ses nouvelles missions grâce au développement de nouvelles technologies innovantes ;

et donc d'être présent sur les marchés en croissance de la santé à domicile, de la dépendance et de l'accompagnement des maladies chroniques.

## 5.2 Investissements

### 5.2.1 Historique des investissements

Après plus de 10 ans d'expérience commune en informatique officinale acquise chez CP Informatique et Rousseau Informatique, Thierry CHAPUSOT, Thierry PONNELLE et Vincent PONNELLE créent en 1996 la société ROUSSEAU C.P.I. Ils développent le logiciel PHARMAGEST® et mettent en place un réseau de distribution sur la région du Grand Est de la France. Rousseau CPI devient alors PHARMAGEST INTERACTIVE.

Pour renforcer sa présence commerciale et technique de proximité et atteindre la position de leader, en 1998 PHARMAGEST INTERACTIVE décide de l'adossement capitalistique au répartiteur pharmaceutique CERP Lorraine, avec le rapprochement opérationnel à la filiale informatique MIRABEL.

Le 20 octobre 2000, PHARMAGEST INTERACTIVE s'introduit sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris afin d'accroître sa notoriété, pour suivre la politique de croissance externe et développer de nouveaux services et méthodes de travail pour l'industrie pharmaceutique.

Après une succession de croissances externes sur le territoire national, dont la plus importante est CIP, le Groupe PHARMAGEST devient le leader de l'informatique officinale avec 43,5% de parts de marché en France (Source : PHARMAGEST INTERACTIVE).

Poursuivant une stratégie de développement européen, en septembre 2007, PHARMAGEST INTERACTIVE achète la société SABCO au Luxembourg et sa filiale ATS (devenue en 2009 SABCO Services) en Belgique. Celles-ci détiennent 12% de parts de marché en Belgique et 47% au Luxembourg (Source : SABCO).

Suite à l'acquisition de MALTA INFORMATIQUE en 2008, le Groupe PHARMAGEST a étendu de manière significative l'offre existante et a ouvert son savoir-faire aux maisons de retraite médicalisées. Après cette première acquisition stratégique, le Groupe PHARMAGEST renforce sa présence dans le secteur des EHPAD avec l'acquisition du fonds de commerce de la société AZUR Software en avril 2009, société éditrice et conceptrice d'une gamme de logiciels de gestion destinée aux maisons de retraite.

Le 30 octobre 2009, PHARMAGEST INTERACTIVE participe à la création de la société de droit belge QUALITY FLUX, spécialisée dans l'achat et la revente de données statistiques, à hauteur de 40% du capital social. Cette participation est portée à 42,27% après deux augmentations du capital au cours de l'exercice 2011. 2012 a vu la dilution de la participation dans QUALITY FLUX qui passe à 21,98% suite à une réduction du capital suivie d'une augmentation du capital ayant permis l'entrée d'un nouvel actionnaire, augmentation à laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE n'a pas souhaité participer.

En mars 2010 est créée la société HEALTHLEASE dans laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE détient 35% du capital. Cette société a pour vocation d'exercer une activité de location longue durée de matériel destiné aux acteurs de l'industrie pharmaceutique, et plus particulièrement aux pharmaciens.

Par acte sous seing privé en date du 20 septembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE acquiert une participation de 41,6% dans la société DIATELIC accédant ainsi à un domaine d'expertise complémentaire au sien qu'est la télémédecine et les systèmes experts de suivi des patients à domicile. Dans le cadre d'une augmentation du capital et d'un achat d'actions de la société, la participation dans DIATELIC passe à 68,58% le 27 février 2012.

Une autre participation est prise en décembre 2010 dans la société INTECUM, à hauteur de 49% du capital social, participation par laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE complète son offre à destination des pharmaciens par l'automatisation de la dispensation.

En mai 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE prend une participation de 35% dans la société de droit canadien GROUPE DOMEDIC Inc. qui développe et commercialise un pilulier électronique intelligent pour lequel elle a concédé un droit de distribution et de licence de marque à la société française DOMEDIC EUROPE, dans laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE détient 65%.

Ces investissements permettent au Groupe PHARMAGEST, directement ou indirectement, de proposer de nouveaux services à ses pharmacies clientes, mais également à celles équipées de certaines solutions informatiques concurrentes, soit à minima 90% du marché français ciblé. Ces services pourront également être exportés en Belgique et au Luxembourg ainsi que sur d'autres marchés européens.

Le 18 décembre 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE crée la société KAPELSE avec une participation à hauteur de 100% dont l'activité principale est la conception de produits de santé.

La valeur globale des investissements réalisés en 2012 est inférieure à 20% des actifs au bilan et à ce titre les valeurs restent non significatives.



### 5.2.2 Description des principaux investissements réalisés depuis le 31 décembre 2012

Le Conseil d'Administration a autorisé PHARMAGEST INTERACTIVE à procéder à un rachat d'actions suivi d'une souscription à une augmentation du capital de sa filiale INTECUM portant sa participation dans le capital de celle-ci à 63,99% à la date du 29 janvier 2013.

### 5.2.3 Description des principaux investissements futurs du Groupe PHARMAGEST

Néant.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST maintient sa démarche de croissance externe en étudiant des pistes internationales, mais également en France, en donnant une priorité aux services innovants et domaines technologiques liés à la Santé.

## 5.3 Communications financières

### Politique d'Information

Monsieur Dominique PAUTRAT,  
Directeur Général et Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE est responsable de l'information.  
Siège Social : 5, Allée de Saint Cloud - 54 600 VILLERS-LÈS-NANCY  
Tél. : 03 83 15 95 95  
Fax : 03 83 25 64 10

PHARMAGEST INTERACTIVE s'engage à organiser chaque année deux réunions d'information à destination des analystes, investisseurs et journalistes.

Les événements significatifs pourront faire l'objet d'un communiqué de presse.

Par ailleurs, pendant la durée de validité du présent document, l'acte constitutif, les rapports des Commissaires aux Comptes et les informations financières historiques de l'émetteur et de ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent document, sont disponibles au siège social de l'émetteur.

Les informations financières sont également disponibles sur le site [www.pharmagest.com](http://www.pharmagest.com).

La société Gilbert Dupont (établissement teneur de marché) réalise périodiquement des études financières sur PHARMAGEST INTERACTIVE.

PHARMAGEST INTERACTIVE a poursuivi pour cette année le contrat d'animation de son cours de bourse signé le 20 octobre 2003 avec Gilbert Dupont.

## 6 APERÇU DES ACTIVITÉS

### 6.1 Principales activités

#### 6.1.1 Informatique pour les officines

##### **Appartenance à une Coopérative de Pharmaciens**

PHARMAGEST INTERACTIVE est détenue majoritairement par une Coopérative de Pharmaciens (GROUPE WELCOOP). Il résulte de cette spécificité originale que les clients du Groupe peuvent également détenir une participation dans ce même Groupe. Cela présente l'avantage d'une forte proximité avec la profession de pharmacien et permet d'avoir une meilleure vision, d'anticiper les évolutions du métier de pharmacien et de développer les outils nécessaires pour l'accompagner.

##### **Maîtrise des compétences en interne**

Pour la pharmacie, le Groupe PHARMAGEST assure la maîtrise complète de l'informatisation d'une officine en tant qu'éditeur de ses propres solutions. Dans ce cadre, ses activités sont structurées autour de :

- L'édition de logiciels : conception, développement, maintenance et évolutions ;
- La diffusion des produits : commercialisation directe par son propre réseau de centres de compétences ;
- L'intégration et la formation : intégration des matériels, logiciels, reprise et gestion des données, formation et assistance des utilisateurs de l'officine ;
- La maintenance : suivi et entretien de l'environnement informatique de l'officine pharmaceutique.

Les prestations comprennent :

- L'étude du parc informatique existant ;
- L'intégration des différents composants logiciels et matériels ;
- Les tests de validation ;
- L'implantation du matériel sur site et des logiciels sur l'ensemble du parc installé (en moyenne 6 postes par pharmacie sur 9.800 du parc PHARMAGEST INTERACTIVE) ;
- La formation des utilisateurs ;
- Le support hotline et la maintenance.

##### **Le développement : cœur de métier du Groupe PHARMAGEST**

Les compétences du Groupe PHARMAGEST, tant en termes de recherche et développement qu'en termes de connaissance des besoins et des attentes de sa clientèle, se traduisent par :

- Une adaptation permanente de l'outil et un accompagnement de l'utilisateur dans son acte de conseil, de vente, de commande et de gestion ;
- Une prise en compte de la complexité des fonctionnalités liées à la facturation (paiement direct, tiers payant, mutuelles, ...).

Les logiciels doivent répondre à des besoins de base comme la gestion de la facturation, la télétransmission SESAM-Vitale, la gestion et l'optimisation des stocks, la gestion du Dossier Pharmaceutique, les missions conférées aux pharmaciens par la Loi HPST en France, ou le Nouveau Système de Rémunération en Belgique. Ces fonctionnalités de base répondent aux cahiers des charges imposés par l'autorité du GIE SESAM-Vitale et du Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens à l'ensemble des acteurs informatiques du marché français ou par Arrêté royal et l'Ordre des Pharmaciens en Belgique.

Les SSII doivent également s'engager, pour leurs clients, dans le développement de nouvelles fonctionnalités dépassant ce simple cadre des évolutions obligatoires et proposer des fonctionnalités nouvelles et valorisantes. Le Groupe PHARMAGEST développe donc des outils innovants et uniques répondant aux besoins de ses clients et anticipant les opportunités de la profession.

Dans un contexte économique de plus en plus difficile pour l'officine, le Groupe PHARMAGEST s'engage à apporter des réponses concrètes au double enjeu de la profession :

- Nouvelles missions du pharmacien ;
- Recherche de nouveaux leviers de rentabilité.





Il propose des outils d'analyse statistique très performants pour soutenir les officines dans leur gestion et leur politique économique ; il met à disposition des campagnes de suivi d'observance pour renforcer le rôle de conseil du pharmacien dans la chaîne de soins et entraîner une nouvelle fidélité du client à son officine (intégrant des communications SMS, messages vocaux ou mails automatisés depuis le logiciel ainsi qu'une application Smartphone) ; il développe un outil de communication sur le lieu de vente et un site Internet pour la pharmacie, avec des liaisons site Internet-pharmacie et une boutique en ligne.

Le Groupe PHARMAGEST a également repensé les approvisionnements directs des pharmacies en proposant une nouvelle gestion des commandes directes intégrant la redescende dans l'applicatif des catalogues des principaux fournisseurs, des suivis des marchés annuels par fournisseur, par gamme de produit, des politiques de prix et de promotions, des utilitaires de suivi des achats, d'alertes de ruptures possibles ou de meilleures conditions chez un autre fournisseur.

Courant 2009, en collaboration avec la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et les syndicats de pharmaciens, PHARMAGEST INTERACTIVE a été le premier éditeur de Logiciels de Gestion d'Officines à participer à l'expérimentation nationale de la dématérialisation intégrale des ordonnances.

Début 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a obtenu l'agrément du CNDP (Centre National de Dépôts et Agréments) des développements réalisés dans le cadre du cahier de charges 1.40 du GIE SESAM-Vitale apportant deux fonctionnalités majeures : une classification commune des actes médicaux et une normalisation des échanges électroniques avec les organismes d'assurance maladie complémentaires.

### 6.1.2 Pharmacie Europe

Au 31 décembre 2012, l'activité Pharmacie constitue le cœur de métier du Groupe PHARMAGEST et contribue au chiffre d'affaires du Groupe (IFRS) à hauteur de 85%.

#### 6.1.2.1 La Pharmacie France

L'activité Pharmacie France à elle seule représente 82% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS).

Son logiciel phare, le LGPI Global Services®, équipe désormais plus de 8 200 officines, soit près de 40% des officines en France. Il s'agit du 1<sup>er</sup> logiciel pour officines de France.

#### Un nombre de postes par pharmacie supérieur à la moyenne nationale

La moyenne nationale de nombre de postes par pharmacie est de 5 alors que la moyenne de postes par pharmacie chez les clients de PHARMAGEST INTERACTIVE est de 6,2 :

- La facturation des prestations informatiques se fait par nombre de postes ;
- La population en France restant identique, même si, dans le contexte économique actuel, des pharmacies, surtout de petite taille, ferment ou se regroupent, d'autres pharmacies augmentent encore leur nombre de postes. Cette évolution a un impact positif sur l'activité de PHARMAGEST INTERACTIVE compte tenu de sa forte propension à équiper des pharmacies de taille importante.

#### Des outils statistiques et de gestion performants et efficaces pour tout type d'officine

Le Groupe PHARMAGEST propose un nouvel outil statistique intuitif et performant, Oracle™ Business Intelligence intégré dans le module Décisionnel du LGPI Global Services®, pour soutenir les officinaux dans le pilotage de leur officine au travers de tableaux de bord et graphiques clairs et interactifs. Depuis septembre 2009, l'accès à ces statistiques depuis un iPhone™ est rendu possible aux pharmaciens raccordés à l'Internet via OffiSecure®.

#### Un accès Internet sécurisé

À l'ère du numérique où les flux d'information ne cessent de croître en officine et se doivent, par conséquent, d'être sécurisés au maximum, le Groupe PHARMAGEST propose Offisecure®, un accès Internet professionnel et sécurisé spécialement étudié pour les pharmacies. Depuis 2008, celles-ci ont également la possibilité de bénéficier d'un service professionnel de téléphonie illimitée. Avec 4 100 abonnements souscrits, PHARMAGEST INTERACTIVE équipe plus de 40% de ses clients.

#### Une solution d'achats groupés

Dans un contexte où les rapprochements entre pharmaciens sont stratégiques et se multiplient, notamment sous forme de groupement, de S.R.A. (Structure de Regroupement à l'Achat) ou de S.E.L (Société à Exercice Libéral), PHARMAGEST INTERACTIVE a créé OffiCentral® : un outil idéal pour les pharmacies en recherche de nouvelles sources de rentabilité, afin d'optimiser leurs commandes groupées et d'harmoniser leurs politiques commerciales.

Aujourd'hui, plus de 200 groupements et 800 officines utilisent OffiCentral®.



### Un panel de solutions pour renforcer l'accompagnement et le conseil du patient

Parce que le pharmacien dispose de nombreux atouts pour intervenir dans l'information et l'éducation des patients et que le périmètre de ses missions est amené à évoluer dans le cadre de la loi HPST, le Groupe PHARMAGEST développe des solutions destinées à l'épauler dans son rôle de conseil et de prévention auprès de ses patients. En 2007, PHARMAGEST INTERACTIVE a adhéré au projet du Dossier Pharmaceutique (DP), préconisé par le Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (CNOP) et principalement mis en place dans le but de contrer les risques d'iatrogénie. Ainsi, PHARMAGEST INTERACTIVE a été le premier éditeur de logiciels à relier une officine française à ce réseau informatique national. Fin 2010, le logiciel LGPI Global Services® se plaçait au 1<sup>er</sup> rang des logiciels équipant des pharmacies reliées au DP et près de 97,5% (*Source : CNOP*) des officines équipées de ce logiciel y sont aujourd'hui reliées.

Dans une même démarche de proximité des pharmaciens avec leurs patients, PHARMAGEST INTERACTIVE a développé des outils informatiques adéquats répondant aux besoins de la profession comme par exemple l'application smartphone **MaPharmacieMobile®**, gratuite, disponible sur iPhone™ et Android™. Elle permet au pharmacien d'offrir aux patients des services de proximité particulièrement utiles au quotidien et de les accompagner à tout moment, surtout dans un contexte de mobilité grandissante. En effet, les patients peuvent non seulement situer la pharmacie ouverte la plus proche, mais également envoyer une photo d'ordonnance directement en sortant du cabinet du médecin ou bénéficier d'un suivi des traitements (le patient peut enregistrer ses prises à chaque réception d'une alerte et le pharmacien, recevant sur son logiciel les informations, peut suivre l'observance et sensibiliser le patient). Plus de 85 000 particuliers ont d'ores et déjà téléchargé l'application (*Source : PHARMAGEST INTERACTIVE*).

### Un outil de communication dynamique sur le lieu de vente

Depuis 2007, le Groupe PHARMAGEST propose OffiMédia®, un système de communication permettant aux officines d'animer leur point de vente et d'informer la clientèle. Cette solution suscite les demandes de conseil et les achats d'impulsion via la diffusion de messages sur des écrans positionnés aux emplacements incontournables de l'espace de vente. Au-delà de la communication classique diffusée sur l'espace de vente, OffiMédia® permet de diffuser des messages ciblés, au niveau du comptoir de vente, en fonction du patient pris en charge et des stocks de l'officine, et ce grâce à sa liaison avec le logiciel de gestion du pharmacien (LGPI Global Services®). Cet outil analyse les données du patient et la délivrance de médicaments pour proposer des messages adaptés. La pertinence et la cohérence du conseil sont ainsi assurées.

L'affichage du « Total à Payer » sur les écrans OffiMédia® au comptoir permet aux pharmaciens de répondre aux obligations légales en matière d'affichage des prix.

Avec la fonctionnalité OffiMédiaPrint les pharmaciens peuvent jouer sur le rappel visuel en imprimant les fiches produit diffusées sur écran.

Aujourd'hui, plus de 1 500 pharmacies sont équipées d'une solution de communication par l'écran du Groupe PHARMAGEST.

### Un site Internet dédié à chaque officine

À l'heure où Internet est incontestablement devenu l'outil de communication et d'information privilégié des Français, le Groupe PHARMAGEST propose Pharmattitude®, le site web du pharmacien. Par le biais d'un espace personnalisé, les pharmacies peuvent garder contact avec leurs patients et communiquer sur leurs horaires, proposer des réservations de produits en ligne et dispenser des conseils. Pharmattitude® contribue à positionner le pharmacien comme interlocuteur santé de référence. Depuis juin 2009, un module de boutique en ligne permet aux pharmaciens équipés de prolonger leur officine réelle en officine virtuelle et d'ouvrir leur catalogue de produits de parapharmacie et de conseil aux internautes. Cet outil précurseur prend toute sa dimension avec la publication, le 19 décembre 2012, d'une Ordonnance qui, dans le cadre de la nouvelle législation mise en place au niveau européen pour des médicaments sûrs et un commerce de médicaments rigoureusement contrôlé, encadre strictement la vente de médicaments sur Internet en France.

### Une solution de financement des équipements

Depuis mai 2010, le Groupe PHARMAGEST, à travers une prise de participation de 35% du capital de la société HEALTHLEASE France, propose aux pharmaciens un catalogue de services de financement de leurs équipements informatiques et/ou autres biens professionnels.

### Un nouveau marché : la robotisation d'officines

En décembre 2010, PHARMAGEST INTERACTIVE a pris une participation dans la société startup INTECUM et propose désormais une activité de robotisation d'officines et de dispensation de médicaments sur le lieu de vente. Le robot « SELLEN® » révolutionne le monde des robots de pharmacie par ses avantages :

- Il s'agit d'un « robot-comptoir » permettant un gain de place important, étant donné qu'il est placé au cœur de l'officine ;
- Positionnement de prix inférieur aux solutions actuellement sur le marché ;
- Standardisation mécanique et modulable ;
- Il permet à l'équipe officinale de dispenser du conseil auprès du patient au lieu de chercher des médicaments dans des tiroirs.

La commercialisation du produit a débuté au 1<sup>er</sup> semestre 2012 et 7 robots sont installés au 31 décembre 2012.



### Hébergement de Données de Santé à caractère personnel

Depuis l'obtention, par PHARMAGEST INTERACTIVE, d'un agrément en tant qu'Hébergeur de Données de Santé par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé en janvier 2012, la société propose aux pharmaciens d'officine la solution « Offisafe® » de sauvegarde de données.

#### 6.1.2.2 La Pharmacie en Belgique et au Luxembourg

La Pharmacie BeLux représente 3% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS).

#### Une offre en parfaite adéquation avec les besoins du pharmacien belge

Innovante sur le marché belge, l'offre SABCO se décline en une gamme de 3 logiciels adaptés à toutes les officines et disponibles dans les deux langues majoritaires du pays, le français et le néerlandais :

- Le Logiciel **SABCO® New** : un outil alliant efficacité et rapidité pour l'exercice du métier de pharmacien au quotidien ;
- Le Logiciel **SABCO® Optimum** : un panel de solutions complémentaires pour conseiller au mieux les patients et les accompagner dans le suivi de leur traitement ;
- Le Logiciel **SABCO® Ultimate** : un allié performant complet pour le management de l'officine, et en particulier la gestion dynamique des stocks, l'aide à la prise de décision, les commandes groupées facilitées, ainsi qu'un support au rôle de professionnel de santé du pharmacien et un outil de communication vers le patient.

Au-delà du marché de renouvellement des clients SABCO, l'offre, ainsi structurée, a permis une conquête de nouveaux clients en 2012. SABCO détient 6% de parts de marché en Flandre (région néerlandophone), 19% en Wallonie (région francophone) et 18% sur la région de Bruxelles Capitale (région bilingue). Globalement, SABCO détient 12% de parts de marché sur la totalité de la Belgique (*Sources : SABCO et APB-Association Pharmaceutique Belge*).

À travers son logiciel phare, SABCO® Ultimate qui a conquis 99 pharmacies dont 50 nouveaux clients en 2012 (+ 55% en 1 an), la société mise sur une solution en parfaite adéquation avec les besoins du pharmacien belge, à la fois expert santé et chef d'entreprise. Cette « double casquette » constitue la voie choisie par la profession pour rebondir face aux tendances actuelles du marché de la santé : hausse des coûts fixes et variables, baisse des marges, baisse de la fréquentation des officines au profit des parapharmacies, diminution du panier moyen, etc.

Pour contrer ces obstacles, SABCO® Ultimate constitue un outil performant incontournable permettant d'associer, dans un environnement ergonomique, le renfort de l'accompagnement des patients et l'optimisation de la gestion de l'officine. Comptant également sur l'utilisation exclusive de la technologie d'Oracle™ Business Intelligence pour réaliser des statistiques performantes et des tableaux de bord intelligents sur l'ensemble des données-clés de l'officine, SABCO® Ultimate confirme sa longueur d'avance par rapport aux autres logiciels de gestion : une solution permettant aux pharmaciens de renforcer leur pouvoir de décision et de négociation tout en appuyant leur rôle d'expert santé de référence auprès de leurs patients.

Les équipes de SABCO ne cessent de faire évoluer SABCO® Ultimate afin de continuer à anticiper les évolutions du marché en s'adaptant notamment aux nouvelles contraintes législatives du secteur de la pharmacie d'officine ainsi qu'aux besoins croissants et toujours plus étendus des pharmaciens belges. Plusieurs développements sont à souligner pour l'année 2012, comme le paramétrage des étiquettes, ou encore l'intégration du protocole IBOTP (méthode de commande que chaque logiciel pharmaceutique utilise pour communiquer avec les grossistes et les laboratoires) dans le module de commandes de SABCO® Ultimate. De nouvelles fonctionnalités viendront s'ajouter en 2013 telles qu'un nouveau module dédié à la préparation des magistrales permettant aux pharmaciens de séparer préparation physique et facturation, ou la mise à disposition d'un module de numérisation encore plus performant.

Par ailleurs, les équipes du développement France et Belgique collaborent étroitement à l'adaptation des solutions satellites (OffiCentral®, OffiMédia®, etc.) élaborées par le Groupe PHARMAGEST aux logiciels de SABCO afin de pouvoir proposer une offre complète aux pharmaciens belges et luxembourgeois. OffiCentral®, le module dédié à la gestion centralisée d'officines groupées, a connu en 2012 de nombreuses améliorations, telles que la possibilité de réserver des produits d'une officine à l'autre, avec acceptation à distance. Les équipes SABCO ont également mis à disposition des pharmaciens « OffiSynchro », un nouveau module permettant la parfaite synchronisation d'un même réseau d'officines de façon à coordonner, par exemple, des campagnes d'association. L'utilisation d'un serveur de cartes ristournes centralisées actuellement en cours de développement viendra s'ajouter aux fonctionnalités de l'offre SABCO en 2013.

Ces nouveautés déjà disponibles et les futurs développements constituent un pas de plus vers l'adéquation des solutions de SABCO avec les besoins en gestion des chaînes et groupements de pharmacies en Belgique.

#### Au Luxembourg

Au Grand-Duché du Luxembourg, siège historique de la société, SABCO confirme sa place de leader en 2012 avec 47% de parts de marché (*source : SABCO*) dans le secteur de l'informatique officinale grâce à son logiciel phare Officine II. Fortement démarqué de ses concurrents, Officine II permet aux pharmaciens luxembourgeois de gérer efficacement leurs préparations magistrales, leurs

commandes directes et la facturation des vétérinaires. Officine II propose également en exclusivité l'accès à un portail d'information et à la base de données Delphi Care, la possibilité d'interfacer un robot, le scan de documents, l'envoi de SMS ou encore l'interfaçage avec des étiquettes électroniques.

Courant 2012, les équipes de R&D du Grand-Duché y ont intégré de nombreuses nouveautés comme, à titre d'exemple, un nouveau module de gestion des tâches, l'intégration de notices AFMPS (Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé) dans la fiche produit ou encore la réception financière des commandes permettant au pharmacien de quantifier ses marges.

Avec la prochaine intégration d'un ensemble de nouvelles fonctionnalités axé principalement sur les statistiques renforçant le pouvoir de négociation des pharmaciens lors de leurs achats, et grâce également au passage à un moteur de base de données avancé, Officine II devrait permettre à SABCO de conquérir de nouvelles parts de marché en 2013 sur le territoire luxembourgeois.

### 6.1.3 Groupe PHARMAGEST partenaire de l'industrie pharmaceutique

La contribution de l'activité Laboratoires au chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS) est de 11,5%.

Expert de la pharmacie depuis près de trente ans, en développant des solutions enrichissantes pour les différents acteurs du circuit officinal, le Groupe PHARMAGEST est l'interlocuteur de choix des laboratoires qui souhaitent mettre en place un marketing orienté client. Avec plus de 10 000 officines (en France, Belgique et Luxembourg) équipées des solutions informatiques du Groupe PHARMAGEST, il s'adresse à plus de 50 000 professionnels de santé utilisateurs de ses solutions et à travers eux, à 2 millions de patients par jour (*Source : INSEE*) et s'impose comme un leader sur le marché de l'informatique officinale. En créant des ponts inédits entre les laboratoires et les officines et en développant des liens multidimensionnels dans leur intérêt commun, le Groupe PHARMAGEST s'impose comme le partenaire incontournable des acteurs du circuit pharmaceutique.

#### **Outil de communication, de formation, et d'information**

Le LGPI Global Services® est un vecteur d'information au même titre qu'un média traditionnel par le biais duquel le laboratoire annonceur s'adresse à une cible captive et profilée : l'équipe officinale. Le Groupe PHARMAGEST a participé à la mise en valeur des officines dans la stratégie des laboratoires en orientant leur message et leur centre d'intérêt vers le point de vente, en dehors du canal historique des médecins.

Le Groupe PHARMAGEST a développé des process permettant aux laboratoires de former et d'informer les équipes officinales à travers leur outil de travail quotidien, notamment à travers des espaces dédiés à la communication. Le laboratoire peut ainsi pousser de l'information sur ses nouveautés « produits », sur les spécificités de ses médicaments, sur ses promotions, etc. Le laboratoire valorise ainsi son image auprès des pharmaciens en mettant à leur disposition des informations « métier » nécessaires au bon exercice de leur activité. Le LGPI Global Services® agit comme un outil de renforcement de notoriété et de fidélisation du point de vente.

Média d'impact, le LGPI Global Services® permet également aux laboratoires de présenter et de proposer ses produits au moment opportun, notamment dans une démarche de produit associé à la prescription initiale ou d'information contextuelle. Ces process permettent de stimuler les ventes et d'augmenter le niveau de conseil auprès des patients.

#### **Des dispositifs d'accompagnement des patients**

Les conséquences d'un mauvais suivi d'observance engendrent des risques au niveau sanitaire pour le patient. En agissant sur l'information et la formation du patient, il a été observé que le traitement était mieux respecté et que l'engagement du patient vis-à-vis de sa pathologie devenait plus fort. Le Groupe PHARMAGEST développe des services pour les laboratoires et les pharmaciens visant à travailler sur une démarche éducative du patient, par le biais de fiches d'informations et de conseils profilées et évolutives. Les résultats des campagnes d'observance soulignent une augmentation du nombre de boîtes vendues par patient, une fidélisation du patient à son officine et une augmentation consécutive du chiffre d'affaires de chacun des acteurs économiques.

#### **Des campagnes de communication grand public**

La communication par l'écran sur le lieu de vente, complémentaire aux autres canaux de promotion, est indispensable pour capter l'attention des clients au moment le plus propice à déclencher un acte d'achat. Les officines se servent du fort potentiel des écrans pour moderniser leur image, dynamiser leur espace de vente et favoriser l'achat. Le Groupe PHARMAGEST, via sa nouvelle activité publicitaire, propose aux pharmaciens la location de leurs espaces audiovisuels pour le compte de laboratoires pharmaceutiques et laboratoires dermo-cosmétiques. Ce service de publicité permet aux partenaires annonceurs de diffuser des messages contextuels et ciblés d'information ou promotionnels, de mettre en scène leurs produits dans l'espace de vente et de capter la clientèle de l'officine.

#### **CRM patients (Customer Relationship Management)**

Les laboratoires sont passés d'un marketing produit à un marketing patients. Les enquêtes diffusées au sein même du système d'information du pharmacien sont un levier pour appréhender les attitudes et pratiques des patients. Connaître le contexte de prescription de l'un ou plusieurs de ses produits, collecter des données comportementales leur permet d'adopter de nouvelles stratégies promotionnelles et d'ajuster l'information à diffuser.



### **Acteur de Santé publique**

À travers la mise en place d'observatoires santé ou d'enquêtes de prévention et de dépistage, le Groupe PHARMAGEST démontre son expertise en la matière ainsi que sa capacité à mobiliser les équipes officinales. Ainsi, en 2012, les pharmaciens équipés du LGPI Global Services® se sont vus proposer cinq opérations de dépistage et de prévention : cancer de la peau non mélanome, asthme, insuffisance rénale chronique, diabète, grippe en partenariat avec l'UTIP Association (Union Technique Inter Pharmaceutique de Formation Continue). Pendant une semaine, du lundi 22 octobre au samedi 27 octobre 2012, dans **1 894** pharmacies informatisées avec le logiciel LGPI Global Services®, l'équipe officinale a posé à **18 820** clients, diabétiques insulino-traités ou âgés de 65 ans et plus, 2 questions pour savoir s'ils avaient reçu de la Sécurité Sociale un bon pour obtenir gratuitement le vaccin antigrippal et s'ils savaient que leur médecin pouvait éditer un bon similaire.

### **Gestion des flux commerciaux**

La commande directe informatisée proposée par le Groupe PHARMAGEST vient en complément de l'action des équipes de vente du laboratoire et renforce les relations entre le laboratoire et l'officine. Le pharmacien accède au catalogue des produits du laboratoire, régulièrement actualisé dans son outil de travail, et peut passer ses commandes directes aux laboratoires via Internet.

La commande directe, en remplacement total ou partiel des commandes passées par fax ou par téléphone, est soumise à des contrôles de conformité qui apportent plus d'efficacité au niveau de la gestion du pharmacien et du laboratoire. La commande directe permet de réduire des coûts logistiques et administratifs tout en augmentant les marges. Ce modèle est un process supplémentaire de stratégie gagnant/gagnant entre le pharmacien et le laboratoire.

## **6.1.4 Informatique pour les EHPAD et Accueils de Jour**

L'activité Maisons de Retraite contribue au chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST (IFRS) à hauteur de 3,4%.

MALTA INFORMATIQUE, éditeur de logiciels spécialisés dans le domaine des EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et Accueils de Jour, se caractérise par sa très forte expertise en suivi thérapeutique et des soins des résidents en proposant une suite logicielle intégrée et modulaire cœur de métier qui permet d'apporter une réponse efficace et différenciatrice dans le cadre de l'évolution du secteur médico-légal.

Au travers de son application TITAN, qui constitue la seule solution du marché capable de proposer un circuit du médicament complet pour EHPAD, il est proposé différents modules permettant :

- La gestion des admissions et l'administration des résidents ;
- La facturation, le suivi des encaissements et la comptabilisation ;
- Le suivi des soins ;
- Le suivi des animations ;
- La gestion de l'intendance ;
- Le planning du personnel ;
- La traçabilité par code-barres ;
- La gestion de la qualité ;
- La gestion avec les pharmacies de ville et les PUI (Pharmacie à Usage Intérieur).

L'investissement en R&D est une constante forte dans l'activité de MALTA INFORMATIQUE et l'ensemble des modules bénéficie régulièrement de nombreuses évolutions métier qui ont abouti à une maturité de l'offre standard.

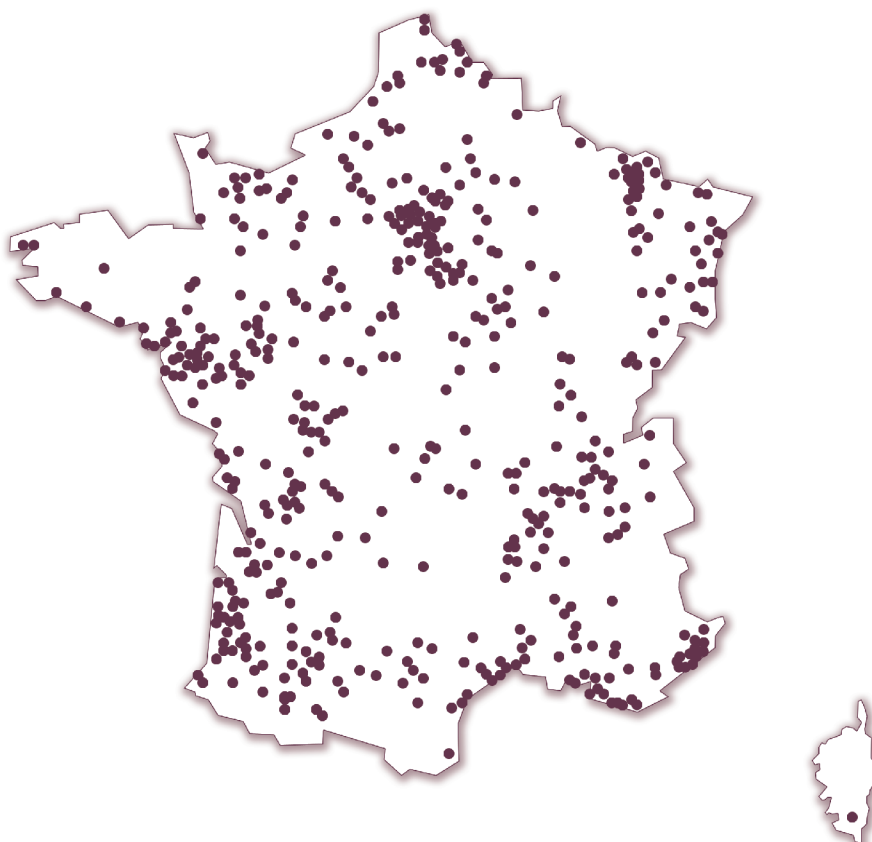
Ainsi, en 2011, l'offre produit s'était enrichie du module TITAN PHARMA sécurisant totalement le circuit du médicament dans les EHPAD en intégrant une traçabilité des échanges avec le pharmacien.

En 2012, l'offre produit s'est vue dotée d'une nouvelle version de TITAN permettant de gérer des groupes d'établissements sur une seule base de données. Une nouvelle offre à destination des groupes privés, associatifs et publics a donc vu le jour avec le module TITAN GROUPE, permettant de déployer une méthodologie structurée et de suivre l'activité à travers des indicateurs consolidés.

Pour rappel, à travers la croissance organique soutenue et l'acquisition en 2009 du fond commercial de la société AZUR Software, MALTA INFORMATIQUE équipe aujourd'hui plus de 1 000 établissements sur l'ensemble du territoire français et confirme à nouveau son leadership en solutions logicielles pour EHPAD (*Source : MALTA INFORMATIQUE*).

Aujourd'hui, grâce à une stratégie de très forte spécialisation, MALTA INFORMATIQUE est devenu un acteur clé du secteur des EHPAD.

**MALTA INFORMATIQUE a passé le cap des 1 000 établissements équipés de ses solutions en 2012.**



#### 6.1.5 Création du Pôle e-Santé : Une nouvelle offre innovante

Le Pôle e-Santé, créé au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, ne contribue pas encore de façon significative au chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST.

Les croissances externes récentes de PHARMAGEST INTERACTIVE – DIATELIC (filiale spécialisée dans l'intelligence artificielle et les systèmes experts prédictifs de l'évolution de l'état de santé des patients) et DOMEDIC EUROPE (pilulier électronique intelligent « DO-Pill SecuR<sup>TM</sup> ») ont été regroupées sous une nouvelle Direction e-Santé. Cette nouvelle activité, par ailleurs, est structurellement renforcée grâce à l'obtention en 2012, par PHARMAGEST INTERACTIVE, de deux agréments d'hébergeur de données de santé à caractère personnel attribués par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé.

La stratégie du Groupe PHARMAGEST vise à produire, grâce à ces nouvelles compétences, les services dont le pharmacien aura nécessairement besoin dans le cadre de la mise en application de la Loi HPST et de sa future rémunération à l'acte.

##### **Des nouveaux métiers pour répondre aux enjeux de la santé de demain**

Le Groupe PHARMAGEST a de longue date anticipé la révolution numérique qui s'installe peu à peu dans le quotidien des professionnels de santé comme des patients.

La valeur ajoutée de cette nouvelle activité, réunissant l'excellence des savoir-faire de PHARMAGEST INTERACTIVE, DIATELIC et GROUPE DOMEDIC Inc., est sa complémentarité. Elle réunit des fournisseurs de technologies, avec une forte expérience dans le domaine de la santé, capables de répondre aux professionnels de santé demandeurs de services pour l'amélioration de la prise en charge des patients.





### **Une stratégie de croissance par l'innovation**

Améliorer la santé des patients, la pratique des soins et, de fait, diminuer les coûts afférents sont autant d'évidences que le Groupe PHARMAGEST anticipe depuis longtemps dans sa stratégie de développement.

Dans un souci de compétitivité nationale et européenne, le Groupe PHARMAGEST devance les évolutions de ces marchés et s'inscrit dans un schéma de croissance par l'innovation.

L'objectif du nouveau Pôle e-Santé est de concevoir et déployer ces nouveaux services et dispositifs et d'en mesurer les économies générées pour l'Assurance Maladie.

### **Une innovation majeure pour améliorer l'observance des patients : le DO-Pill SecuR™**

En 2011, PHARMAGEST INTERACTIVE a pris une participation de 35% dans la société canadienne GROUPE DOMEDIC Inc., complétée par une prise de participation majoritaire, à hauteur de 65%, dans la société DOMEDIC EUROPE. Cette dernière détient les droits de distribution exclusifs des produits développés par GROUPE DOMEDIC Inc. pour l'Europe et a signé avec PHARMAGEST INTERACTIVE une convention de cession des droits de distribution pour la France et le BeLux en vue de la commercialisation du pilulier intelligent DO-Pill SecuR™.

Ces prises de participation dans les services innovants et les domaines technologiques liés à la santé sont conformes à la stratégie du Groupe PHARMAGEST et permettront d'épauler les pharmaciens dans leur rôle de conseil et de prévention auprès de leurs patients. En effet, le pilulier DO-Pill SecuR™ permettra au Groupe PHARMAGEST de compléter son offre de services visant à aider le pharmacien dans son accompagnement des patients atteints de maladies chroniques ou des personnes du 3<sup>ème</sup> âge et de pallier les risques liés aux accidents iatrogènes et/ou au défaut d'observance, dans un contexte de population vieillissante (selon une estimation de l'INED (Institut National d'Etudes Démographiques) la population de personnes âgées de 75 ans et plus était de 5,6 millions en 2010 et devrait dépasser les 12 millions en 2050) et d'un nombre croissant de personnes atteintes de maladies chroniques (près de 20% selon une étude du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé).

### **DIATELIC : de la télémedecine efficace et opérationnelle**

Après l'entrée, en décembre 2010, au capital de la société innovante française DIATELIC en tant qu'actionnaire minoritaire, le Groupe PHARMAGEST a procédé à la finalisation de la prise de participation majoritaire au capital de DIATELIC en mars 2012 et détient désormais 68,58% du capital de cette société innovante.

DIATELIC est spécialisée dans l'intelligence artificielle appliquée à la télésurveillance et au suivi de l'observance des patients. Fruit du travail de spécialistes issus de la recherche en systèmes expert, cette nouvelle offre est extrêmement innovante : elle permet de générer des alertes automatiques et des aides au diagnostic sophistiquées par intelligence artificielle, auprès des professionnels de santé, dans la cadre du suivi thérapeutique des malades.

Cette innovation répond ainsi au principal problème posé par la télésurveillance, à savoir la quantité d'informations générées par l'acquisition des données dans les dossiers médicaux, les systèmes de télémedecine ou d'e-santé.

La gamme de logiciels couvre aujourd'hui un nombre croissant de pathologies : insuffisance rénale (télésurveillance médicale à domicile de la dialyse), cardiologie, diabète, insuffisance respiratoire.

### **Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel**

En 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE a obtenu deux agréments comme Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé :

#### **• Externalisation de sauvegardes**

Avec cet agrément, le Groupe PHARMAGEST met aujourd'hui à la disposition des professionnels de santé, pharmaciens ou établissements de santé, un service leur garantissant une qualité stricte, une haute sécurité et une performance accrue pour toute leur problématique de sauvegarde informatique, et ceci dans le total respect de la législation. Les professionnels de santé, grâce à cette offre de sauvegarde externalisée de l'intégralité de la base de données de santé de leur logiciel métier mais aussi de tout type de fichier contenant des données de santé à caractère personnel pourront garantir à leurs patients un traitement de leurs données parfaitement sécurisé. En outre, couplée à l'offre FAI (Fournisseur d'Accès Internet) « Offisecure » les données ne transiteront pas par le réseau public Internet pour un niveau de sécurité optimal.

#### **• Hébergement d'applications gérées et administrées par le client**

Cet agrément permet au Groupe PHARMAGEST de proposer un service d'hébergement de données de santé à caractère personnel via sa plate-forme d'infrastructure DATA100T, appelé « TELE100T® ».

Cette infrastructure est destinée à accueillir des données de santé et des applications gérées et administrées directement par ses clients : établissements de santé, professionnels de santé, GCS (Groupements de coopération sanitaire), éditeurs de logiciels, associations et réseaux de soins et industries de santé (laboratoires pharmaceutiques et fabricants de dispositifs médicaux).

## 6.2 Principaux marchés

### 6.2.1 Le marché en France

#### Présentation générale des officines

Au 31 décembre 2012, on dénombre 22 706 officines en France, dont 626 dans les Départements d'Outre Mer, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente (-0,5%). Elles sont globalement bien équipées en matériel informatique : en moyenne, 5 postes par officine\*.

\* Source : Ordre des Pharmaciens.

| Bilan de l'activité 2012 - En K€** | 2012    | 2011    | Évolution |
|------------------------------------|---------|---------|-----------|
| Chiffre d'affaires moyen HT        | 1 624,5 | 1 621,7 | + 0,2%    |
| Marge moyenne HT en valeur         | 480,5   | 474,2   | + 1,3%    |
| Charges de personnel               | 168,9   | 166,2   | + 1,7%    |
| Rentabilité                        | 233,3   | 230,8   | + 1,1%    |

L'année 2012 a été marquée par une inflexion des performances des officines. En effet, en 2011, malgré un environnement difficile, les progressions de marge (+2,6%) et de rentabilité (+3,8%) étaient significatives. En 2012 ces indicateurs, dans un contexte de stagnation du chiffre d'affaires, sont atones.

\*\* Source : KPMG.

La rémunération des officinaux sur les médicaments remboursables (hors génériques non soumis à TFR – Tarif Forfaitaire de Responsabilité) est fixée par arrêté et se décompose en deux dispositifs réglementaires : la marge dégressive et les remises. L'arrêté du 3 mars 2008 modifie les marges de distribution des grossistes.

#### La marge des officinaux est égale à\*\*\*:

- 26,1% du PFHT jusqu'à 22,90 €,
- 10% entre 22,90 et 150 € et
- 6% au-delà,
- auxquels s'ajoute un forfait par boîte de 0,53 €.

Les remises accordées aux pharmaciens par les grossistes-répartiteurs ou les laboratoires sont **plafonnées à 2,5%** du prix de vente aux pharmaciens pour les médicaments remboursables non génériques et à **17%** du PFHT (Prix Fabricant Hors Taxes) pour les médicaments génériques et les principes sous TFR (Tarif Forfaitaire de Responsabilité). Le **taux de TVA** appliqué sur les médicaments remboursables est égal à **2,1%**. \*\*\*

#### La décomposition\*\*\* du prix du médicament remboursable :

|                                  | 2011  | 2010  |
|----------------------------------|-------|-------|
| Pour l'industrie                 | 67,7% | 67,6% |
| Pour l'officine                  | 24,7% | 24,8% |
| Pour les grossistes-répartiteurs | 1,6%  | 1,8%  |
| Pour l'État                      | 6,0%  | 5,8%  |

\*\*\* Source : LEEM (Les Entreprises du Médicament).

#### Le secteur de la Pharmacie repose sur des facteurs de croissance solides :

- Croissance de la population en France : 65,35 millions de personnes, soit + 6,4% en dix ans (Source : INSEE) ;
- Allongement de l'espérance de vie : Un habitant sur trois serait âgé de plus de 60 ans en 2050 (Source : INSEE) ;
- Innovations pharmaceutiques ;
- Développement de l'automédication ;
- Explosion des maladies chroniques : 15 millions de personnes en seraient atteintes en France (Source : Assurance Maladie) ;

qui constituent autant de sources d'augmentations de dépenses que les pouvoirs publics doivent maîtriser.



La principale mesure du gouvernement pour limiter le déficit de la Sécurité Sociale était, en 2012, la baisse des prix et le déremboursement de certains médicaments, qui représentent 80% de l'économie de l'officine.

- LFSS (Loi sur le Financement de la Sécurité Sociale) 2012 : Plus d'1 milliard d'euros d'économies à réaliser sur les médicaments de marque et surtout les génériques.

Pour 2013, le PLFSS (Projet de Loi sur le Financement de la Sécurité Sociale) adopté en décembre 2012 ne prévoit pas de nouveaux déremboursements, mais des baisses de prix des princeps, génériques et dispositifs médicaux à hauteur de 876 M€, qui impacteront les marges des officinaux.

Les pouvoirs publics ont pris conscience que la pharmacie constitue un maillon incontournable du réseau de santé français :

- De par sa disponibilité et la simplicité d'accès ;
- De par son excellent maillage territorial.

Une réflexion sur des nouveaux rôles et une nouvelle rémunération, initiée par la Loi HPST de juillet 2009 (Hôpital, Patients, Santé et Territoire) a abouti, en avril 2012, à la signature par les syndicats représentatifs des pharmaciens et l'assurance maladie, d'une convention ouvrant la voie à un nouveau mode de rémunération de nouvelles missions, décorrélé du prix du médicament :

- Honoraires de dispensation ;
- Forfait d'accompagnement des patients ;
- Paiement à la performance pour la substitution générique, etc.

Les négociations entre l'assurance maladie et les syndicats sur les modalités concrètes de la réforme des rémunérations découlant de cette nouvelle convention (Arrêté du 4 mai 2012, paru dans le Journal Officiel du 6 mai 2012 et téléchargeable sur <http://www.ameli.fr/professionnels-de-sante/pharmaciens/votre-convention/convention-nationale-titulaires-d-officine.php>) commencent seulement :

- Objectifs d'honoraire de dispensation :
  - 12,5% de la rémunération des pharmaciens dès 2014 ;
  - 25% de la rémunération d'ici 2017.
- Forfait d'accompagnement des patients : À ce jour, il est prévu de verser 40 € par an et par patient suivi dans le cadre :
  - D'un traitement sous anticoagulants oraux (AVK) ;
  - De certains cas d'asthme.

## 6.2.2 Le marché en BeLux

### 6.2.2.1 En Belgique

Au 31 décembre 2012, on comptait 5 017 pharmacies ouvertes au public en Belgique, en baisse de 0,8% par rapport à 2011, soit en moyenne une pharmacie pour 2 214 habitants, avec la répartition géographique suivante :

- Flandre : 53% ;
  - Wallonie : 35% ;
  - Bruxelles : 12%.
- (Source : APB - Association Pharmaceutique Belge).

Le pays dispose d'un réseau de pharmacies des plus denses d'Europe.

Compte tenu d'une « offre surabondante », un moratoire sur l'ouverture de nouvelles pharmacies a été imposé en 1999. Depuis, du fait de fusions et de fermetures, le nombre de pharmacies ouvertes au public en Belgique est retombé de 5 277 à 5 017.

Dans un contexte économique difficile, les associations représentatives des pharmaciens en Belgique, l'APB et l'OPHACO ont négocié avec le gouvernement un Nouveau Système de Rémunération (NSR), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2010, afin de contrer :

- Une baisse des marges des médicaments remboursables et des grands conditionnements ;
- La stagnation du montant global des marges compte tenu des baisses des prix et des volumes de ventes ;
- Et de prendre en charge la fonction de conseil/accompagnement du patient par le pharmacien.



La nouvelle rémunération du pharmacien est composée d'un honoraire pour les activités liées aux soins pharmaceutiques de 79,6% des revenus du pharmacien (75,2% d'honoraires de base et 4,4% d'honoraires complémentaires) et d'une marge économique sur le produit pharmaceutique (20,4%). Cette marge qui est couplée au prix ex-usine du médicament, doit servir à couvrir les frais d'exploitation de l'officine. Entre le 1<sup>er</sup> août 2010 et le 31 juillet 2011, les pharmaciens belges ont gagné 27,6 M€ supplémentaires par rapport à l'ancien système de rémunération, soit une moyenne de 5 400 € par officine. (Source : APB).

Contrairement à la France, l'installation d'officines dans les centres commerciaux est interdite en Belgique. Aussi, la Belgique n'impose pas que le propriétaire d'une pharmacie d'officine soit un pharmacien. Un titulaire d'officine qui est acté comme personne physique peut être propriétaire de plusieurs officines. Le gérant d'une officine doit toutefois être obligatoirement un pharmacien diplômé dans ce cas.

13% environ des pharmacies belges appartiennent à une chaîne de pharmacies comme LLOYDS ou MULTIPHARMA.

Les pharmacies belges réalisent un chiffre d'affaires inférieur d'environ un tiers de la moyenne française.

La répartition du chiffre d'affaires dans une pharmacie belge est en général de :

- 75% médicaments remboursables ;
  - 15% médicaments OTC (Over the Counter) ;
  - 10% médicaments non remboursables sous prescription médicale.
- (Source : APB).

### 6.2.2.2 Au Luxembourg

En 2012, le nombre de pharmacies ouvertes au public est de 93, dont 23 concessions privées et 70 concessions d'Etat (Source : Ministère de la Santé).

Le marché des pharmacies est contraint par d'importantes barrières à l'entrée, ce qui limite la concurrence. Le nombre de pharmacies est strictement encadré, étant limité à 1 pharmacie pour 5 000 habitants (Source : OCDE).

Une officine est gérée par un pharmacien titulaire qui exerce une profession libérale. Il existe deux possibilités d'obtenir une concession de pharmacie :

- Soit le pharmacien pose sa candidature pour l'attribution d'une concession d'Etat. C'est le cas pour les 2/3 des pharmacies au Luxembourg. La candidature est classée sur une liste en fonction des années de travail effectuées, de l'ancienneté du diplôme et du nombre d'années d'études ;
- Soit il achète une concession privée, ce qui exige des fonds importants.

Le Ministère de la Santé luxembourgeois, dans son Programme Gouvernemental du 29 juillet 2009, prévoit de renforcer le rôle de conseil du pharmacien et de lui permettre de procéder à des substitutions. Le réseau des pharmacies sera renforcé et la procédure d'attribution de concession de pharmacie doit être révisée afin d'améliorer la couverture du territoire dans un intérêt de santé public. Aussi, le Gouvernement poursuivra la mise en place d'un plan national « e-santé » ainsi que d'un dossier patient électronique.

### 6.2.3 Le marché des EHPAD et Accueils de jour en France

Le marché est composé de plus de 10.000 structures d'hébergements de personnes âgées en France\*, dont 75% sont des maisons de retraite, EHPAD ou USLD (Unité de Soins de Longue Durée), et 25% sont des foyers logements pour personnes non dépendantes. (Source : MALTA INFORMATIQUE).

Le marché est en progression constante compte tenu des besoins en places d'hébergement liés au vieillissement de la population française. Dans un horizon à 20 ans, le nombre de structures pourrait doubler.

Les structures d'hébergement ont connu différentes réformes importantes depuis 2002-2003 avec l'apparition des premières conventions tripartites (EHPAD/DASS puis ARS/CONSEIL GENERAL), puis la réintégration des dispositifs médicaux en 2008 dans leur budget de fonctionnement, sans compter l'intégration du médicament prévue début 2013.

Toutes ces évolutions amènent le marché à s'équiper de logiciels spécialisés et performants. Nous pouvons considérer qu'aujourd'hui 70% des structures sont équipées de solutions complètes\*.

\* (Source : MALTA INFORMATIQUE).



## 6.3 Evénements exceptionnels ayant influencé les activités

Néant.

## 6.4 Dépendance à l'égard de brevets, licences, contrats ou procédés de fabrication

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue de ces risques qui sont inventoriés et présentés dans le rapport de gestion figurant en Rubrique 24.1 du présent Document de Référence.

## 6.5 Concurrence

### 6.5.1 Sur le marché de la Pharmacie en France

**Deux principaux acteurs se partagent le marché :**

- Le Groupe PHARMAGEST avec 43,5% du marché ;
- Le Groupe CEGEDIM avec sa filiale ALLIADIS avec 36% de parts de marché suite à l'acquisition auprès d'ASP Line de son activité PERIPHAR dédiée à la gestion des officines pharmaceutiques en juin 2012.

Le LGPI Global Services® est le premier, et encore le seul, logiciel à avoir revu entièrement ses fondements technologiques.

«Il est réellement le produit qui répond à la demande du pharmacien qui attend une solution adaptée à son métier tout en intégrant et facilitant l'accès aux nouvelles technologies et à leurs apports. Cette richesse de fonctionnalités qui adressent le cœur de son métier lui permet d'apporter plus de valeur ajoutée à ses clients et d'améliorer la fidélité.»\*

\* Etude Capgemini disponible au siège de PHARMAGEST INTERACTIVE.

| Groupe                               | Société                         | Logiciel                                  | Clients utilisateurs |                | Total utilisateurs Groupe |       | Part de marché |       |
|--------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------------|----------------------|----------------|---------------------------|-------|----------------|-------|
|                                      |                                 |                                           | 2012                 | 2011           | 2012                      | 2011  | 2012           | 2011  |
| PHARMAGEST                           | PHARMAGEST INTERACTIVE          | LGPI Global Services®<br>Autres Solutions | 8 000<br>1 800       | 7 300<br>2 500 | 9 800                     | 9 800 | 43,5%          | 43,5% |
| CEGEDIM                              | ALLIADIS/DATA CONSEIL/SERVILOG* | Alliance Plus / Premium                   | 7 000                | 7 100          | 7 000                     | 7 100 | 31%            | 32%   |
| ASTERA<br>INDEPENDANT<br>EURALLIANCE | ISIPHARM<br>EVERYS<br>ASP Line* | Winpresto / LEO                           | 1 000                | 1 000          | 1 000                     | 1 000 | 4,5%           | 4,5%  |
|                                      |                                 | Winpharma                                 | 3 000                | 2 000          | 3 000                     | 2 000 | 13%            | 9%    |
|                                      |                                 | Périphar                                  | 1 100                | 1 100          | 1 100                     | 1 100 | 5%             | 5%    |
| DIVERS                               |                                 |                                           | 806                  | 1 990          | 806                       | 1 990 | 3%             | 6%    |

\*Le Groupe CEGEDIM ayant procédé à l'acquisition du logiciel ASP Line en juillet 2012, la part de marché du Groupe CEGEDIM s'élève donc à 36%.  
(Source : Estimation PHARMAGEST INTERACTIVE).

## 6.5.2 Sur le marché des officines en Belgique et au Luxembourg

**EN BELGIQUE**

| Société   | Logiciel                        | Clients utilisateurs |       | Part de marché |      |
|-----------|---------------------------------|----------------------|-------|----------------|------|
|           |                                 | 2012                 | 2011  | 2012           | 2011 |
| CORILUS   | 4 logiciels différents          | 2 050                | 2 050 | 41 %           | 41 % |
| PHARMAD   | Pharmad                         | 1 280                | 1 280 | 25 %           | 25 % |
| SABCO     | SABCO® Ultimate, New et Optimum | 585                  | 525   | 12 %           | 11 % |
| OFFICINAL | Officinal                       | 267                  | 270   | 5 %            | 5 %  |
| AUTRES    |                                 | 835                  | 935   | 17 %           | 18 % |

(Source : Estimation SABCO).

**AU LUXEMBOURG**

| Société   | Logiciel                 | Clients utilisateurs |      | Part de marché |      |
|-----------|--------------------------|----------------------|------|----------------|------|
|           |                          | 2012                 | 2011 | 2012           | 2011 |
| SABCO     | OFFICINE I / OFFICINE II | 44                   | 38   | 47 %           | 42 % |
| PROPHALUX | PHARMASOFT               | 34                   | 31   | 37 %           | 34 % |
| MULTIDATA | PHARMA2000               | 2                    | 11   | 2 %            | 12 % |
| NEXTPHARM |                          | 12                   | 0    | 13 %           | 0 %  |
| AUTRES    |                          | 1                    | 11   | 1 %            | 12 % |

(Source : Estimation SABCO).

## 6.5.3 Sur le marché de l'informatique des EHPAD et Accueils de jour

Les fournisseurs historiques de ce marché proviennent :

- Soit de l'informatique de gestion des associations médico-sociales, ce qui rend leur offre, lorsqu'elle existe, peu experte dans le domaine de la gestion des soins et souvent peu intégrée ;
- Soit de modules spécialisés en soin ou en facturation, trop monolithiques et ayant subi des évolutions successives et peu intégrés les uns aux autres.

|                        | 2012          | 2011          |
|------------------------|---------------|---------------|
| ASC2I                  | 33,9 %        | 37,0 %        |
| MAGNUS PROGOR          | 14,4 %        | 14,4 %        |
| MALTA INFORMATIQUE     | 10,3 %        | 8,9 %         |
| CORWIN                 | 8,9 %         | 8,1 %         |
| TERRANGA               | 5,5 %         | 2,8 %         |
| EPSILOG                | 3,2 %         | 2,6 %         |
| SOLWARE                | 2,9 %         | 1,9 %         |
| <b>Non informatisé</b> | <b>21,1 %</b> | <b>24,4 %</b> |

(Source : Estimation MALTA INFORMATIQUE).



#### 6.5.4 Sur le marché de l'e-Santé

Mieux soigner un nombre de personnes plus important pour un coût constant, voire moindre, dans un contexte où chaque dépense doit être évaluée est un des enjeux majeurs de l'Etat pour les années à venir.

Nous rappelons la problématique :

- Une durée de vie en progression d'un trimestre/an et de personnes en fin de vie atteintes de plusieurs pathologies ;
- Une forte augmentation du nombre de personnes atteintes de pathologies chroniques ;
- Les dépenses de santé atteignent actuellement 11% du PIB et vont en augmentant dans un contexte nécessitant des économies.

La télémédecine est un levier potentiel permettant de répondre à cet enjeu.

En effet, elle constitue un élément essentiel dans la réorganisation du système de santé. Elle permet notamment l'amélioration de l'accessibilité de tous à des soins de qualité sur l'ensemble du territoire, ainsi qu'une meilleure coordination entre les secteurs sanitaire et médico-social indispensable à la fluidité des parcours de soins.

La télémédecine c'est aussi la prise en compte des besoins et attentes de la personne, acteur à part entière de sa santé en facilitant le maintien à domicile des personnes en situation de perte d'autonomie ou souffrant de maladies chroniques. Elle permet également le recours maîtrisé au système de soins en diminuant la fréquentation des urgences et en limitant le recours aux dispositifs de permanence des soins, les hospitalisations inadéquates et les transports sanitaires.

Actuellement, en France, 256 projets sont au stade de la recherche ou de l'expérimentation (*Source : Ministère des Affaires Sociales et de la Santé, Direction générale de l'offre de soins*) dont 76 % s'inscrivent dans les priorités nationales qui sont :

- La prise en charge des maladies chroniques ;
- L'imagerie en PDS (Permanence Des Soins) ;
- La prise en charge de l'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) ;
- La santé des détenus ;
- Les structures médico-sociales ou HAD (Hospitalisation à Domicile).

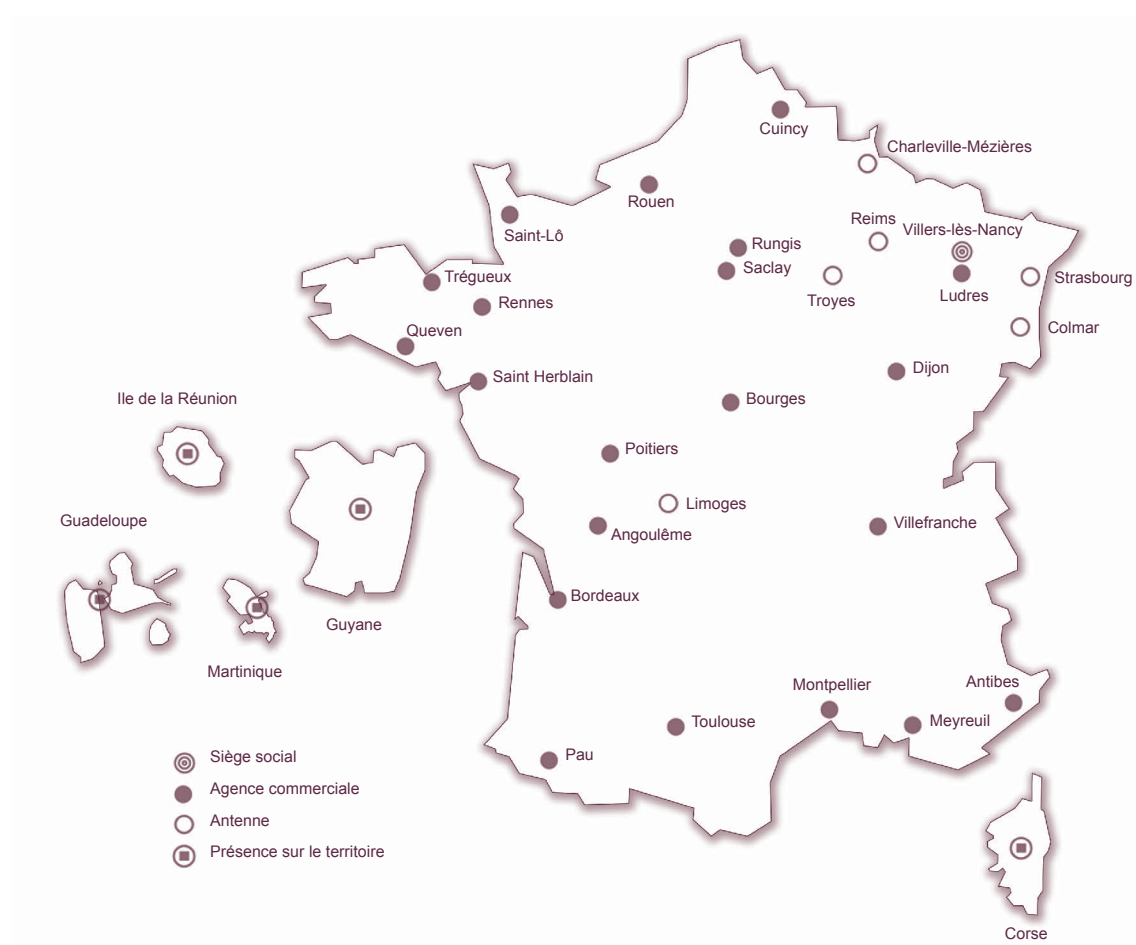
Mais peu de projets aboutissent car il est nécessaire de prouver leur efficacité d'un point de vue médico-économique avant d'espérer leur inscription à la LPPR (Liste de Produits et Prestations Remboursables) ou leur prise en charge par un organisme d'Etat. Seules les entreprises ayant un accès au marché et une solidité financière suffisante pourront réussir à être un des acteurs majeurs dans ce secteur à fort potentiel, estimé à 15,6 milliards d'euros pour l'Europe dès 2012 (*Source : CapGemini Consulting*).

## 6.6 Organisation commerciale et marketing

### 6.6.1 Sur le marché de l'activité Pharmacie France

La diffusion et la commercialisation des produits du Groupe PHARMAGEST sont assurées par 27 centres de compétences en France métropolitaine et 4 dans les DOM, regroupant au total 79 commerciaux.

Les centres de compétences sont répartis dans 8 grandes régions plus les DOM. Chaque centre dispose de son autonomie commerciale et technique au travers d'une équipe dirigée par un Directeur Régional. Ce dernier veille à la réalisation des budgets, à l'application des procédures techniques et à la satisfaction de la clientèle. Le centre de compétences est chargé de dupliquer sur la région la politique commerciale établie par la Direction Commerciale de PHARMAGEST INTERACTIVE.



L'équipe commerciale, sous la direction d'un Directeur Commercial et de 8 Directeurs Régionaux, épaulés par les Responsables Commerciaux d'Agence, est ainsi chargée de relayer la communication nationale par des actions terrain (prospection, mailing, phoning, visites...).

Ces actions sont complétées par les évolutions technologiques des produits de PHARMAGEST INTERACTIVE, au travers du LGPI Global Services® par la diffusion d'informations directes et quotidiennes sur l'outil informatique du pharmacien devenant une solution communicante et fidélisante.

Enfin, l'organisation commerciale de PHARMAGEST INTERACTIVE a pour avantage de disposer au niveau national d'un maillage étroit de ses agences et de ses forces terrain représentées par les techniciens, les formateurs et les commerciaux.



La Direction Marketing construit les outils de promotion et les messages de communication pour une diffusion nationale au travers de divers supports. Elle organise également la présence de PHARMAGEST INTERACTIVE lors des événements suivants : salon PHARMAGORA (plus de 20 000 visiteurs et 300 exposants)\*, les Universités régionales PHARMAGEST INTERACTIVE, des séminaires clients, et mène diverses actions régionales de présentation et promotion des produits et services de son offre globale.  
\* (Source : PHARMAGORA).

De plus, elle accompagne étroitement le Service R&D dans l'élaboration des cahiers des charges et dans les études de nouvelles fonctionnalités ou améliorations des produits. Elle est en contact régulier et étroit avec les clients utilisateurs et le Service Clients dans le cadre d'une recherche permanente de l'amélioration de l'offre produits/services.

La Direction du Service Clients met en œuvre, déploie et contrôle les process d'installation, de maintenance et de formation vers l'ensemble des collaborateurs techniciens et formateurs répartis en région ainsi que vers les équipes de l'Assistance Téléphonique Centralisée. Elle est relayée en région par des Responsables Régionaux du Service Clients, placés sous l'autorité du Directeur Régional.

### 6.6.2 Sur le marché de l'activité Pharmacie en Belgique et au Luxembourg

Dans son fonctionnement, SABCO applique les process éprouvés du Groupe PHARMAGEST en matière d'outil de reporting, de helpdesk et d'organisation des services commerciaux, services clients.

Ces process garantissent une vision de l'activité Belgique et Luxembourg au sein du Groupe PHARMAGEST suivant les mêmes modèles que pour les agences et grandes régions de France, tout en respectant les spécificités et l'autonomie requises pour une implantation pérenne au sein de ces 2 pays voisins.

La R&D BeLux, en coopération avec la R&D France, a procédé à l'adaptation d'options logicielles issues du LGPI Global Services® et compatibles avec les marchés belges et luxembourgeois. Ainsi, SABCO a mis l'accent sur le développement d'une offre complète et high tech, en phase avec les besoins de l'ensemble des pharmaciens belges et luxembourgeois, dans le respect de l'actualité normative et législative du secteur pharmaceutique.

Innovante sur le marché belge, l'offre SABCO se décline en une gamme de 3 logiciels adaptés à toutes les officines et disponibles dans les deux langues majoritaires du pays :

- Le Logiciel SABCO® New : un outil alliant efficacité et rapidité pour l'exercice du métier de pharmacien au quotidien ;
- Le Logiciel SABCO® Optimum : un panel de solutions complémentaires pour conseiller au mieux les patients et les accompagner dans le suivi de leur traitement ;
- Le Logiciel SABCO® Ultimate : un allié performant et complet pour le management de l'officine, et en particulier la gestion dynamique des stocks, l'aide à la prise de décision, les commandes groupées facilitées, ainsi qu'un support au rôle de professionnel de santé du pharmacien et un outil de communication vers le patient.

SABCO a poursuivi en 2012 son objectif de déploiement en Flandre avec l'embauche de plusieurs collaborateurs néerlandophones en renfort de son équipe commerciale et du service formation.

Les actions de communication institutionnelle et marketing visant à renforcer la notoriété de SABCO et de ses produits, la présence à des Salons comme par exemple FARMA à Bruxelles en 2012 (plus de 100 exposants), associées à l'offensive des équipes commerciales et à une stratégie de conquête de parts de marché, devraient permettre à SABCO de conquérir de nouveaux clients au cours de l'année à venir.

**Au Grand-Duché du Luxembourg**, siège historique de la société, SABCO a confirmé sa place de leader en 2012 avec 47% de parts de marché dans le secteur de l'informatique officinale. Dans un contexte géographique particulier notamment où aucune industrie pharmaceutique nationale ne s'est jamais implantée, SABCO a su tirer son épingle du jeu grâce à son logiciel phare Officine II.

Les équipes commerciales belges couvrent également le territoire du Grand-Duché.

### 6.6.3 Sur le marché de l'activité Laboratoires

L'organisation commerciale de cette activité intègre une équipe de 10 personnes, sous la responsabilité du Directeur de l'Activité Laboratoires, qui se décompose notamment en un Département Contenu et Ligne éditoriale dirigé par un pharmacien, un Département Commercial avec trois responsables Grands Comptes, un Département Marketing avec une responsable marketing opérationnel et une chargée de communication, une hotline pharmaciens avec une gestionnaire de l'activité publicitaire, une chargée de clientèle publicité et une chargée de clientèle OffiDirect.



#### 6.6.4 Sur le marché de l'informatique pour Maisons de Retraite

L'équipe de MALTA INFORMATIQUE est composée de 30 collaborateurs experts dans la connaissance des EHPAD, répartis dans cinq régions : Sud-Ouest, Sud-Est, Grand-Ouest, Grand-Est et Ile de France. Fin 2012, MALTA INFORMATIQUE se dote d'un nouveau secteur commercial massif, Rhône Alpes, permettant d'accroître sa proximité avec ses clients.

Cette répartition géographique permet d'être proche des 1 000 clients afin d'assurer un suivi personnalisé de proximité.

**MALTA INFORMATIQUE s'est enrichie de 4 collaborateurs en 2012, avec une forte orientation service clients :**

- Elle s'est dotée d'un technicien assistance logicielle supplémentaire, portant l'équipe à 4 collaborateurs sédentaires ;
- La croissance soutenue de l'activité a par ailleurs permis de renforcer l'équipe de 3 consultants formateurs itinérants, pour porter cette équipe à 8 collaborateurs.

L'année 2012 aura été marquée par la signature de plus de 137 nouveaux clients ayant souscrit au logiciel TITAN, dont plusieurs groupes significatifs et notamment le Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris avec plus de 2 000 lits d'EHPAD.

### 6.7 Description des clients

Les 5 premiers clients représentent 11,1% du chiffre d'affaires consolidé, les 10 premiers clients représentent 12,7%.

Les principaux débiteurs du Groupe PHARMAGEST sont les organismes de financement (« leasers ») HEALTHLEASE et CIT France représentant 36,2% du chiffre d'affaires consolidé.

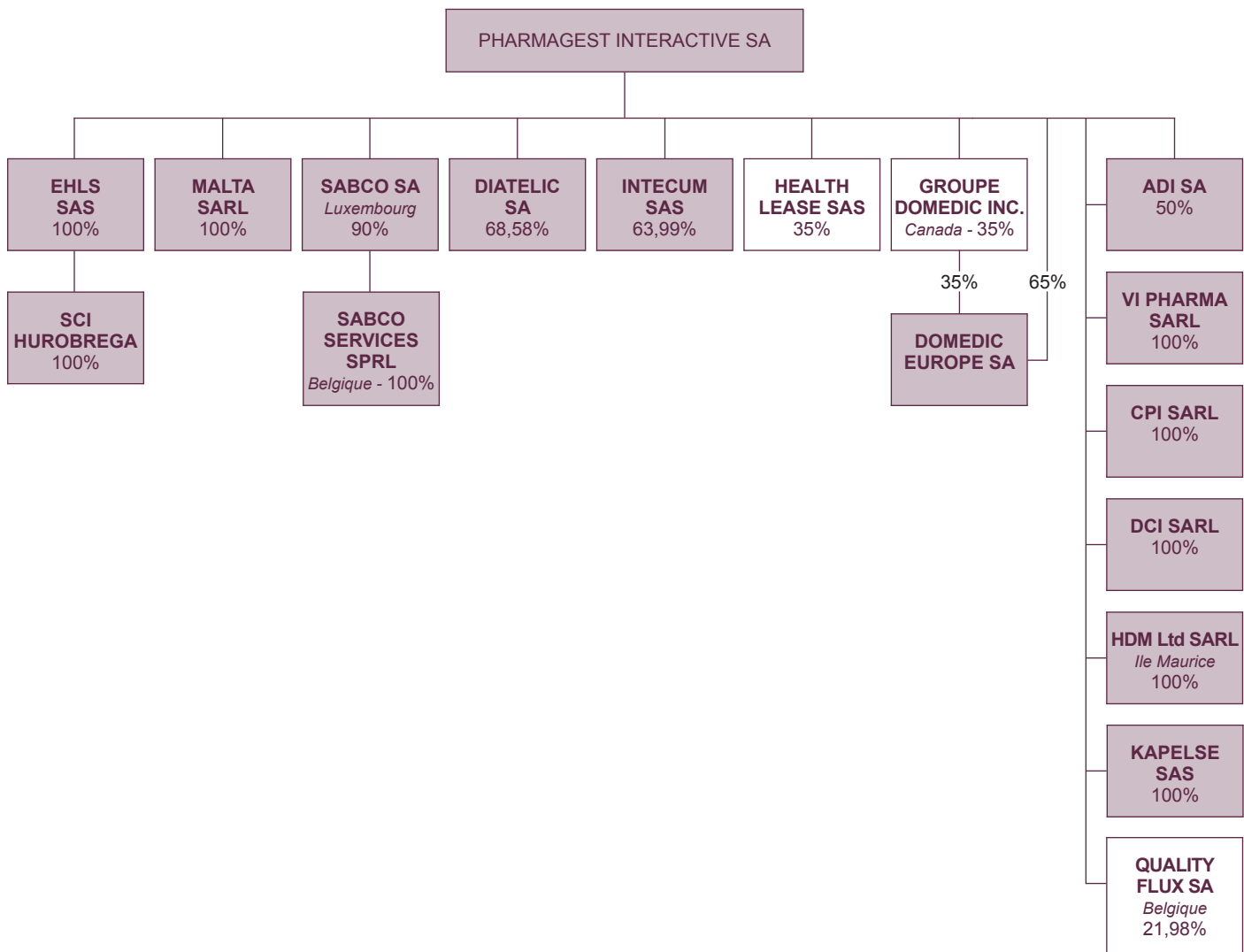
Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2012 est constitué de revenus récurrents : la maintenance et bases de données représentent 27,8%, les ventes de configurations matériel en renouvellement RENTPHARM 31,8% et les ventes de licences 6,2%. Cette forte stabilité (70 à 75% chaque année) permet au Groupe PHARMAGEST d'avoir une grande visibilité sur ses perspectives de chiffre d'affaires.

Il n'y a pas de dépendance vis-à-vis de quelque client que ce soit, la société équipant plus de 10 000 pharmaciens (France, Belgique et Luxembourg).



## 7 ORGANIGRAMME

### 7.1 Organigramme du Groupe PHARMAGEST au 31 mars 2013\*



\* Fond violet : filiales consolidées par intégration globale ;

Fond blanc : filiales mises en équivalence.

Le pourcentage des droits de vote détenus par PHARMAGEST INTERACTIVE dans chacune de ses filiales est égal au pourcentage de détention dans le capital desdites filiales.

#### Variations de périmètre depuis le 31 décembre 2012 :

- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital d'INTECUM est portée de 48,99% à 63,99% suite à une augmentation du capital et un rachat d'actions décidés le 29 janvier 2013.

## 7.2 Description du Groupe WELCOOP et de la place que PHARMAGEST INTERACTIVE y occupe

WELCOOP PHARMA est actionnaire de référence avec une participation de 66,84% dans le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE ; elle est le bras armé et filiale à 97,58% de la Coopérative GROUPE WELCOOP. Cette dernière a procédé à un apport en nature régi par les articles L. 225-147 et suivants du Code de commerce au profit de WELCOOP PHARMA de l'intégralité de sa participation de 61,31% dans PHARMAGEST INTERACTIVE en 2010. Fin juin 2012, WELCOOP PHARMA a renforcé sa participation en la portant à 68,13%, puis a procédé à une cession en novembre 2012 ramenant sa participation à 66,84%.

WELCOOP PHARMA a développé un ensemble d'activités diversifiées pour apporter des réponses efficaces aux pharmaciens d'officines, structures de soins et industries pharmaceutiques. WELCOOP PHARMA offre le plus riche back office existant en France qui contribue à remettre le pharmacien au cœur du dispositif de santé en s'engageant sur trois axes :

- Un axe économique avec des génériques, de l'OTC (Over The Counter), des dispositifs médicaux et produits de parapharmacie, un accès aux médicaments européens ;
- Un axe services avec une offre de Maintien A Domicile (MAD) et des solutions d'aide à la vente (merchandising, référencement, etc.) ;
- Un axe technologique permettant au pharmacien de jouer son rôle de coordinateur de santé grâce à des systèmes d'information performants.

Le Groupe est présent en France et en Europe.

Le siège social de WELCOOP PHARMA est situé 54 500 VANDOEUVRE-LES-NANCY - Technopole de Nancy Brabois - 7 allée de Vincennes.

Avec des capitaux propres consolidés de 122 M€ au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires consolidé 2012 de WELCOOP PHARMA est de 898 M€ (normes françaises).

**Dans le Groupe PHARMAGEST, en 2012, 14 sociétés sont consolidées par intégration globale, y compris PHARMAGEST INTERACTIVE :**

**ADI**, société filiale à 50% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme au capital de 48 000 €, dont le siège social est situé 4 rue René Razel à SACLAY (91 400), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 387 882 038. La société est distributeur sur la région Ile de France exclusivement des produits de PHARMAGEST INTERACTIVE.

**CPI**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 623 €, dont le siège social est situé 27 Boulevard des Champs aux Métiers à QUETIGNY (21 800), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 341 984 508. La société a pour activité la distribution de solutions informatiques « clef en mains » provenant d'éditeurs divers aux PME.

**DCI**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 38 250 €, dont le siège social est situé Avenue Becquerel à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 395 381 817. La société loue son fonds de commerce à PHARMAGEST INTERACTIVE depuis 2001.

**DIATELIC**, société filiale à 68,58% depuis février 2012 de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme au capital de 58 900 €, dont le siège social est situé 2 allée Joachim du Bellay à VILLERS-LES-NANCY (54 600), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 443 656 350. La société a pour objet la prestation et commercialisation de services de télésurveillance et d'aide au diagnostic.

**DOMEDIC EUROPE**, société filiale à 65% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme au capital de 120 000 €, dont le siège social est situé 5 allée de Saint Cloud à VILLERS-LES-NANCY (54 600), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANCY sous le numéro 533 081 360. La société est le distributeur européen exclusif du pilulier intelligent « DO-Pill SecuR™ » et de ses produits accessoires.

**EHLS**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE suite à la Transmission Universelle de son Patrimoine par CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE au 1<sup>er</sup> juillet 2011, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 144 000 €, dont le siège social est situé ZAC du Mourillon à QUEVEN (56 530), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 333 434 157. La société est une centrale d'achats de matériel informatique.



**HDM LIMITED**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une « Private Company limited by shares » de droit mauricien au capital de 30 000 €, dont le siège social est situé c/o Multiconsult Limited, Rogers House, 5 President John Kennedy Street, PORT LOUIS (Ile Maurice). La société a pour objet la réalisation de prestations informatiques.

**HUOBREGA**, société filiale à 100% d'EHLS, est une Société Civile Immobilière au capital de 152 €, dont le siège social est situé ZAC de Mourillon à QUEVEN (56 530), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LORIENT sous le numéro 330 201 575. La société est propriétaire des locaux situés ZAC du Mourillon à QUEVEN.

**KAPELSE**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une société par actions simplifiée au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé 5 allée de Saint Cloud à VILLERS-LES-NANCY (54 600), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nancy sous le numéro 790 359 079. La société a pour activité la conception de produits de santé innovants.

**MALTA INFORMATIQUE**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 000 €, dont le siège social est situé 9 rue Montgolfier à MERIGNAC (33 700), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 444 587 356. La société a pour activité l'étude, la conception et la commercialisation de tous logiciels informatiques ainsi que de tous produits s'y rattachant.

**SABCO**, société filiale à 90% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme de droit luxembourgeois, au capital de 38 671,39 €, dont le siège social est situé 2 Rue d'Arlon à WINDHOF (8399) (Koerich-Luxembourg), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du LUXEMBOURG sous le numéro B 15.220. La société a pour objet le commerce d'installation en informatique et les différents services à rendre à la clientèle dans le domaine de l'informatique.

**SABCO SERVICES**, société filiale à 100% de SABCO, est une Société Privée à Responsabilité Limitée de droit belge au capital de 18 600 €, dont le siège social est situé Route du Saussin 45 à SPY (5190) (Belgique), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BRUXELLES (Belgique) sous le numéro 0476 626 524. La société a pour objet, entre autres, le commerce et la vente de matériel informatique et de logiciels.

**VIP PHARMA**, société filiale à 100% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société à Responsabilité Limitée au capital de 50 000 €, dont le siège social est situé 2 rue Jean Macé à SAINT SYMPHORIEN D'OZON (69 360), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON sous le numéro 511 930 844. La société a pour objet la commercialisation de programmes de fidélisation.

et 4 sociétés par mise en équivalence :

**GROUPE DOMEDIC Inc.**, société filiale à 35% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société par Actions de droit canadien au capital de 2 977 774 \$ canadiens, dont le siège social est situé 2500 rue Jean Perrin, local 190, QUEBEC (Québec), G2K 1X1, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de QUEBEC sous le numéro 659696-7. La société a pour objet le développement et la commercialisation de dispositifs médicaux, et plus particulièrement le pilulier intelligent « DO-Pill SecuR™ » et ses accessoires.

**HEALTHLEASE**, société filiale à 35% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 000 €, dont le siège social est situé 4 rue Louise Michel à LEVALLOIS PERRET (92 300), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NANTERRE sous le numéro 522 381 441. La société a pour objet principalement la location longue durée de matériels ou tout autre actif mobilier.

**INTECUM**, société filiale à 49% de PHARMAGEST INTERACTIVE est une Société par Actions Simplifiée au capital de 333 300 €, dont le siège social est situé Logis de Montesoro, BT C 23, BASTIA (20 200), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA sous le numéro 507 906 329. La société a pour objet la conception, fabrication et commercialisation de systèmes automatisés. Suite à un achat d'actions suivi d'une augmentation du capital de la société en date du 29 janvier 2013, PHARMAGEST INTERACTIVE a renforcé sa participation à 63,99% et le capital est porté à 463 800 €.

**QUALITY FLUX**, société filiale à 21,98% de PHARMAGEST INTERACTIVE, est une Société Anonyme de droit belge au capital de 125 000 €, dont le siège social est situé 29 Bte D Rue de la Terre à Briques à TOURNAI (7522) (Belgique), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MOUSCRON (Belgique) sous le numéro 0820 212 501. La société a pour activité principale le négoce de données statistiques.

## 7.3 Relations mère-filiales

PHARMAGEST INTERACTIVE, société mère du Groupe PHARMAGEST, assure le pilotage de la stratégie.

Les fonctions support telles que la recherche et développement, le marketing, les actions commerciales sont délivrées par la société mère. Les Directions Régionales et le Service Clients appliquent les décisions prises en Comité de Direction de PHARMAGEST INTERACTIVE. Le contrôle comptable et financier fonctionne de manière centralisée.

La rémunération de ces services rendus est fondée sur une facturation des frais de personnel et frais généraux réels (justificatifs fournis sur facture) majorée d'une marge.

EHLS est la centrale d'achats du Groupe PHARMAGEST. La rémunération des services rendus est faite sur la facturation des matériels plus une marge.

Une présentation valorisée des différents flux entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales est présentée en Rubrique 20.3.2.3.5 (éléments concernant les entreprises liées) des annexes sur les comptes sociaux.

## 7.4 Filiales significatives

| En M€                         | EHLS | ADI | SABCO | MALTA INFORMATIQUE |
|-------------------------------|------|-----|-------|--------------------|
| Chiffre d'affaires            | 20,9 | 6,5 | 3,1   | 3,7                |
| Résultat d'exploitation       | 0,9  | 1,2 | - 0,1 | 1,1                |
| Résultat courant avant impôts | 0,9  | 1,2 | - 0,1 | 1,1                |
| Résultat net                  | 0,5  | 0,8 | - 0,1 | 0,7                |



## 8 PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS

### 8.1 Actifs immobiliers

Les principaux Actifs Immobiliers s'organisent autour des sièges sociaux et des agences commerciales.

#### EN FRANCE

##### SIÈGES SOCIAUX :

**Grand Est** : - VILLERS-LES-NANCY (Siège social de PHARMAGEST INTERACTIVE - propriétaire; Siège social de DIATELIC et de KAPELSE - en location)  
- DIJON (Siège social de CPI - en location)  
**Grand Ouest** : QUEVEN (Siège social d'EHLS - propriétaire auprès de sa filiale à 100%, la SCI HUOBREGA, elle-même propriétaire)  
**Ile de France** : SACLAY (Siège social d'ADI - en location)  
**Rhône Alpes** : SAINT SYMPHORIEN (Siège social de VIP PHARMA - en location)  
**Sud Ouest** : MERIGNAC (Siège social de MALTA INFORMATIQUE - en location; Siège social de DCI - propriétaire)

##### AGENCES :

**Grand Ouest** : - QUEVEN (SCI HUOBREGA - propriétaire)  
- NANTES, RENNES, SAINT LO et SAINT BRIEUC (en location)  
**Nord** : ROUEN et CUINCY (en location)  
**Grand Est** : LUDRES, DIJON, REIMS, TROYES, STRASBOURG, COLMAR et CHARLEVILLE MAIZIERES (en location)  
**Rhône Alpes** : VILLEFRANCHE (en location)  
**Sud Est** : MEYREUIL (AIX), ANTIBES et MONTPELLIER (en location)  
**Sud Ouest** : - TOULOUSE, ANGOULEME et PAU (en location)  
- MERIGNAC (DCI - propriétaire)  
**Centre** : BOURGES, POITIERS et LIMOGES (en location)  
**Ile de France** : RUNGIS (en location)

#### EN BELGIQUE - LOCAUX DE SABCO SERVICES

**Wallonie** : SPY (siège social en location)  
**Flandre** : GAND (agence en location)

#### AU LUXEMBOURG - LOCAUX DE SABCO

**Windhof** : Siège social en location

#### ILE MAURICE

**Port Louis** : Siège social de HDM Limited (en location)

Les locaux détenus en pleine propriété représentent 38% des surfaces des locaux utilisés par le Groupe PHARMAGEST. Les locaux en location sont associés à des contrats de location simple et ne sont pas retraités (comme tous les contrats de location simple) dans les actifs incorporels (cf. Rubrique 20.3.1.5.2.7).

### 8.2 Question environnementale

Les différents sites du Groupe PHARMAGEST ne sont pas soumis à des problématiques environnementales (cf. Rapport sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale figurant en Rubrique 24.2).

## 9 EXAMENS DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT

Les différentes données et explications sont incluses dans le rapport de gestion figurant en Rubrique 24.1 du présent Document de Référence.

## 10 TRÉSORERIE ET CAPITAUX

Les différentes données et explications sont incluses dans la présentation des comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST figurant en Rubrique 20.3 du présent Document de Référence.

## 11 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENTS, BREVETS ET LICENCES

**L'organisation s'articule autour :** d'une **Direction Technique**, composée de 5 pôles, chacun dirigé par un Directeur Adjoint :

- **Un Pôle Etude et Assurance Qualité Logiciel**, chargé de la veille réglementaire de la rédaction des spécifications ainsi que du pilotage des tests et de l'assurance qualité pour l'ensemble de l'offre produit. Ce pôle comprend 8 collaborateurs ;
- **Un Pôle Edition Pharmacie pour la France, la Belgique et le Luxembourg**, chargé des logiciels de gestion d'officine : LGPI Global Services®, EVOLUTION®, PRIMORIS® et PHARMAGEST®; SABCO® New, Optimum et Ultimate pour la Belgique, OFFICINAL II pour le Luxembourg. Ce pôle comprend 42 salariés : 38 personnes en France dont 4 qui travaillent pour le développement BeLux ainsi que 4 développeurs belges et luxembourgeois ;
- **Un Pôle Web**, chargé des produits satellites OffiCentral®, OffiMédia®, Pharmattitude®, Services Communicants, Prestations de Communication et autres produits orientés web et mobilité. Ce pôle est composé de 34 salariés dont 10 en France et 24 chez HDM Ltd, la filiale mauricienne de PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- **Un Pôle Informatique Interne, Réseaux et Exploitation**, en charge du système d'information interne de l'entreprise, c'est à dire la gestion de la relation clients et la gestion commerciale, mais aussi de l'architecture des infrastructures et de la sécurité des données, notamment par la fourniture d'un accès Internet sécurisé ainsi que de la plateforme d'hébergement de données de santé. Ce pôle est constitué de 15 personnes.
- **Un Pôle e-Santé**, chargé des logiciels de suivi patient et de développement de systèmes experts. Ce pôle est constitué de 7 collaborateurs.

Chaque projet est piloté par un chef de projet qui anime des équipes d'analystes fonctionnels, d'analystes développeurs et des testeurs chargés de valider le bon fonctionnement des modules développés.

Le montant des frais de Recherche et Développement activés dans les comptes consolidés IFRS est présenté dans la Rubrique 20.3.1.5.4.1.





## 12 INFORMATIONS SUR LES TENDANCES

### 12.1 Points clés de 2012

#### CONTEXTE ÉCONOMIQUE

En France, la mutation du réseau officinal s'inscrit dans un contexte économique et réglementaire en pleine évolution :

- D'un point de vue économique, les pharmacies françaises sont confrontées à une stagnation de leur chiffre d'affaires compte tenu d'une baisse des prix des médicaments ainsi que d'une vague de déremboursements en 2012. Selon une étude du Cabinet KPMG de mars 2013, alors que jusqu'en 2011 l'évolution des marges permettait de conforter la rentabilité des officines, en 2012 ces deux derniers indicateurs (marge moyenne en valeur : + 1,3% ; rentabilité : +1,1%) sont insuffisants pour compenser la perte de chiffre d'affaires. Par ailleurs, cette étude souligne que même si le chiffre d'affaires progresse globalement de 0,17%, la majorité des officines a une évolution de chiffre négative (pour un quart d'entre elles, le recul est d'au moins 3,7%). Ceci est lié à un effet de taille : plus le chiffre d'affaires des officines est important, plus l'évolution de celui-ci est favorable ;
- D'un point de vue réglementaire, l'Etat, conscient du rôle important que joue le pharmacien en tant que professionnel de santé, a, dans le prolongement de la Loi HPST de juillet 2009, signé une convention avec les pharmaciens (arrêté du 4 mai 2012) qui porte, entre autre, sur la valorisation de l'exercice pharmaceutique et instaure un honoraire de dispensation ainsi qu'une rémunération sur objectifs permettant de décorrélérer la vente de médicaments et une partie de la rémunération.

Afin de réussir dans ce contexte et d'adapter son business modèle, le pharmacien doit se positionner comme un coordinateur de santé entre les patients et les autres professionnels de santé. Le Groupe PHARMAGEST a anticipé cette évolution et, à travers ses différents pôles d'activité, permet au pharmacien de prendre ce virage, d'accomplir ses nouvelles missions grâce au développement de nouvelles technologies innovantes et donc d'être présent sur les marchés en croissance de la santé à domicile, de la dépendance et de l'accompagnement des maladies chroniques.

#### ACTIVITÉ PHARMACIE EN FRANCE

Dans ce contexte incertain, les pharmaciens ont plus que jamais besoin d'un accompagnement efficace par un outil informatique leur permettant d'échanger avec les autres professionnels de santé afin d'offrir un suivi patient personnalisé et de devenir un réel coordinateur de santé.

PHARMAGEST INTERACTIVE, consciente de la mutation qui s'opère dans la profession et de la nécessité de créer une réelle proximité entre le pharmacien et le patient, propose, grâce à la capacité d'innovation de ses équipes et l'étude permanente des évolutions du métier et du marché, des outils permettant aux pharmaciens d'améliorer la gestion de leurs officines et donc de leurs marges et de répondre à leurs nouvelles missions de conseil et de prise en charge des patients dans leur pathologie.

Ces changements ont un impact positif sur le niveau de commandes des pharmacies chez PHARMAGEST INTERACTIVE comme le démontre l'évolution sur les 3 dernières années des niveaux de chiffre d'affaires réalisés par l'activité Pharmacie France :

| Pharmacie France                                    | 2012 / 2011 | 2011 / 2010 | 2010 / 2009 |
|-----------------------------------------------------|-------------|-------------|-------------|
| Chiffre d'affaires global                           | 10,7 %      | 3,6 %       | 7,8 %       |
| Ventes de configurations                            | 13,7 %      | 4,4 %       | 6,8 %       |
| CA récurrent                                        | 7,5 %       | 3,8 %       | 13,9 %      |
| Produits développés (licences et offres satellites) | 5,8 %       | - 0,8 %     | - 1,1 %     |

**Le LGPI Global Services®** équipe au 31 décembre 2012 près de 8 000 pharmacies ; il s'agit du 1<sup>er</sup> logiciel installé en France. Ce logiciel dispose d'un ensemble de fonctionnalités nécessaires au fonctionnement et à la gestion des pharmacies permettant de maîtriser les achats, d'optimiser la politique de prix et de piloter de façon efficace l'activité grâce à l'outil décisionnel, bénéficiant de la technologie Oracle® Business Intelligence (OBI) et permettant la création de tableaux de bord personnalisés. Le logiciel renforce également le conseil au comptoir à travers son portail d'informations complet et interactif, d'améliorer le suivi thérapeutique en s'appuyant sur des fiches conseils évolutives ou des campagnes d'information et de dépistage, d'accompagner les patients dans leur traitement avec l'envoi automatique de SMS, e-mails ou messages vocaux pour rappeler les dates de renouvellement d'un traitement ou d'une ordonnance.

L'année 2012 a été marquée par la migration de 96% des pharmacies en norme SESAM-Vitale 1.40 en un seul semestre, prouvant ainsi la capacité de PHARMAGEST INTERACTIVE à accompagner les pharmaciens dans leurs évolutions techniques et législatives.

Depuis février 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE propose la solution de paiement par carte bancaire **Offizy**, permettant la mise à jour de la carte SESAM-Vitale directement au comptoir. Cette solution est directement reliée au LGPI Global Services® ; elle permet au pharmacien de réaliser des gains de temps et des économies : envoi automatique du montant à payer sur le terminal, terminaux IP, rapidité du traitement des transactions au comptoir, reporting en temps réel de toutes ses transactions ou encore réédition à la demande de ses tickets commerçant. Cette offre a d'ores et déjà séduit 150 pharmacies desservant ainsi 870 postes de travail.

Une offre e-learning **Offlearning** a été lancée en novembre 2012. Il s'agit d'un espace de formation en ligne accessible directement depuis le LGPI Global Services® qui permet à toute l'équipe d'accéder, en s'affranchissant de toutes les contraintes inhérentes à la formation, à plus de 40 parcours de formation sur des pathologies lourdes, pathologies conseil et d'une manière générale sur tout sujet ayant un impact sur la qualité de délivrance, mais aussi à des parcours de formation dits de « gestion » axés sur les produits et solutions proposés par le Groupe PHARMAGEST.

Avec **SELLEN**®, le Groupe PHARMAGEST propose aux pharmaciens un robot placé au cœur de l'officine. En effet, s'agissant d'un robot-comptoir entièrement modulable, il permet non seulement un gain de place conséquent, mais aussi de libérer du temps pour l'équipe officinale, temps pouvant être mis à profit pour apporter du conseil aux patients. SELLEN® évolue avec les premiers modèles « dos au mur » vendus et un format d'accueil handicapé.

### ACTIVITÉ PHARMACIE EN BELUX

Comme en France, le réseau officinal belge est soumis à une dégradation de son économie et à un bouleversement politique et réglementaire avec la mise en place d'un Dossier Pharmaceutique, d'un Nouveau Système de Rémunération ainsi que d'une vision de la mission du pharmacien en pleine mutation axée sur le service et la qualité.

Le logiciel **SABCO® Ultimate** (équivalent du LGPI Global Services®) est installé dans 263 pharmacies constituant une hausse de 55% du nombre de clients installés. Il est doté de toutes les fonctionnalités nécessaires au fonctionnement de gestion des pharmacies belges. Il est interfacé avec les offres satellites développées par le Groupe PHARMAGEST, notamment OffiCentral® et OffiMédia®, également disponibles en version néerlandophone.

Le logiciel **SABCO® New** ainsi que sa version plus récente **SABCO® Optimum**, sont installés dans 322 pharmacies en Belgique dont 16% de clients utilisateurs supplémentaires pour la version Optimum, et poursuivent leur évolution via les demandes formulées par les pharmacies utilisatrices.

Au Luxembourg, le logiciel **Officinal II** équipe 44 pharmacies sur un total de 93 et gagne ainsi 4% de parts de marché. Le développement de nouvelles fonctionnalités en adaptation avec les évolutions du marché et des besoins des pharmaciens ainsi que l'interfaçage avec les offres satellites du Groupe PHARMAGEST font de ce logiciel un outil performant et plébiscité.

### ACTIVITÉ LABORATOIRES

Les laboratoires OTC (Over The Counter) et parapharmacie confirment leur intérêt dans les services de **dynamisation des ventes et dispositifs de communication** auprès du grand public.

La prestation de **commande directe** remporte un réel succès.

**Les dispositifs d'information en cours de vente** pour les produits éthiques à usage particulier ou sorties de réserve hospitalière montent en puissance.

Les laboratoires de produits **éthiques ou issus de la biotechnologie** sont désireux de s'engager dans la prise en charge des patients et demandent à PHARMAGEST INTERACTIVE lors de petits déjeuners organisés dans leurs établissements de les éclairer sur les évolutions des missions des pharmaciens et de les accompagner dans la mise en place de projets à l'officine.

Les prestations de mise à disposition des **catalogues fournisseurs et de commande directe** remportent un réel succès.

Un positionnement dynamique a pour objectif de faire de l'activité Laboratoires de PHARMAGEST INTERACTIVE une passerelle entre tous les partenaires de l'officine souhaitant communiquer vers les patients (associations de patients, organismes de formation, groupements, prestataires de services, syndicats, Associations Régionales de Santé, etc.) en proposant des services évoluant vers la prévention, le dépistage, l'observance ainsi qu'une offre publicitaire.



## **ACTIVITÉ MAISONS DE RETRAITE EN FRANCE**

Le marché des Maisons de Retraite bénéficie d'un contexte économique et réglementaire extrêmement favorable.

TITAN, le logiciel développé par MALTA INFORMATIQUE, est la solution de référence pour les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et Accueils de jour. Les solutions intégrées et modulaires proposées permettent aux Maisons de Retraite, entre autres, d'assurer la traçabilité des soins prodigués par le personnel soignant grâce au module ZAPETTE par une saisie des soins, de la distribution des traitements et des actions par lecteur code-barres autonome.

En 2012, la solution s'est dotée du module TITAN GROUPE à destination des groupes d'EHPAD, leur permettant ainsi de gérer dans une base de données unique l'ensemble des établissements, procédures de travail et indicateurs d'activité consolidés. La sortie de cette évolution majeure est accompagnée d'une refonte de l'architecture qui devient monobase et multi-établissement. Ce nouveau module conforte MALTA INFORMATIQUE dans sa stratégie de développement dans le marché des Groupes d'EHPAD.

## **PÔLE E-SANTÉ**

Face aux défis actuels du secteur de la Santé (dépendance, explosion des maladies chroniques, accroissement des dépenses), la télémédecine, la télésanté et plus généralement les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) constituent une réponse pertinente permettant de mettre en place une interactivité entre les professionnels de santé et les patients par les systèmes d'information.

Les récentes prises de participations dans DIATELIC et DOMEDIC EUROPE, traduisent la capacité d'anticipation du Groupe PHARMAGEST devant les évolutions du marché des TIC appliquées au secteur de la Santé, une ouverture vers les patients et autres professionnels de la Santé, des réseaux de soins ainsi que la volonté du Groupe PHARMAGEST de veiller à ce que le pharmacien trouve sa place dans les organisations liées à l'e-Santé et d'offrir des services dont le pharmacien aura besoin dans la mise en place de ses nouvelles missions et de la nouvelle rémunération.

Améliorer la santé des patients, la pratique des soins et, de fait, diminuer les coûts afférents sont autant d'évidences que PHARMAGEST INTERACTIVE anticipe depuis longtemps dans sa stratégie de développement par l'innovation.

Aussi, au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE a regroupé ses filiales DIATELIC et DOMEDIC EUROPE au sein d'un Pôle e-Santé.

L'objectif du Pôle e-Santé de PHARMAGEST INTERACTIVE est de concevoir et déployer ces nouveaux services et dispositifs et d'en mesurer les économies générées pour l'Assurance Maladie.

Pour ce faire, le Groupe PHARMAGEST travaille à la mise en place de démonstrateurs et poursuit plusieurs projets :

### **• E-CHRONIC / E-NEPHRO**

Le Groupe PHARMAGEST a construit ce projet dans le cadre de l'appel à projet e-Santé 2 mené dans le cadre des Investissements d'avenir. Sous l'intitulé « Développement de services numériques pour la santé et l'autonomie » cet appel à projets est dédié au soutien au déploiement expérimental de technologies et de services numériques dans le domaine de la santé.

L'objectif du projet E-CHRONIC / E-NEPHRO est de mettre en place un démonstrateur multirégional afin de valider l'utilisation d'un système d'information expert et collaboratif pour tous les stades de l'insuffisance rénale chronique, de la prévention à la greffe aux niveaux clinique et médico-économique.

Les résultats attendus :

- Retarder le passage en suppléance (dialyse et greffe) : améliorer le dépistage et la prévention ;
- Promouvoir les alternatives à la dialyse en centre (dialyse péritonéale, hémodialyse en unité de dialyse médicalisée ou en auto dialyse, greffe avec donneur vivant) ;
- Promouvoir la télémédecine pour le suivi de dialyse hors centre (dialyse péritonéale, hémodialyse ou en auto dialyse) ;
- Améliorer la prise en charge des patients greffés.

Ce projet permet au Groupe PHARMAGEST de démontrer aussi bien l'utilité du système expert prédictif développé par sa filiale DIATELIC que l'efficacité du pilulier DO-Pill SecuR™ dans le cadre d'un suivi de l'observance.

Au 31 décembre 2012, le projet était en phase finale d'acceptation par le Commissariat Général à l'Investissement. Le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé a publié officiellement la liste des projets retenus, dont le projet E-CHRONIC / E-NEPHRO, le 26 mars 2013.

- **Démonstrateur en structure de soins médico-sociale de type SSIAD (Services de Soins Infirmiers A Domicile), HAD (Hospitalisation A Domicile)**

Les résultats attendus :

- Sécuriser le circuit du médicament ;
- Améliorer les conditions de travail des soignants et leur permettre de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée pour le patient.

- **Schémas thérapeutiques complexes anticancéreux**

Le cancer devient une maladie chronique, en particulier du fait des nouvelles biothérapies. Les traitements se déplacent vers le domicile et la pharmacie du patient plutôt qu'à l'hôpital, et sous forme per os (par voie orale) plutôt qu'injectable, avec des schémas thérapeutiques complexes de cures alternées.

Le Groupe PHARMAGEST participe à un projet sur le principe d'un logiciel de bonne pratique de la chimiothérapie partagé avec l'officine, pour le suivi de l'observance et des effets indésirables.

L'objectif étant une meilleure sécurisation du circuit du médicament et du suivi de l'observance grâce au DO-Pill SecuR™.

**L'obtention de deux agréments d'hébergeur de données de santé à caractère personnel, par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé constitue un soutien structurel indispensable pour les projets du Pôle e-Santé (cf. Rubrique 6.1.5) :**

- 1<sup>er</sup> semestre 2012 : Agrément pour une prestation d'hébergement de sauvegardes externalisées de données de santé, « CARESAFE® » ;
- 2<sup>ème</sup> semestre 2012 : Agrément en vue d'une prestation d'hébergement d'applications gérées et administrées par le client et contenant des données de santé à caractère personnel collectées dans le cadre d'activités de télémedecine « TELE100T® ».

## 12.2 Évolution récente

L'année 2012 a été marquée pour le Groupe PHARMAGEST par un excellent niveau de croissance du chiffre d'affaires à hauteur de 12% par rapport à 2011, croissance particulièrement soutenue sur le 4<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice.

**L'activité Pharmacie France** a connu une progression de son chiffre d'affaires de 10,7% par rapport à l'exercice 2011 et de 12,3% sur le seul 4<sup>ème</sup> trimestre 2012. La croissance a été portée plus particulièrement par les ventes de configurations (+13,7%), mais les ventes de produits développés et de licences continuent également à augmenter (+5,8%) malgré le fort niveau d'équipement du parc clients (8 000<sup>ème</sup> LGPI Global Services installé au 31 décembre 2012).

Après avoir renoué avec la croissance au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2012, **l'activité Pharmacie en Belgique et au Luxembourg** continue à démontrer le succès de sa réorganisation et de l'adaptation de son offre au marché : le chiffre d'affaires 2012 s'établit à 3,21 M€, en progression de 10% par rapport à 2011 et la croissance sur le seul 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 est de 20,5% (comparé à la même période de 2011).

**L'activité Laboratoires**, dans un contexte réglementaire défavorable et de restrictions budgétaires dans l'Industrie Pharmaceutique, a réalisé une bonne performance : le chiffre d'affaires est en progression de 14,8% (comparé à 2011) à 12,48 M€ au 31 décembre 2012. Cette forte progression est principalement générée par les prestations de communication, alors que l'activité classique (campagnes d'information, de prévention, enquêtes, etc.), plus fortement impactée, affiche un niveau de croissance de 2,6%.

**MALTA INFORMATIQUE (Activité Maisons de Retraite)** a réalisé un chiffre d'affaires de 3,68 M€, en progression de 31,4% à fin 2012, comparé à la même période de 2011, et de 36,9% sur le seul 4<sup>ème</sup> trimestre 2012. L'augmentation des ventes de licences à hauteur de 42,3% sur l'exercice 2012 démontre clairement la qualité de l'offre qui répond pleinement à la demande, mais aussi des équipes qui portent la forte croissance de la filiale.

**L'activité e-Santé**, encore dans une phase d'investissement à la fin de l'année 2012, ne contribue pas de façon significative au chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST.



## 12.3 Perspectives d'avenir

Pendant que l'environnement du secteur de la Pharmacie et, plus généralement, de la Santé, est en pleine mutation, le Groupe PHARMAGEST continue à :

- Consolider l'ensemble de ses activités sur le marché français et sur le marché du BeLux ;
- Innover pour faire bénéficier les pharmaciens de services leur permettant une optimisation et amélioration de leur productivité et donc de leur rentabilité.

**L'activité Pharmacie France** devrait maintenir un bon niveau de performance par le biais d'une croissance organique liée à ses business modèles éprouvés ainsi qu'au dynamisme de ses équipes.

L'offre de l'activité sera complétée par de nouveaux produits et services innovants :

- **Offidose :**
  - Pour servir le marché des préparations de Doses Administrées ;
  - PHARMAGEST INTERACTIVE prépare la 1<sup>ère</sup> solution logicielle du marché ;
  - Objectifs : sécuriser la chaîne de dispensation et diminuer les coûts de production et de main d'œuvre pour les pharmaciens ;
- **Service de Suivi Santé des Patients :**
  - Nouvelle innovation PHARMAGEST INTERACTIVE ;
  - Service proposé en mode SaaS (Software as a Service) hébergé sur ses serveurs HDS ;
  - Permet aux pharmaciens de détecter les états physiopathologiques de leurs patients et de leur proposer d'entrer dans un processus de suivi et d'amélioration de leur état de santé ;
- **Vente en ligne**, dans le cadre de la parution du décret relatif à la vente des médicaments sur Internet, PHARMAGEST INTERACTIVE anticipe la publication de la Loi et adapte son service « Pharmattitude® » déjà présent dans 150 pharmacies pour mieux répondre à ce nouveau défi pour la profession.

Par ailleurs, l'activité Pharmacie France renforcera encore le maillage de ses agences commerciales en France avec la création de nouvelles agences à Strasbourg et en Corse afin de renforcer la proximité avec ses clients dans ces régions.

**L'activité Pharmacie BeLux** compte poursuivre sa progression sur la totalité du territoire belge et prévoit d'augmenter son parc de nouvelles pharmacies équipées SABCO® Ultimate, grâce à une prospection ciblée et des offres commerciales adaptées, soutenue par une stratégie de communication percutante afin d'asseoir la notoriété de SABCO.  
2013 verra le lancement de la commercialisation du robot SELLEN® sur les marchés belge et luxembourgeois.

**L'activité Laboratoires** compte sur :

- Le renforcement de son équipe commerciale pour dynamiser la prospection sur de nouvelles Business Units : oncologie, hématologie, biotechnologie, ... ;
- Un élargissement de l'offre e-Business :
  - Formation en régions ;
  - Focus groupe patients / pharmaciens ;
  - Campagnes thématiques OTC / Parapharmacie ;
  - Fiches conseil Ma Pharmacie Mobile ;
- Des opportunités avec la création du Pôle e-Santé pour proposer de nouveaux services à l'industrie, fourniture de services permettant un suivi de l'efficacité et surveillance des produits après leur commercialisation via le DO-Pill SecuR™ ou programmes d'inclusion patients dans des réseaux.

La filiale **MALTA INFORMATIQUE (activité Maisons de Retraite)** est sereine quant au maintien d'un bon niveau de croissance organique et des revenus récurrents.

- L'année 2013 devrait confirmer le déploiement des solutions TITAN dans des Groupes d'EHPAD qui ont choisi MALTA INFORMATIQUE.
- Un nouveau secteur commercial est créé, le RHONE ALPES, portant ainsi le découpage à 6 secteurs, tous dotés de commerciaux et de consultants formateurs.
- Une nouvelle organisation du service client renforcé en équipes projet et consultants formateurs permettant à la fois de soutenir la croissance tout en maintenant la capacité de conduire des projets complexes.
- Les ambitions en termes de développement de nouveaux modules sont importantes :
  - L'agrément HDS obtenu par PHARMAGEST INTERACTIVE va permettre aux clients de MALTA INFORMATIQUE de bénéficier de l'offre de sauvegarde hébergée TITAN CARE SAFE ;
  - Des extensions de l'application ZAPETTE (pointage d'actions et traçabilité par code barres) sont prévues dans la suite logicielle ;
  - La sortie d'un module WEB à destination des médecins apportera une réponse technique simple et sécurisée par l'hébergement agréé de santé.

Pour le **Pôle e-Santé**, les différents projets en cours ainsi que les expériences menées doivent permettre d'obtenir des résultats concluants auprès de plusieurs centaines de patients et prouver l'efficacité des dispositifs mis en place par le Groupe PHARMAGEST :

- Systèmes experts prédictifs de l'évolution de la pathologie de malades chroniques ;
- Le suivi de l'observance et la sécurisation du circuit du médicament avec le DO-Pill SecuR™ ;

permettant une reconnaissance du Groupe PHARMAGEST comme acteur de l'e-Santé.

Par ailleurs, la Direction du Pôle e-Santé procède à des études d'opportunités pour l'exportation du DO-Pill Secure™ au niveau européen.

De plus, le Groupe PHARMAGEST maintient sa démarche de croissance externe en étudiant des pistes en France, mais aussi au niveau international en fixant ses priorités sur les services innovants et domaines technologiques liés à la Santé.





## 13 PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE

Comme pour les exercices antérieurs, la société n'inclut pas de prévisions ou d'estimations de bénéfice dans son Document de Référence.

## 14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE

### 14.1 Composition et fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

#### 14.1.1 Composition du Conseil d'Administration au 31 décembre 2012

| Nom et Prénom ou Dénomination Sociale du Membre et ses fonctions                                  | Date d'échéance du mandat <sup>(1)</sup>          |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Monsieur Thierry CHAPUSOT,<br><i>Président du Conseil d'Administration</i>                        | 31 décembre 2013                                  |
| Monsieur Dominique PAUTRAT,<br><i>Directeur Général Administrateur</i>                            | 31 décembre 2013 (DG)<br>31 décembre 2014 (Adm.)  |
| Monsieur Thierry PONNELLE,<br><i>Directeur Général Délégué Administrateur</i>                     | 31 décembre 2013 (DGD)<br>31 décembre 2013 (Adm.) |
| Monsieur Denis SUPPLISSON <sup>(2)</sup> ,<br><i>Directeur Général Délégué non Administrateur</i> | 31 décembre 2013                                  |
| Monsieur Daniel ANTOINE,<br><i>Administrateur</i>                                                 | 31 décembre 2013                                  |
| Monsieur Michel DUSSERRE,<br><i>Administrateur Indépendant</i>                                    | 31 décembre 2014                                  |
| Monsieur François JACQUEL,<br><i>Administrateur</i>                                               | 31 décembre 2013                                  |
| Monsieur William LE BELLEGO <sup>(2)</sup> ,<br><i>Administrateur</i>                             | 31 décembre 2014                                  |
| Madame Anne LHOTE,<br><i>Administrateur</i>                                                       | 31 décembre 2016                                  |
| Madame Sophie MAYEUX,<br><i>Administrateur Indépendant</i>                                        | 31 décembre 2017                                  |
| GROUPE WELCOOP, représenté par<br>Monsieur Hugues MOREAUX, <i>Administrateur</i>                  | 31 décembre 2013                                  |

(1) Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice dont l'année est mentionnée.

(2) Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2012 a coopté en qualité de nouvel Administrateur Denis SUPPLISSON en remplacement de William LE BELLEGO, démissionnaire, au 31 décembre 2012. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, Denis SUPPLISSON sera Directeur Général Délégué Administrateur, sous réserve de ratification par l'Assemblée Générale du 21 juin 2013. Son mandat d'Administrateur ira jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014.



#### 14.1.2 Renseignements personnels concernant les organes d'administration, de direction, de surveillance et de direction générale

##### ADMINISTRATEURS

**Monsieur Thierry CHAPUSOT** : Né le 29 avril 1959 à NANCY (54).

Ingénieur de formation (ESSTIN) et titulaire d'un DESS en Génie Biomédical obtenu en 1982.

Thierry CHAPUSOT débute sa carrière en 1983 en tant qu'Ingénieur Désigner micro électronique dans la société TEXET Corporation à DALLAS, USA.

Après son retour en France, il a fondé en 1986 la société CP Informatique à DIJON, spécialisée dans l'informatisation des pharmaciens.

En 1996, il donne une nouvelle impulsion à sa carrière dans cette même activité en créant avec Thierry PONNELLE et Vincent PONNELLE la société PHARMAGEST INTERACTIVE dont il occupa la fonction de Directeur Général jusqu'au 31 décembre 2009.

En 1998, PHARMAGEST INTERACTIVE s'adosse au GROUPE WELCOOP et depuis 2006, Thierry CHAPUSOT est également membre du Directoire de GROUPE WELCOOP et depuis 2008 du Directoire de WELCOOP PHARMA.

Nommé au 1<sup>er</sup> janvier 2010 Président du Directoire de GROUPE WELCOOP et WELCOOP PHARMA et Président du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

**Monsieur Dominique PAUTRAT** : Né le 2 mars 1965 à NEVERS (58).

Brevet de Technicien Supérieur en informatique.

1987 : Commercial chez CP Informatique DIJON (aujourd'hui intégrée à PHARMAGEST INTERACTIVE).

1990 - 1999 : Crée et dirige CP Informatique Centre (aujourd'hui intégrée dans PHARMAGEST INTERACTIVE).

2000 - 2007 : Crée et dirige l'activité Laboratoires de PHARMAGEST INTERACTIVE.

De 2008 à 2009 : Directeur Général Délégué non Administrateur en charge de l'activité Pharmacie France de PHARMAGEST INTERACTIVE.

2009 : Directeur Général Délégué et Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Nommé au 1<sup>er</sup> janvier 2010 Directeur Général et Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Membre du Directoire de GROUPE WELCOOP et de WELCOOP PHARMA.

**Monsieur Thierry PONNELLE** : Né le 22 Mai 1960 à NANCY (54).

Débute chez ROUSSEAU INFORMATIQUE, éditeur et créateur du logiciel Pharmagest® en 1982.

Thierry PONNELLE développe les ventes du logiciel sur l'Est de la France et met en place et anime un réseau de distributeurs du logiciel Pharmagest® sur la France.

En 1996, il est fondateur avec Thierry CHAPUSOT et Vincent PONNELLE de la société PHARMAGEST INTERACTIVE.

En 1998, PHARMAGEST INTERACTIVE s'adosse au GROUPE WELCOOP et Thierry PONNELLE occupe les fonctions de Directeur Commercial et Marketing de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Il est aujourd'hui Directeur Général Délégué Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE et Directeur de la Stratégie Commerciale.

**Monsieur Denis SUPPLISSON** : Né le 19 mars 1969 à LUÇON (85).

Débute chez PHARMAGEST INTERACTIVE en tant que Responsable technique en 1991.

Poursuit sa carrière en tant que Responsable du Service Clients de la Région Centre.

2002 : Directeur du Service Clients National.

2010 : Directeur de l'activité Pharmacie France.

Depuis le 9 novembre 2010 : Directeur Général Délégué non Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013 : Directeur Général Délégué et Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

**Monsieur Daniel ANTOINE** : Né le 26 mars 1952 à BLAMONT (54).

Pharmacien diplômé de la Faculté de NANCY en 1977. Installé pharmacien d'officine à CHARMES (88) depuis 1978.

Vice-président du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP.

Membre du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA de 2008 à 2010, puis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 représentant permanent de GROUPE WELCOOP, membre du conseil de surveillance de WELCOOP PHARMA.

Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Président du Syndicat des Pharmaciens des Vosges (adhérent FSPF) depuis 1996.

Membre du Conseil d'Administration de la FSPF depuis 2001.



**Monsieur Hugues MOREAUX** : Né le 10 juin 1953 à CANDERAN (33).

Docteur en Pharmacie, Pharmacien d'officine, diplômé de la Faculté de BORDEAUX, installé à CAPBRETON (40) depuis 1987.

Vice président du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP, nommé Président du Conseil de Surveillance au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Membre du Conseil de Surveillance de WELCOOP PHARMA, nommé Président du Conseil de Surveillance au 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE, puis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011 représentant permanent de GROUPE WELCOOP, Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Ordre des Pharmaciens (CROP) d'Aquitaine.

**Monsieur Michel DUSSERRE** : Né le 12 septembre 1943 à LUNEVILLE (54).

En retraite depuis 2003.

**Activité exercée antérieurement :**

- Expert Comptable - Inscrit au tableau du Conseil de l'Ordre des Experts Comptables (C.R.O.E.C) Région Lorraine de 1972 à 2003 :
  - Membre du Comité Informatique de 1978 à 1985 ;
  - Elu : Membre du C.R.O.E.C de 1994 à 2003 ;
  - Membre de la Commission des Devoirs et Intérêts Professionnels (D.I.P.) en 2003 et 2004 ;
  - Membre titulaire de la Chambre Régionale de Discipline en 2003.

- Commissaire aux Comptes - Inscrit à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de NANCY (C.R.C.C.) et à la Cour d'Appel de NANCY de 1975 à 2003 :

- Elu : Membre de la C.R.C.C. de NANCY de 1992 à 1994 ;
- Membre de la Commission Art.66 (Contrôle Qualité) de 1992 à 1999.

Depuis juin 2009, Membre du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE, dont il assure la Présidence depuis juillet 2010.

**Monsieur William LE BELLEGO** : Né le 24 juillet 1969 à SAINT BRIEUC (22).

Titulaire d'une MIAGE (Maîtrise d'Informatique Appliquée à la Gestion des Entreprises) obtenue en 1991.

William LE BELLEGO débute sa carrière dans le secteur des assurances, poursuivie ensuite dans le domaine de la fabrication de produits en MDD (Marque De Distributeur) pour la Grande Distribution.

En 1993, il intègre PHARMAGEST INTERACTIVE en qualité de Chef de Projet Informatique pour développer un logiciel de gestion d'officine, a ensuite occupé successivement divers postes en régions, notamment la Direction Régionale du Grand Ouest avant de reprendre la Direction technique de PHARMAGEST INTERACTIVE en 2001.

En 2005, il est nommé à la Direction des Systèmes d'Information du GROUPE WELCOOP, poste qu'il a occupé conjointement avec son poste précédent chez PHARMAGEST INTERACTIVE jusqu'en 2009.

Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de D.MEDICA jusqu'au 31/12/2012.

Président du Conseil d'Administration de SEMES jusqu'au 31/12/2012.

Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE jusqu'au 31 décembre 2012.

Membre du Directoire du GROUPE WELCOOP jusqu'au 31 décembre 2012.

Membre du Directoire de WELCOOP PHARMA jusqu'au 31 décembre 2012.

**Monsieur François JACQUEL** : Né le 26 décembre 1958 à PERPIGNAN (66).

Pharmacien diplômé de la Faculté de NANCY en 1985.

DU (Diplôme Universitaire) de pharmacie vétérinaire en 1998 à la Faculté de LYON.

De 1987 à 1988 : Pharmacien commercial à la CERP NANCY.

De 1989 à 1991 : Directeur de l'agence CERP TROYES.

De 1992 à 1994 : Directeur de Liège Pharma, filiale du Groupe CERP LORRAINE en Belgique.

De 1995 à 2001 Directeur de l'agence CERP TROYES.

Depuis 2001 : Pharmacien titulaire en exercice à MUSSY-SUR-SEINE (10).

Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Membre du Comité d'Audit de PHARMAGEST INTERACTIVE depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

Membre du Conseil de Surveillance de GROUPE WELCOOP.

**Madame Anne LHOTÉ** : Née le 12 août 1968 à LAXOU (54).

Titulaire d'une Maîtrise des Sciences Techniques Comptables et Financières.

De 1991 à 1996 : Collaboratrice dans un cabinet régional d'expertise comptable.

En 1997 : obtention du diplôme d'expertise comptable.

De 1997 à 2003 : Expert-comptable, associée cogérante d'un cabinet de taille régionale, en charge notamment du dossier GROUPE WELCOOP (anciennement dénommé CERP LORRAINE).

En 2003 : intègre GROUPE WELCOOP en tant que Directeur Administratif et Financier.

Membre du Directoire de GROUPE WELCOOP depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Membre du Directoire de WELCOOP PHARMA depuis septembre 2005.

Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE depuis le 16 juin 2011.

**Mme Sophie MAYEUX** : Née le 28 juin 1957 à REIMS (51).

Titulaire d'un DESS « CAAE » (Certificat d'Aptitude à l'Administration des Entreprises) de l'Institut d'Administration des Entreprises (NANCY) obtenu en 1983.

Création en 1981, sous forme de profession libérale, de l'agence de conseil en communication d'entreprise, S.D.I.C. CONSEIL, à NANCY. Cette activité se poursuit à ce jour.

Depuis 1988 : Conception, organisation et animation des « rencontres matinales de l'Excelsior » à NANCY, puis des « rencontres matinales du Flo » à METZ.

D'octobre 1995 à octobre 2000 : Gérante directrice de la publication Est Eco, filiale du groupe l'Est Républicain.

De novembre 2000 à avril 2001 : Chargée de mission pour le compte du groupe l'Est Républicain.

Adjointe au Maire de NANCY depuis mars 2001.

Conseillère Générale de Meurthe et Moselle (Canton de Nancy-Ouest) depuis octobre 2011.

Depuis 2002 : Membre de l'Association « Femmes débats et Société – FDS ».

Administrateur de PHARMAGEST INTERACTIVE depuis le 22 juin 2012.



### 14.1.3 Liste des mandats exercés au cours des 5 dernières années

#### Monsieur Thierry CHAPUSOT

| Sociétés                                                                                  | Mandats                                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE                                                                    | Directeur Général Administrateur jusqu'au 31/12/2009<br>A compter du 01/01/2010 : Président du Conseil d'Administration                                                                   |
| GROUPE WELCOOP                                                                            | Membre du Directoire à compter d'avril 2006<br>A compter du 01/01/2010 : Président du Directoire                                                                                          |
| WELCOOP PHARMA                                                                            | Membre du Directoire à compter du 28/07/2008<br>A compter du 01/01/2010 : Président du Directoire                                                                                         |
| ADI - APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES                                        | Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE jusqu'au 31/12/2009                                                                                                                          |
| DC INFORMATIQUE                                                                           | Gérant jusqu'au 31/12/2009                                                                                                                                                                |
| CP INTERACTIVE                                                                            | Gérant jusqu'au 31/12/2009                                                                                                                                                                |
| CIP                                                                                       | Administrateur - Président du Conseil d'Administration Directeur Général, puis à compter de septembre 2006 représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE jusqu'au 31/12/2009           |
| SOCIETE CIVILE DE L'ERMITAGE SAINT JOSEPH                                                 | Gérant                                                                                                                                                                                    |
| EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS<br>(anciennement MICRO MAINTENANCE France - MMF) | Président du Conseil d'Administration puis représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE à compter du 21/06/2007 jusqu'au 31/12/2009                                                   |
| DDI                                                                                       | Président à compter de 2004 jusqu'au 31/12/2009                                                                                                                                           |
| SCI HUOBREGA                                                                              | Gérant à compter de 2004 jusqu'au 31/12/2009                                                                                                                                              |
| D,MEDICA                                                                                  | Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP de juin 2007 à mai 2009, puis Administrateur du 13/05/2009 au 31/12/2012, puis Président du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2013 |
| SABCO (société luxembourgeoise)                                                           | Président Administrateur à compter de 2007 jusqu'au 24/12/2009                                                                                                                            |
| HDM (Ile Maurice)                                                                         | Directeur jusqu'au 02/01/2010                                                                                                                                                             |
| OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)                                             | Membre du Conseil de Surveillance du 25/06/2009 au 05/10/2010 puis Président du Directoire à compter du 05/10/2010                                                                        |
| QUALITYFLUX (société belge)                                                               | Administrateur du 30/10/2009 au 15/06/2011                                                                                                                                                |
| SEMES                                                                                     | Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 01/01/2010                                                                                                                      |
| SCI CERP IMMO 2                                                                           | Représentant GROUPE WELCOOP, Gérante, à compter du 01/01/2010                                                                                                                             |
| WELMO                                                                                     | Gérant à compter d'août 2010                                                                                                                                                              |
| DIATELIC                                                                                  | Administrateur à compter du 08/09/2010                                                                                                                                                    |
| SARL DUVAL DE VITRIMONT                                                                   | Gérant à compter de mars 2011                                                                                                                                                             |
| GROUPE DOMEDIC Inc.<br>(société canadienne)                                               | Administrateur à compter du 05/05/2011                                                                                                                                                    |
| DOMEDIC EUROPE                                                                            | Président du Conseil d'Administration jusqu'au 23/05/2012, puis Administrateur                                                                                                            |

**Monsieur Dominique PAUTRAT**

| Sociétés                                                                               | Mandats                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE                                                                 | Directeur Général Délégué non Administrateur du 07/03/2008 au 18/06/2008<br>Directeur Général Délégué Administrateur du 19/06/2008 au 31/12/2009<br>Directeur Général Administrateur à compter du 01/01/2010 |
| ADI - APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES                                     | Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE à compter du 01/01/2010                                                                                                                                         |
| DC INFORMATIQUE                                                                        | Gérant à compter du 01/01/2010                                                                                                                                                                               |
| CP INTERACTIVE (anciennement AF INFORMATIQUE)                                          | Gérant à compter du 01/01/2010                                                                                                                                                                               |
| CIP (société dissoute par TUP au 30/06/2011)                                           | Représentant le Président, PHARMAGEST INTERACTIVE à compter du 01/01/2010 jusqu'au 30/06/2011                                                                                                                |
| EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS (anciennement MICRO MAINTENANCE France - MMF) | Représentant le Président, PHARMAGEST INTERACTIVE à compter 01/01/2010                                                                                                                                       |
| DDI (société dissoute par TUP au 30/06/2010)                                           | Président du 01/01/2010 au 30/06/2010                                                                                                                                                                        |
| SCI HUOBREGA                                                                           | Gérant à compter du 01/01/2010                                                                                                                                                                               |
| HDM (Ile Maurice)                                                                      | Directeur à compter du 02/01/2010                                                                                                                                                                            |
| SABCO (société luxembourgeoise)                                                        | Président Administrateur à compter du 24/12/2009                                                                                                                                                             |
| SABCO SERVICES (société belge)                                                         | Gérant à compter du 09/09/2009                                                                                                                                                                               |
| SCI MESSIRE JACQUES                                                                    | Gérant                                                                                                                                                                                                       |
| DIATELIC                                                                               | Administrateur jusqu'au 30/01/2012 puis Président du Conseil d'Administration                                                                                                                                |
| QUALITYFLUX (société belge)                                                            | Administrateur à compter du 15/06/2011                                                                                                                                                                       |
| GROUPE DOMEDIC Inc. (société canadienne)                                               | Administrateur à compter du 05/05/2011                                                                                                                                                                       |
| DOMEDIC EUROPE                                                                         | Directeur Général Administrateur jusqu'au 23/05/2012 puis Président du Conseil d'Administration                                                                                                              |
| GROUPE WELCOOP                                                                         | Membre du Directoire à compter du 01/01/2013                                                                                                                                                                 |
| WELCOOP PHARMA                                                                         | Membre du Directoire à compter du 01/01/2013                                                                                                                                                                 |
| SEMES                                                                                  | Président du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2013                                                                                                                                                |

**Monsieur Thierry PONNELLE**

| Sociétés                                           | Mandats                                                      |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE                             | Directeur Général Délégué Administrateur                     |
| ADI - APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES | Représentant l'Administrateur PHARMAGEST INTERACTIVE         |
| SABCO (société luxembourgeoise)                    | Administrateur délégué à compter de 2007 jusqu'au 01/09/2009 |
| SABCO SERVICES - anciennement ATS (société belge)  | Gérant à compter de 2007 jusqu'au 09/09/2009                 |



**Monsieur Denis SUPPLISSON**

| Sociétés                        | Mandats                                                                                                                                        |
|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE          | Directeur Général Délégué non Administrateur du 9/11/2010 au 31/12/2012, puis Directeur Général Délégué Administrateur à compter du 01/01/2013 |
| DOMEDIC EUROPE                  | Administrateur à compter du 10/06/2011                                                                                                         |
| SABCO (société luxembourgeoise) | Administrateur à compter du 11/06/2012                                                                                                         |
| INTECUM                         | Président à compter du 01/01/2013                                                                                                              |

**Monsieur Daniel ANTOINE**

| Sociétés                                    | Mandats                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE                      | Administrateur                                                                                                                                              |
| GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine) | Vice-président du Conseil de Surveillance                                                                                                                   |
| WELCOOP PHARMA                              | Membre du Conseil de Surveillance du 28/07/2008 au 31/12/2010<br>Représentant le Membre du Conseil de Surveillance, GROUPE WELCOOP, à compter du 01/01/2011 |
| OBJECTIF PHARMA                             | Membre du Conseil de Surveillance à compter du 5/10/2010                                                                                                    |
| INVESTIPHARM FRANCE                         | Administrateur                                                                                                                                              |
| SCI JADD                                    | Gérant                                                                                                                                                      |

**Monsieur Michel DUSSERE**

| Société                | Mandats                                |
|------------------------|----------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE | Administrateur à compter du 19/06/2009 |

**Monsieur François JACQUEL**

| Sociétés                | Mandats                                |
|-------------------------|----------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE  | Administrateur à compter du 01/01/2011 |
| GROUPE WELCOOP          | Membre du Conseil de Surveillance      |
| SELARL FRANCOIS JACQUEL | Gérant                                 |
| SA PHARMA 10            | Membre du Conseil de Surveillance      |
| SCI CRAPAUDINE          | Co-Gérant                              |



**Monsieur William LE BELLEGO**

| Sociétés                                      | Mandats                                                                                                                                                                                                                    |
|-----------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE                        | Administrateur jusqu'au 31/12/2012                                                                                                                                                                                         |
| GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)   | Membre du Directoire jusqu'au 31/12/2012                                                                                                                                                                                   |
| WELCOOP PHARMA                                | Membre du Directoire jusqu'au 31/12/2012                                                                                                                                                                                   |
| SABCO (société luxembourgeoise)               | Administrateur jusqu'au 11/06/2012                                                                                                                                                                                         |
| HDM (Ile Maurice)                             | Directeur jusqu'en avril 2012                                                                                                                                                                                              |
| D,MEDICA (anciennement D,MEDICA HOLDING)      | Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP du 13/05/2009 au 26/06/2009<br>Directeur Général Administrateur du 26/06/2009 au 31/12/2009<br>Président du Conseil d'Administration et Directeur Général jusqu'au 31/12/2012 |
| AMS PARAPHARM 37                              | Gérant du 30/06/2009 au 31/12/2012                                                                                                                                                                                         |
| DMS-DIFFUSION MEDICALE SEDANAISE              | Gérant du 30/06/2009 au 31/12/2012                                                                                                                                                                                         |
| SCI LEBMER                                    | Gérant à compter du 01/07/2009                                                                                                                                                                                             |
| SEMES                                         | Administrateur à compter du 02/06/2009<br>Président du Conseil d'Administration jusqu'au 31/12/2012                                                                                                                        |
| OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE) | Membre du Directoire du 25/06/2009 au 31/12/2009                                                                                                                                                                           |
| DOMEDIC EUROPE                                | Administrateur du 10/06/2011 au 23/05/2012                                                                                                                                                                                 |

**Madame Anne LHOTE**

| Sociétés                                        | Mandats                                                                                                    |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE                          | Administrateur à compter du 16/06/2011                                                                     |
| GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)     | Membre du Directoire à compter du 01/01/2010                                                               |
| WELCOOP PHARMA                                  | Membre du Directoire depuis septembre 2005                                                                 |
| INVESTIPHARM FRANCE                             | Administrateur à compter du 28/05/2009 puis Présidente du Conseil d'Administration à compter du 01/01/2010 |
| D,MEDICA (anciennement DMEDICA HOLDING)         | Directeur Général Administrateur jusqu'au 29/06/2007 puis Administrateur                                   |
| UK PHARMA (société anglaise)                    | Administrateur                                                                                             |
| ESPAFARMED (société espagnole)                  | Administrateur                                                                                             |
| ITAPHARM (société italienne)                    | Administrateur                                                                                             |
| INVESTIPHARM BELGIUM (société belge)            | Administrateur délégué                                                                                     |
| ALPHA FINANCE REPARTITION (société belge)       | Administrateur délégué                                                                                     |
| BELGIUM INVESTMENT DISTRIBUTION (société belge) | Représentant l'Administrateur STALLION MANAGEMENT                                                          |
| STALLION MANAGEMENT (société luxembourgeoise)   | Administrateur                                                                                             |
| OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)   | Membre du Directoire depuis le 25/06/2009                                                                  |

**Madame Sophie MAYEUX**

| Société                | Mandat                                 |
|------------------------|----------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE | Administrateur à compter du 22/06/2012 |



**Monsieur Hugues MOREAUX**

| Sociétés                                          | Mandats                                                                                                                                                                                                                         |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE                            | Administrateur jusqu'au 31/12/2010<br>Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 01/01/2011                                                                                                                      |
| GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine)       | Vice-président du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010<br>Président du Conseil de Surveillance depuis le 01/01/2011                                                                                                      |
| WELCOOP PHARMA                                    | Membre du Conseil de Surveillance du 12/12/2008 au 31/12/2009.<br>Représentant le Membre du Conseil de Surveillance GROUPE WELCOOP du 01/01/2010 au 31/12/2010.<br>Président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011 |
| D,MEDICA (anciennement dénommée D,MEDICA HOLDING) | Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 26/06/2009                                                                                                                                                            |
| OBJECTIF PHARMA (anciennement PHARMA MOSELLE)     | Membre du Conseil de Surveillance à compter du 25/06/2009<br>Vice-président du conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011                                                                                                  |
| SEMES                                             | Administrateur à compter du 01/01/2011                                                                                                                                                                                          |
| INVESTIPHARM                                      | Représentant l'Administrateur GROUPE WELCOOP à compter du 01/01/2011                                                                                                                                                            |
| SNC MOREAUX DUCASSOU                              | Gérant                                                                                                                                                                                                                          |
| SCI DU FRONTON                                    | Gérant                                                                                                                                                                                                                          |

## 14.2 Absence de condamnation et de conflits d'intérêts des membres des organes d'administration, de direction et de direction générale

### Absence de condamnation pour fraude des membres du Conseil d'Administration

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, aucun des mandataires sociaux ou des directeurs généraux n'a fait l'objet :

- D'une condamnation pour fraude prononcée au cours des cinq dernières années au moins ;
- D'une faillite, mise sous séquestre ou liquidation au cours des cinq dernières années au moins ;
- D'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires au cours des cinq dernières années au moins.

### Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de la direction générale

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE et à la date du présent Document de Référence, il n'existe aucun conflit d'intérêt potentiel à l'égard de PHARMAGEST INTERACTIVE entre les devoirs des mandataires sociaux et directeurs généraux, et leurs intérêts privés ou autres devoirs.

Si l'application stricte des critères mentionnés dans le rapport **Medef/Afep** ainsi que dans le Code de Gouvernement d'entreprise émis par **Middlenext** pourrait conduire à considérer certains d'entre eux comme non indépendants, PHARMAGEST INTERACTIVE estime que chacun de ces Administrateurs dispose à la fois des compétences et d'une expérience professionnelle utiles à PHARMAGEST INTERACTIVE et d'une entière liberté et indépendance de jugement.

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec des actionnaires, clients, fournisseurs ou autres en vertu duquel un membre du Conseil d'Administration a été nommé en cette qualité ou en tant que Directeur Général.

Aucun octroi d'avantages au terme des contrats n'est prévu.

L'émetteur se conforme au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur en France.

## 15 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES

Les rémunérations versées par PHARMAGEST INTERACTIVE sont indiquées dans le rapport annuel de gestion figurant en Rubrique 24.1 du Document de Référence.

Les modalités de détermination de ces rémunérations sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne figurant en Rubrique 24.4 du Document de Référence.

Les rémunérations versées par WELCOOP PHARMA et GROUPE WELCOOP sont indiquées dans le rapport annuel de gestion figurant en Rubrique 24.1 du Document de Référence.

## 16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Ces informations sont reprises dans le rapport de gestion et/ou le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques présentés en Rubrique 24.

Les informations suivantes sont néanmoins précisées :

### Nombre d'actions minimum pour chaque Administrateur

Chaque Administrateur doit être propriétaire d'une action conformément aux statuts.

### Conseil d'Administration

Les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques figurant en Rubrique 24.4.

### Administrateurs Indépendants

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 juin 2006 a nommé pour six années Monsieur Philippe VIVIER comme Administrateur Indépendant. Atteint par la limite d'âge, le mandat de Monsieur VIVIER n'a pas été renouvelé et a pris fin le 22 juin 2012.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 19 juin 2009 a nommé pour six années Monsieur Michel DUSSERRE comme Administrateur Indépendant.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 22 juin 2012 a nommé pour six années Madame Sophie MAYEUX en qualité d'Administrateur indépendant.

La définition d'Administrateur Indépendant est précisée dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques figurant en Rubrique 24.4.

### Comité d'Audit

En 2012, le Comité d'Audit était constitué ainsi :

- Monsieur Daniel ANTOINE, Administrateur ;
- Monsieur Michel DUSSERRE, Administrateur Indépendant ;
- Monsieur François JACQUEL, Administrateur ;
- Monsieur Philippe VIVIER, Administrateur Indépendant. Son mandat a pris fin au 22 juin 2012. Il n'a pas été pourvu à son remplacement, le nombre de membres indépendants restant égal au tiers des membres du Comité d'Audit, tel que prévu par le règlement intérieur.



En sa qualité de Président du Comité d'Audit, Monsieur Philippe VIVIER, nommé le 3 février 2006, a mis fin à son mandat à effet du 30 juin 2010. Il a été remplacé par Monsieur Michel DUSSERE à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

Les modalités de fonctionnement du Comité d'Audit sont précisées dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques figurant en Rubrique 24.4.

#### **Comité de Rémunération**

Il n'existe aucun Comité de Rémunération.

#### **Comités Opérationnels**

La composition et les actions des différents Comités de Direction sont décrites dans le rapport sur le contrôle interne et la gestion des risques figurant en Rubrique 24.4.

## **17 SALARIÉS**

### **17.1 Description des ressources humaines et de l'environnement social**

Le Groupe PHARMAGEST compte 767 salariés au 31 décembre 2012, 751 en Equivalent Temps Plein (ETP).

La majorité des salariés est embauchée en CDI et l'âge moyen est de 40 ans avec une ancienneté moyenne de 10 ans.

Plus de la moitié est employée sur des fonctions opérationnelles, principalement au service des pharmaciens d'officine, et notamment 81 commerciaux et responsables commerciaux, 92 assistants techniques et logiciels, 93 formateurs et 161 techniciens.

Plusieurs accords ont été signés en 2012, énumérés dans le rapport sur la responsabilité sociétale et environnementale en Rubrique 24.2.

### **17.2 Participation et stock-options**

#### **Participation au capital**

Les salariés ne possèdent pas plus de 3% du capital social dans le cadre de l'épargne salariale.

#### **Stock-options**

L'information sur les stock-options accordées aux mandataires sociaux est précisée en Rubrique 20.3.1.5.6.

Messieurs Thierry CHAPUSOT, Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE, William LE BELLEGO et Denis SUPPLISSON disposaient, en tant que mandataires sociaux, de 1 000 options chacun consenties dans le cadre du programme de stock-options. Le programme de stock-options a expiré le 9/09/2012. L'ensemble des options a été levé.

## 17.3 Contrats et accords

### Contrat d'intéressement

Un avenant de révision à l'accord d'intéressement du 30 juin 2008 au périmètre Union Economique et Social (UES) « PHARMAGEST » a été signé le 22 juin 2011.  
Pour l'exercice 2012, le Groupe PHARMAGEST a comptabilisé une charge de 1 537 468 €.

### Contrat de participation

Conformément aux articles L 442-1 et suivants du Code de travail visant les entreprises employant habituellement au moins cinquante salariés, PHARMAGEST INTERACTIVE est tenue de faire participer son personnel aux résultats de l'entreprise. Dans ce cadre légal, un accord de participation a été signé le 29 juin 2009 (sans abondement) pour l'UES « PHARMAGEST », ainsi qu'un accord portant modification du PEE.

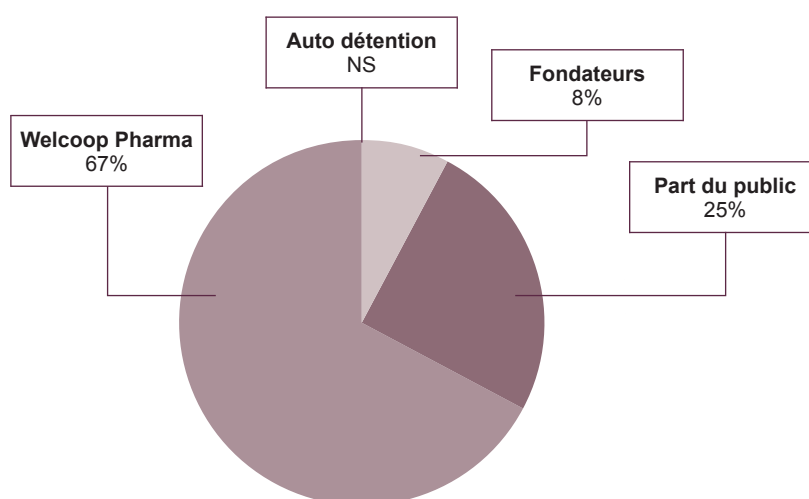
Les sommes constituant la réserve de participation sont versées dans les FCPE. « Perspective Monétaire A », « Perspective Obligations MT A », « Perspective Confiance 90 A », « Avenir Tempéré », « Avenir Equilibre », « Perspective Actions Europe A », « Social Active Solidaire », gérés, conformément au Règlement Intérieur dudit Fonds et aux dispositions légales et réglementaires en vigueur, par la société INTERSEM 12 rue Gaillon 75002 PARIS, dont le dépositaire des avoirs est le Crédit Industriel et Commercial et la Banque Promotrice CIC-EST.

Montant de la participation versée courant avril 2013 par le Groupe PHARMAGEST au titre de l'exercice 2012 : 1 942 224 €.

## 18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

### 18.1 Répartition actuelle du capital social

La répartition du capital au 31 mars 2013 est la suivante :





| Nom                                                                | Nombre d'actions  |                   |                    | Nombre droits de vote |                   |                    | Capital en %  |              |              | Droits de vote en % |             |              |
|--------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-----------------------|-------------------|--------------------|---------------|--------------|--------------|---------------------|-------------|--------------|
|                                                                    | 2012              | 2011              | 2010               | 2012                  | 2011              | 2010               | 2012          | 2011         | 2010         | 2012                | 2011        | 2010         |
| SC Ermitage Saint Joseph<br>(Thierry CHAPUSOT)<br>Thierry PONNELLE | 153 040<br>91 240 | 152 040<br>90 240 | 152 040<br>145 240 | 153 040<br>91 240     | 152 040<br>90 240 | 152 040<br>145 240 | 5,04<br>3,01  | 5,01<br>2,97 | 5,01<br>4,79 | 5,04<br>3,01        | 5,05<br>3   | 5,05<br>4,82 |
| <b>Sous total<br/>dirigeants fondateurs</b>                        | <b>244 280</b>    | <b>242 280</b>    | <b>297 280</b>     | <b>244 280</b>        | <b>242 280</b>    | <b>297 280</b>     | <b>8,05</b>   | <b>7,98</b>  | <b>9,8</b>   | <b>8,05</b>         | <b>8,04</b> | <b>9,87</b>  |
| WELCOOP PHARMA                                                     | 2 028 558         | 1 860 519         | 1 860 519          | 2 028 558             | 1 860 519         | 1 860 519          | 66,84         | 61,31        | 61,31        | 66,86               | 61,71       | 61,81        |
| SGAM Covéa                                                         | 0                 | 207 101           | 207 101            | 0                     | 207 101           | 207 101            | 0             | 6,82         | 6,82         | 0                   | 6,87        | 6,88         |
| Auto détention                                                     | 915               | 20 245            | 24 522             | 0                     | 0                 | 0                  | 0,03          | 0,67         | 0,8          | 0                   | 0           | 0            |
| Part du public                                                     | 761 072           | 704 680           | 645 403            | 761 072               | 704 680           | 645 403            | 25,07         | 23,22        | 21,27        | 25,09               | 23,38       | 21,44        |
| <b>TOTAL</b>                                                       | <b>3 034 825</b>  |                   |                    | <b>3 033 910</b>      | <b>3 014 580</b>  | <b>3 010 303</b>   | <b>100,00</b> |              |              | <b>100,00</b>       |             |              |

Les actionnaires dirigeants sont Messieurs Thierry CHAPUSOT et Thierry PONNELLE, actionnaires d'origine, qui s'étaient par ailleurs engagés à conserver pendant un an à compter de la date d'introduction, 80% des titres qu'ils détenaient au jour de l'introduction en bourse (20 octobre 2000).

Monsieur Thierry CHAPUSOT est Président du Conseil d'Administration et ancien Directeur Général.

Monsieur Thierry PONNELLE est membre du Conseil d'Administration et Directeur Général Délégué.

À la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5% de capital ou des droits de vote.

Sur les 3 dernières années, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu connaissance des mouvements significatifs suivants :

- Cession de 55 000 actions par Monsieur Thierry PONNELLE sur le marché, en juillet 2011 ;
- L'actionnaire de référence de PHARMAGEST INTERACTIVE, WELCOOP PHARMA, a renforcé sa participation dans la société par l'acquisition le 4 juillet 2012 auprès de la SGAM COVEA, de 207 101 actions. Sa participation avait été portée à 68,13% ;
- En novembre 2012, WELCOOP PHARMA a procédé à la cession de 39 062 actions, hors marché, ce qui ramène sa participation dans PHARMAGEST INTERACTIVE à 66,84%.

L'ensemble de ces cessions a été régulièrement déclaré auprès de l'AMF.

PHARMAGEST INTERACTIVE n'a eu connaissance d'aucun mouvement significatif entre le 31 décembre 2012 et la date d'émission du présent Document de Référence.

## 18.2 Contrôle

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est détenu à 66,84% par WELCOOP PHARMA, filiale elle-même à 97,58% de la société Coopérative GROUPE WELCOOP (anciennement CERP Lorraine).

Le représentant de GROUPE WELCOOP au Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE apporte toutes les diligences et compétences à ce que soient respectées les différentes orientations économiques et juridiques de PHARMAGEST INTERACTIVE en harmonie avec la politique générale du Groupe.

La présence d'Administrateurs Indépendants et la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général permettent de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive.

Les principaux actionnaires ne disposent pas de droits de vote différents.



### 18.3 Pacte d'actionnaires

Il n'existe pas de conventions d'actionnaires dans lesquelles PHARMAGEST INTERACTIVE serait partie prenante et pourrait avoir un impact significatif sur le cours de l'action. Il n'existe pas de pacte d'actionnaires.

Il n'existe pas non plus de convention de vote entre les actionnaires.

### 18.4 Accord dont la mise en œuvre ultérieure pourrait entraîner un changement de son contrôle

Néant.

## 19 OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Le détail des flux financiers entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales est présenté en Rubrique 20.3.2.3.5 (éléments concernant les entreprises liées) des annexes sur les comptes sociaux.

Les flux financiers entre le Groupe PHARMAGEST et les parties liées sont présentés en Rubrique 20.3.1.5.17 des annexes sur les comptes consolidés.

## 20 INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR

### 20.1 Informations financières historiques

Sont inclus par référence dans le présent Document de Référence les comptes consolidés, les rapports de gestion et les rapports d'audit pour les exercices clos le 31 décembre 2010 et le 31 décembre 2011 qui se trouvent respectivement dans le Document de Référence 2010 déposé sous le n° D.11-0381 le 28 avril 2011 et le Document de Référence 2011 déposé sous le n° D.12-0425 le 26 avril 2012.

### 20.2 Informations financières pro forma

Compte tenu de l'impact non significatif des variations de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.



## 20.3 États financiers

### 20.3.1 Comptes consolidés du Groupe PHARMAGEST

#### 20.3.1.1 État de la Situation Financière Consolidé NORMES IFRS

| État de la Situation Financière - Actif - En K€ | Notes      | 31/12/2012     | 31/12/2011    |
|-------------------------------------------------|------------|----------------|---------------|
| <b>Actifs non courants</b>                      |            |                |               |
| Immobilisations incorporelles                   | 1.5.4.1 /4 | 9 020          | 9 526         |
| Écarts d'acquisition                            | 1.5.4.1 /4 | 27 109         | 26 881        |
| Immobilisations corporelles                     | 1.5.4.2 /4 | 4 320          | 3 697         |
| Actifs financiers non courants                  | 1.5.4.3 /4 | 494            | 444           |
| Titres mis en équivalence                       |            | 1 871          | 2 127         |
| Impôt différé actif                             | 1.5.13     | 371            | 172           |
| <b>Total des actifs non courants</b>            |            | <b>43 185</b>  | <b>42 847</b> |
| <b>Actifs courants</b>                          |            |                |               |
| Stocks et en-cours                              | 1.5.4.5    | 1 992          | 2 106         |
| Clients et comptes rattachés                    | 1.5.4.6    | 13 087         | 12 424        |
| Autres créances                                 | 1.5.4.6    | 1 938          | 1 854         |
| Titres disponibles à la vente                   | 1.5.4.7    | 28 540         | 22 697        |
| Autres actifs financiers                        | 1.5.4.7    | 2 133          | 0             |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie         | 1.5.4.8    | 11 030         | 8 936         |
| <b>Total des actifs courants</b>                |            | <b>58 720</b>  | <b>48 017</b> |
| <b>TOTAL</b>                                    |            | <b>101 905</b> | <b>90 865</b> |

| État de la Situation Financière - Capitaux propres et Passif - En K€ | Notes          | 31/12/2012     | 31/12/2011    |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|---------------|
| <b>Capitaux propres</b>                                              |                |                |               |
| Capital                                                              |                | 3 035          | 3 035         |
| Réserves consolidées                                                 |                | 49 924         | 42 954        |
| Résultat de l'exercice                                               |                | 13 516         | 11 754        |
| <b>Capitaux propres part du groupe</b>                               |                | <b>66 475</b>  | <b>57 743</b> |
| Réserves intérêts minoritaires                                       |                | 63             | 408           |
| Résultat intérêts minoritaires                                       |                | 384            | 358           |
| <b>Intérêts minoritaires</b>                                         |                | <b>447</b>     | <b>766</b>    |
| <b>Total des capitaux propres (ensemble consolidé)</b>               | <b>1.5.5.1</b> | <b>66 923</b>  | <b>58 509</b> |
| <b>Passifs non courants</b>                                          |                |                |               |
| Provisions à long terme                                              | 1.5.7          | 1 934          | 1 456         |
| Dettes financières à long terme                                      | 1.5.8          | 1 337          | 3 014         |
| Impôt différé passif                                                 | 1.5.13         | 441            | 692           |
| <b>Total des passifs non courants</b>                                |                | <b>3 712</b>   | <b>5 162</b>  |
| <b>Passifs courants</b>                                              |                |                |               |
| Provisions à court terme                                             | 1.5.7          | 186            | 636           |
| Part à moins d'un an des dettes financières                          | 1.5.8          | 2 016          | 1 825         |
| Dettes fournisseurs                                                  | 1.5.8          | 7 949          | 6 608         |
| Impôt exigible                                                       | 1.5.8          | 1 319          | 1 024         |
| Autres dettes                                                        | 1.5.8          | 19 802         | 17 099        |
| <b>Total des passifs courants</b>                                    |                | <b>31 271</b>  | <b>27 193</b> |
| <b>TOTAL</b>                                                         |                | <b>101 905</b> | <b>90 865</b> |

## 20.3.1.2 Compte de Résultat Consolidé NORMES IFRS

| Compte de Résultat - En K€                            | Notes            | 31/12/2012      | 31/12/2011      |
|-------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| <b>Chiffre d'affaires</b>                             | <b>1.5.9 /10</b> | <b>108 722</b>  | <b>97 064</b>   |
| <b>Sous total produits d'exploitation</b>             |                  | <b>108 722</b>  | <b>97 064</b>   |
| Achats consommés                                      |                  | - 30 981        | - 27 840        |
| Charges de personnel                                  |                  | - 40 346        | - 36 144        |
| Achats et charges externes                            |                  | - 13 175        | - 11 955        |
| Impôts et taxes                                       |                  | - 2 415         | - 2 136         |
| Dotations aux amortissements                          | 1.5.11           | - 2 337         | - 1 954         |
| Dotations aux provisions                              | 1.5.11           | - 179           | 154             |
| Autres produits et charges                            |                  | 854             | 599             |
| <b>Sous total charges d'exploitation</b>              |                  | <b>- 88 580</b> | <b>- 79 275</b> |
| <b>Résultat opérationnel courant</b>                  |                  | <b>20 142</b>   | <b>17 789</b>   |
| Autres produits et charges opérationnels              |                  | -               | -               |
| <b>Résultat opérationnel</b>                          |                  | <b>20 142</b>   | <b>17 789</b>   |
| Produits de trésorerie et équivalents                 | 1.5.12           | 1 201           | 914             |
| Coût de l'endettement financier brut                  | 1.5.12           | - 77            | - 164           |
| <b>Coût de l'endettement financier net</b>            |                  | <b>1 124</b>    | <b>750</b>      |
| Autres produits et charges financières                | 1.5.12           | - 34            | - 64            |
| Résultat des sociétés mises en équivalence            |                  | 39              | 43              |
| <b>Résultat des activités poursuivies avant impôt</b> |                  | <b>21 271</b>   | <b>18 518</b>   |
| Impôt sur les résultats                               | 1.5.13           | - 7 370         | - 6 405         |
| <b>Résultat net des activités poursuivies</b>         |                  | <b>13 900</b>   | <b>12 112</b>   |
| <b>Résultat net des activités abandonnées</b>         |                  | <b>0</b>        | <b>0</b>        |
| <b>Résultat net de l'exercice</b>                     |                  | <b>13 900</b>   | <b>12 112</b>   |
| <b>Résultat part du groupe</b>                        |                  | <b>13 516</b>   | <b>11 754</b>   |
| <b>Résultat part des intérêts minoritaires</b>        |                  | <b>384</b>      | <b>358</b>      |
| Résultat (part du groupe) de base par action          | 1.5.5.4          | 4,45            | 3,90            |
| Résultat (part du groupe) dilué par action            | 1.5.5.4          | 4,45            | 3,87            |

| État du Résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - En K€                   | 31/12/2012    | 31/12/2011    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|
| <b>Résultat net de l'exercice</b>                                                                                   | <b>13 900</b> | <b>12 112</b> |
| Écart de conversion                                                                                                 | 2             | 12            |
| Réévaluation des instruments dérivés de couverture                                                                  | - 7           |               |
| Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente                                                           |               |               |
| Écarts actuariels / Charge stock-options sur période                                                                | - 354         | - 66          |
| Réévaluation des immobilisations                                                                                    |               |               |
| Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence   |               |               |
| Impôts                                                                                                              | 120           | 22            |
| <b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>                                      | <b>- 239</b>  | <b>- 32</b>   |
| <b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>                                | <b>13 661</b> | <b>12 080</b> |
| <b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe</b>               | <b>13 277</b> | <b>11 722</b> |
| <b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires</b>        | <b>384</b>    | <b>358</b>    |
| Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - de base par action | 4,38          | 3,89          |
| Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres (part du groupe) - dilué par action   | 4,38          | 3,86          |



**20.3.1.3 Tableau des Flux de Trésorerie Consolidés NORMES IFRS**

| Tableau des Flux de Trésorerie - En K€                                                                     | 31/12/2012     | 31/12/2011     |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>I. Opérations et investissements d'exploitation</b>                                                     |                |                |
| <b>Résultat opérationnel</b>                                                                               | <b>20 142</b>  | <b>17 789</b>  |
| Dotations nettes aux amortissements et provisions, hors éléments fiscaux et financiers                     | 2 382          | 1 757          |
| Autres charges calculées, hors éléments financiers                                                         | 0              | 0              |
| Plus ou moins-value de cessions d'actifs immobilisés                                                       | - 30           | - 14           |
| Autres retraitements                                                                                       | 0              | 0              |
| <b>Capacité d'autofinancement générée par l'activité</b>                                                   | <b>22 494</b>  | <b>19 532</b>  |
| Coût de la dette financière brute, intérêts versés                                                         | - 84           | - 169          |
| Impôts payés                                                                                               | - 7 501        | - 6 754        |
| <b>Capacité d'autofinancement après intérêts et impôt</b>                                                  | <b>14 909</b>  | <b>12 609</b>  |
| Variation des stocks                                                                                       | 114            | - 87           |
| Variation des créances clients                                                                             | - 596          | - 211          |
| Variation des fournisseurs                                                                                 | 1 327          | 18             |
| Variation des autres créances et dettes                                                                    | 2 299          | 1 681          |
| <b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>                                                           | <b>3 144</b>   | <b>1 401</b>   |
| <b>Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>                                      | <b>18 053</b>  | <b>14 010</b>  |
| Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles                                                | - 2 524        | - 1 688        |
| Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles                                                    | 95             | 40             |
| Dépôts de garantie et autres flux d'investissements d'exploitation                                         | - 11           | - 221          |
| <b>Investissement d'exploitation</b>                                                                       | <b>- 2 440</b> | <b>- 1 869</b> |
| <b>Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation</b>                   | <b>15 613</b>  | <b>12 141</b>  |
| <b>II. Investissements financiers</b>                                                                      |                |                |
| Acquisitions d'investissements financiers                                                                  | - 40           | 0              |
| Cessions d'investissements financiers                                                                      | 0              | 0              |
| Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés                                               | - 124          | - 1 116        |
| <b>Variation de la trésorerie issue des investissements financiers</b>                                     | <b>- 164</b>   | <b>- 1 116</b> |
| <b>III. Opérations en capital</b>                                                                          |                |                |
| Augmentation de capital PHARMAGEST INTERACTIVE                                                             | 0              | 0              |
| Augmentation de capital des filiales souscrites par les minoritaires                                       | 0              | 42             |
| Acquisitions et cessions d'actions PHARMAGEST INTERACTIVE (actions propres)                                | 900            | 205            |
| Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence                                                         | 263            | 0              |
| Dividendes versés par PHARMAGEST INTERACTIVE                                                               | - 5 445        | - 4 516        |
| Dividendes versés par les filiales consolidées aux minoritaires                                            | - 766          | - 345          |
| Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires                                                           | 0              | 0              |
| <b>Variation de la trésorerie issue des opérations en capital</b>                                          | <b>- 5 048</b> | <b>- 4 614</b> |
| <b>IV. Opérations de financement</b>                                                                       |                |                |
| Emission ou souscription d'emprunts et dettes financières                                                  | 600            | 0              |
| Remboursements d'emprunts et dettes financières                                                            | - 2 105        | - 2 286        |
| Acquisitions et cessions de placements financiers (titres disponibles à la vente/autres actifs financiers) | - 7 975        | - 735          |
| Produits de trésorerie et équivalents, intérêts reçus                                                      | 1 201          | 914            |
| <b>Variation de la trésorerie issue des opérations de financement</b>                                      | <b>- 8 279</b> | <b>- 2 106</b> |
| <b>V. Incidence des écarts de conversion/instruments financiers et autres produits/charges financières</b> | <b>- 34</b>    | <b>- 64</b>    |
| <b>Variation nette de la trésorerie</b>                                                                    | <b>2 088</b>   | <b>4 238</b>   |
| Disponibilités                                                                                             | 2 088          | 4 237          |
| Concours bancaires                                                                                         | 0              | 1              |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b>                                                                    | <b>2 088</b>   | <b>4 238</b>   |

| Tableau de bouclage trésorerie nette    | 31/12/2012    | 31/12/2011   | Var. périmètre | Variation    |
|-----------------------------------------|---------------|--------------|----------------|--------------|
| Disponibilités                          | 11 030        | 8 936        | 5              | 2 088        |
| Concours bancaires                      | 0             | 0            | 0              | 0            |
| <b>Variation de la trésorerie nette</b> | <b>11 030</b> | <b>8 936</b> | <b>5</b>       | <b>2 088</b> |

#### 20.3.1.4 Tableau de Variation des Capitaux propres NORMES IFRS

| Tableau de Variation<br>des Capitaux propres - En K€                                                                    | Part du groupe |                         |                                        |                                                                   |               | Capitaux<br>propres -<br>Part des<br>minoritaires | Total<br>Capitaux<br>propres |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------------------------|----------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|---------------|---------------------------------------------------|------------------------------|
|                                                                                                                         | Capital        | Titres auto-<br>détenus | Réserves<br>et Résultats<br>consolidés | Gains et<br>pertes<br>comptabilisés<br>directement<br>en capitaux | Total         |                                                   |                              |
| <b>Capitaux propres au 01/01/2011</b>                                                                                   | <b>3 035</b>   | <b>- 1 158</b>          | <b>48 531</b>                          | <b>- 76</b>                                                       | <b>50 333</b> | <b>711</b>                                        | <b>51 044</b>                |
| Changement de méthodes comptables<br><b>Capitaux propres au 01/01/2011 corrigés</b>                                     | <b>3 035</b>   | <b>- 1 158</b>          | <b>48 531</b>                          | <b>- 76</b>                                                       | <b>50 333</b> | <b>711</b>                                        | <b>51 044</b>                |
| Résultat net de l'exercice                                                                                              |                |                         | 11 754                                 |                                                                   | 11 754        | 358                                               | 12 112                       |
| Gains et pertes comptabilisés directement<br>en capitaux propres                                                        |                |                         |                                        | - 32                                                              | - 32          |                                                   | - 32                         |
| Résultat net et gains et pertes comptabilisés<br>directement en capitaux propres                                        |                |                         | 11 754                                 | - 32                                                              | 11 722        | 358                                               | 12 080                       |
| <i>Dividendes / Opération sur capital</i><br><i>Modifications Écarts d'acquisition</i><br><i>Opérations sur capital</i> |                |                         | - 4 516                                |                                                                   | - 4 516       | - 345                                             | - 4 861                      |
| <i>Variations de périmètre</i><br><i>Autres</i><br><i>Variation actions propres détenues</i>                            |                | 205                     |                                        |                                                                   | 205           | 42                                                | 42                           |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2011</b>                                                                                   | <b>3 035</b>   | <b>- 954</b>            | <b>55 769</b>                          | <b>- 108</b>                                                      | <b>57 743</b> | <b>766</b>                                        | <b>58 509</b>                |
| Changement de méthodes comptables<br><b>Capitaux propres au 31/12/2011 corrigés</b>                                     | <b>3 035</b>   | <b>- 954</b>            | <b>55 769</b>                          | <b>- 108</b>                                                      | <b>57 743</b> | <b>766</b>                                        | <b>58 509</b>                |
| Résultat net de l'exercice                                                                                              |                |                         | 13 516                                 |                                                                   | 13 516        | 384                                               | 13 900                       |
| Gains et pertes comptabilisés directement<br>en capitaux propres                                                        |                |                         |                                        | - 239                                                             | - 239         |                                                   | - 239                        |
| Résultat net et gains et pertes comptabilisés<br>directement en capitaux propres                                        |                |                         | 13 516                                 | - 239                                                             | 13 277        | 384                                               | 13 661                       |
| <i>Dividendes / Opération sur capital</i><br><i>Modifications Écarts d'acquisition</i><br><i>Opérations sur capital</i> |                |                         | - 5 445                                |                                                                   | - 5 445       | - 766                                             | - 6 211                      |
| <i>Variations de périmètre</i><br><i>Autres</i><br><i>Variation actions propres détenues</i>                            |                | 900                     |                                        |                                                                   | 900           | 64                                                | 64                           |
| <b>Capitaux propres au 31/12/2012</b>                                                                                   | <b>3 035</b>   | <b>- 54</b>             | <b>63 840</b>                          | <b>- 347</b>                                                      | <b>66 475</b> | <b>447</b>                                        | <b>66 923</b>                |

#### 20.3.1.5 Notes annexes aux comptes consolidés

Les comptes se caractérisent par un état de situation financière représentant un total de 101 905 K€ et un résultat net global de 13 661 K€.

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale, la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution « clef en mains » de ses solutions informatiques.



#### 20.3.1.5.1 Faits marquants

- Prise de contrôle de DIATELIC via un rachat de minoritaires et une augmentation de capital ;
- Transmission Universelle de Patrimoine de DRS EXPANSION à PHARMAGEST INTERACTIVE avec effet comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- Création de KAPELSE dont l'objet social est la conception de produits de santé innovants.

#### 20.3.1.5.2 Principes comptables

##### 20.3.1.5.2.1 Textes appliqués

###### A/ ÉVOLUTION DU RÉFÉRENTIEL COMPTABLE EN 2012

Les comptes annuels consolidés au 31 décembre 2012 du Groupe PHARMAGEST sont établis conformément aux normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC telles que publiées par l'IASB et approuvées par l'Union Européenne (publication au JOUE).

Les principes comptables suivis par le Groupe PHARMAGEST sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe PHARMAGEST au 31 décembre 2011 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivantes applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 :

- **IFRS 7** : Informations à fournir dans le cadre des transferts d'actifs financiers.

L'application de ces textes n'a pas eu d'impacts significatifs sur les comptes consolidés 2012.

Les nouvelles normes, amendements et interprétations qui peuvent avoir un impact sur les comptes du Groupe PHARMAGEST, et qui sont applicables de manière obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 ou au-delà, n'ont pas donné lieu à application anticipée au 31 décembre 2012 lorsque cela était autorisé par les textes.

Il s'agit de :

- **IFRS 12** : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités ;
- **Amendements IFRS 1** : Hyperinflation sévère et suppression des dates fixes pour les premiers adoptants ;
- **Amendements IAS 1** : Présentation des autres éléments de résultat global ;
- **Amendements IAS 19** : Avantages au personnel ;
- **Amendements IFRS 1** : Subventions publiques ;
- **Amendements IFRS 7** : Informations en annexe-compensation des actifs et passifs financiers ;
- **Annual improvements (cycle 2009-2011)** : Améliorations annuelles portées à différentes normes (texte publié par l'IASB le 17 mai 2012).

L'application de ces textes sur l'exercice 2013 ne devrait pas avoir d'impacts significatifs sur le résultat global.

Le Groupe PHARMAGEST estime que l'application des normes IFRS 10, 11 et 12 ne devraient pas avoir un impact significatif.

###### B/ PREMIÈRE ADOPTION DES IFRS

Nous rappelons ci-après les principales options de première application des IFRS :

##### Regroupements d'entreprises

Le Groupe PHARMAGEST a choisi de retenir l'option offerte par la norme IFRS 1 qui consiste à ne pas retraiter, conformément à IFRS 3, les acquisitions antérieures au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Cette exception permet :

- De maintenir le traitement comptable antérieur (méthode de l'acquisition ou mise en commun d'intérêt) ;
- De ne pas s'interroger sur le sens de l'opération.

##### Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles, des immeubles de placement

Le Groupe PHARMAGEST a décidé de ne pas utiliser l'option offerte par la norme IFRS 1 selon laquelle tout ou partie des

immobilisations corporelles et incorporelles, des immeubles de placement peuvent être comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

#### **Engagement de retraite**

Le Groupe PHARMAGEST ayant par le passé enregistré la totalité des pertes et gains actuariels sur engagements de retraite dans le résultat, l'option offerte par IFRS 1 en la matière n'a pas été utilisée.

#### **Stock-options**

Le Groupe PHARMAGEST n'a mis en place qu'un seul plan de stock-options. Sa mise en place étant postérieure au 7 novembre 2002, il a fait l'objet d'un retraitement conformément à IFRS 2.

##### **20.3.1.5.2.2 Base d'évaluation, jugement et utilisation d'estimations**

Les états financiers ont été préparés selon la convention du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés selon la convention de la juste valeur.

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture, ainsi que les produits et charges de l'exercice.

Les estimations significatives réalisées par le Groupe PHARMAGEST pour l'établissement des états financiers portent sur la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition comme indiquée en Rubrique 20.3.1.5.2.6.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, le Groupe PHARMAGEST révisé ses estimations sur la base d'informations régulièrement mises à jour.

Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe PHARMAGEST a fait usage d'appréciation pour définir le traitement comptable adéquat de certaines activités et transactions lorsque les normes et interprétations IFRS en vigueur ne traitent pas de manière précise des problématiques comptables concernées. En particulier, la Direction a exercé son appréciation pour déterminer les modalités de reconnaissance des produits et le classement des contrats de location.

##### **20.3.1.5.2.3 Méthodes de consolidation**

Les méthodes de consolidation utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont l'intégration globale et la mise en équivalence :

- Les filiales (sociétés dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles afin d'en obtenir les avantages économiques) sont consolidées par intégration globale ;
- La mise en équivalence s'applique aux entreprises associées dans lesquelles le Groupe PHARMAGEST exerce une influence notable, laquelle est présumée quand le pourcentage de droits de vote est supérieur ou égal à 20%. Selon cette méthode, le Groupe PHARMAGEST enregistre sur une ligne spécifique du compte de résultat consolidé la « part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ».

Toutes les transactions et positions inter-sociétés du Groupe PHARMAGEST sont éliminées en consolidation en totalité pour les sociétés consolidées par intégration globale.

La liste des sociétés consolidées par intégration globale ou mise en équivalence est présentée en Rubrique 20.3.1.5.3.

L'exercice social de toutes les sociétés du périmètre de consolidation coïncide avec l'année civile sauf pour les créations et acquisitions sur l'exercice. Les bilans et comptes de résultat des sociétés du Groupe PHARMAGEST utilisés pour la consolidation de l'année 2012 sont ceux au 31 décembre 2012.

##### **20.3.1.5.2.4 Immobilisations incorporelles**

###### **A/ ÉCARTS D'ACQUISITION**

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.





La différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe PHARMAGEST dans la juste valeur de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe PHARMAGEST dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en charges opérationnelles.

La norme IFRS 3 révisée introduit l'obligation de prendre en compte dans le coût du prix payé la juste valeur des paiements conditionnels.

La prise de contrôle par acquisitions successives d'une société donne lieu à la réévaluation à la juste valeur des actions détenues avant la prise de contrôle et à l'enregistrement en résultat du changement de valeur.

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010, en application d'IAS 27 révisée, les transactions (significatives) avec les minoritaires, postérieures à la prise de contrôle, n'affectent que les capitaux propres.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur en fin d'exercice, ou plus fréquemment s'il existe des indices de pertes de valeur identifiés. Les modalités de réalisation des tests de dépréciation sont présentées en Rubrique 20.3.1.5.2.6.

#### B/ FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement lorsque toutes les conditions suivantes sont remplies :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- La faisabilité technique du projet est démontrée ;
- Le Groupe PHARMAGEST a l'intention d'achever le projet et de l'utiliser ou de le vendre ;
- Il existe un marché potentiel pour les développements issus de ce projet ou son utilité en interne est démontrée. Ainsi, lorsqu'un module nouveau est développé sur un logiciel existant, ses coûts de développement sont portés à l'actif pour autant qu'il permette d'accéder à une clientèle non couverte jusqu'à présent ou de répondre à un nouveau besoin ;
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée d'utilité estimée des projets concernés.

#### C/ AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Un actif incorporel est un élément non monétaire sans substance physique qui doit être à la fois identifiable, et contrôlé par l'entreprise du fait d'événements passés et porteurs d'avantages économiques futurs. Un actif incorporel est identifiable s'il est séparable de l'entité acquise ou s'il résulte de droits légaux ou contractuels.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est déterminable sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

| Immobilisations incorporelles            | Durée d'utilité                                            | Mode d'amortissement |
|------------------------------------------|------------------------------------------------------------|----------------------|
| Relations clientèles<br>Logiciels acquis | En fonction des caractéristiques des contrats<br>1 à 3 ans | Linéaire<br>Linéaire |

#### 20.3.1.5.2.5 Immobilisations corporelles

##### A/ IMMOBILISATIONS CORPORELLES - ÉVALUATION INITIALE ET ÉVALUATION POSTÉRIEURE

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe PHARMAGEST, sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées.

La valeur comptable des immobilisations corporelles ne fait l'objet d'aucune réévaluation, le Groupe PHARMAGEST n'ayant pas

choisi la méthode alternative permettant de réévaluer de façon régulière une ou plusieurs catégories d'immobilisations corporelles.

Les coûts d'emprunts relatifs au financement de l'acquisition et de la construction d'installations encourus pendant la période de construction sont constatés en charges de la période.

## B/ AMORTISSEMENT

En application de l'approche par composants, le Groupe PHARMAGEST utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte. Les principaux modes et durées d'amortissement retenus sont les suivants :

| Immobilisations corporelles        | Durée d'utilité | Mode d'amortissement |
|------------------------------------|-----------------|----------------------|
| Constructions                      | 15 à 30 ans     | Linéaire             |
| Agencements                        | 8 à 30 ans      | Linéaire             |
| Installations générales            | 5 à 10 ans      | Linéaire             |
| Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans       | Linéaire             |
| Matériel de transport              | 1 à 5 ans       | Linéaire             |
| Mobilier                           | 5 à 10 ans      | Linéaire             |

### 20.3.1.5.2.6 Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs

La norme IAS 36 impose de tester les écarts d'acquisition et les actifs incorporels à durée de vie indéterminée au moins une fois par an et les autres actifs à long terme lorsqu'il existe un indice montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur.

Un indice de perte de valeur peut être :

- Une diminution importante de la valeur de marché de l'actif ;
- Un changement dans l'environnement technologique, économique ou juridique.

Une dépréciation de l'actif est comptabilisée lorsque le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable. La valeur recouvrable d'un actif correspond à la juste valeur la plus élevée entre la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et la valeur d'utilité. La juste valeur se définit comme étant le montant qui peut être obtenu de la vente d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) lors d'une transaction dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes. La valeur d'utilité correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou du groupe d'actifs testé. La méthode des cash flow futurs a été utilisée en l'absence de comparabilité des informations issues des marchés.

Ces actifs sont testés individuellement ou regroupés avec d'autres actifs lorsqu'ils ne génèrent pas de flux de trésorerie indépendamment d'autres actifs.

Les pertes de valeur relatives aux immobilisations incorporelles et corporelles peuvent être reprises ultérieurement si la valeur recouvrable redevient plus élevée que la valeur nette comptable.

Les pertes de valeur relatives aux écarts d'acquisition ne sont pas réversibles.

Les possibles pertes de valeur sont comptabilisées en 'Autres produits et charges opérationnels'.

Pour la réalisation des tests de dépréciation, les écarts d'acquisition ont été affectés à des unités génératrices de trésorerie correspondant, conformément à la norme IFRS 8, aux secteurs d'activités identifiés dans l'organisation interne du Groupe PHARMAGEST.

Ainsi, l'ensemble des actifs incorporels non amortissables et les écarts d'acquisitions / fonds de commerce sont affectés à chaque secteur d'activité (Rubriques 20.3.1.5.2.20 et 20.3.1.5.4.1).

La méthode de valorisation est basée sur la valorisation par le Discount Cash Flow avec des flux pour les années de 2013 à 2016 issus des projections de la Direction du Groupe PHARMAGEST. Le taux d'actualisation utilisé sur tous les secteurs d'activité est de 10,5% avec une croissance à l'infini de 2%.

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés chaque année sur le dernier trimestre.



Le taux d'actualisation et de croissance à l'infini pris en compte sont ceux utilisés par les analystes financiers ayant une connaissance du secteur d'activité.

Les hypothèses utilisées par le Groupe PHARMAGEST pour le calcul de la valeur recouvrable de ses actifs sont basées sur des hypothèses de croissances futures.

Pour déterminer les taux de croissance future des revenus et les flux de trésorerie opérationnels, le Groupe PHARMAGEST a utilisé les budgets et business plan de chaque entité, qui servent de base pour l'estimation des flux de trésorerie pour les 4 années suivantes. Les tests de dépréciation réalisés en 2012 par le Groupe PHARMAGEST n'ont révélé aucune perte de valeur de ces actifs.

La comparaison entre la valeur comptable et la valeur recouvrable pour chaque Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est présentée en Rubrique 20.3.1.5.4.1.

#### **20.3.1.5.2.7 Contrats de location**

Dans le cadre de ses différentes activités, le Groupe PHARMAGEST utilise des actifs mis à sa disposition en vertu de contrats de location.

Ces contrats de location font l'objet d'une analyse au regard des situations décrites et indicateurs fournis dans la norme IAS 17 afin de déterminer s'il s'agit de contrats de location simple ou de contrats de location financement.

Après analyse, il ressort que le Groupe PHARMAGEST n'a recours qu'à des contrats de location simple : les paiements effectués au titre de contrats de location simple (autres que les coûts de services tels que d'assurance et de maintenance) sont comptabilisés en charge dans le compte de résultat sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

#### **20.3.1.5.2.8 Titres disponibles à la vente**

Les actifs disponibles à la vente sont les actifs financiers désignés comme étant disponible à la vente par l'entreprise et qui ne rentrent pas dans les « prêts et créances », « placements détenus jusqu'à échéance » et « actifs financiers en juste valeur par résultat ».

Lors de leur acquisition, les titres sont évalués à la juste valeur, nette des coûts de transaction. Ces titres sont ensuite comptabilisés à leur juste valeur à chaque clôture. Pour les actions de sociétés cotées, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de bourse à la date de clôture considérée. Pour les sociétés non cotées, la juste valeur est appréhendée à partir de techniques d'évaluation reconnues (référence à des transactions récentes, actualisation de cash flows futurs...). Certains titres qui n'ont pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable sont évalués au coût amorti.

Les gains et pertes latents par rapport au prix d'acquisition sont systématiquement comptabilisés dans les capitaux propres, jusqu'à la date de cession. Cependant, lorsqu'un test de perte de valeur conduit à reconnaître une moins-value latente par rapport au coût d'acquisition et que celle-ci est assimilée à une perte de valeur significative ou durable, la perte de valeur est comptabilisée en résultat. Elle ne peut pas être reprise ultérieurement en résultat pour les actions et les autres titres à revenus variables.

#### **20.3.1.5.2.9 Autres actifs financiers**

Les autres actifs financiers sont principalement composés de prêts et créances comptabilisés au coût amorti.

Conformément à la norme IAS 39, les placements en instruments de dettes (obligations, titres de créances...) non cotés sur un marché actif peuvent être classés dans cette catégorie.

#### **20.3.1.5.2.10 Stocks**

Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition. À chaque clôture, ils sont valorisés au plus bas de leur coût de revient et de la valeur nette de réalisation (méthode FIFO).

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

#### **20.3.1.5.2.11 Créances clients**

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti. Une dépréciation est constituée lorsque l'encours comptable est supérieur au montant recouvrable.

#### **20.3.1.5.2.12 Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie est détenue dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme et comprend les liquidités en compte courant bancaire et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie sont constitués des placements de maturité inférieure à 3 mois ou dès lors aisément convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de variation de valeur, détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme.

#### **20.3.1.5.2.13 Provisions**

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe une obligation probable du Groupe PHARMAGEST, résultant d'événements passés, qui devrait se traduire pour le Groupe PHARMAGEST par une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente et dont le montant peut être estimé de façon fiable. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

#### **20.3.1.5.2.14 Avantages au personnel**

Les régimes de retraite, les indemnités assimilées et autres avantages sociaux qui sont analysés comme des régimes à prestations définies (régime dans lequel le Groupe PHARMAGEST s'engage à garantir un montant ou un niveau de prestation défini), sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime y afférent qui leur sont dédiés. Les cotisations versées au titre des régimes qui sont analysés comme des régimes à cotisations définies, c'est-à-dire lorsque le Groupe PHARMAGEST n'a pas d'autre obligation que le paiement de cotisations, sont comptabilisées en charges de l'exercice.

La provision figurant dans les comptes consolidés est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetée et prend en compte les charges sociales y afférentes.

Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus pour le Taux Moyen Obligataire (TMO).

Les écarts actuariels proviennent des distorsions entre les hypothèses utilisées et la réalité ou la modification des hypothèses de calcul des engagements et des actifs affectés à leur couverture. Les écarts actuariels sont comptabilisés en résultat au cours de l'exercice où ils sont constatés.

#### **20.3.1.5.2.15 Dettes financières**

Les emprunts et autres passifs financiers porteurs d'intérêts sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les frais et primes d'émission éventuels sont ainsi amortis selon une méthode financière sur la durée des emprunts.

#### **20.3.1.5.2.16 Impôt**

##### **Impôt exigible**

Le Groupe PHARMAGEST calcule ses impôts sur le résultat conformément aux législations fiscales en vigueur dans les pays où les résultats sont taxables.

##### **Impôts différés**

Conformément à la norme IAS 12, des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des éléments d'actif et passif et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Ils sont évalués sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.

Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées.



#### **20.3.1.5.2.17 Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST comprend essentiellement les revenus liés aux activités suivantes :

- Les ventes de matériel ;
- Les ventes de logiciels ;
- Les prestations de maintenance ;
- Les ventes de prestations de communication.

Le produit de la vente de matériel est enregistré quand les risques et avantages liés à la propriété des biens ont été transférés à l'acquéreur. Une provision est constituée pour tenir compte des coûts liés à la garantie consentie lors de la cession des matériels, le cas échéant.

Les ventes de logiciels sont enregistrées au moment où le droit d'usage est cédé à l'utilisateur.

Les prestations de maintenance sont enregistrées linéairement sur la durée des contrats.

Les prestations de communication sont enregistrées linéairement sur la durée du contrat avec les annonceurs.

#### **20.3.1.5.2.18 Résultat par action**

Le résultat de base par action correspond au résultat net part du Groupe PHARMAGEST de l'exercice attribuable aux actions ordinaires rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de l'exercice, ajusté du nombre d'actions ordinaires rachetées ou émises au cours de l'exercice.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif des instruments de capitaux propres émis par l'entreprise et susceptibles d'accroître le nombre d'actions en circulation.

#### **20.3.1.5.2.19 Stock-options**

L'application de la norme IFRS 2 a pour conséquence de constater une charge correspondant aux avantages octroyés aux salariés sous la forme de paiements en actions.

Les options sont évaluées par le Groupe PHARMAGEST à la date d'octroi en utilisant un modèle mathématique. Ce modèle permet de tenir compte des caractéristiques du plan (prix d'exercice, période d'exercice), des données de marché lors de l'attribution (taux sans risque, cours de l'action, volatilité, dividendes attendus) et d'une hypothèse comportementale des bénéficiaires.

Cette valeur est enregistrée en charges de personnel sur la période d'acquisition des droits avec une contrepartie directe en capitaux propres. S'agissant de paiements avec remise d'instruments de capitaux propres de l'entité, les coûts liés à la levée des stock-options sont pris en charge nets d'impôt directement en capitaux propres.

#### **20.3.1.5.2.20 Information sectorielle**

Suivant l'organisation interne, le Groupe PHARMAGEST dispose de plusieurs secteurs d'activités qui sont les suivants :

- **PHARMACIE FRANCE ET BELUX** : Correspond au secteur de l'informatique officinale ;
- **MAISONS DE RETRAITE** : Correspond au secteur de l'informatique pour les maisons de retraite associé principalement à MALTA INFORMATIQUE ;
- **CPI** : Correspond au secteur PME de CPI ;
- **ACTIVITE LABORATOIRES** : Correspond au secteur offrant des prestations aux industries pharmaceutiques ;
- **ACTIVITE E-SANTE** : Correspond aux applications liées au télé-suivi médical.

Ces activités correspondent à des regroupements de services, départements, agences et entités juridiques ayant une activité commune.

**20.3.1.5.2.21 Saisonnalité de l'activité**

Il n'existe pas de caractère saisonnier ou cyclique des activités.

**20.3.1.5.3 Périmètre de consolidation****20.3.1.5.3.1 Variations de périmètre au cours de l'exercice 2012**

- Prise de contrôle de DIATELIC via un rachat de minoritaires pour 37 K€ et une augmentation de capital de 209 K€. Après ces opérations, l'écart d'acquisition partiel est de 228 K€ ;
- Transmission Universelle de Patrimoine de DRS EXPANSION à PHARMAGEST INTERACTIVE avec effet comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2012 ;
- Création de KAPELSE dont l'objet social est la conception de produits de santé innovants.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

**20.3.1.5.3.2 Variations de périmètre au cours de l'année précédente**

- Prise de participation à hauteur de 35% au capital de GROUPE DOMEDIC Inc. ;
- Création de DOMEDIC EUROPE en participation avec GROUPE DOMEDIC Inc.

Ces regroupements ont été comptabilisés sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma.

**20.3.1.5.3.3 Sociétés consolidées par intégration globale**

| Sociétés               | Adresse                   | % contrôle           | % intérêt            |
|------------------------|---------------------------|----------------------|----------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE | Villers-lès-Nancy (54)    | Société consolidante | Société consolidante |
| ADI <sup>(1)</sup>     | Saclay (91)               | 50.00                | 50.00                |
| CPI                    | Dijon (21)                | 100.00               | 100.00               |
| DCI                    | Mérignac (33)             | 100.00               | 100.00               |
| DIATELIC               | Villers-lès-Nancy (54)    | 68.58                | 68.58                |
| DOMEDIC EUROPE         | Villers-lès-Nancy (54)    | 65.00                | 65.00                |
| EHLS                   | Quéven (56)               | 100.00               | 100.00               |
| HDM LIMITED            | Ile Maurice               | 100.00               | 100.00               |
| KAPELSE                | Villers-lès-Nancy (54)    | 100.00               | 100.00               |
| SCI HUOBREGA           | Quéven (56)               | 100.00               | 100.00               |
| MALTA INFORMATIQUE     | Mérignac (33)             | 100.00               | 100.00               |
| SABCO                  | Luxembourg                | 90.00                | 90.00                |
| SABCO SERVICES         | Belgique                  | 100.00               | 90.00                |
| VIP PHARMA             | St Symphorien d'Ozon (69) | 100.00               | 100.00               |

(1) Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre les sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur des produits LGPI Global Services®), et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du Conseil d'Administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST) la société ADI détenue à 50% est consolidée par intégration globale.

PHARMAGEST INTERACTIVE détient une participation au sein de la société SFLD (5 K€) qui n'est pas consolidée compte tenu de l'aspect non significatif et du faible pourcentage de détention.

Il n'y a pas d'entité ad hoc.





#### 20.3.1.5.3.4 Sociétés consolidées par mise en équivalence

| Sociétés           | Adresse               | % contrôle | % intérêt |
|--------------------|-----------------------|------------|-----------|
| GRUPE DOMEDIC Inc. | Québec (Canada)       | 35,00      | 35,00     |
| HEALTHLEASE        | Levallois Perret (92) | 35,00      | 35,00     |
| INTECUM            | Bastia (20)           | 49,00      | 49,00     |
| QUALITY FLUX       | Tournai (Belgique)    | 21,98      | 21,98     |

**GRUPE DOMEDIC Inc.** a pour mission d'améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec des problèmes de santé nécessitant un traitement médical régulier. Groupe DOMEDIC Inc. développe ainsi des produits pour accompagner les personnes conscientes de l'importance pour leur bonne santé d'un suivi rigoureux de leurs traitements médicaux. Son siège social est 2500 rue Jean-Perrin, local 190 à QUEBEC QC G2C 1X1 (Canada).

La situation financière au 31/12/2012 présente une perte de 443 KCAD, une situation nette de 730 KCAD et un total bilan de 1 412 KCAD.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.

**HEALTHLEASE** a été immatriculée en date du 11 mai 2010 et a pour activité principale les opérations de location longue durée de matériels ou tous autres actifs mobiliers commercialisés par des partenaires à destination de leurs clients de toutes natures, et de toutes activités y afférentes. Son siège social est 4, rue Louise Michel à LEVALLOIS PERRET (92 300).

La situation financière au 31/12/2012 présente un résultat bénéficiaire de 839 K€, une situation nette de 1 879 K€ et un total bilan de 5 784 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la présence d'un actionnaire majoritaire n'accorde au Groupe PHARMAGEST qu'une influence notable sur la société.

**INTECUM** a été immatriculée en septembre 2008 et a pour activité principale la conception, la fabrication et la commercialisation de systèmes automatisés. Son siège social est Logis de Montesoro-BT C 24 à BASTIA (20 600).

La situation financière au 31/12/2012 présente une perte de 272 K€, une situation nette de 394 K€ et un total bilan de 1 276 K€.

Le Groupe PHARMAGEST considère qu'il ne dispose que d'une influence notable.

**QUALITY FLUX**, consolidée par mise en équivalence, a été créée en octobre 2009. Son siège social est à TOURNAI (Belgique).

Le Groupe PHARMAGEST n'a pu disposer de la situation financière pour l'exercice 2012. Outre l'augmentation de capital (non suivie par PHARMAGEST INTERACTIVE générant une baisse du pourcentage de détention) et un 'effet d'accordéon' sur le capital à hauteur de 314 K€, la situation prise en compte au 31 décembre 2012 ne présente pas de variation par rapport à celle de 2011. L'impact sur le résultat au 31 décembre 2012 ne devrait pas être significatif.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la présence de plusieurs actionnaires dilue le contrôle et ne donne au Groupe PHARMAGEST qu'une influence notable sur la société.

#### 20.3.1.5.4 Rubriques d'information sur l'état de la situation financière

##### 20.3.1.5.4.1 Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition

| Postes du Bilan - En K€             | Valeur brute au 31/12/2011 | Augmentation | Diminution | Reclassement | Variation de périmètre | Valeur brute au 31/12/2012 |
|-------------------------------------|----------------------------|--------------|------------|--------------|------------------------|----------------------------|
| Logiciels acquis et marques         | 4 099                      | 101          | 61         |              | 12                     | 4 153                      |
| Logiciels développés en interne     | 1 057                      | 132          |            |              |                        | 1 189                      |
| Frais de R&D                        | 9 849                      | 882          |            |              |                        | 10 731                     |
| Relations clientèles <sup>(1)</sup> | 1 493                      |              |            |              |                        | 1 493                      |
| Écarts d'acquisition <sup>(2)</sup> | 26 881                     |              |            | 124          | 104                    | 27 109                     |
| <b>TOTAL</b>                        | <b>43 379</b>              | <b>1 115</b> | <b>61</b>  | <b>124</b>   | <b>116</b>             | <b>44 675</b>              |

(1) Constatation d'une relation clientèle suite à l'acquisition de SABCO.

(2) Détail des écarts d'acquisition/fonds de commerce au 31 décembre 2012 en K€ :



**PHARMACIE FRANCE :**

|                  |               |
|------------------|---------------|
| CIP              | 13 136        |
| MIRABEL          | 1 071         |
| EHLIS            | 3 816         |
| TECHNILOG        | 179           |
| OSIS             | 214           |
| DCI              | 415           |
| CPI              | 32            |
| ADI              | 87            |
| DDI              | 886           |
| VIP PHARMA       | 35            |
| CSSI             | 366           |
| FICHORGA         | 3 666         |
| ROUSSEAU         | 243           |
| <b>S / TOTAL</b> | <b>24 146</b> |

**PHARMACIE BELGIQUE ET LUXEMBOURG :**

|                        |              |
|------------------------|--------------|
| SABCO / SABCO SERVICES | 2 164        |
| <b>S / TOTAL</b>       | <b>2 164</b> |

**MAISONS DE RETRAITE :**

|                    |            |
|--------------------|------------|
| DRS                | 215        |
| MALTA INFORMATIQUE | 40         |
| AZUR SOFTWARE      | 300        |
| <b>S / TOTAL</b>   | <b>555</b> |

**PME**

|                  |           |
|------------------|-----------|
| CPI              | 15        |
| <b>S / TOTAL</b> | <b>15</b> |

**E-SANTE**

|                  |            |
|------------------|------------|
| DIATELIC         | 228        |
| <b>S / TOTAL</b> | <b>228</b> |

Analyse de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition :

| Écarts d'acquisition    | UGT                          | Valeur comptable | Valeur recouvrable | Perte de valeur | Valeur nette |
|-------------------------|------------------------------|------------------|--------------------|-----------------|--------------|
| Pharmacie France (1)    | Activité Pharmacie France    | 24 146           | 206 265            | 0               | 24 146       |
| Pharmacie BeLux (2)     | Activité Pharmacie BeLux     | 2 164            | 5 723              | 0               | 2 164        |
| Maisons de Retraite (3) | Activité Maisons de Retraite | 555              | 23 928             | 0               | 555          |
| CPI                     | Activité CPI (PME)           | 15               | 1 495              | 0               | 15           |
| E-Santé (4)             | Activité E-Santé             | 228              | 5 986              | 0               | 228          |

Principales hypothèses clés retenues :

- (1) Pharmacie France : Progression de parts de marché associée à une offre nouveaux produits ;  
 (2) Pharmacie BeLux : Réorganisation de l'équipe commerciale permettant la prise de parts de marché et un retour au bénéfice dès 2014 ;  
 (3) Maisons de Retraite : Nouvelle offre toujours plus complète avec renforcement de l'équipe commerciale pour prise de parts de marché ;  
 (4) E-Santé : Développement d'offres dans le domaine de l'assistance aux patients à leur domicile.



Analyse de sensibilité des tests sur les écarts d'acquisitions associés à l'activité Pharmacie Belux :

| Sensibilité                               | Hypothèse                                                                                                                                                                 | Valeur Recouvrable |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Sensibilité au taux de croissance         | Taux de croissance à l'infini de 3% (2% étant considéré comme un minima)                                                                                                  | 6 443              |
| Sensibilité au taux d'actualisation       | Hausse de 20% du taux d'actualisation<br>Baisse de 20% du taux d'actualisation                                                                                            | 4 387<br>7 951     |
| Sensibilité à la croissance de l'activité | Croissance inférieure à 10% aux prévisions<br>Croissance inférieure à 30% aux prévisions<br>Le point mort se situerait à une croissance inférieure à 28,7% aux prévisions | 4 339<br>1 793     |

#### 20.3.1.5.4.2 Immobilisations corporelles

| Postes du Bilan - En K€            | Valeur brute au 31/12/2011 | Augmentation | Diminution | Reclassement | Variation de périmètre | Valeur brute au 31/12/2012 |
|------------------------------------|----------------------------|--------------|------------|--------------|------------------------|----------------------------|
| Terrains                           | 631                        |              |            |              |                        | 631                        |
| Constructions                      | 4 806                      | 750          | 12         | 4            |                        | 5 548                      |
| Matériel                           | 40                         | 5            | 1          |              |                        | 45                         |
| Autres immobilisations corporelles | 3 878                      | 656          | 338        | - 4          | 38                     | 4 230                      |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>9 355</b>               | <b>1 411</b> | <b>351</b> | <b>0</b>     | <b>38</b>              | <b>10 454</b>              |

#### 20.3.1.5.4.3 Actifs financiers non courants

| Postes du Bilan - En K€                        | Valeur brute au 31/12/2011 | Augmentation | Diminution | Reclassement | Variation de périmètre | Valeur brute au 31/12/2012 |
|------------------------------------------------|----------------------------|--------------|------------|--------------|------------------------|----------------------------|
| Dépôts, cautionnements et prêts <sup>(1)</sup> | 444                        | 49           | 1          |              | 1                      | 494                        |
| Titres mis en équivalence <sup>(2)</sup>       | 2 127                      | 30           | 164        | - 124        | 3                      | 1 871                      |
| Autres participations                          | 5                          |              |            |              |                        | 5                          |
| <b>TOTAL</b>                                   | <b>2 576</b>               | <b>79</b>    | <b>165</b> | <b>- 124</b> | <b>4</b>               | <b>2 370</b>               |

(1) Un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant de 200 K€ a été émis en 2011 par INTECUM au profit de PHARMAGEST INTERACTIVE. En 2012, GROUPE DOMEDIC Inc. a émis une Débenture Convertible à laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE a contribué à hauteur de 40 K€.

(2) Les titres mis en équivalence sont calculés sur la base des capitaux propres retraités et tiennent aussi compte des écarts d'acquisitions.

| En K€               | Capitaux propres | Capitaux propres retraités | Quote-part Groupe | Écarts d'acquisition net | Mise en équivalence |
|---------------------|------------------|----------------------------|-------------------|--------------------------|---------------------|
| QUALITY FLUX        | 125              | 125                        | 27                | 3                        | 30                  |
| HEALTHLEASE         | 1 879            | 1 900                      | 665               | 0                        | 665                 |
| GROUPE DOMEDIC Inc. | 556              | 761                        | 267               | 603                      | 870                 |
| INTECUM             | 394              | 394                        | 193               | 113                      | 306                 |
| <b>TOTAL</b>        |                  |                            | <b>1 152</b>      | <b>719</b>               | <b>1 871</b>        |

#### 20.3.1.5.4.4 Amortissements et provisions sur actifs non courants

| En K€                           | Valeur au 31/12/2011 | Dotations de l'exercice | Diminutions de l'exercice | Reclassement | Variation de périmètre | Valeur au 31/12/2012 |
|---------------------------------|----------------------|-------------------------|---------------------------|--------------|------------------------|----------------------|
| Logiciels / Autres incorporels* | 1 986                | 169                     | 61                        |              | 9                      | 2 103                |
| Recherche & Développement       | 4 343                | 1 307                   |                           |              |                        | 5 651                |
| Relations clientèles            | 647                  | 149                     |                           |              |                        | 796                  |
| Immobilisations corporelles     | 5 658                | 731                     | 286                       |              | 31                     | 6 134                |
| Immobilisations financières     | 5                    |                         |                           |              |                        | 5                    |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>12 636</b>        | <b>2 356</b>            | <b>347</b>                | <b>0</b>     | <b>40</b>              | <b>14 684</b>        |

Les tests de dépréciation conduits conformément aux principes décrits en Rubriques 20.3.1.5.2.6 et 20.3.1.5.4.1 n'ont pas fait apparaître de perte de valeur, ni sur les écarts d'acquisition, ni sur les autres actifs incorporels.

\* Dont une dotation pour provision de 18 K€ sur fonds de commerce.

#### 20.3.1.5.4.5 Stocks

| En K€        | 12/2012      |              |              | 12/2011      |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
|              | Montant brut | Dépréciation | Montant net  | Montant net  |
| Matériel     | 2 026        | 408          | 1 618        | 1 814        |
| Fournitures  | 141          | 25           | 116          | 92           |
| Pièces SAV   | 329          | 72           | 257          | 200          |
| <b>TOTAL</b> | <b>2 497</b> | <b>505</b>   | <b>1 992</b> | <b>2 106</b> |

#### 20.3.1.5.4.6 Créances

| En K€                  | 12/2012     |        |        | 12/2011     |
|------------------------|-------------|--------|--------|-------------|
|                        | Montant net | - 1 an | + 1 an | Montant net |
| Clients <sup>(1)</sup> | 13 087      | 13 087 | 0      | 12 424      |
| Autres créances        | 1 938       | 1 938  | 0      | 1 854       |

(1) Toutes les créances, constituant la balance âgée consolidée ci-dessous, ont fait l'objet d'une étude individualisée, elles sont provisionnées selon l'évaluation d'un risque de non recouvrement avéré en association avec les règles suivantes :

- Créances < 180 jours : Provision de 0%
- Créances entre 180 et 360 jours : Provision de 50%
- Créances > 360 jours : Provision de 100%

Il est précisé que toute créance faisant l'objet d'une procédure collective et/ou d'une procédure au fond fait l'objet d'une dépréciation à 100%.

Ainsi, la provision constituée fin 2012 est de 383 K€ contre 356 K€ fin 2011.

Compte tenu du fait que les créances sont des créances à court terme, et en l'absence d'évolution significative de la qualité des contreparties, la juste valeur des créances est proche de leur valeur comptable.

| En K€                          | 12/2011 | Dotation | Reprise utilisée | Reprise non utilisée | 12/2012 |
|--------------------------------|---------|----------|------------------|----------------------|---------|
| Provision Dépréciation Clients | 356     | 158      | 108              | 23                   | 383     |

Le montant de 13 087 K€ se décompose ainsi par tranche :

| Montant net | Non échü | < 60 jours | 60 < X < 180 jours | > 180 jours |
|-------------|----------|------------|--------------------|-------------|
| 13 087      | 4 328    | 8 337      | 523                | - 100       |

#### 20.3.1.5.4.7 Titres disponibles à la vente courants & Autres actifs financiers courants

| Valeurs nettes - En K€    | 31/12/2012    | 31/12/2011    |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Contrat de capitalisation | 28 540        | 22 697        |
| Autres actifs financiers  | 2 133         | 0             |
| <b>TOTAL</b>              | <b>30 673</b> | <b>22 697</b> |



### Contrat de capitalisation

Il s'agit d'un contrat d'investissement avec Fonds Euros souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. Ce contrat d'investissement est qualifié de Titres disponibles à la vente. La juste valeur du contrat correspond à la valeur liquidative à tout instant, soit la valeur comptable. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.

#### 20.3.1.5.4.8 Trésorerie et équivalents de trésorerie

| Valeurs brutes - En K€  | 31/12/2012    | 31/12/2011   |
|-------------------------|---------------|--------------|
| SICAV / Comptes à terme | 4 848         | 2 910        |
| Disponibilités          | 6 182         | 6 026        |
| <b>TOTAL</b>            | <b>11 030</b> | <b>8 936</b> |

#### 20.3.1.5.5 Capitaux propres

##### 20.3.1.5.5.1 Capital social et réserves

Le capital de PHARMAGEST INTERACTIVE est composé de 3 034 825 actions d'un montant nominal de 1 €. Il n'existe qu'une catégorie d'actions. Le nombre d'actions en circulation n'a pas varié au cours de l'exercice.

Les réserves du Groupe PHARMAGEST s'élèvent à 49 924 K€ dont 13 207 K€ de prime d'émission, 14 K€ d'écart de conversion, 309 K€ de réserve légale et 36 394 K€ d'autres réserves.

##### 20.3.1.5.5.2 Actions propres détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE

#### Actions propres

Le poste comporte 915 actions PHARMAGEST INTERACTIVE détenues par la société à 100%.  
La valeur boursière de l'action PHARMAGEST INTERACTIVE au 31 décembre 2012 s'établit à 60 €.

#### Contrat de liquidité

Le contrat d'animation du cours est détenu à 100% par PHARMAGEST INTERACTIVE et Gilbert Dupont en assure la gestion.

Caractéristiques du contrat :

- Les interventions de l'animateur ont pour seul objectif de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de cotations des Titres ainsi que d'éviter des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché ;
- Le contrat ne prévoit pas de titres ou disponibilités réservés au fonctionnement du contrat. Néanmoins, lorsque le solde espèce ou Titres porté au crédit du contrat de liquidité apparaît insuffisant pour lui permettre d'assurer la continuité de ses interventions au titre du contrat, l'animateur se concerta avec l'émetteur pour déterminer les moyens d'y remédier ;
- Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction et peut être résilié par l'Émetteur sans préavis (avec un préavis de 30 jours si c'est à l'initiative de l'Animateur) ;
- Les achats réalisés sont encadrés par l'autorisation annuelle de l'Assemblée Générale sur le programme de rachat.

Pour l'année 2012, les mouvements sur le contrat de liquidités ont été les suivants :

- Achats : 42 619 actions au prix moyen de 50,23 € ;
- Ventes : 43 036 actions au prix moyen de 50,01 €.

Autres opérations hors contrat de liquidités :

- Transferts (levée stock-options) : 20 500 actions au prix moyen de 28,79 €.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

Au 31 décembre 2012, les moyens figurant au compte de liquidité étaient de 915 actions et le solde en espèce du compte de liquidité était de 78 805 €.

#### 20.3.1.5.5.3 Dividendes

Le dividende payé en 2012 sur les résultats de 2011 s'élève à 5 445 K€ soit 1,80 € / action.

La proposition de dividende qui sera faite à la prochaine Assemblée Générale Annuelle est : 2,10 € / action.

La société ADI, détenue à 50%, a versé sur l'exercice des dividendes aux actionnaires hors Groupe PHARMAGEST pour un montant de 766 K€ (dont 400 K€ d'acompte sur dividendes).

#### 20.3.1.5.5.4 Résultat par action - Part du groupe

| Résultat par action                                                                      | 31/12/2012        | 31/12/2011        |
|------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Résultat net de l'exercice (en €)</b>                                                 | <b>13 515 974</b> | <b>11 753 984</b> |
| <b>Nombre d'actions</b>                                                                  | <b>3 034 825</b>  | <b>3 034 825</b>  |
| Nombre d'actions autocontrôle                                                            | 915               | 21 832            |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat de base par actions | 3 033 910         | 3 012 993         |
| <b>Résultat de base par action (en €)</b>                                                | <b>4,45</b>       | <b>3,90</b>       |
| Nombre restant de stock-options                                                          | 0                 | 20 500            |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires pour le calcul du résultat dilué par actions   | 3 033 910         | 3 033 493         |
| <b>Résultat dilué par action (en €)</b>                                                  | <b>4,45</b>       | <b>3,87</b>       |

#### 20.3.1.5.6 Plan de stock-options

| Information sur les options de souscription ou d'achat                                                                                        |            |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Date du Conseil d'Administration                                                                                                              | 10/09/2004 |
| Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées (au 01/01/2012)<br><i>Dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :</i> | 20 500     |
| - Les Mandataires sociaux / Administrateurs                                                                                                   | 5 000      |
| - Dix premiers attributaires salariés sur solde résiduel (hors mandataires ayant un contrat de travail)                                       | 3 850      |
| Point de départ d'exercice des options                                                                                                        | 10/09/2008 |
| Date d'expiration                                                                                                                             | 09/09/2012 |
| Prix de souscription                                                                                                                          | 28,79 €    |
| Nombre d'actions souscrites au 31/12/12                                                                                                       | 20 500     |
| Options de souscription ou d'achat d'actions restantes                                                                                        | 0          |

Personnel concerné : salariés et dirigeants des sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, EHLS et CPI désignés par le Conseil d'Administration et ceux qui sont inscrits aux effectifs le 30 juin 2004 et bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et de deux ans d'ancienneté à cette date.

#### Information sur rémunérations sur base d'actions

Les options ont été évaluées selon le modèle de Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été retenues pour l'évaluation des options :

- Taux sans risque : 3,66% ;
- Volatilité : 40% ;
- Dividendes attendus : 3,14% ;
- Durée d'exercice attendue : 6 ans ;
- Juste valeur des options : 10,86 €.

Sur l'exercice 2012, l'ensemble des options restantes ont été levées générant une moins-value de 354 K€ qui a été comptabilisée nette d'impôt directement dans les capitaux propres.



20.3.1.5.7 Provisions pour risques et charges

| En K€                                                   | Valeur<br>au<br>31/12/2011 | Dotation   | Reprise<br>(provision<br>utilisée) | Reprise<br>(provision<br>devenue sans<br>objet) | Variation<br>de<br>périmètre | Valeur<br>au<br>31/12/2012 |
|---------------------------------------------------------|----------------------------|------------|------------------------------------|-------------------------------------------------|------------------------------|----------------------------|
| Provisions pour litiges <sup>(1)</sup>                  | 536                        | 95         | 33                                 | 492                                             |                              | 107                        |
| Provisions pour risques <sup>(2)</sup>                  | 386                        | 316        | 299                                | 0                                               |                              | 402                        |
| Provision pour charges <sup>(3)</sup>                   | 10                         | 6          |                                    | 10                                              |                              | 6                          |
| Provisions pour I.D.R. <sup>(4)</sup>                   | 1 160                      | 444        |                                    |                                                 |                              | 1 604                      |
| Provision pour risques des<br>titres mis en équivalence | 0                          |            |                                    |                                                 |                              | 0                          |
| <b>TOTAL</b>                                            | <b>2 092</b>               | <b>861</b> | <b>337</b>                         | <b>497</b>                                      | <b>0</b>                     | <b>2 120</b>               |

(1) Provision pour litiges : 107 K€.

- Provisions pour litiges clients en cours : 15 K€ ;
- Provision pour litiges fournisseurs en cours : 12 K€ ;
- Provisions pour litige fiscal en cours : 80 K€.

(2) Provision pour risques : 402 K€.

- Il s'agit essentiellement de la provision pour garantie des interventions techniques postérieures aux ventes de contrats Rentpharm (maintenance matérielle).

(3) Provisions pour charges (provision pour grosses réparations) : 6 K€.

(4) Provisions pour I.D.R. (Indemnité de Départ à la Retraite) : 1 604 K€.

|                                                                            |       |
|----------------------------------------------------------------------------|-------|
| Engagement fin 2011                                                        | 1 657 |
| Coût des services rendus en 2012                                           | 100   |
| Charge financière de 2012                                                  | 85    |
| Coût des services passés et changement de méthode                          | 0     |
| Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-) générés sur l'exercice 2012 | 379   |
| Engagement réel fin 2012                                                   | 2 221 |
| Juste valeur des actifs 2011                                               | 496   |
| Rendement attendu des actifs                                               | 7     |
| Cotisations                                                                | 120   |
| Prestations servies                                                        | - 7   |
| Gains actuariels (+) / Pertes actuarielles (-)                             |       |
| Juste valeur des actifs 2012                                               | 616   |
| Provision 2011                                                             | 1 160 |
| Provision 2012                                                             | 1 604 |

Les fonds placés comportent une garantie pour le capital avec un minimum de rentabilité garantie correspondant à 60% du TME (taux moyen d'emprunt d'Etat).

La provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales) ;
- Age de départ à la retraite : 67 ans sur l'ensemble du personnel hors exceptions ;
- Taux d'actualisation : 3,85%\* ;
- Turn-over : selon les tranches d'âge ;
- Progression des salaires : 1,50% ;
- Prise en compte d'un aléa viager.

\*Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus du TMO.

## 20.3.1.5.8 Dettes

| En K€                                      | 31/12/2012    |               |              |            | 31/12/2011    |
|--------------------------------------------|---------------|---------------|--------------|------------|---------------|
|                                            | Montant brut  | à - 1 an      | de 1 à 5 ans | à + 5 ans  | Montant brut  |
| Découverts bancaires                       | 0             | 0             |              |            | 0             |
| Emprunts auprès d'établissements de crédit | 3 348         | 2 010         | 1 201        | 137        | 4 828         |
| Emprunts / dettes financières              | 5             | 5             |              | 0          | 12            |
| <b>Total des dettes financières</b>        | <b>3 353</b>  | <b>2 015</b>  | <b>1 201</b> | <b>137</b> | <b>4 839</b>  |
| Dettes fournisseurs                        | 7 949         | 7 949         | 0            | 0          | 6 608         |
| Autres dettes                              | 21 121        | 21 121        | 0            | 0          | 18 123        |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>32 423</b> | <b>31 085</b> | <b>1 201</b> | <b>137</b> | <b>29 570</b> |

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses (CHF) afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP. Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,86 MCHF sur une durée de 7 ans au taux de LIBOR (CHF) 3 mois.

Compte tenu du contexte économique incertain sur la zone euro et d'un risque de renforcement du CHF, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours à une possibilité contractuelle permettant une conversion en euros. L'opération a été réalisée début juin 2012 sur un solde de 2,1 M€ et un calcul des intérêts financiers sur la base de l'EURIBOR 3 mois.

Afin de couvrir le risque de taux, un swap vanille fut mis en place permettant d'échanger un Euribor 3 mois contre un taux fixe de 0,8% (ce swap a été documenté comme un instrument de couverture de risque de taux sur l'emprunt converti).

| Société            | Emprunts contractés | Nature des taux | Capital restant (en K€) | Échéances  | Couverture de taux | Covenant |
|--------------------|---------------------|-----------------|-------------------------|------------|--------------------|----------|
| PHARMAGEST         | 05/05/2006          | fixe            | 379                     | 05/05/2013 | Non                | Non      |
| PHARMAGEST         | 05/05/2006          | variable        | 1 534                   | 05/02/2014 | Oui                | Non      |
| PHARMAGEST         | 28/01/2008          | variable        | 160                     | 01/01/2013 | Non                | (1)      |
| PHARMAGEST         | 04/12/2012          | fixe            | 600                     | 05/12/2017 | Non                | Non      |
| EHLS               | 20/09/2007          | fixe            | 494                     | 20/08/2019 | Non                | Non      |
| MALTA INFORMATIQUE | 15/04/2009          | fixe            | 152                     | 01/04/2016 | Non                | Non      |
| ADI                | 22/03/2010          | fixe            | 13                      | 15/03/2014 | Non                | Non      |
| DIATELIC           | 05/06/2009          | fixe            | 15                      | 05/05/2014 | Non                | Non      |

(1) Sur la base des comptes sociaux :

PHARMAGEST INTERACTIVE : Endettement financier net / Fonds propres < ou = 1 ; Endettement financier net / CAF < 3.

Au 31 décembre 2012, l'ensemble de ces ratios financiers est respecté.

## 20.3.1.5.9 Compte de résultat d'exploitation par secteur d'activité

| En K€                   | Activités     |               | Ret. IFRS | Total   |
|-------------------------|---------------|---------------|-----------|---------|
|                         | Pharmacie     | Autres*       |           |         |
| Chiffre d'affaires      | 90 506<br>84% | 17 851<br>16% | 365       | 108 722 |
| Résultat d'exploitation | 20 023<br>90% | 2 230<br>10%  | - 2 111   | 20 142  |
| Résultat courant        | 21 093<br>90% | 2 250<br>10%  | - 2 111   | 21 232  |
| Résultat net            | 10 634<br>90% | 1 170<br>10%  | 2 096     | 13 900  |

Les données par activités sont issues du reporting interne établi suivant le référentiel des comptes consolidés aux normes françaises.

\* La rubrique 'Autres' correspond aux activités Maisons de Retraite, CPI, Activité Laboratoires et Pôle e-Santé.





20.3.1.5.10 Chiffres d'affaires nets

| En K€                                       | 31/12/2012     | 31/12/2011    |
|---------------------------------------------|----------------|---------------|
| Maintenance et vente bases de données       | 30 230         | 27 823        |
| Autres prestations dont e-Publicité         | 12 480         | 10 873        |
| Ventes configurations                       | 53 074         | 46 900        |
| Prestations formations et nouveaux produits | 12 938         | 11 469        |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>108 722</b> | <b>97 064</b> |

20.3.1.5.11 Dotations nettes aux amortissements et provisions d'exploitation

| En K€                              | 31/12/2012   | 31/12/2011   |
|------------------------------------|--------------|--------------|
| Dotations aux amortissements       | 2 337        | 1 954        |
| Provision sur actifs immobilisés   | 18           | 47           |
| Provisions sur actif circulant     | 134          |              |
| Provisions pour risques et charges | 27           | - 200        |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>2 516</b> | <b>1 800</b> |

20.3.1.5.12 Résultat financier

| En K€                                            | 31/12/2012   | 31/12/2011  |
|--------------------------------------------------|--------------|-------------|
| <b>Produits de trésorerie</b>                    | <b>1 201</b> | <b>914</b>  |
| Plus-value de cession des VMP                    | 6            | 12          |
| Revenus des VMP/Placements financiers            | 1 133        | 870         |
| Autres produits financiers                       | 63           | 31          |
| Reprises sur provisions financières              | 0            | 0           |
| <b>Coût de l'endettement brut</b>                | <b>77</b>    | <b>164</b>  |
| Charges sur cession des VMP                      | 6            | 47          |
| Intérêts financiers et escomptes obtenus         | 71           | 117         |
| Autres charges financières                       | 0            | 1           |
| <b>Autres produits et charges financiers</b>     | <b>- 34</b>  | <b>- 38</b> |
| Gains sur écarts de change/couverture de change  | 10           | 244         |
| Gains sur couverture de taux                     | 0            | 0           |
| Pertes sur écarts de change/couverture de change | - 45         | - 281       |
| Perte sur couverture de taux                     | - 3          | 0           |
| Autres produits et charges financières           | 4            | 0           |

20.3.1.5.13 Impôts sur les résultats

**Intégration Fiscale**

Le Groupe d'intégration fiscale a été définitivement dissous suite au non renouvellement de l'option.

**Contribution Economique Territoriale (CET)**

Cette nouvelle taxe, votée par la loi de finances pour 2010 se substitue à la taxe professionnelle (TP) pour les exercices fiscaux ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

Le Groupe PHARMAGEST considère que la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE) égale à 1,5% de la valeur ajoutée produite, présente les mêmes caractéristiques que le calcul de la cotisation minimale de TP, également plafonnée sur cette base (valeur ajoutée). Ainsi, la CVAE est comptabilisée au compte de résultat selon l'affectation identique à l'ancienne TP et ne génère de ce fait pas d'impôt différé passif (cf. communiqué de l'Autorité des Normes Comptables en date du 14 janvier 2010).

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

| En K€                       | 31/12/2012   |
|-----------------------------|--------------|
| Impôt courant               | 7 795        |
| Impôt différé               | - 425        |
| <b>Total charge d'impôt</b> | <b>7 370</b> |

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

| En K€                                                                           | 31/12/2012    |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| Résultat net des sociétés intégrées                                             | 13 900        |
| Impôt sur les résultats                                                         | 7 370         |
| <b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>                              | <b>21 269</b> |
| <b>Charge d'impôt théorique au taux légal d'impôt sur les sociétés (33,33%)</b> | <b>7 089</b>  |
| Différences permanentes                                                         | 161           |
| Différence de taux                                                              | - 2           |
| Activation déficits antérieurs                                                  | - 46          |
| Société mise en équivalence                                                     | - 13          |
| Contribution additionnelle                                                      | 181           |
| Régularisation d'impôt                                                          | 0             |
| <b>Charge d'impôt effective</b>                                                 | <b>7 370</b>  |
| Taux effectif d'imposition                                                      | 34,65%        |

L'analyse des variations des impôts différés actif et passif est présentée dans le tableau ci-dessous :

| En K€                                 | Impôts différés actifs | Impôts différés passifs | Total, impôts différés nets |
|---------------------------------------|------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| <b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b> | <b>731</b>             | <b>1 385</b>            | <b>- 654</b>                |
| Variations impactant le résultat 2011 | - 559                  | - 693                   | 134                         |
| <b>Au 31 décembre 2011</b>            | <b>172</b>             | <b>692</b>              | <b>- 520</b>                |
| Variations impactant l'année 2012     | 199                    | - 251                   | 447                         |
| <b>Au 31 décembre 2012</b>            | <b>371</b>             | <b>441</b>              | <b>- 73</b>                 |

Les impôts différés sont comptabilisés en situation nette par société.

Les principaux actifs et passifs d'impôts différés sont les suivants :

| En K€                                                       | 31/12/2011   | Variation  | Variation périmètre | 31/12/2012   |
|-------------------------------------------------------------|--------------|------------|---------------------|--------------|
| <b>Effet des reports déficitaires*</b>                      | <b>31</b>    | <b>166</b> | <b>20</b>           | <b>217</b>   |
| <i>Effet fiscal des différences temporaires liées aux :</i> |              |            |                     |              |
| Provisions pour retraites                                   | 387          | 147        |                     | 534          |
| Dettes sociales                                             | 728          | - 80       |                     | 648          |
| Dettes fiscales                                             | 61           | 7          |                     | 68           |
| Retraitement marge en stock                                 | 15           | 8          |                     | 23           |
| Autres différences temporaires                              | 60           | - 18       |                     | 42           |
| Retraitement réévaluation                                   | - 20         | 12         |                     | - 8          |
| Retraitement revenus                                        | 258          | - 60       |                     | 198          |
| Activation R&D                                              | - 1 939      | 134        |                     | - 1 805      |
| Autres retraitements                                        | - 102        | 114        |                     | 12           |
| <b>Total différences temporaires</b>                        | <b>- 551</b> | <b>263</b> | <b>0</b>            | <b>- 288</b> |
| <b>Impôts différés actifs (passifs) bruts</b>               | <b>- 520</b> | <b>429</b> | <b>20</b>           | <b>- 73</b>  |
| Provision                                                   |              |            |                     |              |
| <b>Impôts différés actifs (passifs) nets</b>                | <b>- 520</b> | <b>429</b> | <b>20</b>           | <b>- 73</b>  |

\* Les déficits fiscaux activés concernent principalement les pertes fiscales résiduelles des sociétés SABCO, CPI et DIATELIC.



#### 20.3.1.5.14 Autres informations

Effectif (en Equivalent Temps Plein - ETP) :

- Cadres : 221 ;
- Non cadres : 530.

Les charges de personnel se composent principalement des salaires bruts, des charges sociales pour 38 402 K€ et de la participation pour 1 945 K€.

#### 20.3.1.5.15 Engagements hors bilan

##### Engagements hors bilan liés au périmètre du Groupe PHARMAGEST consolidé

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan pouvant avoir un impact financier significatif lié au périmètre du Groupe PHARMAGEST.

##### Engagements hors bilan liés au financement du Groupe PHARMAGEST

| En K€                                                                                                               | 31/12/2012   | 31/12/2011 |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|------------|
| Nantissement, hypothèques et sûretés réelles*<br>Créances cédées non échues<br>Autres engagements financiers donnés | 1 109        | 557        |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                        | <b>1 109</b> | <b>557</b> |

\* L'intégralité des nantissements a été donnée à la souscription d'emprunts bancaires.  
Le montant indiqué correspond au solde des emprunts concernés au 31/12/2012.

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié au financement du Groupe PHARMAGEST.

##### Engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du Groupe PHARMAGEST

| En K€                                                                                                                                                                                                                                                         | 31/12/2012   | 31/12/2011   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------|
| Obligation contractuelle en matière de crédit-bail<br>Obligation contractuelle de location simple<br>Obligation d'achats irrécouvrables<br>Autres obligations contractuelles<br>Engagements donnés liés au développement de l'activité<br>Engagements fiscaux | 1 672        | 1 648        |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                                                                                                                                  | <b>1 672</b> | <b>1 648</b> |

Le Groupe PHARMAGEST ne dispose pas d'engagements hors bilan reçus pouvant avoir un impact financier significatif lié aux activités opérationnelles du Groupe.

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2012 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

#### 20.3.1.5.16 Gestions et contrôles des risques financiers

##### A/ RISQUE DE LIQUIDITÉ

Au 31 décembre 2012, le Groupe PHARMAGEST présente une trésorerie nette disponible de 11 M€.

Au-delà de cette trésorerie disponible à court terme, le Groupe PHARMAGEST dispose de lignes de découvert non utilisées de 7,5 M€ mais aussi d'un solde titres disponibles à la vente de 29 M€ (la pénalité en cas de sortie anticipée ne concernant que les intérêts courus).

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 47,5 M€ ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différents covenants bancaires sont respectés au 31 décembre 2012 et les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Rubrique 20.3.1.5.8.

Les différentes sources de financements utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires, les emprunts à moyen et long terme et le financement d'une partie du poste clients au travers de leasers.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Afin d'optimiser la gestion des flux financiers, une centralisation des trésoreries a été mise en place sur les deux principales banques du Groupe PHARMAGEST et sur les principales sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par le Groupe PHARMAGEST sur son risque de liquidité lui permet d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Echéancier de liquidité :

| En K€                                 | Valeur comptable | 6 mois ou moins | 6-12 mois  | 1-2 ans    | 2-5 ans    | Plus de 5 ans |
|---------------------------------------|------------------|-----------------|------------|------------|------------|---------------|
| <b>Passifs financiers non dérivés</b> |                  |                 |            |            |            |               |
| Prêts bancaires garantis              | 1 109            | 94              | 96         | 191        | 590        | 137           |
| Prêts bancaires non garantis          | 2 238            | 1 177           | 641        | 356        | 63         |               |
| Découverts bancaires                  |                  |                 |            |            |            |               |
| Autres dettes financières             | 5                | 5               |            |            |            |               |
| Dettes fournisseurs                   | 7 949            | 7 949           |            |            |            |               |
| Autres dettes                         |                  |                 |            |            |            |               |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>11 300</b>    | <b>9 225</b>    | <b>737</b> | <b>547</b> | <b>653</b> | <b>137</b>    |
| <b>Passif financiers dérivés</b>      |                  |                 |            |            |            |               |
| Swaps de taux d'intérêt*              | 7                | 4               | 2          | 0,5        |            |               |
| Swaps de taux de change               |                  |                 |            |            |            |               |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>7</b>         | <b>4</b>        | <b>2</b>   | <b>0,5</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>      |

\* Calcul réalisé sur la base de l'Euribor 3 mois au 31/12/2012.

## B/ RISQUE DE MARCHÉ

### 1) Risque de taux

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux.

| En K€             | Dette financière brute |                              |                     |              |
|-------------------|------------------------|------------------------------|---------------------|--------------|
|                   | Taux fixe              | Taux variable Euribor 3 mois | Taux variable EONIA | Total        |
| <b>Echéance :</b> |                        |                              |                     |              |
| 2013              | 624                    | 1 226                        |                     | 2 010        |
| 2014              | 239                    | 308                          |                     | 547          |
| 2015              | 238                    |                              | 160                 | 238          |
| 2016              | 212                    |                              |                     | 212          |
| 2017              | 203                    |                              |                     | 203          |
| Au-delà           | 137                    |                              |                     | 137          |
| <b>TOTAL</b>      | <b>1 653</b>           | <b>1 534</b>                 | <b>160</b>          | <b>3 347</b> |



L'endettement à taux variable représente 51% de l'endettement global au 31/12/2012.

L'analyse du risque de sensibilité (variation à la hausse ou à la baisse de l'Euribor 3 mois et de l'EONIA sur une base de -0,25% / +0,10%) ne met pas en avant un impact significatif.

## 2) Risque de change

Dans son activité, le Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes est réalisée en euros.

## 3) Risque sur actions et autres instruments financiers

Pas d'exposition.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST suit avec grande attention la situation financière de la société AXA gestionnaire du contrat de capitalisation (titres disponibles à la vente).

## C/ RISQUE DE CRÉDIT / CONTREPARTIE

- Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur notre principal débiteur, HEALTHLEASE ne fait pas l'objet de dépréciation (retards très majoritairement inférieures à 6 mois). La part des facturations financées par les leasers représente 37% (dont 34% via HEALTHLEASE) du chiffre d'affaires consolidé 2012.
- Les créances clients qui ne sont pas dépréciées au 31/12/2012 ont été analysées sur une base individuelle ; un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (Rubrique 20.3.1.5.4.6).

### 20.3.1.5.17 Transactions avec les parties liées

#### Nature des relations avec les sociétés mises en équivalence :

Le montant des transactions et soldes des opérations au 31/12/2012 s'élève à :

| En K€                                 | 31/12/2012 | 31/12/2011 |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Dettes fournisseurs                   | 0          | 0          |
| Charges d'exploitation de la période  | 0          | 29         |
| Créances clients                      | 4 129      | 5 420      |
| Produits d'exploitation de la période | 37 256     | 35 515     |

Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre des transactions avec les parties liées.

Les produits d'exploitation tiennent compte de la montée en puissance des transactions avec HEALTHLEASE.

Un emprunt obligataire convertible en action a été émis en 2011 pour 200 K€ par PHARMAGEST INTERACTIVE au bénéfice d'INTECUM.

En 2012, GROUPE DOMEDIC Inc. a émis une Débenture Convertible à laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE a contribué à hauteur de 40 K€.

#### Nature des relations avec les autres sociétés du GROUPE WELCOOP

Le Groupe PHARMAGEST est consolidé par la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de WELCOOP PHARMA (54 500 VANDOEUVRE) la maison mère, mais aussi de GROUPE WELCOOP (54 500 VANDOEUVRE), société mère de WELCOOP PHARMA.

La nature des relations avec les sociétés WELCOOP PHARMA et GROUPE WELCOOP sont principalement des facturations de :

- Managements fees ;
- Quote-part des contrats d'assurance Groupe ;
- Quote-part des contrats réseau ;
- Personnel en temps partagé ;
- Prestation de service commerciale, marketing et administrative.

Le montant des transactions et soldes des opérations au 31/12/2012 s'élèvent à :

| En K€                                 | 31/12/2012 | 31/12/2011 |
|---------------------------------------|------------|------------|
| Dettes fournisseurs                   | 153        | 108        |
| Charges d'exploitation de la période  | 871        | 699        |
| Créances clients                      | 820        | 207        |
| Produits d'exploitation de la période | 4 949      | 3 903      |

Aucune garantie n'a été donnée ou reçue dans le cadre des transactions avec les parties liées.

#### 20.3.1.5.18 Rémunérations des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues par les organes de direction au cours de l'année 2012 se sont élevées à 524 843 €. Les sommes perçues incluent PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées. Il n'y a pas d'engagement en matière de pensions en dehors de ceux comptabilisés. Le montant versé au titre de l'article 83 pour les dirigeants s'est élevé à 41 817 €. Aucune avance et aucun crédit n'ont été accordés aux membres des organes de direction par PHARMAGEST INTERACTIVE et les sociétés contrôlées.

Par ailleurs, la provision pour indemnités de départs en retraite intègre un montant 111 329 € concernant les membres des organes de direction.

#### 20.3.1.5.19 Tableau des honoraires des Commissaires aux Comptes (Décret N°2008-1487 du 30 décembre 2008)

| En K€                  | Mission légale | Interventions entrant dans les diligences directement liées à la mission |
|------------------------|----------------|--------------------------------------------------------------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE | 74             |                                                                          |
| EHLS                   | 12             |                                                                          |
| SABCO                  | 3              |                                                                          |
| SABCO SERVICES         | 4              |                                                                          |
| HDM                    | 3              |                                                                          |
| DCI                    | 0              |                                                                          |
| SCI HUOBREGA           | 0              |                                                                          |
| KAPELSE                | 0              |                                                                          |
| ADI                    | 9              |                                                                          |
| MALTA INFORMATIQUE     | 0              |                                                                          |
| DOMEDIC EUROPE         | 1              |                                                                          |
| QUALITY FLUX           | 0              |                                                                          |
| HEALTHLEASE            | 5              |                                                                          |
| DIATELIC               | 3              |                                                                          |
| INTECUM                | 0              |                                                                          |
| GROUPE DOMEDIC Inc.    | 9              |                                                                          |
| <b>TOTAL</b>           | <b>122</b>     | <b>0</b>                                                                 |

#### 20.3.1.5.20 Passifs éventuels

À la connaissance du Groupe PHARMAGEST, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine du Groupe PHARMAGEST.



#### 20.3.1.5.21 Événements postérieurs à la clôture

Prise de contrôle d'INTECUM via un rachat de minoritaires et une augmentation de capital le 29 janvier 2013.

### 20.3.2 Comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE

#### 20.3.2.1 Bilan

| Bilan Actif en €                             | 31/12/2012        |                                 |                   | 31/12/2011        |
|----------------------------------------------|-------------------|---------------------------------|-------------------|-------------------|
|                                              | Brut              | Amortissements<br>et provisions | Net               | Net               |
| <b>Actif immobilisé</b>                      |                   |                                 |                   |                   |
| Immobilisations incorporelles                | 18 025 880        | 1 169 840                       | 16 856 040        | 16 657 990        |
| Immobilisations corporelles                  | 7 345 099         | 4 367 312                       | 2 977 788         | 2 240 591         |
| Immobilisations financières                  | 13 468 402        | 853 773                         | 12 614 628        | 11 391 518        |
| <b>Total</b>                                 | <b>38 839 381</b> | <b>6 390 925</b>                | <b>32 448 456</b> | <b>30 290 099</b> |
| <b>Actif circulant</b>                       |                   |                                 |                   |                   |
| Stocks et en-cours                           | 962 819           | 152 104                         | 810 715           | 769 443           |
| Clients et comptes rattachés                 | 12 143 295        |                                 | 11 863 586        | 11 259 658        |
| Autres créances et comptes de régularisation | 1 398 677         | 279 708                         | 1 398 677         | 1 115 090         |
| Valeurs mobilières de placement              | 33 727 691        |                                 | 33 727 691        | 25 691 253        |
| Disponibilités                               | 2 181 903         |                                 | 2 181 903         | 2 230 881         |
| <b>Total</b>                                 | <b>50 414 384</b> | <b>431 812</b>                  | <b>49 982 572</b> | <b>41 066 326</b> |
| Écart de conversion Actif                    | 1 027             |                                 | 1 027             | 472 575           |
| <b>TOTAL ACTIF</b>                           | <b>89 254 792</b> | <b>6 822 737</b>                | <b>82 432 054</b> | <b>71 829 000</b> |

| Bilan Passif en €                         | 31/12/2012        | 31/12/2011        |
|-------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>Capitaux propres</b>                   |                   |                   |
| Capital                                   | 3 034 825         | 3 034 825         |
| Réserves et report à nouveau              | 33 195 694        | 30 275 274        |
| Résultat de l'exercice                    | 12 949 922        | 8 365 303         |
| <b>Total</b>                              | <b>49 180 441</b> | <b>41 675 402</b> |
| <b>Provisions pour risques et charges</b> | <b>2 497 156</b>  | <b>3 227 455</b>  |
| <b>Dettes</b>                             |                   |                   |
| Emprunts et dettes financières            | 6 709 736         | 6 627 327         |
| Fournisseurs et comptes rattachés         | 8 598 742         | 6 955 191         |
| Autres dettes                             | 15 445 980        | 13 335 792        |
| <b>Total</b>                              | <b>30 754 458</b> | <b>26 918 310</b> |
| Écart de conversion Passif                |                   | 7 833             |
| <b>TOTAL PASSIF</b>                       | <b>82 432 054</b> | <b>71 829 000</b> |



## 20.3.2.2 Compte de résultat

| En €                                      | 2012              |              | 2011              |              | 2011<br>Pro forma<br>PHARMAGEST/CIP |              |
|-------------------------------------------|-------------------|--------------|-------------------|--------------|-------------------------------------|--------------|
|                                           | euros             | %            | euros             | %            | euros                               | %            |
| <b>Produits d'exploitation</b>            |                   |              |                   |              |                                     |              |
| Chiffre d'affaires net                    | 94 818 067        | 100,0        | 85 117 542        | 100,0        | 85 001 096                          | 100,0        |
| Transferts de charges                     | 941 465           | 1,0          | 1 190 786         | 1,4          | 1 037 339                           | 1,2          |
| Autres produits d'exploitation            | 905 810           | 1,0          | 756 345           | 0,9          | 748 234                             | 0,9          |
| Reprises sur provisions et amortissements | 1 342 064         | 1,4          | 1 054 034         | 1,2          | 1 770 085                           | 2,1          |
| <b>Total</b>                              | <b>98 007 406</b> | <b>103,4</b> | <b>88 118 707</b> | <b>103,5</b> | <b>88 556 755</b>                   | <b>104,2</b> |
| <b>Charges d'exploitation</b>             |                   |              |                   |              |                                     |              |
| Achats consommés                          | 30 014 083        | 31,7         | 26 911 801        | 31,6         | 26 868 982                          | 31,6         |
| Achats et charges externes                | 12 592 321        | 13,3         | 13 272 821        | 15,6         | 12 199 932                          | 14,4         |
| Impôts et taxes                           | 2 094 844         | 2,2          | 1 813 131         | 2,1          | 1 864 008                           | 2,2          |
| Charges de personnel                      | 32 092 528        | 33,8         | 28 736 455        | 33,8         | 28 728 189                          | 33,8         |
| Dotations aux amortissements              | 573 904           | 0,6          | 481 358           | 0,6          | 518 153                             | 0,6          |
| Dotations aux provisions                  | 1 306 271         | 1,4          | 1 390 620         | 1,6          | 1 489 630                           | 1,8          |
| Autres charges d'exploitation             | 54 064            | 0,1          | 70 523            | 0,1          | 88 023                              | 0,1          |
| <b>Total</b>                              | <b>78 728 016</b> | <b>83,0</b>  | <b>72 676 710</b> | <b>85,4</b>  | <b>71 756 917</b>                   | <b>84,4</b>  |
| <b>Résultat d'exploitation</b>            | <b>19 279 390</b> | <b>20,3</b>  | <b>15 441 996</b> | <b>18,1</b>  | <b>16 799 838</b>                   | <b>19,8</b>  |
| Produits financiers courants              | 2 713 280         | 2,9          | 1 437 230         | 1,7          | 1 448 547                           | 1,7          |
| Charges financières courantes             | 614 715           | 0,6          | 1 260 465         | 1,5          | 1 234 433                           | 1,5          |
| <b>Résultat financier</b>                 | <b>2 098 566</b>  | <b>2,2</b>   | <b>176 765</b>    | <b>0,2</b>   | <b>214 114</b>                      | <b>0,3</b>   |
| <b>Résultat courant</b>                   | <b>21 377 956</b> | <b>22,5</b>  | <b>15 618 761</b> | <b>18,3</b>  | <b>17 013 952</b>                   | <b>20,0</b>  |
| <b>Produits exceptionnels</b>             |                   |              |                   |              |                                     |              |
| Reprise sur provisions                    | 305 117           | 0,3          | 103 349           | 0,1          | 103 349                             | 0,1          |
| Autres produits exceptionnels             | 66 707            | 0,1          | 30 732            | 0,0          | 30 941                              | 0,0          |
| <b>Total</b>                              | <b>371 824</b>    | <b>0,4</b>   | <b>134 081</b>    | <b>0,2</b>   | <b>134 290</b>                      | <b>0,2</b>   |
| <b>Charges exceptionnelles</b>            |                   |              |                   |              |                                     |              |
| Dotations aux provisions                  | 140 624           | 0,1          | 44 260            | 0,1          | 44 260                              | 0,1          |
| Autres charges exceptionnelles            | 401 512           | 0,4          | 89 494            | 0,1          | 89 494                              | 0,1          |
| <b>Total</b>                              | <b>542 136</b>    | <b>0,6</b>   | <b>133 754</b>    | <b>0,2</b>   | <b>133 754</b>                      | <b>0,2</b>   |
| <b>Résultat exceptionnel</b>              | <b>- 170 312</b>  | <b>- 0,2</b> | <b>327</b>        | <b>0,0</b>   | <b>536</b>                          | <b>0,0</b>   |
| <b>Impôt sur les résultats</b>            | <b>6 417 341</b>  | <b>6,8</b>   | <b>5 280 298</b>  | <b>6,2</b>   | <b>5 336 111</b>                    | <b>6,3</b>   |
| <b>Participation des salariés</b>         | <b>1 840 381</b>  | <b>1,9</b>   | <b>1 973 487</b>  | <b>2,3</b>   | <b>1 973 487</b>                    | <b>2,3</b>   |
| <b>Résultat net</b>                       | <b>12 949 922</b> | <b>13,7</b>  | <b>8 365 303</b>  | <b>9,8</b>   | <b>9 704 890</b>                    | <b>11,4</b>  |

Le compte de résultat pro forma 2011 tient compte de la neutralisation des opérations réciproques intervenues sur l'exercice : entre le 1<sup>er</sup> janvier 2011 et la date de réalisation de la confusion de patrimoine au 30 juin 2011.

L'écart entre les achats et charges externes des comptes 2011 de PHARMAGEST INTERACTIVE seul (13 272 821 €) et les achats et charges externes des comptes pro forma PHARMAGEST/CIP 2011 (12 199 932 €) correspond essentiellement à la location-gérance de CIP vers PHARMAGEST INTERACTIVE d'un montant de 1 080 000 €.



### 20.3.2.3 Notes annexes aux comptes sociaux

Total du bilan avant répartition : 82 432 054 €. Résultat net : 12 949 922 €.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 22 mars 2013.

#### 20.3.2.3.1 Règles et méthodes comptables

**Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :**

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices ;

et ce conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :**

#### **Amortissements**

Ils sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

- Logiciels acquis : 1 à 3 ans ;
- Constructions : 15 à 30 ans ;
- Agencements et aménagements des constructions : 8 à 30 ans ;
- Installations techniques, matériels et outillages : 5 ans ;
- Installations générales : 5 à 10 ans ;
- Matériels de transport : 1 à 5 ans ;
- Matériels et mobiliers de bureau et informatiques : 3 à 10 ans.

#### **Stocks**

À chaque fin de période, un inventaire physique du stock de marchandises est effectué et contrôlé par rapport à l'inventaire permanent. Le stock de matériel sérialisé est évalué suivant la méthode FIFO selon le principe du coût individuel et le stock de matériel réparable non sérialisé de faible valeur est valorisé au coût unitaire moyen pondéré. Une dépréciation est constituée en fonction des délais de rotation du stock. Ces délais sont définis sur la base de l'obsolescence du matériel : une dépréciation est comptabilisée dès lors que le matériel figure à l'inventaire depuis plus de six mois, la dotation est égale au tiers de la valeur d'achat par année de détention au-delà de la première année.

#### **Frais de recherche et développement**

PHARMAGEST INTERACTIVE n'active pas, dans ses comptes sociaux, les frais de recherche et de développement selon l'option prévue par l'article R 123-186 du Code de commerce et l'article 311-2.2 de PCG. Elle a donc opté pour la comptabilisation en charges de ces frais.

Le total des frais de recherche et de développement y compris les tests, la maintenance et la formation notamment représentent 3 053 178 €.

## 20.3.2.3.2 Notes sur le bilan actif

|                                                                           |                     |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| <b>Frais d'établissement</b>                                              | <b>Néant</b>        |
| <b>Frais de recherche</b>                                                 | <b>Néant</b>        |
| <b>Fonds commercial (hors droit au bail)</b>                              | <b>13 961 130 €</b> |
| Il comprend :                                                             |                     |
| - <i>Eléments achetés</i>                                                 | 5 464 230 €         |
| - <i>Eléments réévalués</i>                                               | 0 €                 |
| - <i>Eléments reçus en apport</i>                                         | 1 669 454 €         |
| - <i>Mali de confusion CIP</i>                                            | 6 682 626 €         |
| - <i>Mali de confusion DRS EXPANSION</i>                                  | 144 820 €           |
| La valeur des fonds commerciaux reçus en apport se décompose comme suit : |                     |
| - <i>Rousseau Informatique</i>                                            | 1 010 417 €         |
| - <i>CPI DIJON</i>                                                        | 144 979 €           |
| - <i>CPI Centre</i>                                                       | 514 058 €           |

Les fonds de commerce représentent l'essentiel de l'activité Pharmacie chez PHARMAGEST INTERACTIVE. Des tests de valorisation sont réalisés sur la base des DCF (Discount Cash flow) futurs sur l'activité Pharmacie. Les résultats de ces tests n'ont pas amené à la dépréciation des fonds de commerce.

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont les suivants :

| Valeurs brutes - En €                             | À l'ouverture       | T.U.P. DRS       | Augmentation     | Diminution     | À la clôture        |
|---------------------------------------------------|---------------------|------------------|------------------|----------------|---------------------|
| <b>Immobilisations incorporelles</b>              | <b>17 745 209</b>   | <b>146 037</b>   | <b>116 187</b>   | <b>12 441</b>  | <b>17 994 992</b>   |
| <i>dont mali de confusion</i>                     | <i>6 827 446</i>    | <i>144 820</i>   |                  |                | <i>6 972 266</i>    |
| Terrains                                          | 422 872             |                  |                  |                | 422 872             |
| Agencement des constructions                      | 2 511 706           |                  | 751 762          | 12 003         | 3 251 465           |
| Matériel et outillage                             | 31 198              |                  | 924              | 574            | 31 548              |
| Installations générales                           | 1 013 057           |                  | 12 729           | 44 786         | 981 000             |
| Matériel de transport                             | 292 761             |                  | 144 508          | 118 293        | 318 976             |
| Matériel et mobilier de bureau                    | 2 085 363           |                  | 358 690          | 110 503        | 2 333 550           |
| Immobilisations en cours                          | 4 500               |                  | 26 388           | 0              | 30 888              |
| Autres immobilisations corporelles                | 5 688               |                  |                  |                | 5 688               |
| <b>Immobilisations corporelles</b>                | <b>6 367 145</b>    |                  | <b>1 295 001</b> | <b>286 159</b> | <b>7 375 987</b>    |
| <b>Immobilisations financières <sup>(1)</sup></b> | <b>12 185 291</b>   | <b>- 97 600</b>  | <b>1 380 710</b> |                | <b>13 468 401</b>   |
| <i>dont annulation des titres CIP/DRS</i>         | <i>- 17 637 494</i> | <i>- 193 188</i> |                  |                | <i>- 17 830 682</i> |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>36 297 645</b>   | <b>48 437</b>    | <b>2 791 898</b> | <b>298 600</b> | <b>38 839 380</b>   |

(1) Récapitulatif des immobilisations financières :

| En €                                               |                   |
|----------------------------------------------------|-------------------|
| Titres de participation ( <i>détail ci-après</i> ) | 12 984 154        |
| Prêt obligataire                                   | 240 025           |
| Dépôts et cautionnements                           | 244 222           |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>13 468 401</b> |



| Amortissements et provisions               | À l'ouverture    | T.U.P. DRS   | Augmentation   | Diminution     | À la clôture     |
|--------------------------------------------|------------------|--------------|----------------|----------------|------------------|
| <i>Amortissements</i>                      |                  |              |                |                |                  |
| <b>Immobilisations incorporelles</b>       | <b>1 084 170</b> | <b>1 032</b> | <b>94 029</b>  | <b>12 440</b>  | <b>1 166 791</b> |
| Agencement des constructions               | 1 477 931        |              | 115 415        | 12 003         | 1 581 343        |
| Matériel et outillage                      | 29 476           |              | 579            | 574            | 29 481           |
| Installations générales                    | 803 569          |              | 65 349         | 36 821         | 832 097          |
| Matériel de transport                      | 141 830          |              | 59 649         | 80 187         | 121 292          |
| Matériel et Mobilier de bureau             | 1 673 749        |              | 238 885        | 109 534        | 1 803 100        |
| <b>Immobilisations corporelles</b>         | <b>4 126 554</b> | <b>0</b>     | <b>479 877</b> | <b>239 119</b> | <b>4 367 312</b> |
| <b>Immobilisations financières</b>         |                  |              |                |                |                  |
| <b>Total amortissements</b>                | <b>5 210 724</b> | <b>1 032</b> | <b>573 906</b> | <b>251 559</b> | <b>5 534 103</b> |
| <i>Provisions</i>                          |                  |              |                |                |                  |
| Immobilisations incorporelles              | 3 049            |              |                |                | 3 049            |
| Immobilisations financières <sup>(1)</sup> | 793 773          |              | 60 000         |                | 853 773          |
| <b>Total provisions</b>                    | <b>796 822</b>   | <b>0</b>     | <b>60 000</b>  | <b>0</b>       | <b>856 822</b>   |
| <b>Total amortissements et provisions</b>  | <b>6 007 546</b> | <b>1 032</b> | <b>633 906</b> | <b>251 559</b> | <b>6 390 925</b> |

(1) Les immobilisations financières comprennent les titres de participations suivants :

| Sociétés                 | Montant de la participation (en €) | Pourcentage de détention | Montant des capitaux propres au 31 décembre 2012 | Résultat de l'exercice du 31 décembre 2012 |
|--------------------------|------------------------------------|--------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------|
| DRS EXPANSION (*)        | T.U.P.                             |                          |                                                  |                                            |
| EHLS                     | 4 689 808                          | 100%                     | 4 828 245                                        | 524 806                                    |
| MALTA (*)                | 185 588                            | 100%                     | 1 728 352                                        | 751 744                                    |
| DOMEDIC EUROPE           | 77 600                             | 65%                      | 99 422                                           | - 6 779                                    |
| GROUPE DOMEDIC Inc. (**) | 1 083 091                          | 35%                      | 555 829                                          | - 337 525                                  |
| QUALITY FLUX (***)       | 160 200                            | 22%                      | 64 833                                           | - 172 470                                  |
| SFLD (****)              | 4 573                              | 0,13%                    | 1 164 479                                        | - 44 105                                   |
| ADI                      | 351 547                            | 50%                      | 478 358                                          | 841 816                                    |
| CIP                      | T.U.P.                             |                          |                                                  |                                            |
| CPI                      | 137 204                            | 100%                     | 585 095                                          | - 51 112                                   |
| DCI                      | 815 602                            | 100%                     | 815 169                                          | 60 799                                     |
| DIATELIC                 | 403 940                            | 68,5%                    | 33 370                                           | - 168 391                                  |
| HDM                      | 30 000                             | 100%                     | 161 214                                          | 54 473                                     |
| HEALTHLEASE              | 350 000                            | 35%                      | 1 879 168                                        | 838 950                                    |
| INTECUM                  | 450 000                            | 49%                      | 393 681                                          | - 271 950                                  |
| KAPELSE                  | 1 000 000                          | 100%                     | 1 000 000                                        |                                            |
| SABCO                    | 3 195 000                          | 90%                      | 278 066                                          | - 145 030                                  |
| VIP PHARMA               | 50 000                             | 100%                     | 54 744                                           | 1 932                                      |
| <b>TOTAL</b>             | <b>12 984 154</b>                  |                          |                                                  |                                            |

L'évaluation des titres de participation est rapprochée de celle exposée pour les fonds de commerce.

Les titres de SABCO sont dépréciés pour un montant de 639 000 €, au titre de la part relative à la relation clientèle.

Les titres de VIP PHARMA sont dépréciés pour un montant de 50 000 €.

Les titres de QUALITY FLUX ont été dépréciés pour un montant de 160 200 €, dont 60 000 € dotés au 31/12/2012.

Les titres de SFLD ont été dépréciés pour un montant de 4 573 €.

(\*) 50% des titres de MALTA appartiennent à DRS.

(\*\*) Le 25 juin 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE a participé à l'augmentation de capital de GROUPE DOMEDIC Inc. – 2500 rue Jean Perrin, local 190, QUEBEC, QC G2K1X1 (Canada).

PHARMAGEST INTERACTIVE détient 35% du capital de cette société.

(\*\*\*) PHARMAGEST INTERACTIVE n'a pas participé aux augmentations de capital de QUALITY FLUX sur 2012 : sa participation est passée de 42% à 22%.

Bilan au 31 décembre 2011.

(\*\*\*\*) Bilan au 31 mars 2012.

### Prêt obligataire

Un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant de 200 061 € a été émis par INTECUM, le 6 décembre 2011, au profit de PHARMAGEST INTERACTIVE pour une durée de deux ans.

Un emprunt obligataire convertible en actions pour un montant de 52 500 dollars canadiens (soit 39 963 € au 31/12/2012) a été émis par GROUPE DOMEDIC Inc., le 21 novembre 2012 au profit de PHARMAGEST INTERACTIVE pour une durée d'un an.

**Dépôts et cautionnements**

244 223 €.

**Stocks de marchandises**

| En €         | 12/2012        |                |                | 12/2011        |
|--------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
|              | Montant brut   | Dépréciation   | Montant net    | Montant net    |
| Matériel     | 788 400        | 88 269         | 700 131        | 456 039        |
| Pièces       | 154 370        | 63 835         | 90 535         | 61 680         |
| Logiciels    | 20 049         |                | 20 049         | 251 724        |
| <b>TOTAL</b> | <b>962 819</b> | <b>152 104</b> | <b>810 715</b> | <b>769 443</b> |

**État des créances**

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

| En €                                | 12/2012      |            |         | 12/2011      |
|-------------------------------------|--------------|------------|---------|--------------|
|                                     | Montant brut | - 1 an     | + 1 an  | Montant brut |
| Actif immobilisé                    | 484 247      | 139 994    | 344 254 | 437 011      |
| Actif circulant et charges d'avance | 13 534 998   | 13 256 976 | 278 021 | 12 626 373   |

**État des provisions sur actif circulant**

| En €                                   | À l'ouverture | Augmentation | Diminution | À la clôture |
|----------------------------------------|---------------|--------------|------------|--------------|
| Provisions sur stocks                  | 121 723       | 36 607       | 6 226      | 152 104      |
| Provisions sur créances <sup>(1)</sup> | 251 625       | 115 509      | 87 425     | 279 709      |
| Provisions sur titres de placement     | 0             |              |            | 0            |

(1) Provisions pour dépréciation des créances : les factures, dont la date d'échéance est dépassée, font l'objet de relances écrites. À la troisième relance infructueuse, une procédure contentieuse est engagée à l'encontre du client. En fin de période, une provision du montant total de la créance est comptabilisée en fonction de l'ancienneté de la créance.

Les reprises sur provisions clients correspondent à des provisions devenues sans objet compte tenu des règlements clients ou des régularisations intervenus au cours de l'année 2012.

**Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan**

|                              |           |
|------------------------------|-----------|
| Immobilisations financières  | 0 €       |
| Clients et comptes rattachés | 963 428 € |
| Autres créances              | 449 476 € |
| Disponibilités               | 0 €       |

**Valeurs mobilières de placement et disponibilités**

Outre un contrat de capitalisation (fonds à dominante obligataire), ce poste comporte 915 actions propres PHARMAGEST INTERACTIVE détenues dans le cadre du contrat de liquidités géré par la société Gilbert Dupont.

Les mouvements concernant le contrat de liquidités, détenu à 100% par PHARMAGEST INTERACTIVE, ont été pour l'année 2012 les suivants :

- Achats : 42 619 actions au prix moyen de 50,23 € ;
- Ventes : 43 036 actions au prix moyen de 50,01 €.



Les mouvements concernant le plan de stock-options ont été les suivants pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 9 septembre 2012 :

- Transferts : 20 500 actions au prix moyen de 28,79 €.

Ce plan a été clôturé le 9 septembre 2012.

L'évaluation est faite au prix moyen pondéré.

| Valeurs brutes - En €          | 12/2012           | 12/2011           |
|--------------------------------|-------------------|-------------------|
| Actions propres                | 53 913            | 953 485           |
| Sicav et FCP Kolb              | 5 134 186         | 2 040 400         |
| Contrats de capitalisation (*) | 28 539 592        | 22 697 368        |
| <b>TOTAUX</b>                  | <b>33 727 691</b> | <b>25 691 253</b> |

*\* Il s'agit d'un contrat d'investissement souscrit auprès d'AXA avec un profil d'investissement assimilable à des OAT assorti d'une garantie du capital net investi et des intérêts passés. Le rendement a été confirmé sur la base de la rémunération garantie.*

Au 31 décembre 2012, nos disponibilités s'élèvent à 2 181 903 €.

#### Charges constatées d'avance

Cette rubrique contient les charges ordinaires liées à l'exploitation normale de PHARMAGEST INTERACTIVE.

#### Charges à répartir

Néant.

#### Ecart de conversion - Actif

Il constate la perte latente entre le cours de clôture et le cours d'origine relative à l'emprunt obligataire en dollars canadiens accordé à GROUPE DOMEDIC Inc. par PHARMAGEST INTERACTIVE soit 1 027 €.

Cette perte latente fait l'objet d'une provision pour perte de change.

#### 20.3.2.3.3 Notes sur le bilan passif

##### Capital social : Actions

| En €                         | Nombre    | Valeur nominale |
|------------------------------|-----------|-----------------|
| Titres début d'exercice      | 3 034 825 | 1,00            |
| Titres émis                  |           |                 |
| Titres remboursés ou annulés |           |                 |
| Titres fin d'exercice        | 3 034 825 | 1,00            |

#### Plan de stock-options

PHARMAGEST INTERACTIVE a mis en place un plan d'options d'achat d'actions en date du 10 septembre 2004 dont les modalités sont les suivantes :

- Durée du plan : 8 ans ;
- Exercice des options possible à compter du 11 septembre 2008 sauf cas particuliers et jusqu'au 9 septembre 2012 ;
- Nombre total d'actions pouvant être émises : 43 300 ;
- Prix d'exercice : 28,79 €.

Personnel concerné : salariés et dirigeants de PHARMAGEST INTERACTIVE, EHLS et CPI désignés par le Conseil d'Administration

et ceux qui sont inscrits aux effectifs le 30 juin 2004 et bénéficient d'un contrat à durée indéterminée et de deux ans d'ancienneté à cette date.

- Levées d'options consenties entre le 1<sup>er</sup> janvier 2012 et le 9 septembre 2012 : 20 500, représentant une charge exceptionnelle de 354 230 €.

Aucune dilution possible sur le résultat par action n'est à prévoir car il n'y aura pas d'émission de nouvelles actions. Les actions d'autocontrôle détenues par PHARMAGEST INTERACTIVE servent à alimenter le contrat de liquidité géré par Gilbert Dupont.

## Provisions

| En €                                              | Valeur au 31/12/2011 | Dotation         | Reprise provision utilisée | Reprise provision sans objet | Changement de méthode | Variation périmètre / Autre | Valeur au 31/12/2012 |
|---------------------------------------------------|----------------------|------------------|----------------------------|------------------------------|-----------------------|-----------------------------|----------------------|
| Provision pour litiges <sup>(1)</sup>             | 529 704              | 155 624          | 31 227                     | 486 824                      |                       |                             | 167 277              |
| Provision pour risques <sup>(2)</sup>             | 910 127              | 724 629          | 719 800                    |                              |                       |                             | 914 955              |
| Provision pour I.D.R. <sup>(3)</sup>              | 999 370              | 408 080          |                            |                              |                       |                             | 1 407 450            |
| Provision pour écart stock-options <sup>(4)</sup> | 305 117              |                  | 305 117                    |                              |                       |                             |                      |
| Provision pour perte de change <sup>(5)</sup>     | 472 575              | 1 027            | 472 575                    |                              |                       |                             | 1 027                |
| Provision pour grosses réparations                | 10 562               | 6 447            | 6 419                      | 4 143                        |                       |                             | 6 447                |
| <b>Total</b>                                      | <b>3 227 454</b>     | <b>1 295 807</b> | <b>1 535 138</b>           | <b>490 967</b>               | <b>0</b>              | <b>0</b>                    | <b>2 497 156</b>     |
| Résultat d'exploitation                           | 2 449 763            | 1 154 156        | 757 446                    | 490 967                      |                       |                             | 2 355 505            |
| Résultat financier                                | 472 575              | 1 027            | 472 575                    |                              |                       |                             | 1 027                |
| Résultat exceptionnel                             | 305 117              | 140 624          | 305 117                    |                              |                       |                             | 140 624              |

### (1) Provision pour litiges : 167 277 €

- Provision pour litige clients en-cours pour 15 000 €.  
(Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).
- Provision pour litige fournisseurs en-cours pour 11 653 €.  
(Risque inhérent au recours par voie d'appel et à l'avancement des conclusions des avocats se référant à la jurisprudence appropriée et à leur estimation du risque encouru).
- Provision pour litiges administratifs en cours pour 140 624 €.

### (2) Provision pour risques : 914 955 €

- Provision liée aux contrats de maintenance spécifique des matériels à l'activité pharmacie pour 377 897 €.
- Provision liée à la commercialisation des licences e-Business et LGPI Global Services® pour lesquelles la maintenance des logiciels est gratuite jusqu'à 30 mois. Elle correspond au coût de la hotline sur cette période soit 519 652 €.
- Provision liée à l'installation des OS LGPI pour 17 406 € au titre des licences e-Business mentionnées ci-avant, correspondant à l'intervention d'un technicien chez chaque client.

### (3) Provision pour départ en retraite : 1 407 450 €

La provision pour indemnité de départ à la retraite est déterminée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière et compte tenu des hypothèses suivantes :

- Départ volontaire du salarié (application des charges sociales patronales).
- Age de départ à la retraite : 67 ans sur l'ensemble du personnel.
- Taux d'actualisation : 3.85% (\*).
- Turn-over : selon l'âge des salariés.
- Progression des salaires : 1.5%.
- Prise en compte d'un aléa viager.

(\*) Le taux d'actualisation est déterminé sur la base de la moyenne des 10 derniers semestres connus du TMO.

PHARMAGEST INTERACTIVE a décidé en 2003 d'externaliser son risque concernant les indemnités de départ à la retraite. Un versement de 120 000 € a été effectué en 2012. Le montant de la provision représente le solde du risque (engagement brut diminué des actifs de couverture).

### (4) Provision pour risque sur écart de stock-options : 0 €

La provision couvrait la différence entre le cours moyen des actions propres détenues au jour d'exercice de l'option et le prix d'option fixé par le plan. Ce plan a été clôturé le 9 septembre 2012.

### (5) Provision pour perte de change : 1 027 €

En novembre 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE a consenti un prêt obligataire convertible en actions à GROUPE DOMEDIC Inc. afin de financer sa croissance. Le montant prêté s'élevait à 52 500 dollars canadiens sur une durée d'un an remboursable au terme au taux de 10% avec un cours de 1,2808 dollars canadiens pour 1 €.

La perte latente de change sur cette opération fait l'objet d'une provision pour risque à hauteur de 1 027 €.

### (6) Provision pour grosses réparations : 6 447 €

La provision concerne des travaux de climatisation du siège de VILLERS-LÈS-NANCY.





### État des dettes

| En €                                     | 12/2012           |                   |                |                | 12/2011           |
|------------------------------------------|-------------------|-------------------|----------------|----------------|-------------------|
|                                          | Montant brut      | Dont à -1 an      | Dont à + 1 an  | Dont à + 5 ans | Montant brut      |
| Etablissements de crédits <sup>(1)</sup> | 2 676 629         | 1 883 619         | 793 010        |                | 4 045 548         |
| Dettes financières diverses              |                   |                   |                |                |                   |
| Avances et acomptes                      | 324 819           | 324 819           |                |                | 224 208           |
| Dettes fournisseurs                      | 8 598 742         | 8 598 742         |                |                | 6 955 191         |
| Dettes fiscales et sociales              | 13 847 321        | 13 847 321        |                |                | 12 239 881        |
| Groupe et associés                       | 4 033 107         | 4 033 107         |                |                | 2 581 779         |
| Autres dettes                            | 5 825             | 5 825             |                |                | 43 116            |
| Produits constatés d'avance              | 1 268 014         | 1 268 014         |                |                | 828 586           |
| <b>TOTAL</b>                             | <b>30 754 458</b> | <b>29 961 448</b> | <b>793 010</b> | <b>0</b>       | <b>26 918 310</b> |

(1) Un emprunt de 600 000 € a été contracté, le 4 décembre 2012.

Un emprunt, souscrit le 28/01/2008 à taux variable (capital restant dû : 160 K€), fait l'objet de covenants selon les ratios Endettement financier net / Fonds propres < ou = 1 et Endettement financier net/CAF < 3.

Au 31 décembre 2012, l'ensemble de ces ratios financiers est respecté.

Montant des emprunts remboursés au cours de l'exercice : 1 961 959 €.

Il n'y a pas de découvert bancaire au 31/12/2012.

En mai 2006, PHARMAGEST INTERACTIVE a souscrit un emprunt en francs suisses (CHF) afin de financer le rachat des actions détenues par les minoritaires de CIP. Le montant emprunté, à l'origine, s'élevait à 9,86 MCHF sur une durée de 7 ans au taux de LIBOR (CHF) 3 mois.

Compte tenu du contexte économique incertain sur la zone euro et d'un risque de renforcement du CHF, PHARMAGEST INTERACTIVE a eu recours à une possibilité contractuelle permettant une conversion en euros. L'opération a été réalisée début juin 2012 sur un solde de 2,1 M€ et un calcul des intérêts financiers sur la base de l'Euribor 3 mois.

Afin de couvrir le risque de taux, un Swap vanille fut mis en place permettant d'échanger un Euribor 3 mois contre un taux fixe de 0,8.

### Dettes représentées par des effets de commerce

Néant.

### Charges à payer incluses dans les postes du bilan

|                                                                                                                                              |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| Emprunts et dettes établissements de crédit                                                                                                  | 3 821 €      |
| Emprunts et dettes financières diverses                                                                                                      | 0 €          |
| Fournisseurs (dont 259 967 € concernant la mise à jour gratuite des données issues des licences e-Business et LGPI Global Services® vendues) | 3 173 311 €  |
| Dettes fiscales et sociales                                                                                                                  | 10 343 168 € |
| Autres dettes                                                                                                                                | 78 768 €     |

### Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance liés à l'exploitation normale de l'entreprise. Ils portent sur la maintenance des matériels et des logiciels ainsi que sur la mise à jour des bases de données facturées aux clients au 31 décembre 2012 mais non encore échues à cette date.

### Écart de conversion - Passif

Néant.

## 20.3.2.3.4 Notes sur le compte de résultat

| Ventilation du chiffre d'affaires - En K€      | 2012          | 2011          |
|------------------------------------------------|---------------|---------------|
| Maintenance et prestations                     | 25 158        | 22 970        |
| Autres prestations dont e-Publicité            | 12 393        | 10 873        |
| Configurations                                 | 46 880        | 41 356        |
| Prestations formations et nouveaux produits    | 10 387        | 9 918         |
| <b>Total</b>                                   | <b>94 818</b> | <b>85 118</b> |
| Chiffre d'affaires réalisé en France           | 93 995        | 84 793        |
| Exportations et livraisons intracommunautaires | 823           | 325           |

Le chiffre d'affaires Maintenance tient compte du prorata temporis échu au 31 décembre 2012.

Les différents montants sont ventilés à partir de la facturation distinguant les différentes activités.

**Transferts de charges**

Les transferts de charges concernent :

- La refacturation des frais de personnel aux autres sociétés du Groupe PHARMAGEST pour 301 K€ ;
- La refacturation de prestations de services aux autres sociétés du Groupe PHARMAGEST pour 395 K€ ;
- Le remboursement d'indemnités journalières de la sécurité sociale et de formation professionnelle continue pour 114 K€ ;
- Le remboursement d'assurance suite à sinistres pour 92 K€ ;
- La participation des salariés aux frais de véhicules pour 39 K€.

**Charges et produits exceptionnels**

| En €                           | 12/2012        | 12/2011        |
|--------------------------------|----------------|----------------|
| <b>Produits exceptionnels</b>  | <b>371 824</b> | <b>134 081</b> |
| Sur opérations de gestion      | 27 000         | 2              |
| Produits de cession            | 39 707         | 30 730         |
| Reprises de provisions         | 305 117        | 103 349        |
| <b>Charges exceptionnelles</b> | <b>542 136</b> | <b>133 754</b> |
| Sur opérations de gestion      | 241            | 148            |
| Valeurs nettes des cessions    | 47 042         | 23 724         |
| Dotations de provisions        | 140 624        | 44 260         |
| Autres charges exceptionnelles | 354 230        | 65 622         |

**Ventilation de l'impôt sur les sociétés de PHARMAGEST INTERACTIVE**

| En €                   | Résultat avant impôt | Impôt     | Résultat net après impôt |
|------------------------|----------------------|-----------|--------------------------|
| Résultat courant       | 21 377 956           | 7 111 103 | 14 266 853               |
| Résultat exceptionnel  | - 170 312            | - 56 771  | - 113 541                |
| Participation salariés | - 1 840 381          | - 613 460 | - 1 226 920              |
| Crédit d'impôt         |                      | - 23 531  | 23 531                   |
| Contribution sociale   |                      | 0         | 0                        |
| Résultat comptable     | 19 367 263           | 6 417 341 | 12 949 922               |



### Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

|                                                               |               |
|---------------------------------------------------------------|---------------|
| Résultat de l'exercice                                        | 12 949 922 €  |
| Impôts sur les résultats                                      | - 6 417 341 € |
| Résultat avant impôts                                         | 19 367 263 €  |
| Variation des provisions réglementées                         | 0 €           |
| Résultat avant impôts, hors évaluations fiscales dérogatoires | 19 367 263 €  |

### Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

| Nature - En K€                                | 12/2011 |           | Variations |             | 12/2012 |           |
|-----------------------------------------------|---------|-----------|------------|-------------|---------|-----------|
|                                               | Actif   | Passif    | Actif      | Passif      | Actif   | Passif    |
| <b>Charges non déductibles temporairement</b> |         |           |            |             |         |           |
| <b>À déduire l'année suivante</b>             |         |           |            |             |         |           |
| Participation des salariés                    |         | 1 973     |            | - 133       |         | 1 840     |
| Contribution Forfait social                   |         | 89        |            | - 89        |         | 0         |
| Organic                                       |         | 137       |            | 16          |         | 152       |
| <b>À déduire ultérieurement</b>               |         | <b>65</b> |            | <b>- 31</b> |         | <b>34</b> |
| Ecart de conversion - Passif                  |         | 8         |            | - 8         |         | 0         |
| Provision pour litige en franchise d'impôt    |         | 0         |            | 0           |         | 0         |
| Provision pour retraite                       |         | 999       |            | 408         |         | 1 407     |

| En K€                                                       | Montant | Impôts |
|-------------------------------------------------------------|---------|--------|
| <b>Accroissements :</b>                                     |         |        |
| Provisions réglementées                                     |         |        |
| Subventions à réintégrer au résultat                        |         |        |
| <b>Allègements :</b>                                        |         |        |
| Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation | 2 027   | 676    |
| Total des déficits exploitation reportables                 |         |        |
| Total des amortissements différés                           |         |        |
| Total des moins values à long terme                         |         |        |

#### 20.3.2.3.5 Autres informations

#### Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes perçues par les organes de direction au cours de l'année 2012 se sont élevées à 525 K€ et les engagements de retraite contractés pour leurs pensions de retraite s'élèvent à 111 K€.

Par ailleurs, le montant versé au titre de l'article 83 pour ces mêmes organes de direction s'est élevé à 42 K€. Aucune avance et aucun crédit ne leur ont été accordés au cours de l'exercice.

#### Effectif

| 12/2012                                     | Personnel salarié | Personnel mis à disposition |
|---------------------------------------------|-------------------|-----------------------------|
| Cadres                                      | 179               |                             |
| Agents de Maîtrise / Techniciens Supérieurs | 351               |                             |
| Employés                                    | 71                |                             |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>601</b>        | <b>0</b>                    |

### Droit individuel à la formation

Le droit individuel à la formation qui permet à chaque salarié d'acquérir un crédit d'heures de formation utilisables à l'initiative du salarié, avec l'accord de l'employeur sur le choix de la formation, doit être mentionné en annexe lorsque les actions de formation n'ont pas éteint l'ensemble des droits.

La convention collective de PHARMAGEST INTERACTIVE a accordé à l'ensemble des salariés ayant au moins une année d'ancienneté au 31/12/2012, 20 heures de formation au titre de 2012 (ce droit étant proratisé pour les salariés à temps partiel).

Le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis par les salariés de PHARMAGEST INTERACTIVE et non éteints au 31/12/2012 s'élève à 60 191 heures.

### Médailles du travail

Aucune provision n'a été constatée dans les comptes sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE puisque la convention collective dont dépend la société ne prévoit pas cette distinction aux salariés.

### Identité société mère consolidant les comptes de PHARMAGEST INTERACTIVE

**WELCOOP PHARMA** - 7 allée de Vincennes - 54 500 VANDOEUVRE-LES-NANCY.

**WELCOOP PHARMA** est filiale de **GROUPE WELCOOP**.

### Éléments concernant les entreprises liées

| Postes du bilan - En €           | Sociétés du Groupe WELCOOP | Filiales en intégration globale | Sous-filiales en intégration globale |
|----------------------------------|----------------------------|---------------------------------|--------------------------------------|
| Participations brutes            |                            | 10 936 290                      |                                      |
| Clients                          | 811 248                    | 819 916                         | 4 937                                |
| Fournisseurs                     | 147 797                    | 3 777 053                       | 13 820                               |
| Autres dettes                    |                            |                                 |                                      |
| Autres dettes compte courant     |                            | 2 662 589                       | 1 370 518                            |
| Autres créances                  |                            | 562 683                         | 5                                    |
| <b>Résultat financier - En €</b> |                            |                                 |                                      |
| Charges financières              |                            | 3 835                           | 2 387                                |
| Produits financiers              |                            | 861 925                         | 5                                    |
| <b>Total Résultat financier</b>  | <b>0</b>                   | <b>858 090</b>                  | <b>- 2 382</b>                       |

PHARMAGEST INTERACTIVE et ses filiales ne pratiquent pas l'escompte de leurs créances commerciales.

### Engagements hors bilan

| En K€                                         | 12/2012    | 12/2011  |
|-----------------------------------------------|------------|----------|
| Cautions de contre-garantie sur marchés       |            |          |
| Créances cédées non échues                    |            |          |
| Nantissements, hypothèques et sûretés réelles | 600        |          |
| Avals, cautions et garanties données          |            |          |
| Autres engagements donnés                     |            |          |
| <b>TOTAL</b>                                  | <b>600</b> | <b>0</b> |

(\*) Les nantissements, hypothèques et sûretés réelles concernent les emprunts. Le montant présenté correspond au solde des emprunts concernés à rembourser.



| Obligations contractuelles - En €  | Total TTC        | Paiements dus par période |                  |                    |
|------------------------------------|------------------|---------------------------|------------------|--------------------|
|                                    |                  | À moins d'un an           | De un à cinq ans | À plus de cinq ans |
| Dettes à long terme                | 2 672 716        | 1 879 706                 | 793 010          |                    |
| Crédit bail                        |                  |                           |                  |                    |
| Contrats de location simple        | 1 505 870        | 869 943                   | 635 927          |                    |
| Obligations d'achat irrécouvrables |                  |                           |                  |                    |
| Autres obligations à long terme    |                  |                           |                  |                    |
| <b>TOTAL</b>                       | <b>4 178 586</b> | <b>2 749 649</b>          | <b>1 428 937</b> | <b>0</b>           |

| Autres engagements commerciaux | Total        | Montant des engagements par période |                  |                    |
|--------------------------------|--------------|-------------------------------------|------------------|--------------------|
|                                |              | À moins d'un an                     | De un à cinq ans | À plus de cinq ans |
| Lignes de crédit               | Néant        |                                     |                  |                    |
| Lettres de crédit              | Néant        |                                     |                  |                    |
| Garanties                      | Néant        |                                     |                  |                    |
| Obligations de rachat          | Néant        |                                     |                  |                    |
| Autres engagements commerciaux | Néant        |                                     |                  |                    |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>Néant</b> | <b>0</b>                            | <b>0</b>         | <b>0</b>           |

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe pas à la date d'arrêté des comptes au 31 décembre 2012 d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

#### Passifs éventuels

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe à ce jour aucun litige ou fait exceptionnel susceptible d'avoir ou ayant eu dans le passé récent, une incidence significative sur l'activité, les résultats, la situation financière ou le patrimoine.

#### Événements postérieurs à la clôture

- Prise de contrôle d'INTECUM via un rachat de minoritaires et une augmentation de capital le 29 janvier 2013.

Tableau des filiales et participations

| LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS                                                                                                                |                                                  |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Sociétés<br>En K€                                                                                                                                   | Capital                                          | Capitaux<br>propres<br>(autre que<br>le capital) | Quote-part<br>détenue du<br>capital en<br>pourcentage | Valeur brute<br>des titres<br>détenus<br>(valeur nette) | Prêts et<br>avances<br>consentis<br>par la société<br>et non<br>remboursés | Montant des<br>cautions et<br>avals fournis<br>par la société | Chiffre<br>d'affaires<br>du dernier<br>exercice | Bénéfice<br>net ou perte<br>du dernier<br>exercice | Dividendes<br>encaissés<br>par la société<br>au cours de<br>l'exercice |
| 1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication |                                                  |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| A. Filiales (50% au moins du capital détenu par la société)                                                                                         |                                                  |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| <b>ADI</b><br>4 rue René Chazel<br>91 400 Saclay                                                                                                    | 48                                               | 430                                              | 50,00%                                                | 352                                                     |                                                                            |                                                               | 6 507                                           | 842                                                | 761                                                                    |
| <b>CPI</b><br>25 Bd Champ aux<br>Métiers<br>21 800 Quetigny                                                                                         | 8                                                | 577                                              | 100,00%                                               | 137                                                     |                                                                            |                                                               | 1 469                                           | - 51                                               |                                                                        |
| <b>DCI</b><br>Avenue Henri<br>Becquerel<br>33 700 Merignac                                                                                          | 38                                               | 777                                              | 100,00%                                               | 816                                                     |                                                                            |                                                               | 91                                              | 61                                                 |                                                                        |
| <b>DOMEDIC<br/>EUROPE</b><br>5 allée de Saint<br>Cloud - 54 600<br>Villers-lès-Nancy                                                                | 120                                              | - 21                                             | 65,00%                                                | 78                                                      |                                                                            |                                                               |                                                 | - 7                                                |                                                                        |
| <b>DRS EXPANSION</b><br>9 rue Montgolfier<br>33 700 Merignac                                                                                        | T.U.P. avec PHARMAGEST INTERACTIVE au 01/01/2012 |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| <b>EHLS</b><br>Rue Jules Verne<br>56 530 Quéven                                                                                                     | 144                                              | 4 684                                            | 100,00%                                               | 4 690                                                   |                                                                            |                                                               | 20 902                                          | -525                                               |                                                                        |
| <b>HDM (1)</b><br>5 President John<br>Kennedy Street<br>Port Louis<br>(Ile Maurice)                                                                 | 30                                               | 131                                              | 100,00%                                               | 30                                                      |                                                                            |                                                               | 449                                             | 54                                                 | 100                                                                    |
| <b>MALTA</b><br>9 rue Montgolfier<br>33 700 Merignac                                                                                                | 200                                              | 1 528                                            | 100,00%                                               | 186                                                     |                                                                            |                                                               | 3 680                                           | 752                                                |                                                                        |
| <b>SABCO</b><br>Rue d'Arlon 2<br>8399 Windhof<br>(Luxembourg)                                                                                       | 39                                               | 239                                              | 90,00%                                                | 3 195                                                   | 165                                                                        |                                                               | 3 147                                           | -145                                               |                                                                        |
| <b>DIATELIC</b><br>2 allée Joachim<br>de Bellay 54 600<br>Villers-lès-Nancy                                                                         | 59                                               | - 26                                             | 68,45%                                                | 404                                                     |                                                                            |                                                               | 223                                             | -168                                               |                                                                        |
| <b>VIP PHARMA</b><br>2 rue Jean Macé<br>69 360 St.<br>Symphorien<br>d'Ozon                                                                          | 50                                               | 5                                                | 100,00%                                               | 50                                                      |                                                                            |                                                               | -10                                             | 2                                                  |                                                                        |
| <b>KAPELSE</b><br>5 allée de Saint<br>Cloud 54 600<br>Villers-lès-Nancy                                                                             | 1000                                             |                                                  | 100,00%                                               | 1000                                                    |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |



| Sociétés<br>En K€                                                                                                                                   | Capital      | Capitaux<br>propres<br>(autre que<br>le capital) | Quote-part<br>détenue du<br>capital en<br>pourcentage | Valeur brute<br>des titres<br>détenus<br>(valeur nette) | Prêts et<br>avances<br>consentis<br>par la société<br>et non<br>remboursés | Montant des<br>cautions et<br>avals fournis<br>par la société | Chiffre<br>d'affaires<br>du dernier<br>exercice | Bénéfice<br>net ou perte<br>du dernier<br>exercice | Dividendes<br>encaissés<br>par la société<br>au cours de<br>l'exercice |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|--------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| 1° Renseignements détaillés concernant les participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de la société astreinte à la publication |              |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| B. Participation (10 à 50% du capital détenu par la société)                                                                                        |              |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| <b>GROUPE DOMEDIC Inc</b><br>2500 rue Jean Perrin, local 190<br>QUEBEC QC G2K1X1 (Canada)                                                           | 2267         | - 1711                                           | 35,00%                                                | 1083                                                    |                                                                            |                                                               | 13                                              | - 338                                              |                                                                        |
| <b>HEALTHLEASE</b><br>4 rue Louise Michel<br>- 92 300 Levallois Perret                                                                              | 1000         | 879                                              | 35,00%                                                | 350                                                     |                                                                            |                                                               | 39 887                                          | 839                                                | 263                                                                    |
| <b>INTECUM</b><br>Logis de Montesoro - C24<br>20 600 Bastia                                                                                         | 333          | 61                                               | 49,00%                                                | 450                                                     | 200                                                                        |                                                               | 524                                             | - 271                                              |                                                                        |
| <b>QUALITY FLUX (2)</b><br>Rue de la Terre à Briques - 75 22<br>Tournai (Belgique)                                                                  | 125          | - 314                                            | 21,98%                                                | 160                                                     |                                                                            |                                                               | 40                                              | - 172                                              |                                                                        |
| 2° Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations                                                                          |              |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| <b>A. Filiales non reprises au paragraphe 1 :</b><br>a) Filiales françaises (ensemble)<br>b) Filiales étrangères (ensemble)                         |              |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| <b>B. Participations non reprises au paragraphe 1 :</b><br>a) Dans les sociétés françaises (ensemble)                                               |              |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| <b>SFLD (3)</b><br>12 av. de la Perrière - 56 324<br>Lorient Cedex                                                                                  | 1 207        | - 43                                             | 0,13%                                                 | 5                                                       |                                                                            |                                                               | 5                                               | - 44                                               |                                                                        |
| b) Dans les sociétés étrangères (ensemble)                                                                                                          |              |                                                  |                                                       |                                                         |                                                                            |                                                               |                                                 |                                                    |                                                                        |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                        | <b>6 922</b> | <b>7 199</b>                                     |                                                       | <b>12 984</b>                                           | <b>365</b>                                                                 | <b>0</b>                                                      | <b>76 929</b>                                   | <b>1 878</b>                                       | <b>1 124</b>                                                           |

(1) produits d'exploitation

(2) comptes au 31/12/2011

(3) comptes au 31/03/2012



## 20.4 Vérification des informations financières

### 20.4.1 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés (Exercice clos le 31 décembre 2012)

#### Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport, relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### 1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS, tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Principes comptables - Textes appliqués » de l'annexe relative aux nouvelles normes IFRS d'application obligatoire.

#### 2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

##### Estimations significatives

##### • Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2012 s'établissent à 27,1 M€, font l'objet de tests de perte de valeur selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables - Modalités de réalisation des tests de dépréciation des actifs » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les hypothèses utilisées pour établir les prévisions de flux de trésorerie et les tests de sensibilité et vérifié que l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

##### • Provisions pour risques et charges

Votre société constitue des provisions pour risques et charges selon les modalités décrites dans la note « Principes comptables - Provisions ». Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces approches.

##### • Engagements de retraite

Les notes « Provisions - Avantages au personnel » et « Rubriques d'information sur l'état de la situation financière - Provisions pour risques et charges » de l'annexe aux comptes consolidés précisent les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés.



Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **3. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 17 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**

#### **20.4.2 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels (Exercice clos le 31 décembre 2012)**

##### **Aux Actionnaires,**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société PHARMAGEST INTERACTIVE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

##### **1. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

##### **2. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

**Estimations significatives :****• Fonds de commerce**

La société procède, une fois par an, à un test de dépréciation des fonds de commerce, selon les modalités décrites dans le paragraphe « Notes sur le bilan actif - Fonds commercial » de l'annexe aux comptes sociaux. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées et vérifié que l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

**• Titres de participation**

Le paragraphe « Notes sur le bilan actif - Actif immobilisé » de l'annexe renvoie au détail des titres de participation et expose les modalités de leur évaluation.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les Directions opérationnelles.

**• Provisions pour risques et charges**

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société, décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de ces approches.

**• Engagements de retraite**

La note « Provisions - Provision pour départ en retraite » de l'annexe précise les modalités d'évaluation des engagements de retraite et autres engagements assimilés.

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués et à vérifier que l'annexe fournit une information appropriée.

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

**3. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 18 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**



### 20.4.3 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

#### **Mesdames, Messieurs les actionnaires,**

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **• Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale**

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

#### **Avec la société DIATELIC**

**Personnes concernées :** Messieurs Thierry CHAPUSOT et Dominique PAUTRAT, respectivement Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de votre société sont également Administrateurs de la société DIATELIC.

#### **Convention de mise à disposition de locaux à titre gratuit**

**Nature et objet :** Votre société met gratuitement à la disposition de la société DIATELIC, Société Anonyme au capital social de 38 000 €, dans laquelle votre société détient une participation à hauteur de 68,45% du capital, des locaux sis à Villers-lès-Nancy, 5 allée de St-Cloud depuis le 6 novembre 2012.

**Motivation de l'intérêt de cette convention par le Conseil d'Administration :** Cette convention a pour but de ne pas entraver le redressement de la société DIATELIC en lui faisant supporter une double charge de loyer. Votre conseil d'administration a décidé d'héberger gratuitement cette société pendant un an, soit jusqu'au 31 octobre 2013, dans la mesure où elle doit encore verser à l'ancien bailleur des loyers équivalents à une année de location, pour les locaux qu'elle occupait auparavant 2 allée Joachim du Bellay à Villers-lès-Nancy.

**Modalités et conditions financières :** A l'issue de la période de mise à disposition gratuite des locaux, soit à compter du 1er novembre 2013, le loyer sera de 110 € HT par m<sup>2</sup> par an, majoré des charges locatives.

Les charges locatives seront facturées dès le 6 novembre 2012 pour la surface actuelle de 83m<sup>2</sup> occupée par la société DIATELIC.

Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2012, aucune charge locative n'a été facturée à la société DIATELIC.

**• Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale**

En application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

**Avec la société EHLS****Centrale d'achats**

**Nature et objet :** La société EHLS assure le rôle de centrale d'achat pour le compte du Groupe.

**Modalités :** EHLS facture à votre société, les achats de matériels et de fournitures informatiques au prix coûtant plus une marge de 11%. Pour l'exercice 2012, ces achats ont représenté une charge de 18 685 330 € HT.

**Dépannage**

**Nature et objet :** EHLS a facturé à votre société ses interventions de sous-traitance pour les dépannages sur des matériels sous contrat de maintenance.

**Modalités :** La facturation de ces interventions est déterminée avec présentation de devis. Ces prestations de dépannage s'élèvent pour l'exercice écoulé à 137 000 € HT.

**Avec la société DIATELIC****Avance financière à la société DIATELIC**

**Nature et objet :** Votre société a consenti le 26 août 2011 une avance financière de 35 000 € à la société DIATELIC.

**Modalités :** Cette avance était remboursable suivant les disponibilités de la société DIATELIC. La rémunération de cette avance correspond au taux habituel appliqué au sein du Groupe PHARMAGEST, à savoir Euribor à 3 mois majoré de 0,5%.

Cette avance a été remboursée intégralement le 29 février 2012. Le produit financier résultant de la rémunération de cette opération pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2012 s'élève à 52,75 €.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 18 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**



## 20.5 Date des dernières informations financières

Le dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées correspond à l'exercice 2012 clos au 31/12/2012.

## 20.6 Informations financières intermédiaires et autres

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas publié d'informations financières trimestrielles ou semestrielles depuis la date de ses derniers états financiers vérifiés.

## 20.7 Politique de distribution de dividendes

### 20.7.1 Politique de distribution de dividendes

Il sera proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2013 de PHARMAGEST INTERACTIVE de se prononcer sur l'attribution d'un dividende de 2,10 € par action.

La même politique de distribution sera appliquée pour les exercices à venir sous réserve du respect des critères rappelés précédemment.

### 20.7.2 Montant du dividende global par action pour les trois derniers exercices

| Exercices  | Dividende par action | Dividende éligible à l'abattement de 40%<br>(versés à des personnes physiques) | Dividende non éligible à l'abattement de 40%<br>(versés à des personnes morales) |
|------------|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|
| 31/12/2009 | 1,40 €               | 1,40 €                                                                         | 1,40 €                                                                           |
| 31/12/2010 | 1,50 €               | 1,50 €                                                                         | 1,50 €                                                                           |
| 31/12/2011 | 1,80 €               | 1,80 €                                                                         | 1,80 €                                                                           |

### 20.7.3 Délais de prescription

Les dividendes non réclamés dans un délai de 5 ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits. Ils seront reversés aux Domaines suivant l'article R-48 du Code du Domaine de l'Etat.

### 20.7.4 Régime fiscal

Les dividendes ci-dessus ouvrent droit au profit des personnes physiques à l'abattement de 40% sur la totalité de son montant. Il est précisé qu'en application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire : le taux de prélèvement est actuellement de 15,50% ;
- D'un prélèvement obligatoire non libératoire de 21% (article 117 quater nouveau du Code général des impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417 est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

## 20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont PHARMAGEST INTERACTIVE et le Groupe PHARMAGEST ont connaissance, qui est en suspens ou dont ils sont menacés, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de PHARMAGEST INTERACTIVE et du Groupe PHARMAGEST.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                   |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Au 31 décembre 2012, le total des provisions pour risques et charges s'élève à :<br><i>Dont :</i>                                                                                                                                                                                | 2 120 K€                          |
| a) La provision pour indemnité de départ en retraite                                                                                                                                                                                                                             | 1 604 K€                          |
| b) Les provisions pour litiges dont principalement : <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>des provisions pour litiges clients</i></li><li>• <i>des provisions pour litiges fournisseurs</i></li><li>• <i>des provisions pour litiges administratifs en cours</i></li></ul> | 107 K€<br>15 K€<br>12 K€<br>80 K€ |
| c) La provision pour risques *                                                                                                                                                                                                                                                   | 402 K€                            |
| d) La provision pour charges                                                                                                                                                                                                                                                     | 6 K€                              |

\* Il s'agit essentiellement de la provision pour garantie des interventions techniques postérieures aux ventes de contrats RENTPHARM® (maintenance matérielle).

## 20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas constaté de changement significatif de sa situation financière ou commerciale depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers vérifiés ont été publiés.





## 21 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### 21.1 Capital social

Au 31 décembre 2012, le capital de la société s'élève à la somme de 3 034 825 € et n'a pas évolué sur la période couverte par les informations financières historiques.

Il est divisé en 3 034 825 actions entièrement libérées de 1 € chacune, toutes de même catégorie.

Les statuts ne prévoient pas de dispositions spécifiques relatives à la modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent.

Il n'y a pas eu d'évolution du capital social depuis l'introduction en Bourse.

Au 31 décembre 2012, aucun engagement d'augmentation de capital n'est en cours.

Le plan de stock-options voté le 24 juin 2004 est arrivé à échéance le 9 septembre 2012. L'ensemble des options a été levé.

Les statuts ne soumettent pas les modifications du capital à des conditions plus restrictives que les prescriptions légales.

Le solde des actions auto détenues au 31 décembre 2012 est présenté en Rubrique 20.3.1.5.5.2 des annexes sur les comptes consolidés.

Les actions de PHARMAGEST INTERACTIVE se négocient sur l'Eurolist de NYSE Euronext Paris™. Le code ISIN est FR0000077687.

Depuis le 24 décembre 2012, les titres PHARMAGEST INTERACTIVE sont admis au SRD « long-seulement ». Il s'agit d'un mécanisme permettant d'acquérir des actions avec un levier sur des valeurs par le biais d'un marché réglementé. La notion « long-seulement » signifie que la valeur ne sera éligible qu'à l'achat avec levier.

Par ailleurs, les titres de PHARMAGEST INTERACTIVE ont été transférés sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris™ à compter du 17 janvier 2013 en raison d'une hausse de la capitalisation boursière qui était de 182,08 M€. Il est rappelé que le compartiment B regroupe les sociétés cotées ayant une capitalisation boursière comprise entre 150 millions d'euros et 1 milliard d'euros.

#### Evolution du cours depuis mai 2012 (source : FININFO)

| Mois           | Cours le plus bas | Cours le plus haut | Volume  | Montant en K€ |
|----------------|-------------------|--------------------|---------|---------------|
| Mai 2012       | 44,01             | 46,06              | 12 970  | 581 892       |
| Juin 2012      | 44,41             | 46,62              | 221 188 | 10 374 529    |
| Juillet 2012   | 44,35             | 47,00              | 15 504  | 720 764       |
| Août 2012      | 46,00             | 54,00              | 43 335  | 2 191 506     |
| Septembre 2012 | 52,98             | 54,60              | 15 824  | 851 519       |
| Octobre 2012   | 52,45             | 55,60              | 26 101  | 1 410 558     |
| Novembre 2012  | 54,50             | 62,14              | 56 800  | 3 046 459     |
| Décembre 2012  | 57,51             | 60,00              | 37 323  | 2 179 144     |
| Janvier 2013   | 60,00             | 66,95              | 38 973  | 2 437 313     |
| Février 2013   | 65,00             | 74,20              | 21 635  | 1 474 461     |
| Mars 2013      | 68,45             | 73,79              | 9 417   | 668 243       |

## 21.2 Acte constitutif et statuts

### 21.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

L'objet social de PHARMAGEST INTERACTIVE est le suivant :

- Achat, vente, représentation de tous matériels bureautiques et informatiques ; études de toutes organisations techniques en vue de l'application de ce matériel aux entreprises industrielles, commerciales, administratives, publiques ou privées ;
- L'aide et la formation à la gestion, principalement dans le cadre de techniques bureautiques et informatiques, la recherche dans l'élaboration des concepts et le développement de logiciels ;
- La prise de tous intérêts et participations par apports, souscriptions, achat d'actions, de parts, d'obligations et de tous droits sociaux et toutes autres modalités juridiques dans toutes sociétés ou entreprises proches particulièrement du domaine industriel, commercial et tertiaire ;
- La gestion, le contrôle, l'administration et la mise en valeur de ces participations, en vue de diriger et de contrôler l'activité des sociétés, d'assurer la gestion financière et le maintien du contrôle d'un groupe de sociétés et ce par création ou reprise de sociétés nouvelles, fusion et autres modalités juridiques relevant du droit des sociétés ;
- Les prestations d'ordre financier et administratif, de contrôle de gestion et de bureau d'études ;
- Et, d'une manière générale, toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes de nature à favoriser son extension ou son développement.

### 21.2.2 Administrateurs (article 21 des statuts)

Il n'existe aucune disposition particulière concernant la nomination ou la mission des Administrateurs et du Conseil d'Administration.

Les statuts font référence strictement aux textes légaux applicables en la matière.

### 21.2.3 Catégorie d'actions

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions (article 7 des statuts).

- Il n'existe pas de droits de vote multiples.
- Existence et franchissement de seuils légaux (article 12.3 des statuts).

Toute personne physique ou morale qui vient à détenir ou à franchir de quelque manière que ce soit, au sens de l'article L. 233-13 du Code de commerce, un pourcentage de détention prévu à cet article doit respecter les dispositions légales et réglementaires.

Des sanctions civiles sont prévues aux articles L 233-14, alinéa 1 et suivants ainsi que des sanctions pénales aux articles L 233-7 alinéa 1 du Code de commerce.

### 21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Une modification des droits des actionnaires exige la réunion d'une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

### 21.2.5 Les Assemblées Générales

Article 20 des statuts - Assemblées Générales

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi.

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en Assemblées Générales Ordinaires, Extraordinaires ou Spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre.

Les Assemblées Spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces Assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les Assemblées Générales Extraordinaires.

Les délibérations des Assemblées Générales obligent tous les actionnaires.



#### Article 20-1 - Convocation et lieu de réunion de l'Assemblée Générale

Les Assemblées Générales sont convoquées soit par le Conseil d'Administration, soit par les Commissaires aux Comptes, soit par un mandataire désigné en justice dans les conditions prévues par la loi.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

La convocation est effectuée quinze jours avant la date de l'Assemblée par insertion d'un avis dans un journal d'annonces légales du département du lieu du siège social et par une insertion dans le bulletin des annonces légales obligatoires (BALO). Toutefois, si toutes les actions sont nominatives, ces insertions pourront être remplacées par une convocation faite aux frais de la société par lettre simple ou recommandée adressée à chaque actionnaire.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs depuis un mois au moins à la date de l'insertion de l'avis de convocation sont convoqués à toute Assemblée par lettre ordinaire. Ils peuvent demander à être convoqués par lettre recommandée.

Tous les propriétaires d'actions indivises sont convoqués dans les mêmes formes lorsque leurs droits sont constatés dans le délai prévu à l'alinéa précédent par une inscription nominative.

La société publie, avant la réunion de toute assemblée d'actionnaires, au bulletin des annonces légales obligatoires, trente jours au moins avant la date de l'Assemblée, l'avis prévu à l'article R. 225-73 du Code de commerce.

Lorsque l'Assemblée n'a pu délibérer faute de réunir le quorum requis, la deuxième Assemblée et, le cas échéant, la deuxième Assemblée prorogée, sont convoquées six jours au moins à l'avance dans les mêmes formes que la première Assemblée. L'avis ou les lettres de convocation de cette deuxième Assemblée reproduisent la date et l'ordre du jour de la première. En cas d'ajournement de l'Assemblée par décision de justice, le juge peut fixer un délai différent.

Les avis et lettres de convocation doivent mentionner les indications prévues par la loi.

#### Article 20-2 - Ordre du jour

L'ordre du jour des Assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Un ou plusieurs actionnaires ont la faculté de requérir l'inscription de projets de résolutions à l'ordre du jour des Assemblées dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée ne peut délibérer sur une question qui n'est pas à l'ordre du jour. Elle peut cependant, en toutes circonstances, révoquer un ou plusieurs Administrateurs et procéder à leur remplacement.

#### Article 20-3 - Accès aux Assemblées - pouvoirs

Tout actionnaire peut participer aux Assemblées, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses actions, sous la forme, soit d'une inscription nominative à son nom, soit d'un certificat de l'intermédiaire financier habilité teneur de compte constatant l'indisponibilité des actions inscrites en compte jusqu'à la date de l'assemblée.

Ces formalités doivent être accomplies cinq jours au moins avant la réunion.

Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les personnes physiques représentant des personnes morales actionnaires prennent part aux Assemblées, qu'ils soient actionnaires ou non.

Tout actionnaire peut voter par correspondance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la société selon les conditions fixées par la loi et les règlements ; ce formulaire doit parvenir à la société trois jours avant la date de l'Assemblée pour être pris en compte.

#### Article 20-4 - Droit de communication des actionnaires

Tout actionnaire a le droit d'obtenir communication des documents nécessaires pour lui permettre de statuer en toute connaissance de cause sur la gestion et la marche de la société.

La nature de ces documents et les conditions de leur envoi ou mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements.

#### Article 20-5 - Feuille de présence - bureau - procès-verbaux

Une feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant les formulaires de vote par correspondance, est certifiée exacte par le bureau de l'Assemblée.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par un Administrateur spécialement délégué à cet effet par le Conseil. A défaut, l'Assemblée désigne elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires présents et acceptants qui disposent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, du plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi.

#### Article 20-6 - Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire prend toutes les décisions qui ne modifient pas les statuts.

Elle est réunie au moins une fois par an, dans les délais légaux et réglementaires en vigueur, pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le quart de ces actions ayant le droit de vote. Sur deuxième convocation, aucun quorum n'est requis. Elle statue à la majorité des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

#### Article 20-7 - Assemblée Générale Extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule habilitée à modifier les statuts dans toutes leurs dispositions ; elle ne peut toutefois augmenter les engagements des actionnaires, sous réserve des opérations résultant d'un regroupement d'actions régulièrement effectué.

Elle ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le tiers et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote ; à défaut de ce dernier quorum, la deuxième Assemblée peut être prorogée à une date postérieure de deux mois au plus à celle à laquelle elle avait été convoquée.

Elle statue à la majorité des deux tiers des voix dont disposent les actionnaires présents ou représentés, y compris les actionnaires ayant voté par correspondance.

### 21.2.6 Disposition des statuts pouvant retarder, différer ou empêcher un changement de contrôle

1. (...) Les Actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. Ils disposent, en outre, d'un droit de souscription à titre réductible si l'Assemblée Générale l'a décidé expressément (...).
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires peut aussi, sous réserve des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du capital social pour telle cause et de telle manière que ce soit mais, en aucun cas, la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction de capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut jamais être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société ; celle-ci ne peut être prononcée si, au jour où le tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu (...).

### 21.2.7 Disposition des statuts fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

#### Article 12-3 - Transmission des actions - seuils légaux

Toute personne physique ou morale qui vient à détenir ou à franchir de quelque manière que ce soit, au sens de l'article 233-7 du Code de commerce, un pourcentage de détention prévue à cet article doit respecter les dispositions légales et réglementaires

### 21.2.8 Dispositions des statuts régissant les modifications du capital, lorsque ces conditions sont plus strictes que la loi ne le prévoit

#### Article 9 des statuts - Augmentation, réduction, amortissement du capital

1. (...) Les actionnaires ont, proportionnellement au montant de leurs actions, un droit de préférence à la souscription des actions de numéraire émises pour réaliser une augmentation de capital, droit auquel ils peuvent renoncer à titre individuel. Ils disposent, en outre, d'un droit de souscription à titre réductible si l'Assemblée Générale l'a décidé expressément (...).
2. L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires peut aussi, sous réserve des droits des créanciers, autoriser ou décider la réduction du capital social pour telle cause et de telle manière que ce soit mais, en aucun cas, la réduction du capital ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.

La réduction de capital social à un montant inférieur au minimum légal ne peut jamais être décidée que sous la condition suspensive d'une augmentation de capital destinée à amener celui-ci à un montant au moins égal au minimum légal, à moins que la société ne se transforme en société d'une autre forme.

A défaut, tout intéressé peut demander en justice la dissolution de la société ; celle-ci ne peut être prononcée si, au jour où le tribunal statue sur le fond, la régularisation a eu lieu (...).



### 21.2.9 Affectation, répartition des bénéfices et paiements des dividendes

L'affectation et la répartition des bénéfices se font comme suit :

#### Article 23 des statuts

Le compte de résultat qui récapitule les produits et charges de l'exercice fait apparaître par différence, après déduction des amortissements et des provisions, le bénéfice de l'exercice. Sur le bénéfice de l'exercice diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est prélevé cinq pour cent au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes à porter en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur ce bénéfice, l'Assemblée Générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux. En outre, l'Assemblée Générale peut décider de la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

#### Article 24 des statuts

Lorsqu'un bilan établi au cours ou à la fin de l'exercice et certifié par les Commissaires aux Comptes fait apparaître que la société, depuis la clôture de l'exercice précédent, après constitution des amortissements et provisions nécessaires et déduction faite s'il y a lieu des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve, en application de la loi ou des statuts, a réalisé un bénéfice, il peut être distribué des acomptes sur les dividendes avant l'approbation des comptes de l'exercice. Le montant de ces acomptes ne peut excéder le montant du bénéfice ainsi défini.

L'Assemblée Générale peut accorder aux actionnaires, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions dans les conditions légales.

Les modalités de mise en paiement des dividendes en numéraire sont fixées par l'Assemblée Générale ou à défaut par le Conseil d'Administration.

La mise en paiement des dividendes en numéraire doit avoir lieu dans un délai maximal de 9 mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par autorisation de justice.

Aucune répétition de dividende ne peut être exigée des actionnaires sauf lorsque la distribution a été effectuée en violation des dispositions légales et que la société établit que les bénéficiaires avaient connaissance du caractère irrégulier de cette distribution au moment de celle-ci ou ne pouvaient l'ignorer compte tenu des circonstances. Le cas échéant, l'action en répétition est prescrite trois ans après la mise en paiement de ces dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur mise en paiement sont prescrits.

### 21.2.10 Rachat d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 22 juin 2012, a autorisé le Conseil d'Administration à opérer en Bourse sur ses propres actions, conformément aux dispositions des articles L 225-209 à L 225-214 du Code de commerce et des règlements de l'Autorité des Marchés Financiers. Cette autorisation a été conférée pour une durée maximum de 18 mois, à compter du 22 juin 2012.

Le bilan de ce programme au 31 mars 2013 est :

- Achats : 36 528 actions au prix moyen de 52,64 € ;
- Ventes : 38 063 actions au prix moyen de 52,72 €.

Autres opérations hors contrat de liquidités :

- Transferts (levée stock-options) : 15 900 actions au prix moyen de 28,79€ ;

Lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2013, un nouveau programme sera soumis pour une nouvelle durée de 18 mois.

Les caractéristiques de ce programme sont exposées dans la sixième résolution présentée à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 2013.

### 21.2.11 Nantissement des titres de l'émetteur et nantissement des actifs

Il n'existe aucun nantissement.

## 22 CONTRATS IMPORTANTS

PHARMAGEST INTERACTIVE ne dispose pas de contrats importants conférant à un membre quelconque du Groupe PHARMAGEST une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe, à la date d'enregistrement du Document de Référence, outre les emprunts bancaires avec nantissements ou covenants précisés en Rubrique 20.3.1.5.8.

Par ailleurs, dans le cadre des ventes de solutions informatiques aux officines, PHARMAGEST INTERACTIVE leur propose la solution « RENTPHARM » en partenariat avec des leasers. De même, avec l'offre LGPI Global Services®, les pharmaciens peuvent bénéficier d'un financement par le biais d'un leaser.

En mai 2010 PHARMAGEST INTERACTIVE, s'est adossée à HEALTHLEASE pour une meilleure couverture des risques de liquidité. Cette filiale propose des solutions de financement pour l'ensemble des équipements nécessaires à l'exploitation des officines.

## 23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS

Aucun rapport ou déclaration attribués à une personne intervenant en qualité d'expert ayant un intérêt important n'a été réalisé.





## 24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

### 24.1 Le rapport annuel de gestion

PHARMAGEST INTERACTIVE  
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS  
SIEGE SOCIAL : TECHNOPOLE DE NANCY BRABOIS  
05 ALLEE DE SAINT CLOUD 54600 VILLERS LES NANCY  
SIREN 403 561 137 RCS NANCY

---

RAPPORT DE GESTION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE  
DU 21 JUIN 2013

**Chers actionnaires,**

Nous avons l'honneur de vous présenter :

- Le rapport de gestion exposant la situation de PHARMAGEST INTERACTIVE durant l'exercice écoulé, établi par le Conseil d'Administration conformément aux dispositions de l'article L. 232-1 du Code de commerce, ainsi que le rapport de gestion du Groupe PHARMAGEST prévu par les dispositions de l'article L. 233-26 du Code de commerce, faisant état de la situation de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ;
- Le rapport sur l'information en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), notamment suite au décret du 24 avril 2012, rapport faisant partie intégrante du rapport de gestion et annexé audit rapport ;
- Le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Le rapport spécial du Conseil d'Administration sur les plans d'options d'achat d'actions.

L'Assemblée Générale a été convoquée ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés annuels et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos à la date du 31 décembre 2012, les comptes sociaux et consolidés annuels ayant été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de la séance du 22 mars 2013.

Les rapports des Commissaires aux Comptes, du Conseil d'Administration et les comptes de l'exercice et, plus généralement, l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées.

#### 1 - RAPPORT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

##### **Méthode de présentation des comptes**

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents soumis à votre examen sont conformes à la réglementation en vigueur : les comptes consolidés sont établis en normes IFRS et les comptes sociaux en normes françaises.



**Sociétés consolidées par intégration globale**

| Sociétés               | Adresse                    | % contrôle           | % intérêt            |
|------------------------|----------------------------|----------------------|----------------------|
| PHARMAGEST INTERACTIVE | Villers-lès-Nancy (54)     | société consolidante | société consolidante |
| ADI (1)                | Saclay (91)                | 50,00                | 50,00                |
| CPI                    | Dijon (21)                 | 100,00               | 100,00               |
| DCI                    | Mérignac (33)              | 100,00               | 100,00               |
| DIATELIC               | Villers-lès-Nancy (54)     | 68,58                | 68,58                |
| DOMEDIC EUROPE         | Villers-lès-Nancy (54)     | 65,00                | 65,00                |
| EHLS                   | Quéven (56)                | 100,00               | 100,00               |
| HDM LIMITED            | Ile Maurice                | 100,00               | 100,00               |
| SCI HUOBREGA           | Quéven (56)                | 100,00               | 100,00               |
| KAPELSE                | Villers-lès-Nancy (54)     | 100,00               | 100,00               |
| MALTA INFORMATIQUE     | Mérignac (33)              | 100,00               | 100,00               |
| SABCO                  | Luxembourg                 | 90,00                | 90,00                |
| SABCO SERVICES         | Belgique                   | 100,00               | 90,00                |
| VIP PHARMA             | St. Symphorien d'Ozon (69) | 100,00               | 100,00               |

(1) Compte tenu des relations économiques et contractuelles existant entre PHARMAGEST INTERACTIVE et ADI (distributeur des produits LGPI Global Services®), et du contrôle de cette société (répartition égalitaire des membres du Conseil d'Administration, nomination du Président soumis à l'accord exprès du Groupe PHARMAGEST), ADI, détenue à 50%, est consolidée par intégration globale.

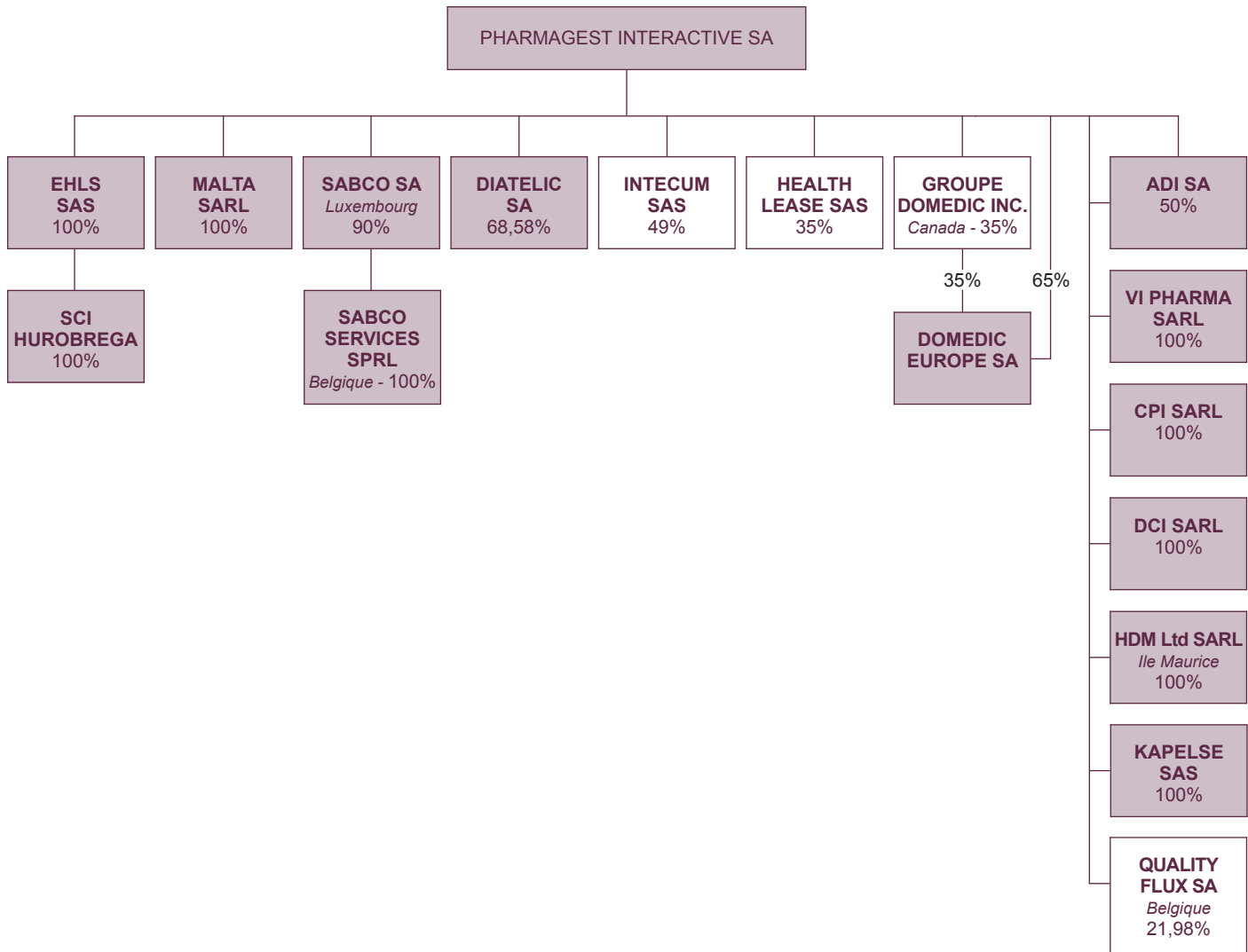
**Sociétés consolidées par mise en équivalence**

| Sociétés           | Adresse               | % contrôle | % intérêt |
|--------------------|-----------------------|------------|-----------|
| GRUPE DOMEDIC Inc. | Québec (Canada)       | 35,00      | 35,00     |
| HEALTHLEASE        | Levallois Perret (92) | 35,00      | 35,00     |
| INTECUM            | Bastia (20)           | 49,00      | 49,00     |
| QUALITY FLUX       | Tournai (Belgique)    | 21,98      | 21,98     |



### Organigramme du Groupe PHARMAGEST

A la date de clôture de l'exercice social, l'organigramme du Groupe PHARMAGEST se présente comme suit :



Fond violet : Sociétés consolidées par intégration globale

Fond blanc : Sociétés consolidées par mise en équivalence

Le pourcentage des droits de vote détenus par PHARMAGEST INTERACTIVE dans chacune de ses filiales est égal au pourcentage de détention dans le capital desdites filiales.

### Variations de périmètre

- Absorption de DRS EXPANSION par PHARMAGEST INTERACTIVE par Transmission Universelle du Patrimoine avec effet au 1er janvier 2012 ;
- Création au 18 décembre 2012 de KAPELSE avec une participation à hauteur de 100% dont l'activité principale est la conception de produits de santé ;
- Augmentation de la participation dans DIATELIC qui passe de 41,6% à 68,58% dans le cadre d'une augmentation du capital de la société ;
- Dilution de la participation dans QUALITY FLUX qui passe de 42,27% à 21,98% suite à une réduction du capital suivie d'une augmentation du capital ayant permis l'entrée d'un nouvel actionnaire, augmentation à laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE n'a pas souhaité participer.

Ce regroupement a été comptabilisé sur des bases définitives.

Compte tenu de l'impact non significatif de ces variations de présentation de périmètre, il n'a pas été établi de comptes pro forma au niveau des comptes consolidés.

### Activité du Groupe PHARMAGEST

Le Groupe PHARMAGEST a pour activité principale, la conception de logiciels spécialisés en gestion destinés aux officines pharmaceutiques ainsi que la distribution "clef en mains" de ces solutions informatiques.

#### Le Groupe PHARMAGEST met à disposition, en France,

##### • De sa clientèle « Pharmaciens » l'offre suivante :

- Distribution de matériels informatiques, installation et formation "clef en mains" ;
- Distribution de logiciels de gestion nouvelle génération, dont le LGPI Global Services®, auprès de la clientèle PHARMAGEST INTERACTIVE ;
- Services après-vente : hotline et maintenance ;
- Sauvegardes des données.

##### En France :

**ADI** assure la distribution des solutions informatiques « clef en mains » exclusivement de PHARMAGEST INTERACTIVE sur la région parisienne.

**DCI** donne en location gérance son fonds de commerce à PHARMAGEST INTERACTIVE dans la région de Bordeaux et est propriétaire du bâtiment de Mérignac.

**EHLS** est la centrale d'achats du Groupe PHARMAGEST.

**HDM LIMITED** assure des prestations de développements logiciels.

**HEALTHLEASE** propose aux pharmaciens le financement de leurs équipements (informatiques et autres).

**SCI HUOBREGA** est propriétaire du bâtiment de Quéven.

**INTECUM** est spécialisée dans la robotisation et la dispensation sur le lieu de vente.

**KAPELSE** est spécialisée dans la conception de produits de santé.

**QUALITY FLUX** assure l'achat et la revente de données statistiques.

**VIP PHARMA** propose aux pharmaciens une offre de fidélisation de sa clientèle.

**En Belgique et au Luxembourg**, avec les sociétés **SABCO** et **SABCO SERVICES**, acquises en septembre 2007, le Groupe PHARMAGEST organise la distribution auprès de la clientèle SABCO d'une offre équivalente à celle de l'activité Pharmacie en France.

##### • De sa clientèle « Laboratoires » :

- Un support au commerce électronique professionnel pour les commandes en ligne «Business to Business» ; les laboratoires entretiennent grâce au portail du logiciel LGPI Global Services® un contact privilégié avec leurs clients pharmaciens.
- Dans le serveur de la pharmacie, des communications et des actions marketing ciblées, sans obligation de connexion permanente et avec une intégration naturelle au sein de l'outil de gestion garantissent l'efficacité de ces actions et leur pertinence en communiquant la bonne information, à la bonne personne, au bon moment.
- PHARMAGEST INTERACTIVE propose depuis début 2009 une offre de prestations de communication. Elle achète des espaces de communication auprès de ses clients pharmaciens, soit dans les logiciels de gestion, soit dans les systèmes de communication sur le lieu de vente « OffiMédia® », soit dans les sites Internet des pharmacies « Pharmattitude® », et les revend aux laboratoires.

##### • De sa clientèle « Maisons de Retraite » :

- Distribution des matériels informatiques, installation et formation « clef en mains » ;
- Distribution de logiciels de gestion nouvelle génération, principalement TITAN, auprès de la clientèle MALTA INFORMATIQUE ;
- Services après-vente : hotline et maintenance.

**MALTA INFORMATIQUE** distribue des logiciels spécialisés pour EHPAD et Accueils de jour.



• **De sa clientèle « Autres Professionnels de Santé et Patients » :**

- Un système de télésurveillance médicale pour la prévention des aggravations de l'état de santé des patients chroniques traités à domicile ;
- Un pilulier intelligent permettant un suivi de l'observance des traitements par des malades chroniques ou personnes âgées ;
- Sauvegardes de données et hébergement d'applications.

**DIATELIC** est spécialiste de l'intelligence artificielle appliquée à la télésurveillance et au suivi de l'observance des patients.  
**DOMEDIC EUROPE** assure la distribution du pilulier intelligent.

• **De sa clientèle « PME » :**

- Distribution des matériels informatiques, installation et formation « clef en mains » ;
- Distribution de logiciels de gestion auprès d'une clientèle PME ;
- Services après-vente : hotline et maintenance.

**CPI** assure la distribution de solutions informatiques « clef en mains » provenant d'éditeurs divers aux PME.

**Principaux chiffres clés au niveau consolidé (normes IFRS)**

Les activités et les résultats du Groupe PHARMAGEST, des filiales et des sociétés qu'elle contrôle.

| Valeurs - En K€                                     | 2012           | 2011          | Variation  |
|-----------------------------------------------------|----------------|---------------|------------|
| Ventes configurations                               | 53 074         | 46 900        | 13%        |
| Maintenance et vente bases de données               | 30 230         | 27 823        | 9%         |
| Autres prestations dont e-Publicité                 | 12 480         | 10 873        | 15%        |
| Prestations formation et nouveaux produits          | 12 938         | 11 469        | 13%        |
| <b>Total chiffre d'affaires</b>                     | <b>108 722</b> | <b>97 064</b> | <b>12%</b> |
| Résultat opérationnel courant                       | 20 142         | 17 789        | 13%        |
| Résultat opérationnel                               | 20 142         | 17 789        | 13%        |
| Résultat net                                        | 13 900         | 12 112        | 15%        |
| Résultat net part du groupe                         | 13 516         | 11 754        | 15%        |
| <b>Résultat (part du groupe) de base par action</b> | <b>4,45 €</b>  | <b>3,90 €</b> | <b>14%</b> |

**PHARMAGEST INTERACTIVE (normes françaises)**

| Valeurs - En K€                            | 2012          | 2011          | Variation  |
|--------------------------------------------|---------------|---------------|------------|
| Ventes configurations                      | 46 880        | 41 356        | 13%        |
| Maintenance et vente bases de données      | 25 158        | 22 970        | 9%         |
| Autres prestations dont E-Publicité        | 12 393        | 10 873        | 14%        |
| Prestations formation et nouveaux produits | 10 387        | 9 918         | 5%         |
| <b>Total chiffre d'affaires</b>            | <b>94 818</b> | <b>85 118</b> | <b>11%</b> |
| Résultat d'exploitation                    | 19 279        | 15 442        | 25%        |
| Résultat net                               | 12 950        | 8 365         | 55%        |

**Les principales filiales (normes françaises)**

| En M€                         | EHLS | ADI | SABCO | MALTA INFORMATIQUE |
|-------------------------------|------|-----|-------|--------------------|
| Chiffre d'affaires            | 20,9 | 6,5 | 3,1   | 3,7                |
| Résultat d'exploitation       | 0,9  | 1,2 | - 0,1 | 1,1                |
| Résultat courant avant impôts | 0,9  | 1,2 | - 0,1 | 1,1                |
| Résultat net                  | 0,5  | 0,8 | - 0,1 | 0,8                |

**En normes IFRS**, le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2012 est en hausse de 12% par rapport à l'année précédente. La marge brute commerciale s'établit à 77 741 K€ contre 69 225 K€ en 2011.

Près de 66% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST est constitué par la maintenance matérielle et logicielle et le renouvellement du parc installé sous contrat ; ceci procure une forte visibilité des revenus annuels.

Les charges d'exploitation (frais du personnel + frais généraux + impôts et taxes) s'élèvent à 55,9 M€, elles sont supérieures à l'année 2011 (+ 11%). L'ensemble des dépenses courantes est maîtrisé.

En conséquence, le résultat opérationnel se traduit par un bénéfice de 20 142 K€, en hausse de 13% par rapport au résultat opérationnel dégagé au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier est positif à 1 090 K€ avec 1 201 K€ de produits financiers et 111 K€ de charges financières.

Le résultat net consolidé s'élève à 13 900 K€ dont 13 516 K€ part du groupe et 384 K€ part des intérêts minoritaires. La progression du résultat net part du Groupe PHARMAGEST s'établit à 15%.

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe PHARMAGEST a augmenté sa trésorerie nette de 2 088 K€ dont un flux généré par les opérations d'exploitation de 18 053 K€ (en normes IFRS).

La structure financière du Groupe PHARMAGEST est très solide. A la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 66 923 K€ et le dégageant net (c'est-à-dire les titres disponibles à la vente, les autres actifs financiers, la trésorerie et équivalents de trésorerie moins les dettes financières) s'élève à 38 350 K€.

**Informations sur les charges non déductibles fiscalement**

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que PHARMAGEST INTERACTIVE a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, des charges constituant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 dudit Code pour un montant global de 130 022 € et qui ont donné lieu à un impôt de 43 341 €.

**Activité en matière de recherche et développement**

Le département recherche et développement pour l'ensemble du Groupe PHARMAGEST représente 96 personnes.

Conformément à la norme IAS 38, nous avons procédé à l'identification des projets de développement respectant l'ensemble des critères nécessaires à l'activation des dépenses au bilan. Le montant immobilisé en 2012 ressort à :

- 881 K€ pour les projets apportant à terme des produits futurs (ventes et services aux clients) ;
- 132 K€ pour les projets apportant à terme les avantages économiques futurs (réalisation de logiciels internes).

**Les faits marquants de l'exercice**

- Le Groupe PHARMAGEST crée une nouvelle Direction e-Santé regroupant les filiales :
  - DIATELIC, spécialisée dans l'intelligence artificielle et les systèmes experts prédictifs de l'évolution de l'état de santé des patients ;
  - DOMEDIC EUROPE, pilulier intelligent.



Cette activité est structurellement soutenue par l'obtention de deux agréments d'hébergeur de données de santé à caractère personnel par le Ministère des Affaires Sociales et de la Santé dans les domaines de :

- La sauvegarde de données, le 4 janvier 2012,
  - L'hébergement d'applications, le 6 septembre 2012.
- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital de DIATELIC est portée à 68,58% suite à un rachat de minoritaire et une augmentation du capital décidée le 30 janvier 2012.

#### Les événements postérieurs à la clôture de l'exercice

- La participation de PHARMAGEST INTERACTIVE dans le capital d'INTECUM est portée à 63,99% suite à un rachat de minoritaire et à une augmentation du capital décidée le 29 janvier 2013.

#### Évolution prévisible et perspectives

Une nouvelle convention nationale des pharmaciens a été signée le 4 avril 2012 entre l'Union Nationale des Caisses d'Assurance Maladie et les trois syndicats représentatifs des pharmaciens. Cette nouvelle convention marque une véritable évolution du métier de pharmacien avec l'ambition de revaloriser son rôle en santé publique et de faire progresser la santé. Cette reconnaissance du rôle du pharmacien se traduit par la création de modes de rémunération diversifiés portant notamment sur des engagements individualisés de qualité, d'efficacité et de modernisation.

La nouvelle rémunération du pharmacien aurait dû être mise en place au 1er janvier 2013. Force est de constater que les négociations entre les pouvoirs publics et les syndicats auront tardé à se mettre en place en 2013.

Néanmoins, la rémunération à l'acte, les premières prises en charge de prestations pour les patients sous AVK (anti vitamines K) et pour certaines populations d'asthmatiques, verront le jour en 2013 et font entrer le pharmacien dans une nouvelle ère, celle des services en pharmacie. Il s'agit d'une excellente nouvelle pour la profession alors qu'elle a vu pour la première fois depuis 2008 reculer les remboursements de médicaments en valeur de - 0,9%. Ce phénomène, dû en 2012 à l'effet cumulé des baisses massives des prix de certains médicaments et de l'augmentation du taux de substitution à + 83,7% du fait du dispositif tiers-payant contre génériques.

Cette tendance de baisse des remboursements est fort logiquement inscrite dans le moyen terme, ceci pour le bien des dépenses publiques en matière de santé.

Grâce à la nouvelle rémunération, on peut néanmoins être confiant pour l'avenir de la pharmacie en France dans cette nouvelle ère. Cela devrait se traduire pour l'activité Pharmacie en France, mais également en Belgique et au Luxembourg, par une reconnaissance du caractère anticipateur de l'offre du Groupe PHARMAGEST tant en termes de solutions informatiques que de services.

Mais surtout, cela devrait accélérer l'intégration des projets d'e-Santé initiés en 2012 dans les stratégies des Maisons de Retraite (maisons de retraite virtuelles et interconnexion avec les soignants), des Pharmacies (suivi à domicile), mais également des Laboratoires (connaissances approfondies des « expériences patients » versus leurs prescriptions, telles qu'observance, effets secondaires, etc. ....). Fort de cette reconnaissance du bienfondé de sa stratégie globale, le Groupe PHARMAGEST maintient sa stratégie en matière de croissances externes, à savoir l'étude de pistes internationales, mais aussi en France, selon les deux axes de développement suivants :

- Les services et les technologies qu'il pourrait proposer à ses clients pharmaciens afin de les aider à remplir pleinement les nouvelles missions de conseil qui leur ont été conférées par la Loi HPST (Hôpital, Patients, Santé et Territoires) de juillet 2009 ;
- Les domaines technologiques lui permettant de développer de nouveaux produits propres à améliorer la rentabilité des pharmacies.

#### Détention du capital social au 31 décembre 2012

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code du commerce nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement à la date de clôture de l'exercice social plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

| Nom                                                       | Pourcentage de détention                  |
|-----------------------------------------------------------|-------------------------------------------|
| WELCOOP PHARMA SA                                         | + de 66,66% et inférieur à 90%            |
| La SC "ERMITAGE SAINT JOSEPH" (Monsieur Thierry CHAPUSOT) | Supérieur au vingtième et inférieur à 10% |

En application des dispositions de l'article L 233-13 du Code de commerce et de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, nous vous informons que la SG COVEA qui détenait au 31 décembre 2011 des actions pour un pourcentage supérieur au vingtième et inférieur à 10%, a cédé le 4 juillet 2012, la totalité des actions qu'elle détenait dans PHARMAGEST INTERACTIVE hors marché à WELCOOP PHARMA SA.

Cette opération a fait l'objet d'une déclaration auprès de l'AMF, déclaration reçue le 4 juillet 2012 et publiée le 5 juillet 2012.

Aucune action de PHARMAGEST INTERACTIVE n'est détenue par PHARMAGEST INTERACTIVE (hors actions d'autocontrôle) ni par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L.233-3 du Code de commerce.

A la connaissance de PHARMAGEST INTERACTIVE, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert plus de 5% du capital ou des droits de vote.

### **Autorisation de rachat d'actions par PHARMAGEST INTERACTIVE**

1) L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 22 juin 2012 a autorisé le Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions, conformément aux dispositions des articles L 225-206 à L. 225-117 du Code de commerce et des dispositions du code monétaire et financier.

Cette autorisation est conférée pour une durée maximum de dix-huit mois, à compter du 22 juin 2012 et prendra fin le 21 décembre 2013.

Au 31 décembre 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE détient 915 de ses propres actions directement ou indirectement notamment dans le cadre d'un contrat de liquidités, soit environ 0,03% du capital social actuel.

Au 31 décembre 2012, dans le cadre de ce programme, utilisé via le contrat de liquidité, 42 619 actions ont été acquises pour un prix d'acquisition moyen de 50,23 €, 43 036 actions ont été cédées pour un prix moyen de cession de 50,01 € et 20 500 actions ont été transférées suite à l'exercice d'options attribuées aux salariés à la valeur fixée de 28,79 €.

PHARMAGEST INTERACTIVE dispose de 100% du contrat de liquidité actuel.

Le Conseil d'Administration vous rend compte de la réalisation du programme de rachat d'actions pour la période du 1er avril 2012 au 31 mars 2013 autorisé par l'Assemblée du 22 juin 2012.

#### **Le bilan de ce programme au 31 mars 2013 est :**

- Achats : 36 528 actions au prix moyen de 52,64 € ;
- Ventes : 38 063 actions au prix moyen de 52,72 €.

#### **Autres opérations hors contrat de liquidités :**

- Transferts (levée stock-options) : 15 900 actions au prix moyen de 28,79 € ;

La société détient directement ou indirectement au 31 mars 2013, 102 actions.

2) Il sera alors proposé aux actionnaires de renouveler dès maintenant cette autorisation et de se prononcer sur le nouveau programme.

#### **Les objectifs du programme de rachat actuellement en vigueur étaient par ordre de priorité décroissant les suivants :**

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Il a paru souhaitable au Conseil d'Administration de vous demander de vous prononcer sur le nouveau programme qui viendrait se substituer à celui mis en place par l'Assemblée Générale au 22 juin 2012 mais à compter du 21 juin 2013.





**Le nouveau programme de rachat d'actions aurait les objectifs suivants :**

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou du Groupe PHARMAGEST, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Ce nouveau programme aurait une durée de 18 mois, soit jusqu'au 20 décembre 2014.

**Options d'achat d'actions**

En application des articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce, l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2004 a autorisé le Conseil d'Administration à arrêter des options d'achat d'actions à concurrence d'un montant maximum d'actions représentant 10% du capital social, soit un nombre d'actions de 303 482.

Le Conseil d'Administration dans sa séance du 10 septembre 2004, usant de cette faculté, a arrêté le règlement de ce plan d'achat d'actions. Ce règlement a fait l'objet d'une communication aux personnes bénéficiaires par lettre en date du 22 novembre 2004.

Il est en outre précisé, en application de l'article L. 225-185 du Code de commerce, que le Conseil d'Administration, en ce qui concerne les dirigeants bénéficiaires de stock-options (Président du Conseil d'Administration, Directeur Général, Directeur Général Délégué) :

- N'a pas pris de décision sur le fait que les options ne peuvent être levées par les dirigeants avant la cessation de leurs fonctions,
- Ni fixé un nombre d'actions issues de levées d'options que les dirigeants sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de leurs fonctions.

Ces dispositions n'ayant été introduites que par la loi n° 2006-1770 du 30 décembre 2006.

Au cours de l'exercice 2012, 20 500 actions ont été attribuées au titre de la levée des stock-options.

L'information de ces attributions est relatée dans le Rapport Spécial prévu par l'article L. 225-184 du Code de commerce. Il convient de noter que le plan d'option d'actions a pris fin au 9 septembre 2012.

**État des participations des salariés**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2012, date de clôture du dernier exercice, il n'y a pas de participation supérieure à 3% détenue tant par le personnel de PHARMAGEST INTERACTIVE que par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce.

**Tableau des cinq derniers exercices**

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats PHARMAGEST INTERACTIVE au cours de chacun des cinq derniers exercices.

**Autres informations**

**I/ INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS**

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous communiquons, ci-après, la décomposition des sommes dues à nos fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices :

**Exercice 2012**

| Dettes Fournisseurs / échéances - En K€       | moins de 30 jours | entre 30 et 60 jours | plus de 60 jours | Total TTC    |
|-----------------------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|--------------|
| Dettes à échoir *                             | 4 331             | 866                  |                  | 5 197        |
| Dettes échues **                              | 228               |                      |                  | 228          |
| <b>Total TTC Dettes Fournisseurs</b>          | <b>4 559</b>      | <b>866</b>           |                  | <b>5 425</b> |
| Factures non parvenues                        |                   |                      |                  | 3 173        |
| <b>Total TTC Dettes Fournisseurs au bilan</b> |                   |                      |                  | <b>8 599</b> |

**Exercice 2011**

| Dettes Fournisseurs / échéances - En K€       | moins de 30 jours | entre 30 et 60 jours | plus de 60 jours | Total TTC    |
|-----------------------------------------------|-------------------|----------------------|------------------|--------------|
| Dettes à échoir *                             | 3 692             | 660                  | 1                | 4 353        |
| Dettes échues **                              | 214               |                      |                  | 214          |
| <b>Total TTC Dettes Fournisseurs</b>          | <b>2 906</b>      | <b>660</b>           | <b>1</b>         | <b>4 566</b> |
| Factures non parvenues                        |                   |                      |                  | 2 389        |
| <b>Total TTC Dettes Fournisseurs au bilan</b> |                   |                      |                  | <b>6 955</b> |

\* date de paiement postérieure à la clôture.

\*\* date de paiement antérieure à la clôture.

**II/ EN APPLICATION DES ARTICLES L. 225-100, L. 225-102-1, R.225-104 ET L.820-3 DU CODE DE COMMERCE, NOUS VOUS COMMUNIQUEONS CI-APRÈS :**

**A/ LES INFORMATIONS SOCIALES**

Les informations sociales concernant le Groupe PHARMAGEST sont détaillées dans le rapport sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale annexé au présent rapport et couvrent les informations sur :

- Le personnel,
- L'organisation du temps de travail,
- Les rémunérations,
- Les relations professionnelles et bilan des accords collectifs,
- Les conditions d'hygiène et de sécurité,
- La formation,
- L'emploi et insertion des travailleurs handicapés,
- Les œuvres sociales,
- La sous-traitance externe.

**B/ INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES**

Les informations environnementales concernant le Groupe PHARMAGEST sont détaillées dans le rapport sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale annexé au présent rapport et couvrent les informations sur :

- Les activités polluantes et à risque,
- Le développement durable.

**C/ UTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les détails figurent dans le paragraphe suivant E/ Analyse des risques.



D/ HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

| Audit - En €                                                                     | MAZARS           |                  |             |             | BATT AUDIT      |               |             |              |
|----------------------------------------------------------------------------------|------------------|------------------|-------------|-------------|-----------------|---------------|-------------|--------------|
|                                                                                  | Montant (HT)     |                  | %           |             | Montant (HT)    |               | %           |              |
|                                                                                  | 2012             | 2011             | 2012        | 2011        | 2012            | 2011          | 2012        | 2011         |
| Commissariat aux Comptes<br>- PHARMAGEST INTERACTIVE<br>- Filiales intégrées     | 38 500<br>10 500 | 37 500<br>10 500 | 76%<br>24%  | 78%<br>22%  | 35 500<br>4 200 | 34 500        | 89%<br>11%  | 100%<br>0%   |
| Missions accessoires                                                             |                  |                  | 0%          | 0 %         |                 |               | 0%          | 0%           |
| <b>Sous-total</b>                                                                | <b>49 000</b>    | <b>48 000</b>    | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>39 700</b>   | <b>34 500</b> | <b>100%</b> | <b>100 %</b> |
| Autres prestations rendues par les<br>réseaux aux filiales intégrées globalement |                  |                  | 0%          | 0%          |                 |               | 0%          | 0%           |
| Juridique, fiscal, social                                                        |                  |                  | 0%          | 0%          |                 |               | 0%          | 0%           |
| Technologies de l'information                                                    |                  |                  | 0%          | 0%          |                 |               | 0%          | 0%           |
| Audit interne                                                                    |                  |                  | 0%          | 0%          |                 |               | 0%          | 0%           |
| Autres (à indiquer si supérieur de 10%<br>aux honoraires d'audit)                |                  |                  | 0%          | 0%          |                 |               | 0%          | 0%           |
| <b>Sous-total</b>                                                                |                  |                  | <b>0%</b>   | <b>0%</b>   |                 |               | <b>0%</b>   | <b>0%</b>    |
| <b>TOTAL</b>                                                                     | <b>49 000</b>    | <b>48 000</b>    | <b>100%</b> | <b>100%</b> | <b>39 700</b>   | <b>34 500</b> | <b>100%</b> | <b>100%</b>  |

E/ ANALYSES DES RISQUES

Le Groupe PHARMAGEST a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats (ou sur sa capacité à réaliser ses objectifs) et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés ci-dessous :

**1/ Risque de liquidité**

Au 31 décembre 2012, le Groupe PHARMAGEST présente une trésorerie nette disponible de 11 M€.

Au-delà de cette trésorerie disponible à court terme, le Groupe PHARMAGEST dispose de lignes de découvert non utilisées de 7,5 M€ mais aussi d'un solde titres disponibles à la vente de 29 M€ (la pénalité en cas de sortie anticipée ne concernant que les intérêts courus).

Ainsi, la position nette de liquidité disponible du Groupe PHARMAGEST est de l'ordre de 47,5 M€ ce qui permet de disposer à tout moment des ressources financières suffisantes afin de financer l'activité courante, les investissements nécessaires à son développement futur, mais également de faire face à tout événement exceptionnel.

Les différents covenants bancaires sont respectés au 31 décembre 2012 et les différentes échéances des emprunts financiers sont présentées en Rubrique 20.3.1.5.8.

Les différentes sources de financements utilisées par le Groupe PHARMAGEST sont les découverts bancaires, les emprunts à moyen et long terme et le financement d'une partie du poste clients au travers de leasers.

Le Groupe PHARMAGEST s'est déjà assuré de la possibilité d'accès au crédit en cas d'investissement significatif.

Afin d'optimiser la gestion des flux financiers, une centralisation des trésoreries a été mise en place sur les deux principales banques du Groupe PHARMAGEST et sur les principales sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Par ailleurs, la gestion du risque de liquidité au sein du Groupe PHARMAGEST a pour objectif de rechercher des ressources au meilleur coût et de s'assurer de leur obtention à tout instant.

Ainsi, l'analyse faite par le Groupe PHARMAGEST sur son risque de liquidité lui permet d'être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

Echéancier de liquidité :

| En K€                                 | Valeur comptable | 6 mois ou moins | 6-12 mois  | 1-2 ans    | 2-5 ans    | Plus de 5 ans |
|---------------------------------------|------------------|-----------------|------------|------------|------------|---------------|
| <b>Passifs financiers non dérivés</b> |                  |                 |            |            |            |               |
| Prêts bancaires garantis              | 1 109            | 94              | 96         | 191        | 590        | 137           |
| Prêts bancaires non garantis          | 2 238            | 1 177           | 641        | 356        | 63         |               |
| Découverts bancaires                  |                  |                 |            |            |            |               |
| Autres dettes financières             | 5                | 5               |            |            |            |               |
| Dettes fournisseurs                   | 7 949            | 7 949           |            |            |            |               |
| Autres dettes                         |                  |                 |            |            |            |               |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>11 300</b>    | <b>9 225</b>    | <b>737</b> | <b>547</b> | <b>653</b> | <b>137</b>    |
| <b>Passif financiers dérivés</b>      |                  |                 |            |            |            |               |
| Swaps de taux d'intérêt*              | 7                | 4               | 2          | 0,5        |            |               |
| Swaps de taux de change               |                  |                 |            |            |            |               |
| <b>TOTAL</b>                          | <b>7</b>         | <b>4</b>        | <b>2</b>   | <b>0,5</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>      |

\* Calcul réalisé sur la base de l'Euribor 3 mois au 31/12/2012.

## 2/ Risque de Marché

### a/ Risque de taux

L'exposition du Groupe PHARMAGEST au risque de taux concerne les emprunts à taux variable (sensibilité à la hausse des taux).

Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux :

| En K€             | Dette financière brute |                              |                     |              |
|-------------------|------------------------|------------------------------|---------------------|--------------|
|                   | Taux fixe              | Taux variable Euribor 3 mois | Taux variable EONIA | Total        |
| <b>Echéance :</b> |                        |                              |                     |              |
| 2013              | 624                    | 1 226                        |                     | 2 010        |
| 2014              | 239                    | 308                          | 160                 | 547          |
| 2015              | 238                    |                              |                     | 238          |
| 2016              | 212                    |                              |                     | 212          |
| 2017              | 203                    |                              |                     | 203          |
| Au-delà           | 137                    |                              |                     | 137          |
| <b>TOTAL</b>      | <b>1 653</b>           | <b>1 534</b>                 | <b>160</b>          | <b>3 347</b> |

L'endettement à taux variable représente 51% de l'endettement global au 31/12/2012.

L'analyse du risque de sensibilité (variation à la hausse ou à la baisse de l'Euribor 3 mois et de l'EONIA sur une base de -0,25%/+0,10%) ne met pas en avant un impact significatif.

### b/ Risque de change

Dans son activité, le Groupe PHARMAGEST est très peu exposé au risque de change dans la mesure où la très grande majorité de ses achats et ventes est réalisée en euros.

### c/ Risque sur actions et autres instruments financiers

Pas d'exposition.

Néanmoins, le Groupe PHARMAGEST suit avec grande attention la situation financière de la société AXA gestionnaire du contrat de capitalisation (titres disponibles à la vente).



### **3/ Risque de crédit / contrepartie**

- Sur la base d'analyse de risque de contrepartie régulièrement actualisée, les créances sur notre principal débiteur, la société HEALTHLEASE, ne font pas l'objet de dépréciation (retards très majoritairement inférieurs à 6 mois). La part des facturations financées par les leasers représente 37% (dont 34% via HEALTHLEASE) du chiffre d'affaires consolidé 2012.
- Les créances clients qui ne sont pas dépréciées au 31/12/2012 ont été analysées sur une base individuelle ; un règlement a été reçu après la clôture pour la majorité d'entre elles (Rubrique 20.3.1.5.4.6).

### **4/ Risques juridiques**

Le Groupe PHARMAGEST, pour son activité principale d'édition de logiciels de gestion d'officines, n'est pas soumis à une réglementation particulière et n'a pas besoin d'autorisations légales, réglementaires ou administratives particulières pour l'exploitation de cette activité. Les logiciels qu'elle commercialise doivent cependant bénéficier de l'agrément SESAM-Vitale afin de pouvoir proposer aux pharmaciens des solutions compatibles avec le Réseau Santé Social (transmission des feuilles de soins électroniques, etc.).

Le Groupe PHARMAGEST n'est pas tenu à des contraintes de confidentialité particulières en ce qui concerne les logiciels de gestion puisqu'il n'a pas connaissance de données médicales.

Cependant, pour son activité d'Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel, suite à l'obtention de deux agréments par décision du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé en 2012, PHARMAGEST INTERACTIVE a mis en place une organisation et les procédures destinées à assurer la sécurité des traitements, la protection et la confidentialité des informations afin de garantir l'intégrité des données à caractère personnel, la disponibilité et la continuité des services. Par ailleurs, le service en charge de l'Hébergement de Données de Santé a obtenu une certification ITIL Version 3 « Information Technology Infrastructure Library » (Bibliothèque pour l'Infrastructure des Technologies de l'Information) dès fin 2010. Il s'agit d'un ensemble d'ouvrages recensant les bonnes pratiques pour le management du système d'information visant, entre autres, la réduction des risques.

Le Groupe PHARMAGEST ne bénéficie pas de contrat de concession, de licence de commercialisation ou de distribution qui la placerait en situation de risque juridique.

PHARMAGEST INTERACTIVE détient l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation et n'est pas soumise à des dispositions fiscales particulières.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe PHARMAGEST.

### **5/ Risques indirects liés à des décisions gouvernementales**

Les différentes activités du Groupe PHARMAGEST, et plus particulièrement l'activité Pharmacie, pourraient être impactées par des décisions du gouvernement touchant directement les clients du Groupe.

En effet, l'activité Pharmacie France représente plus de 80% du chiffre d'affaires total du Groupe PHARMAGEST. Aussi, une décision du gouvernement portant, à titre d'exemple, sur les remboursements de médicaments et ayant une incidence sur le niveau de revenus des pharmaciens pourrait impacter leur niveau d'investissement et, par conséquent, les revenus du Groupe PHARMAGEST. Or, à ce jour, il s'est avéré que la forte capacité d'anticipation et la recherche permanente du Groupe de solutions innovantes permettant au pharmacien de faire face à un monde de la santé en permanente mutation, a eu un impact positif sur le Groupe.

### **6/ Risques industriels et liés à l'environnement**

L'activité du Groupe PHARMAGEST n'étant pas industrielle, elle n'est donc pas exposée à des risques industriels ou environnementaux. Ainsi, elle ne stocke pas de produits dangereux ou inflammables et n'est pas soumise à des contraintes particulières en matière de respect de l'environnement.

La sécurité des installations est assurée par la mise en place d'alarmes et de procédés de télésurveillance en ce qui concerne le siège social et les différents sites régionaux.

### **7/ Risques technologiques**

Les risques technologiques auxquels est confronté le Groupe PHARMAGEST se situent à différents niveaux :

*a/ Propriété intellectuelle :*

- Le Groupe PHARMAGEST détient le brevet du logiciel LGPI en France. Les filiales du Groupe, DIATELIC, INTECUM et GROUPE DOMEDIC Inc., détiennent les brevets des systèmes développés ;
- L'ensemble des marques et noms de domaines exploités par le Groupe PHARMAGEST et ses filiales est déposé en France et, pour un certain nombre d'entre eux, au niveau européen ;
- Le Groupe PHARMAGEST procède systématiquement aux dépôts des sources des logiciels et de leurs nouvelles versions auprès de l'Agence de Protection des Programmes.

Il s'expose donc à des risques de violation de propriété industrielle car elle ne peut pas garantir qu'aucun de ses concurrents n'exploite ses innovations sans autorisation préalable de sa part. Dans ce cas, le Groupe PHARMAGEST devra engager des procédures judiciaires pour faire respecter ses brevets, ses marques et logiciels en engageant des frais non négligeables.

*b/ Sécurité des systèmes d'information et des réseaux :*

- Le Groupe PHARMAGEST a mis en place trois architectures totalement cloisonnées : une pour ses besoins internes, une pour ses offres clients et une pour les clients des services d'hébergement de données à caractère personnel. Chaque architecture dispose de moyens de sécurité avec des systèmes de firewalls éprouvés. Les services sont hébergés sur deux sites distants et sur des serveurs partiellement redondés à ce jour.
- Un plan de continuité d'activité, un plan de sauvegarde et d'archivage ainsi qu'un plan de reprise d'activité seront mis en œuvre en 2013 sur 20 services estimés critiques. Une revue de l'efficacité des plans sera faite en 2013.

**8/ Assurance - couverture des risques**

L'ensemble des risques est couvert et aucune franchise significative n'existe.

Le Groupe PHARMAGEST fait partie intégrante des polices d'assurances souscrites par GROUPE WELCOOP dont les caractéristiques sont les suivantes :

| Dommage aux biens                                  |                       |             |
|----------------------------------------------------|-----------------------|-------------|
| Assureur                                           | AXA et Groupama       |             |
|                                                    | Garanties             | Franchises  |
| LCI (Limitation Contractuelle d'Indemnité) globale | 40 000 000 €          |             |
| dont bâtiment ou risques locatifs                  | 54 301 m <sup>2</sup> | 0 à 2 115 € |
| Valeur à neuf                                      |                       |             |
| dont matériel et marchandises                      | 10 575 080 €          | 0 à 2 115 € |
| Marchandises en flottant chez les tiers            | 1 000 000 €           | 0 à 2 115 € |
| Dommages électriques                               | 105 750 €             | 2 115 €     |
| Perte produits en installation frigo               | 158 625 €             | 2 115 €     |
| Bris de glace                                      | 31 750 €              | 0 €         |
| Vol                                                | 105 750 €             | 2 115 €     |
| Tous risques                                       | 1 586 250 €           | 10 575 €    |
| Frais et pertes                                    | 6 345 050 €           |             |
| RVT (Recours Voisins et Tiers)                     | 2 115 016 €           |             |
| Pertes d'exploitation                              | 5 000 000 €           | 0 à 3 jours |
| Frais de reprise d'activité                        | 3 000 000 €           |             |
| Effondrement de racks                              | 150 000 €             | 1 500 €     |
| Tous risques informatiques                         |                       | 255 €       |
| Marchandises sur l'ensemble du risque              | 30 000 000 €          |             |



| Flotte Auto                              |                                                                           |            |
|------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|------------|
| Assureur                                 | Groupama                                                                  |            |
|                                          | Garanties                                                                 | Franchises |
| RC automobile corporelle                 | illimitée                                                                 | néant      |
| RC automobile matérielle                 | 100 000 000 €                                                             | néant      |
| <i>dont immatériels consécutifs</i>      | 1 530 000 €                                                               | néant      |
| <i>résultant de la faute inexcusable</i> | 1 500 000 €                                                               | néant      |
| Incendie                                 | VDE (Valeur à Dire d'Expert)                                              | 529 €      |
| Vol                                      | VDE                                                                       | 529 €      |
| Catastrophes naturelles                  | VDE                                                                       | légale     |
| Dommages tous accidents                  | VDE                                                                       | 529 €      |
| Assistance                               | Voir TMGF (Tableau "Montants des Garanties et des Franchises") Assistance | 0 km       |
| Protection du conducteur                 | ACC 1 (Accident Corporel du Conducteur)                                   |            |
| Contenu                                  | 1 325 €                                                                   | néant      |

| Responsabilité Civile                            |              |                            |
|--------------------------------------------------|--------------|----------------------------|
| Assureur                                         | AXA          |                            |
|                                                  | Garanties    | Franchises                 |
| Responsabilité Civile Exploitation               |              |                            |
| Tous dommages confondus                          | 10 200 000 € |                            |
| <i>dont matériels et immatériels consécutifs</i> | 2 500 000 €  | 10% min 200 max 1 200 €    |
| <i>dont immatériels non consécutifs</i>          | 500 000 €    | 10% min 2 500 max 10 000 € |
| Faute inexcusable                                | 1 000 000 €  | 10% min 200 max 1 000 €    |
| Biens confiés                                    | 700 000 €    | 10% min 1 000 max 6 000 €  |
| Atteinte accidentelle à l'environnement          | 750 000 €    | 1 820 €                    |
| Responsabilité Civile après livraison            |              |                            |
| Tous dommages confondus                          | 8 954 000 €  |                            |
| Dom immat non consécutifs                        | 1 000 000 €  | 9 000 €                    |
| Frais de retrait                                 | 380 000 €    | 9 000 €                    |
| Recours                                          | 20 000 €     | 380 €                      |



| Responsabilité Civile                                                           |                                     |                                               |
|---------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------|
| Assureur                                                                        | AXA                                 |                                               |
|                                                                                 | Garanties                           | Franchises                                    |
| Responsabilité Civile Hébergement de Données                                    |                                     |                                               |
| Tous dommages confondus                                                         | 7 500 000 €                         |                                               |
| <i>dont dommages corporels</i>                                                  | 7 500 000 €                         | Néant                                         |
| Dommages matériels et immatériels                                               | 1 500 000 €                         | 10% mini 3 000 € max<br>15 000 €              |
| Faute inexcusable                                                               | 2 000 000 €                         | 380 €                                         |
| Atteinte accidentelle environnement                                             | 750 000 €                           | 1 500 €                                       |
| Dommages immatériels non consécutifs                                            | 500 000 €                           | 10% mini 3 000 € max<br>15 000 €              |
| <i>dont dommages résultant d'une atteinte<br/>à la propriété intellectuelle</i> | 200 000 €                           | 10% mini 3 000 € max<br>15 000 €              |
| Biens confiés                                                                   | 20 000 €                            | 500 €                                         |
| Reconstitution de documents                                                     | 30 000 €                            | 1 000 €                                       |
| Dommages résultant d'une atteinte<br>logique                                    | 500 000 €                           | 10% mini 5 000 € max<br>15 000 €              |
| <i>dont frais de reconstitution de documents</i>                                | 50 000 €                            | 800 €                                         |
| Frais de remplacement de collaborateurs                                         | 50 000 €                            | Néant                                         |
| <i>dont frais liés au surcoût salarial</i>                                      | 25 000 €                            | Néant                                         |
| Défense                                                                         | Inclus dans la garantie mise en jeu | Selon la franchise de la garantie mise en jeu |
| Recours                                                                         | 20 000 €                            | Seuil d'intervention 380 €                    |

| Responsabilité des dirigeants              |              |            |
|--------------------------------------------|--------------|------------|
| Assureur                                   | AIG Europe   |            |
|                                            | Garanties    | Franchises |
| Plafond des garanties                      | 10 000 000 € | -          |
| Responsabilité civile des dirigeants       | -            | -          |
| Frais de défense civile et pénale          | -            | -          |
| Mandats extérieurs dans les participations | -            | -          |
| Réclamation liées aux rapports sociaux     | -            | -          |

Le Groupe PHARMAGEST estime que les polices d'assurance décrites ci-dessus couvrent de manière raisonnable l'ensemble des risques majeurs inhérents à son activité et que sa politique d'assurance est en adéquation avec les pratiques retenues dans son secteur d'activité.



## F/ MANDATS ET RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS

Nous vous communiquons ci-après :

- La liste des mandats et fonctions exercés par les dirigeants durant l'exercice 2012**

(Alinéa 3 de l'article L. 225-102-1)

(cf. tableau annexé)

- Les rémunérations versées aux dirigeants par PHARMAGEST INTERACTIVE**

(Alinéa 1 de l'article L. 225-102-1)

| Dirigeants                  | Fonctions                                                                        | Rémunérations brutes 2012                                                                                                                                                                                        | Rémunérations brutes 2011                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Thierry CHAPUSOT   | Président du Conseil d'Administration                                            | **<br>- Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 €                                                                                                                                                  | **<br>- Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 €                                                                                                                                                  |
| Monsieur Dominique PAUTRAT  | Directeur Général Administrateur (titulaire d'un contrat de travail)             | *<br>**<br>- Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 €<br>- Au titre du contrat de travail :<br><i>Fixe : 135 000 €</i><br><i>Variable : 60 261 €</i><br>- Avantage en nature (véhicule) : 4 139 € | *<br>**<br>- Au titre de la rémunération du mandat social : 24 000 €<br>- Au titre du contrat de travail :<br><i>Fixe : 135 000 €</i><br><i>Variable : 37 800 €</i><br>- Avantage en nature (véhicule) : 4 045 € |
| Monsieur Thierry PONNELLE   | Directeur Général Délégué Administrateur (titulaire d'un contrat de travail)     | *<br>**<br>- Au titre de la rémunération du mandat social : 12 000 €<br>- Au titre du contrat de travail :<br><i>Fixe : 89 652 €</i><br><i>Variable : 23 465 €</i><br>- Avantage en nature (véhicule) : 0 €      | *<br>**<br>- Au titre de la rémunération du mandat social : 12 000 €<br>- Au titre du contrat de travail :<br><i>Fixe : 89 652 €</i><br><i>Variable : 20 250 €</i><br>- Avantage en nature (véhicule) : 2 971 €  |
| Monsieur Denis SUPPLISSON   | Directeur Général Délégué non Administrateur (titulaire d'un contrat de travail) | *<br>**<br>- Au titre de la rémunération du mandat social : 2 400 €<br>- Au titre du contrat de travail :<br><i>Fixe : 105 600 €</i><br><i>Variable : 40 365 €</i><br>- Avantage en nature (véhicule) : 3 961 €  | **<br>- Au titre de la rémunération du mandat social : 2 400 €<br><i>Fixe : 105 600 €</i><br><i>Variable : 27 500 €</i><br>- Avantage en nature (véhicule) : 2 873 €                                             |
| Monsieur Hugues MOREAUX     | Représentant l'Administrateur « Groupe WELCOOP »                                 | Néant                                                                                                                                                                                                            | Néant                                                                                                                                                                                                            |
| Monsieur Daniel ANTOINE     | Administrateur                                                                   | Jetons de présence : 600 €<br>Membre du Comité d'Audit : 4 000 €                                                                                                                                                 | Jetons de présence : 750 €<br>Membre du Comité d'Audit : 4 000 €                                                                                                                                                 |
| Monsieur Michel DUSSEY      | Administrateur Indépendant                                                       | Jetons de présence : 450 €<br>Membre du Comité d'Audit : 14 000 €                                                                                                                                                | Jetons de présence : 600 €<br>Membre du Comité d'Audit : 14 000 €                                                                                                                                                |
| Monsieur François JACQUEL   | Administrateur                                                                   | Jetons de présence : 1 000 €<br>Membre du Comité d'Audit : 4 000 €                                                                                                                                               | Jetons de présence : 750 €<br>Membre du Comité d'Audit : 4 000 €                                                                                                                                                 |
| Monsieur William LE BELLEGO | Administrateur jusqu'au 31/12/12                                                 | **<br>Néant                                                                                                                                                                                                      | **<br>Néant                                                                                                                                                                                                      |
| Madame Anne LHOTE           | Administrateur à compter du 16/06/11                                             | Néant                                                                                                                                                                                                            | Néant                                                                                                                                                                                                            |
| Madame Sophie MAYEUX        | Administrateur Indépendant à compter du 22/06/12                                 | Jetons de présence : 450 €                                                                                                                                                                                       | Néant                                                                                                                                                                                                            |
| Monsieur Philippe VIVIER    | Administrateur Indépendant jusqu'au 22 juin 2012                                 | Jetons de présence : 150 €<br>Membre du Comité d'Audit : 2 000 €                                                                                                                                                 | Jetons de présence : 600 €<br>Membre du Comité d'Audit : 4 000 €                                                                                                                                                 |

\* Messieurs Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE et Denis SUPPLISSON sont bénéficiaires d'un contrat « article 83 » pour lequel PHARMAGEST INTERACTIVE verse des cotisations de 8% assises sur le total de la rémunération brute. PHARMAGEST INTERACTIVE supporte et paye auprès de la compagnie "GAN" la totalité des cotisations dues à ce titre.

\*\* Messieurs Thierry CHAPUSOT, William LE BELLEGO, Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE, Denis SUPPLISSON ont bénéficié d'options d'achat de souscription d'actions pour un total de 1 000 actions chacun depuis le 10 septembre 2004. La date d'échéance de ce plan était le 9 septembre 2012. Ces personnes ont pratiqué une levée d'option sur l'exercice 2012 pour l'ensemble des actions.

PHARMAGEST INTERACTIVE considère que le maintien du contrat de travail de Messieurs Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE et Denis SUPPLISSON est justifié au regard de leur ancienneté au sein de la société, de leur protection sociale destinée à les maintenir en fonction au sein de la société, et de la faible rémunération de leur mandat social eu égard aux risques réels encourus.

• **Les rémunérations versées aux dirigeants dans WELCOOP PHARMA, société mère de PHARMAGEST INTERACTIVE**

| Dirigeants                  | Fonctions exercées dans WELCOOP PHARMA                                                                                                               | Rémunérations brutes 2012  | Rémunérations brutes 2011  |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|----------------------------|
| Monsieur Thierry CHAPUSOT   | Président du Directoire                                                                                                                              | Néant                      | Néant                      |
| Monsieur William LE BELLEGO | Membre du Directoire jusqu'au 31/12/12                                                                                                               | Néant                      | Néant                      |
| Madame Anne LHOTE           | Membre du Directoire                                                                                                                                 | Néant                      | Néant                      |
| Monsieur Hugues MOREAUX     | Représentant Groupe WELCOOP, Membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 31/12/2010 puis Président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011 | Néant                      | Néant                      |
| Monsieur Daniel ANTOINE     | Représentant Groupe WELCOOP, Membre du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/2011                                                               | Néant                      | Jetons de présence : 146 € |
| Monsieur Philippe VIVIER    | Membre du Conseil de Surveillance                                                                                                                    | Jetons de présence : 148 € | Jetons de présence : 294 € |



• Les rémunérations versées aux dirigeants dans GROUPE WELCOOP, société mère de WELCOOP PHARMA

| Dirigeants                  | Fonctions exercées dans GROUPE WELCOOP                                     | Rémunérations brutes 2012                                                                                                                            | Rémunérations brutes 2011                                                                                                                            |
|-----------------------------|----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Thierry CHAPUSOT   | Président du Directoire (titulaire d'un contrat de travail)                | *<br>- Mandat social : 54 000 €<br>- et contrat de travail :<br>Fixe : 227 000 €<br>Variable : 18 508 €                                              | *<br>- Mandat social : 54 000 €<br>- et contrat de travail :<br>Fixe : 227 000 €<br>Variable : 25 000 €                                              |
| Monsieur William LE BELLEGO | Membre du Directoire (titulaire d'un contrat de travail) jusqu'au 31/12/12 | *<br>- Mandat social : 24 000 €<br>- et contrat de travail :<br>Fixe : 135 000 €<br>Variable : 14 899 €<br>- Avantage en nature (véhicule) : 3 534 € | *<br>- Mandat social : 24 000 €<br>- et contrat de travail :<br>Fixe : 135 000 €<br>Variable : 13 500 €<br>- Avantage en nature (véhicule) : 3 534 € |
| Madame Anne LHOTE           | Membre du Directoire (titulaire d'un contrat de travail)                   | *<br>- Mandat social : 24 000 €<br>- et contrat de travail :<br>Fixe : 135 000 €<br>Variable : 14 899 €<br>- Avantage en nature (véhicule) : 2 124 € | *<br>- Mandat social : 24 000 €<br>- et contrat de travail :<br>Fixe : 135 000 €<br>Variable : 13 500 €<br>- Avantage en nature (véhicule) : 2 052 € |
| Monsieur Hugues MOREAUX     | Président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/11                 | Mandat social : 106 344 €                                                                                                                            | Mandat social : 106 344 €                                                                                                                            |
| Monsieur Daniel ANTOINE     | Vice-président du Conseil de Surveillance à compter du 01/01/11            | Jetons de présence : 888 €                                                                                                                           | Jetons de présence : 734 €                                                                                                                           |
| Monsieur François JACQUEL   | Membre du Conseil de Surveillance                                          | Jetons de présence : 1 722 €                                                                                                                         | Jetons de présence : 732 €                                                                                                                           |

\* Monsieur Thierry CHAPUSOT (depuis 2010) et Madame Anne LHOTE bénéficient d'un contrat « article 83 » au titre du Groupe WELCOOP qui supporte et paye en totalité auprès de la compagnie « AXA » des cotisations de 8% assises sur le total de leur rémunération. Monsieur William LE BELLEGO a bénéficié de ce même avantage jusqu'au 31/12/2012.

**Affectation du résultat**

L'affectation du résultat de l'exercice que vous propose votre Conseil d'Administration est conforme à la loi ainsi qu'à nos dispositions statutaires.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 12 949 921,89 € de la façon suivante :

|                                                              |                        |
|--------------------------------------------------------------|------------------------|
| Bénéfice de l'exercice                                       | 12 949 921,89 €        |
| Report à nouveau                                             | 13 168 711,83 €        |
| <b>À la disposition des actionnaires</b>                     | <b>26 118 633,72 €</b> |
| <b>Dividendes 2,10 € par action</b>                          | <b>6 373 132,50 €</b>  |
| Le solde, soit<br>est affecté au compte « report à nouveau » | 19 745 501,22 €        |

Les capitaux propres s'élèveront alors à 42 807 308 €.

Les dividendes ci-dessus ouvrent droit au profit des personnes physiques à l'abattement de 40% sur la totalité de son montant. Il est précisé qu'en application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire : le taux de prélèvement est actuellement de 15,50% ;
- D'un prélèvement obligatoire non libératoire de 21% (article 117 quater nouveau du Code Général des Impôts). Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417 est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

La mise en paiement du dividende sera effectué à compter du 2 septembre 2013 auprès de la banque BNP PARIBAS chargé de la gestion des titres.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code général des impôts, nous vous informons des distributions intervenues au titre des trois derniers exercices.

| Exercices  | Dividende par action | Dividende éligible à l'abattement de 40%<br>(versé à des personnes physiques) | Dividende non éligible à l'abattement de 40%<br>(versé à des personnes morales) |
|------------|----------------------|-------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------|
| 31/12/2009 | 1,40 €               | 1,40 €                                                                        | 1,40 €                                                                          |
| 31/12/2010 | 1,50 €               | 1,50 €                                                                        | 1,50 €                                                                          |
| 31/12/2011 | 1,80 €               | 1,80 €                                                                        | 1,80 €                                                                          |

## Mandats de membres du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes

### Administrateurs

Il est constaté qu'aucun mandat d'Administrateur n'est arrivé à expiration.

Toutefois, nous vous rappelons la nomination aux fonctions d'Administrateur, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, de Monsieur Denis SUPPLISSON par le Conseil d'Administration lors de sa séance du 14 décembre 2012, en remplacement de Monsieur William LE BELLEGO, démissionnaire.

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

### Commissaires aux Comptes

Aucun mandat de Commissaire aux Comptes n'arrive à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

### Conventions réglementées

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice une convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code du commerce a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 14 décembre 2012 : la société DIATELIC, société filiale de notre Société, a décidé de transférer son activité dans les locaux de PHARMAGEST INTERACTIVE à compter du 6 novembre 2012.

Afin de ne pas entraver au redressement de la filiale, qui doit encore verser des loyers équivalents à une année à l'ancien propriétaire, il a été décidé d'héberger gratuitement pendant un an, soit jusqu'au 31 octobre 2013, la société DIATELIC ; à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2013, le loyer sera de 110 € HT par m<sup>2</sup> par an plus les charges locatives. Il est précisé que les charges locatives sont toutefois facturées depuis le 6 novembre 2012 pour une surface actuelle de 83 m<sup>2</sup> susceptible d'évoluer.

Messieurs Dominique PAUTRAT et Thierry CHAPUSOT étant également Administrateurs au sein du Conseil d'Administration de DIATELIC, cette opération constitue une convention réglementée.

Ces opérations vous seront détaillées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.



### **Observations du Comité d'Entreprise**

Les représentants du Comité d'Entreprise n'ont formulé aucune observation.

### **Jetons de présence**

Nous vous demanderons aussi de vous prononcer sur la fixation des jetons de présence pour les Administrateurs que nous vous proposons de fixer à 30 000 € pour l'année 2013.

---

Nous allons maintenant vous présenter la deuxième partie de ce rapport, à savoir le rapport sur l'information en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE), établi en application des articles L. 225-102-1 et R 225-105 et suivants. Puis nous vous présenterons :

- Le rapport spécial du Président sur l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Administration et sur les procédures internes prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Le rapport spécial du Conseil d'Administration sur les plans d'options d'achat d'actions.

Après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes (rapport sur les comptes annuels, rapport spécial sur le rapport du Président, rapport spécial sur les conventions réglementées et rapport sur les comptes consolidés) établis par la société « BATT AUDIT » et la société « MAZARS », nous répondrons aux questions que vous voudrez bien nous poser.

A l'issue de cette discussion, il sera procédé à la lecture du texte des résolutions et nous vous engageons à les approuver dans toutes leurs dispositions.

**Le Conseil d'Administration.**

| Tableau des résultats des 5 derniers exercices      | 31/12/2012        | 31/12/2011 (1)    | 31/12/2010        | 31/12/2009        | 31/12/2008        |
|-----------------------------------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
| Capital social                                      | 3.034.825         | 3.034.825         | 3 034 825         | 3 034 825         | 3 034 825         |
| Nombre d'actions ordinaires                         | 3.034.825         | 3.034.825         | 3 034 825         | 3 034 825         | 3 034 825         |
| Nombre d'actions à dividende prioritaire            |                   |                   |                   |                   |                   |
| Nombre maximal d'actions futures à créer            |                   |                   |                   |                   |                   |
| - Par conversion d'obligations                      |                   |                   |                   |                   |                   |
| - Par exercice de droits de souscription            |                   |                   |                   |                   |                   |
| <b>Chiffre d'affaires hors taxes (1)</b>            | <b>94 818 067</b> | <b>85 117 542</b> | <b>55 984 726</b> | <b>49 329 970</b> | <b>43 653 672</b> |
| Résultat avant impôts, participation, dotation      | 21 169 713        | 17 234 563        | 13 241 071        | 12 255 943        | 11 445 414        |
| Impôts sur les bénéfices                            | 6 417 341         | 5 280 298         | 4 177 685         | 3 571 623         | 3 150 240         |
| Participation des salariés                          | 1 840 381         | 1 973 487         | 1 024 286         | 924 712           | 984 533           |
| Résultat après impôts, participation et dotations   | 12 949 922        | 8 365 303         | 7 921 392         | 7 338 554         | 6 573 793         |
| Résultat distribué (1) (2)                          | 6 372 132         | 5 462 685         | 4 552 238         | 4 248 755         | 4 097 014         |
| Par action résultat après impôts et avant dotations | 4,25              | 3,29              | 2,65              | 2,56              | 2,41              |
| Par action résultat après impôts et dotations       | 4,27              | 2,76              | 2,61              | 2,42              | 2,17              |
| Dividende attribué à chaque action (2)              | 2,10              | 1,80              | 1,50              | 1,40              | 1,35              |
| Effectif moyen des salariés de l'exercice           | 601               | 582               | 342               | 332               | 326               |
| Montant de la masse salariale                       | 20 567 362        | 17 593 369        | 12 335 363        | 11 756 773        | 10 950 122        |
| Cotisations sociales et avantages sociaux           | 11 525 166        | 11 143 086        | 5 866 371         | 5 497 746         | 5 135 522         |

(1) Variation de périmètre suite à la Transmission Universelle du Patrimoine de CIP à PHARMAGEST INTERACTIVE avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2011

(2) Proposition relative à l'exercice clos le 31/12/2012 soumise à l'Assemblée Générale du 21 juin 2013





| Sociétés                                                          | Thierry<br>CHAPUSOT                                                           | Dominique<br>PAUTRAT                                                                            | Thierry<br>PONNELLE                                                        | Denis<br>SUPPLISSON                                                            | Daniel<br>ANTOINE                                              |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| <b>* PHARMAGEST INTERACTIVE (SA) société cotée</b>                | Président du Conseil d'Administration                                         | Directeur Général titulaire d'un contrat de travail                                             | Directeur Général Délégué Administrateur titulaire d'un contrat de travail | Directeur Général Délégué non Administrateur titulaire d'un contrat de travail | Administrateur                                                 |
| <b>* GROUPE WELCOOP (SA)</b>                                      | Président du Directoire titulaire d'un contrat de travail                     |                                                                                                 |                                                                            |                                                                                | Vice-Président du Conseil de Surveillance                      |
| <b>* WELCOOP PHARMA (SA)</b>                                      | Président du Directoire                                                       |                                                                                                 |                                                                            |                                                                                | Représentant GROUPE WELCOOP, membre du Conseil de Surveillance |
| <b>* EUROPEAN HEALTH LOGISTIC SOURCING - EHLS (SAS)</b>           |                                                                               | Représentant le Président PHARMAGEST INTERACTIVE                                                |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* A.D.I. APPLICATIONS ET DEVELOPPEMENTS INFORMATIQUES (SA)</b> |                                                                               | Représentant l'Administrateur CP INTERACTIVE                                                    | Représentant l'Administrateur PHARMAGEST INTERACTIVE                       |                                                                                |                                                                |
| <b>* DIATELIC (SA)</b>                                            | Administrateur                                                                | Administrateur jusqu'au 30/01/2012 puis Président du Conseil d'Administration                   |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* DOMEDIC EUROPE (SA)</b>                                      | Président du Conseil d'Administration jusqu'au 23/05/2012 puis Administrateur | Directeur Général Administrateur jusqu'au 23/05/2012 puis Président du Conseil d'Administration |                                                                            | Administrateur                                                                 |                                                                |
| <b>* WELMO (SARL)</b>                                             | Gérant                                                                        |                                                                                                 |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* DC INFORMATIQUE (SARL)</b>                                   |                                                                               | Gérant                                                                                          |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* CP INTERACTIVE (SARL)</b>                                    |                                                                               | Gérant                                                                                          |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* SABCO (SA) (LUXEMBOURG)</b>                                  |                                                                               | Président Administrateur                                                                        |                                                                            | Administrateur à compter du 11/06/2012                                         |                                                                |
| <b>* HDM (ILE MAURICE)</b>                                        |                                                                               | Directeur                                                                                       |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* SABCO SERVICES (SPRL) (BELGIQUE)</b>                         |                                                                               | Gérant                                                                                          |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* INVESTIPHARM FRANCE (SA)</b>                                 |                                                                               |                                                                                                 |                                                                            |                                                                                | Administrateur                                                 |
| <b>* QUALITY FLUX (SA) (BELGIQUE)</b>                             |                                                                               | Administrateur                                                                                  |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* GROUPE DOMEDIC INC (CANADA)</b>                              | Administrateur                                                                | Administrateur                                                                                  |                                                                            |                                                                                |                                                                |
| <b>* UK PHARMA (GRANDE BRETAGNE)</b>                              |                                                                               |                                                                                                 |                                                                            |                                                                                |                                                                |

| Hugues<br>MOREAUX                                     | Philippe<br>VIVIER                       | William<br>LE BELLEGO                                                                     | Michel<br>DUSSERRE | Francois<br>JACQUEL                     | Anne<br>LHOTE                                                   | Sophie<br>MAYEUX                             |
|-------------------------------------------------------|------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----------------------------------------|-----------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| Représentant<br>l'Administrateur<br>GROUPE<br>WELCOOP | Administrateur<br>jusqu'au<br>22/06/2012 | Administrateur<br>jusqu'au 31/12/2012                                                     | Administrateur     | Administrateur                          | Administrateur                                                  | Administrateur<br>à compter du<br>22/06/2012 |
| Président du<br>Conseil de<br>Surveillance            |                                          | Membre du<br>Directoire<br>titulaire d'un<br>contrat de travail<br>jusqu'au<br>31/12/2012 |                    | Membre du<br>Conseil de<br>Surveillance | Membre du<br>Directoire<br>titulaire d'un<br>contrat de travail |                                              |
| Président du<br>Conseil de<br>Surveillance            | Membre du Conseil<br>de Surveillance     | Membre du<br>Directoire<br>jusqu'au 31/12/2012                                            |                    |                                         | Membre du<br>Directoire                                         |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          | Administrateur<br>jusqu'au 23/05/2012                                                     |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          | Administrateur<br>jusqu'au<br>11/06/2012                                                  |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          | Directeur jusqu'au<br>12/04/2012                                                          |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         |                                                                 |                                              |
| Représentant<br>l'Administrateur<br>GROUPE<br>WELCOOP |                                          |                                                                                           |                    |                                         | Présidente<br>du Conseil<br>d'Administration                    |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         |                                                                 |                                              |
|                                                       |                                          |                                                                                           |                    |                                         | Administrateur                                                  |                                              |



| Sociétés                                           | Thierry<br>CHAPUSOT                                   | Dominique<br>PAUTRAT | Thierry<br>PONNELLE | Denis<br>SUPPLISSON | Daniel<br>ANTOINE                    |
|----------------------------------------------------|-------------------------------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|--------------------------------------|
| * ESPAFARMED (ESPAGNE)                             |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * ITAPHARM (ITALIE)                                |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * INVESTIPHARM BELGIUM<br>(BELGIQUE)               |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * ALPHA FINANCE REPARTITION<br>(BELGIQUE)          |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * BELGIUM INVESTMENT<br>DISTRIBUTION<br>(BELGIQUE) |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * STALLION MANAGEMENT<br>(LUXEMBOURG)              |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * SEMES (SA)                                       | Représentant<br>l'Administrateur<br>GROUPE<br>WELCOOP |                      |                     |                     |                                      |
| * D. MEDICA (SA)                                   | Administrateur                                        |                      |                     |                     |                                      |
| * DMS (SARL)                                       |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * AMS PARAPHARM 37 (SARL)                          |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * OBJECTIF PHARMA (SA)                             | Président du<br>Directoire                            |                      |                     |                     | Membre du Conseil<br>de Surveillance |
| SC DE L'HERMITAGE SAINT JOSEPH                     | Gérant                                                |                      |                     |                     |                                      |
| * SCI HUOBREGA                                     |                                                       | Gérant               |                     |                     |                                      |
| SCI JADD                                           |                                                       |                      |                     |                     | Gérant                               |
| SNC MOREAUX DUCASSOU                               |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| * SCI CERP IMMO 2                                  | Représentant<br>GROUPE<br>WELCOOP Gérante             |                      |                     |                     |                                      |
| SCI MESSIRE JACQUES                                |                                                       | Gérant               |                     |                     |                                      |
| SCI DU FRONTON                                     |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| SCI LEBMER                                         |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| SARL DUVAL DE VITRIMONT                            | Gérant                                                |                      |                     |                     |                                      |
| SELARL FRANCOIS JACQUEL                            |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| SA PHARMA 10                                       |                                                       |                      |                     |                     |                                      |
| SCI CRAPAUDINE                                     |                                                       |                      |                     |                     |                                      |

\* Sociétés faisant partie du "GROUPE WELCOOP".

| Hugues<br>MOREAUX                                     | Philippe<br>VIVIER | William<br>LE BELLEGO                                                                      | Michel<br>DUSSERRE | Francois<br>JACQUEL                  | Anne<br>LHOTE                                              | Sophie<br>MAYEUX |
|-------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------------------|------------------|
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      | Administrateur                                             |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      | Administrateur                                             |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      | Administrateur<br>délégué                                  |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      | Administrateur<br>délégué                                  |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      | Représentant<br>l'Administrateur<br>STALLION<br>MANAGEMENT |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      | Administrateur                                             |                  |
| Administrateur                                        |                    | Président<br>du Conseil<br>d'Administration<br>jusqu'au 31/12/2012                         |                    |                                      |                                                            |                  |
| Représentant<br>l'Administrateur<br>GROUPE<br>WELCOOP |                    | Président<br>du Conseil<br>d'Administration et<br>Directeur Général<br>jusqu'au 31/12/2012 |                    |                                      | Administrateur                                             |                  |
|                                                       |                    | Gérant<br>jusqu'au 31/12/2012                                                              |                    |                                      |                                                            |                  |
|                                                       |                    | Gérant<br>jusqu'au 31/12/2012                                                              |                    |                                      |                                                            |                  |
| Vice-Président<br>du Conseil de<br>Surveillance       |                    |                                                                                            |                    |                                      | Membre du<br>Directoire                                    |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      |                                                            |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      |                                                            |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      |                                                            |                  |
| Gérant                                                |                    |                                                                                            |                    |                                      |                                                            |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      |                                                            |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      |                                                            |                  |
| Gérant                                                |                    |                                                                                            |                    |                                      |                                                            |                  |
|                                                       |                    | Gérant                                                                                     |                    |                                      |                                                            |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    |                                      |                                                            |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    | Gérant                               |                                                            |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    | Membre du Conseil<br>de Surveillance |                                                            |                  |
|                                                       |                    |                                                                                            |                    | Co-Gérant                            |                                                            |                  |



## 24.2 Le rapport sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale

PHARMAGEST INTERACTIVE  
SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS  
SIEGE SOCIAL : TECHNOPOLE DE NANCY BRABOIS  
05 ALLEE DE SAINT CLOUD 54600 VILLERS LES NANCY  
SIREN 403 561 137 RCS NANCY

---

### RAPPORT SUR LA RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2013

Conformément aux dispositions de la **Loi n° 2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives (dite Loi Warsmann)** et de son décret d'application du 24 avril 2012, nous vous proposons le rapport sur la responsabilité sociétale et environnementale du Groupe PHARMAGEST.

Le Groupe PHARMAGEST intègre des valeurs sociétales et environnementales du fait de son activité et de sa stratégie, à savoir :

- Création de solutions innovantes permettant :
  - A ses clients de faire face à un environnement en perpétuel mouvement et de sauvegarder leur profitabilité dans un contexte économique difficile ;
  - Au Groupe PHARMAGEST de bénéficier d'un avantage concurrentiel.
- Contribution, grâce aux nouvelles technologies, aux objectifs « santé » des pouvoirs publics, mais aussi des individus.

Conscient de l'importance de l'expertise et de la contribution de chaque collaborateur pour réussir sa stratégie, le Groupe PHARMAGEST est attentif à l'amélioration des conditions de travail, à l'épanouissement de ses salariés, mais aussi à leur formation.

A cela s'ajoute une volonté de réduire l'impact des activités du Groupe PHARMAGEST sur l'environnement.

L'intégration du développement durable dans les activités du Groupe PHARMAGEST doit permettre d'asseoir sa pérennité, d'encourager l'innovation et, ainsi, de mener à bien sa stratégie.

Ce rapport traitera en premier lieu des aspects sociaux, puis environnementaux avant d'aborder les engagements sociétaux en faveur du développement durable.

Les informations contenues dans ce rapport RSE du Groupe PHARMAGEST ont été élaborées, qu'il s'agisse des éléments relatifs à l'exercice 2012 ou ceux des années antérieures, sur la base de contributions du réseau interne du Groupe. L'ensemble s'effectue sous la coordination de la Direction Générale. La liste des indicateurs a été définie en s'appuyant sur le Décret français n° 2012-557 du 24 avril 2012 relatif aux obligations de transparence des entreprises en matière sociale et environnementale et plus particulièrement sur l'article R. 225-105-1 du Code de Commerce.

#### 1 - Informations sociales

##### 1.1 Emploi

*a/ L'effectif total et la répartition de l'effectif, par âge, sexe et par zone géographique*

L'effectif du Groupe PHARMAGEST au 31 décembre 2012 était de 767 salariés (751 salariés en Equivalent Temps Plein - ETP).

Ces effectifs se répartissaient en quatre statuts :

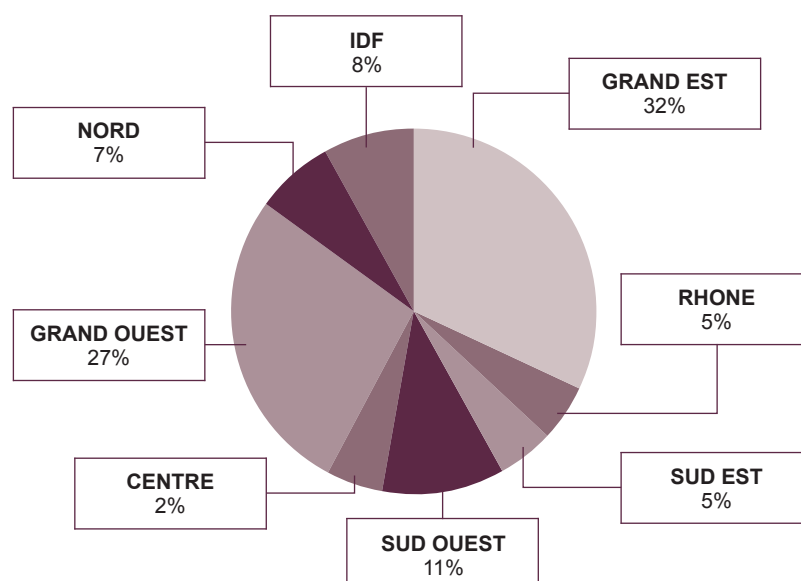
- Employés ;
- Techniciens ;
- Agents de Maîtrise / Techniciens Supérieurs (AM/TS) ;
- Cadres ;

et par sexe selon le détail ci-après :

| Effectif total du Groupe PHARMAGEST au 31/12/2012 |             |            |            |            |
|---------------------------------------------------|-------------|------------|------------|------------|
| Contrat                                           | Statut      | Homme      | Femme      | Total      |
| <b>CDD</b>                                        |             | <b>18</b>  | <b>13</b>  | <b>31</b>  |
|                                                   | EMPLOYES    | 2          | 9          | 11         |
|                                                   | TECHNICIENS | 16         | 4          | 20         |
|                                                   | AM/TS       | 0          | 0          | 0          |
|                                                   | CADRE       | 0          | 0          | 0          |
| <b>CDD</b>                                        |             | <b>522</b> | <b>214</b> | <b>736</b> |
|                                                   | EMPLOYES    | 35         | 80         | 115        |
|                                                   | TECHNICIENS | 264        | 72         | 336        |
|                                                   | AM/TS       | 46         | 16         | 62         |
|                                                   | CADRE       | 177        | 46         | 223        |
| <b>Total</b>                                      |             | <b>540</b> | <b>227</b> | <b>767</b> |

Au 31 décembre 2012, l'effectif du Groupe PHARMAGEST était composé de 227 femmes, soit 30% de l'effectif total.

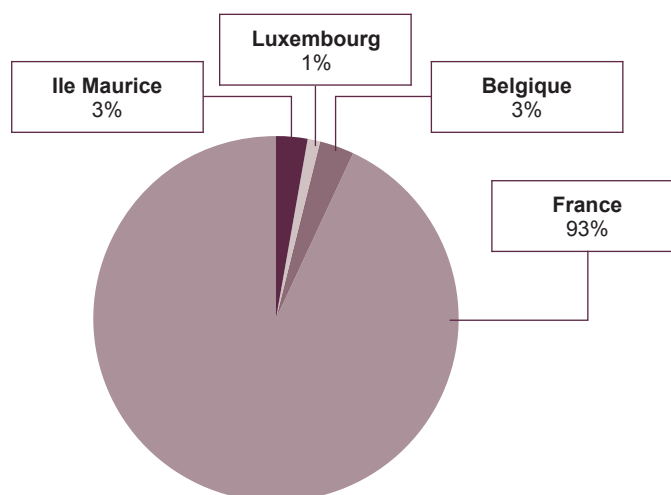
Les effectifs se répartissaient géographiquement comme suit en France :





La forte concentration des effectifs sur deux régions s'explique par :

- La localisation du Siège social de PHARMAGEST INTERACTIVE en région Grand Est ;
- L'emplacement de l'ancien Siège social de la filiale CIP, absorbée en juin 2011, en région Grand Ouest, abritant des services administratifs, une partie des services de développement informatique et une part significative du service client.



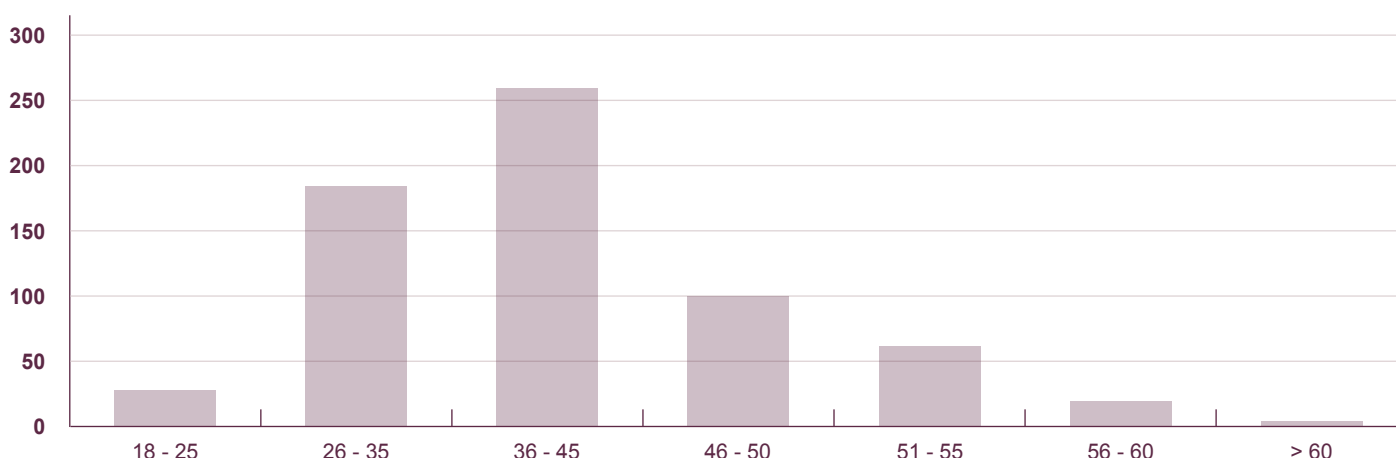
Les activités du Groupe PHARMAGEST nécessitent par nature un personnel bien formé ayant une connaissance approfondie des métiers, mais aussi de l'environnement professionnel et légal des clients. Ces critères expliquent le faible taux de contrats précaires (736 CDI et seulement 31 CDD).

Par ailleurs, le pourcentage de CDI total au sein du Groupe PHARMAGEST s'élevait à 95,96%. Ce taux était quasi-identique pour les hommes (96,67%) et les femmes (94,27%).

Au 31 décembre 2012, le Groupe PHARMAGEST employait 50 salariés à temps partiel.

La pyramide des âges reprend, à l'occasion de ce rapport, les données de l'UES « PHARMAGEST ». Cette UES est composée des sociétés PHARMAGEST INTERACTIVE, EHLS et CPI et représente 647 salariés sur un total de 767 salariés pour le Groupe.

#### Pyramide des âges 2012 (UES)



En 2012, l'âge moyen au niveau de l'UES était de 40 ans, l'ancienneté moyenne de 10 ans.

A titre de comparaison en 2011, l'âge moyen au niveau de l'UES était de 39,5 ans, l'ancienneté moyenne de 9,5 ans.

En termes de non discrimination et de respect des minorités, le Groupe PHARMAGEST réaffirme son engagement à lutter contre toute forme de discrimination ainsi que sa volonté de respecter la diversité, l'égalité des chances et l'égalité entre les hommes et les femmes, l'insertion des travailleurs handicapés ou l'origine (ethnique, nationale, culturelle, religieuse, etc.).



En effet, le Groupe PHARMAGEST, depuis son origine, a toujours pris position en faveur de la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'embauche qui constitue le fondement de ses pratiques de recrutement en s'appuyant tout simplement sur la loi.

Au niveau de :

- L'UES « PHARMAGEST » sont recensés des ressortissants du Maroc (1), d'Algérie (2), d'Allemagne (1), d'Espagne (1), du Laos (1), du Sénégal (1) et enfin de Guinée (1), soit 7 nationalités autres que française ;
- SABCO et SABCO Services : 28 belges, 1 irlandais, 3 français, 2 portugais ;
- HDM, les 22 salariés sont de nationalité mauricienne ;
- DIATELIC est recensé un ressortissant Libanais.

Les salariés sont sous le régime des conventions collectives suivantes :

- La Convention Collective Nationale applicable au Personnel des Bureaux d'Études Techniques, des Cabinets d'Ingénieurs-Conseils et des Sociétés de Conseils (SYNTEC) pour l'UES Pharmagest (PHARMAGEST, CPI, EHLS) et DIATELIC ;
- La Commission paritaire 218 pour SABCO SERVICES en Belgique.

#### *b) Les embauches et les licenciements*

Le Groupe PHARMAGEST a procédé, au cours de l'exercice 2012, à 87 embauches. 59 salariés ont quitté le Groupe dont :

- 7 ruptures conventionnelles (5 chez PHARMAGEST INTERACTIVE, 1 chez DIATELIC et 1 chez MALTA INFORMATIQUE) ;
  - 6 licenciements (4 chez PHARMAGEST INTERACTIVE, 1 chez SABCO et 1 chez SABCO SERVICES).
- Aucun de ces licenciements n'a pour origine un motif économique.  
Par ailleurs, aucun litige prud'homal n'a été initié au cours de l'exercice 2012.

Le taux de turnover par tranche d'âge au niveau de l'UES et hors CDD et départs à la retraite :

| Année                      | Répartition selon l'âge |             | Turn over    |              |
|----------------------------|-------------------------|-------------|--------------|--------------|
|                            | 2011                    | 2012        | 2011         | 2012         |
| dont < à 20 ans            | 0%                      | 0%          | 0,00%        | 0,00%        |
| compris entre 20 et 29 ans | 31%                     | 20%         | 12,82%       | 7,81%        |
| compris entre 30 et 39 ans | 44%                     | 44%         | 6,17%        | 4,91%        |
| compris entre 40 et 49 ans | 19%                     | 20%         | 2,67%        | 2,13%        |
| compris entre 50 et 55 ans | 6%                      | 12%         | 3,17%        | 3,95%        |
| compris entre 55 et 59 ans | 0%                      | 4%          | 0,00%        | 5,26%        |
| > à 59 ans                 | 0%                      | 0%          | 0,00%        | 0,00%        |
| <b>Total turnover UES</b>  | <b>100%</b>             | <b>100%</b> | <b>5,17%</b> | <b>4,01%</b> |

#### *c) Les rémunérations et leur évolution*

Au sein du Groupe PHARMAGEST, seule l'UES « PHARMAGEST » est soumise à l'obligation d'une Négociation Annuelle (N.A.O.)  
L'augmentation générale annuelle pour cette UES a été de :

- 2,1% au 1<sup>er</sup> février 2012 ;
- 0,25 % au 1<sup>er</sup> octobre 2012 ;
- Augmentation de la valeur faciale des tickets restaurant de 5,7 € à 6 € (+ 5,2%).

La politique de rémunération des autres filiales du Groupe PHARMAGEST est similaire à celle de l'UES, à savoir augmentation générale, augmentation individuelle, valorisation de la performance au travers de systèmes de rémunération variable et d'intéressements, primes exceptionnelles, et accessoires aux salaires (mutuelle, chèques déjeuners,...).

La masse salariale 2012 du Groupe PHARMAGEST était de 25 700 354 € de salaires bruts et 11 166 341 € de charges sociales patronales (source DADS).



L'évolution des salaires\* sur les deux dernières années selon les catégories cadres / non cadres et le sexe est la suivante :

|                        |        | 2010-2011    | 2011-2012    |
|------------------------|--------|--------------|--------------|
| Cadres                 | Hommes | 2,81%        | 5,60%        |
|                        | Femmes | 1,05%        | 1,54%        |
| Non cadres             | Hommes | 3,27%        | 1,91%        |
|                        | Femmes | 2,52%        | 6,73%        |
| <b>Moyenne globale</b> |        | <b>2,32%</b> | <b>3,89%</b> |

\* Salaires bruts (hors intéressement et participation) + primes d'objectifs et avantages en nature. Ne sont pas pris en compte les commerciaux et les temps partiels.

Ces évolutions de salaires s'expliquent du fait que les cadres hommes ont des rémunérations variables liées à la performance quantitative individuelle et collective plus importante en proportion. Ils sont donc plus impactés par les résultats en croissance de l'entreprise. Les femmes cadres se trouvent quant à elles sur des métiers de R&D en majorité, avec des parts variables moins importantes.

Les femmes non cadres ont bénéficié entre 2011 et 2012 d'un double effet : la politique de rémunération globale basée sur la parité homme / femme, et une expérience moyenne plus importante sur des fonctions type recherche et développement et assistance logicielle, avec un impact favorable en termes d'évolution et de grille de rémunération « métier ».

## 1.2 Organisation du travail

### a) L'organisation du temps de travail

Pour l'UES « PHARMAGEST », un accord sur les 35 heures a été signé en 2000 et mis en application le 1er janvier 2001 :

- Les salariés non cadres travaillent sur la base de 35 heures hebdomadaires, et récupèrent s'ils dépassent ce temps de travail ;
- Les salariés cadres travaillent sur la base de 216 jours par an et ont des jours de repos compensateur.

Les autres sociétés du Groupe sont régies par la loi nationale pour les filiales étrangères ou des accords de société :

- DIATELIC : 35 heures (hebdomadaires) ;
- SABCO (Luxembourg) : 40 heures ;
- SABCO SERVICES (Belgique) : 39 heures ;
- ADI : 35 heures ;
- HDM (Ile Maurice) : 38,2 heures
- MALTA INFORMATIQUE : 39 heures.

### b) L'absentéisme

Le taux d'absentéisme observé au niveau du Groupe PHARMAGEST était de 4,74% et se calcule en divisant le nombre d'heures d'absence par le nombre d'heures théoriques travaillées. Les motifs d'absence sont principalement la maladie, la maternité et les accidents de travail.

## 1.3 Relations sociales

Depuis sa création, le Groupe PHARMAGEST favorise le développement de relations sociales de qualité fondées sur le respect des instances représentatives du personnel et un dialogue social constructif.

### a) L'organisation du dialogue social

Conformément à la réglementation, l'UES « PHARMAGEST » a mis en place des instances de consultation du personnel :

- Un Comité d'Entreprise qui se réunit sur une base mensuelle à l'exception du mois d'août (soit 11 réunions par an) au Siège social de l'entreprise ;
- Des réunions mensuelles des Délégués du personnel, organisées en région (8 régions en France).

Le nombre d'accords collectifs (5 en 2012 - voir point C suivant) atteste de la richesse de ce dialogue.

Dans les pays où la législation ne rend pas obligatoire une représentation des salariés, le Groupe PHARMAGEST s'attache à mettre en place une telle représentation. C'est ainsi que, la filiale mauricienne HDM a instauré des représentants du personnel malgré le fait que la Loi locale ne l'impose pas.

Les autres sociétés du Groupe n'ont pas l'effectif prévu par la Loi nécessitant la mise en place d'une représentation du personnel.

Le budget CE 2012 au niveau de l'UES « PHARMAGEST » était le suivant :

|           | PHARMAGEST | CP INTERACTIVE | EHLS    | Total UES        | HDM     | Total Groupe     |
|-----------|------------|----------------|---------|------------------|---------|------------------|
| Budget CE | 141 995 €  | 3 575 €        | 4 722 € | <b>150 292 €</b> | 3 000 € | <b>153 292 €</b> |

#### *b) Les accords antérieurs poursuivis*

Plusieurs accords d'entreprise sont en vigueur au sein du Groupe PHARMAGEST :

- Au sein de l'UES :
  - Un accord 35 heures ;
  - Un accord sur l'organisation du temps de travail ;
  - Un accord d'intéressement ;
  - Un accord de participation,
  - Un accord GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences) ;
  - Un accord « seniors » ;
  - Un accord d'astreinte.
- Au sein des autres filiales :
  - Un accord d'intéressement chez MALTA.

#### *c) Le bilan des accords collectifs de 2012 pour l'UES « PHARMAGEST »*

- Un accord sur les congés pour événements familiaux en date du 30 janvier 2012 ;
- Un accord NAO (Négociation Annuelle Obligatoire) en date du 30 mars 2012 portant sur les salaires et la mutuelle ;
- Un accord de supplément de participation exceptionnel d'un montant de 300 € par salarié à été signé le 26 avril 2012 ;
- Un accord de prévoyance Mutuelle Frais de Santé au 30 novembre 2012 ;
- Un avenant de prorogation de l'accord Seniors au 31 décembre 2012.

### 1.4 Santé et Sécurité

La politique de santé et de sécurité des salariés est pour le Groupe PHARMAGEST une priorité depuis des années et s'intègre dans l'ensemble de ses activités. Il veille à sensibiliser chaque acteur sur la prévention des risques professionnels et sur la mise en place des mesures de sécurité.

#### *a) Les conditions de santé et de sécurité au travail*

Au niveau de l'UES, un CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail) se réunit chaque trimestre. Il se compose de 6 membres élus.

En 2012, un des membres a démissionné de ses fonctions dans le cadre d'un rapprochement familial.

Ce Comité a procédé à une campagne de visites et d'audits de sécurité pour chaque site de l'UES « PHARMAGEST », conjointement avec la Direction des Ressources Humaines. Ces visites ont donné lieu à des propositions de plans d'actions en vue de l'amélioration des conditions de travail.



*b) Le bilan des accords signés avec les représentants du personnel*

Au cours de l'exercice 2012, aucun accord portant sur la santé ou la sécurité n'a été signé.

*c) Les accidents du travail*

Au niveau de l'UES « PHARMAGEST », 1 maladie professionnelle (troubles articulaires) et 8 accidents du travail ont été déclarés pour l'année 2012.

**1.5 Politique de formation**

Depuis son origine, le Groupe PHARMAGEST est attaché au développement professionnel de ses collaborateurs. Favoriser la promotion sociale de tous les collaborateurs quel que soit leur niveau de formation est une priorité de la démarche RSE du Groupe.

*a) Les politiques mises en œuvre*

L'UES « PHARMAGEST » propose tous les ans un plan de formation. Pour l'année 2012, les axes prioritaires définis portaient sur :

- Le management ;
- La gestion de projets ;
- La démarche commerciale ;
- L'amélioration de maîtrise des outils de développement informatique ;
- La santé/sécurité au travail.

*b) Bilan annuel de formation*

Au titre de l'exercice 2012, l'UES « PHARMAGEST » était redevable des versements suivants :

- Dans le cadre de la formation professionnelle continue (0,90% de la masse salariale) d'un montant de 192 476 € ;
- Dans le cadre de la professionnalisation (0,50% pour PHARMAGEST INTERACTIVE et EHLS et 0,35% pour CPI), d'un montant de 106 165 € ;
- Dans le cadre du FONGECIF (0,20% pour PHARMAGEST INTERACTIVE et EHLS, CPI non concernée), d'un montant de 41 750 € (hors 1% CDD).

Le budget global consacré à la formation professionnelle continue, était de 331 935 € représentant 1,55% de la masse salariale 2012 (versus une obligation de 0,90%), se répartissant en :

- Formation externe : 195 793 € ;
- Formation interne : 136 142 €.

Grâce à ce budget, 429 salariés de l'UES ont pu bénéficier de 8 275 heures de formation, soit en moyenne près de 19,5 heures par salarié.

La formation externe est destinée au développement des compétences des salariés en matière de management, techniques de vente, développement informatique ; la formation interne est destinée à la connaissance métier ainsi que celle des produits et services apportés à nos clients.

A ces montants s'ajoutent des formations externes non prises en charge par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) à hauteur de 17 296 €. Ces formations étaient plus particulièrement dédiées à la sécurité des collaborateurs (à titre d'exemple, formation d'Equipier de Première Intervention - EPI).

Les collaborateurs de filiales étrangères non soumises à des obligations de versement dans le cadre de la formation professionnelle, bénéficient en partie de la formation dispensée dans le cadre de l'UES. A titre d'exemple, des commerciaux de la filiale luxembourgeoise SABCO ont participé à des formations externes portant sur l'amélioration des démarches commerciales, des cadres de la filiale mauricienne HDM ont bénéficié d'une formation de management dispensée à l'ensemble des cadres du service développement en France.

Par ailleurs, les autres filiales françaises du Groupe PHARMAGEST remplissent leurs obligations légales en matière de formation.

Le Groupe PHARMAGEST, par son engagement en termes de formation, démontre l'importance qu'il accorde au développement des

compétences de ses collaborateurs et, de ce fait, à leur évolution de carrière.

### 1.6 Egalité de traitement

#### a) Les mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

Le Groupe PHARMAGEST pratique l'égalité de rémunération à l'embauche.

Néanmoins l'étude du rapport entre les rémunérations moyennes des femmes et les rémunérations moyennes des hommes du même statut par an au sein de l'UES « PHARMAGEST », montre un écart croissant entre les cadres des deux sexes tandis que la tendance inverse est constatée dans la population non cadre.

Evolution du rapport du salaire moyen F/H par catégorie cadre - non cadre (UES)\* :

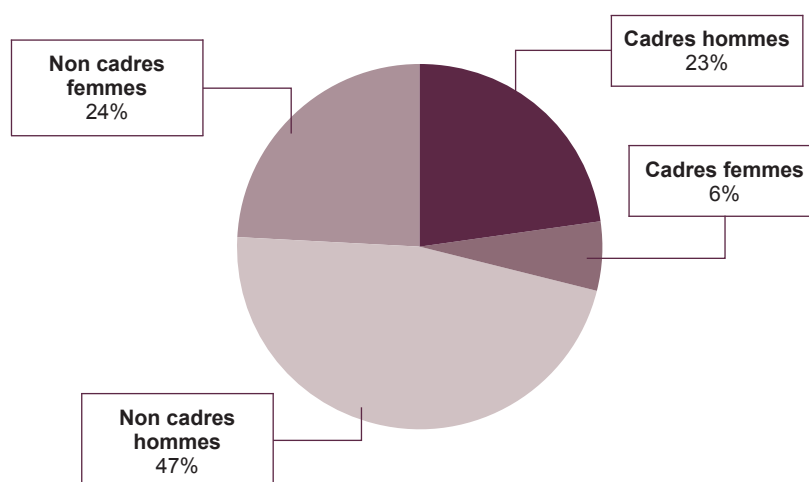
|                   | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------|------|------|------|
| Femmes cadres     | 89%  | 87%  | 84%  |
| Femmes non cadres | 92%  | 92%  | 96%  |

\* Salaires bruts (hors intéressement et participation) + primes d'objectifs et avantages en nature. Ne sont pas pris en compte les commerciaux et les temps partiels.

Ces observations sont cohérentes avec l'évolution du salaire moyen qui diverge selon le statut cadre et non cadre (Cf. tableau du point 1.1.C). En 2012, l'augmentation des salaires moyens est plus forte pour les femmes non cadres (+6,73% pour les femmes contre +1,91% pour les hommes) contre une augmentation plus faible pour les femmes cadres par rapport à leur collègues masculins (+1,54% pour les femmes contre +5,60% pour les hommes).

L'écart pour les cadres s'explique par le fait d'une démographie et d'un effectif favorable aux hommes cadres, notamment au sein des Comités de Direction et sur les fonctions commerciales. Les femmes cadres occupent essentiellement des postes de développement R&D, avec ou sans management d'équipes, comprenant des éléments de rémunération variable moins élevés et moins impactés par la performance et les résultats économiques.

Il est à noter que 29% des salariés du Groupe PHARMAGEST ont le statut cadre décomposé en 6% de femmes et 23% d'hommes.



Conscients que l'égalité homme / femme n'est pas encore atteinte, un plan d'actions a été déployé au niveau de l'UES « PHARMAGEST » intégrant des objectifs de moyens et de résultats en matière d'emploi (augmentation du taux de féminisation de certaines fonctions avec des objectifs de +1% par an), de rémunération, de formation, de mobilité professionnelle et d'équilibre vie privée / vie professionnelle.



*b) Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées*

Au cours de l'exercice 2012, le Groupe PHARMAGEST employait 15 travailleurs handicapés et a pris une série de mesures en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées :

- Le développement des partenariats avec l'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et la Médecine du travail pour une meilleure prise en compte des aménagements nécessaires des postes de travaux des collaborateurs handicapés, à titre d'exemple la Direction des Ressources Humaines a défini avec la CHST une norme de mobilier et un type de fauteuil adaptés aux problématiques des salariés concernés ;
- Une participation régulière à des salons et forums pour l'emploi et l'insertion de travailleurs handicapés ;
- Une sous-traitance de la gestion d'incidents réseaux et téléphonie à une société agréée insertion de travailleurs handicapés ;
- Une sous-traitance de création et édition de catalogues et supports de communication et fournitures de bureau à une société agréée insertion de travailleurs handicapés.

*c) La politique de lutte contre les discriminations*

Le Groupe PHARMAGEST se base sur une politique de recrutement fondée sur le principe de non-discrimination et ne pratique aucune forme de discrimination positive ou négative à l'égard des candidats désireux de le rejoindre.

**1.7 Promotion et respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT (Office International du Travail)**

Le Groupe PHARMAGEST, étant quasi exclusivement présent en France et en Europe respecte par principe les conventions internationales en matière de droit du travail.

Ainsi, concernant le respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, l'élimination du travail forcé ou obligatoire, et l'abolition effective du travail des enfants, le Groupe PHARMAGEST confirme qu'il respecte parfaitement les dispositions des conventions de l'OIT.

Deux syndicats (CGT et CGC) sont représentés au niveau de l'UES.

Concernant la filiale HDM à l'Ile Maurice, les équipes sur place appliquent, dans le respect des lois en vigueur au niveau local, les règles européennes. Cette dernière bénéficie d'une organisation similaire à la France avec une mise en place d'une représentation du personnel, d'un système de rémunération structuré, d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, avec fiche de poste et entretiens annuels de développement.

**2. Informations environnementales**

**2.1 Politique générale**

Nous rappelons que l'activité principale des sociétés du Groupe PHARMAGEST est l'édition de logiciels. Compte tenu de cette activité, le Groupe PHARMAGEST n'exploite aucune installation classée à risque et n'a pas d'impact environnemental significatif.

*a) La prise en compte des questions environnementales*

Compte tenu de l'impact environnemental non significatif des activités du Groupe, aucune démarche d'évaluation ou de certification en ce sens n'a été initiée.

*b) Les actions de formation et d'information des salariés en matière de protection de l'environnement*

En 2012, aucune initiative n'a été prise. Cependant, le Groupe PHARMAGEST réfléchit à la rédaction d'une charte de bon comportement afin de sensibiliser les salariés à des gestes simples (éteindre les ordinateurs, baisser le chauffage, réduire la consommation de papier, éco-conduite, etc.) permettant de réaliser des économies d'énergies et de protéger l'environnement.

*c) Les moyens consacrés à la prévention des risques environnementaux et des pollutions*

Le Groupe PHARMAGEST est attentif aux risques environnementaux plus particulièrement au niveau des consommations de carburant ainsi de la destruction du matériel informatique.



*d) Le montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement*

N'y étant pas confronté, le Groupe PHARMAGEST ne provisionne pas ce type de risque.

## 2.2 La pollution et gestion des déchets

*a) Les mesures de prévention de réduction ou de réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol*

Les activités du Groupe étant non polluantes, elles ne génèrent pas de rejets.

*b) Les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets*

La principale catégorie de déchets générée par l'activité du Groupe PHARMAGEST, en plus des déchets industriels banals (DIB), consiste en matériel informatique. Le Groupe PHARMAGEST a mis en place avec succès depuis plusieurs années un processus de récupération du matériel que ses 10 000 clients en France et BeLux restituent au terme de leurs contrats. La partie non recyclée sur le plan économique est donnée pour destruction à des prestataires spécialisés dans le traitement de déchets de la catégorie DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques). Concernant les DIB, compte tenu de la multitude de prestataires (municipalités ou prestataires privés selon les agences) et les différentes unités de mesure utilisées par ces derniers, il nous est impossible de fournir un chiffre exact et cohérent des déchets produits.

*c) La prise en compte des nuisances sonores et d'autres types de pollution spécifique à l'activité*

Le Groupe PHARMAGEST ne génère pas, dans le cadre de son activité, d'autres pollutions spécifiques ou sonores.

## 2.3 L'utilisation durable des ressources

*a) La consommation d'eau*

Le Groupe PHARMAGEST n'exploite pas la ressource hydraulique. La seule consommation d'eau se limite à une consommation courante (sanitaires).

Le Groupe PHARMAGEST systématise l'installation de fontaines réseaux dans l'ensemble de ses sites en remplacement de fontaines bonbonnes d'eau en raison de leur faible impact écologique.

*b) La consommation de matières premières et les mesures prises pour une meilleure utilisation*

Le Groupe PHARMAGEST n'utilise pas, directement, de matières premières dans le cadre de son activité.

*c) La consommation d'énergie et les mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique*

Le Groupe PHARMAGEST veille, dans le choix de ses locaux, à une parfaite conformité avec l'ensemble des normes en vigueur.

La consommation d'électricité du Groupe a baissé de 2% entre 2011 et 2012 passant de 1 906 757 KWh à 1 862 615 KWh. Les sites ayant la plus forte consommation sont le Siège de PHARMAGEST INTERACTIVE à Villers-lès-Nancy ainsi que le site de Quéven, centralisant non seulement le plus grand nombre de salariés, mais aussi les outils informatiques communs au groupe (exemple : salles serveurs).

La mise en place d'une charte de bonne conduite et de sensibilisation est prévue pour l'année 2013.

| Agence              | 2011           |                      |                    | 2012           |                      |                    | Comparatif         |            |                |
|---------------------|----------------|----------------------|--------------------|----------------|----------------------|--------------------|--------------------|------------|----------------|
|                     | Nbre. Salariés | Cons. annuelle (KWH) | Cons. par Personne | Nbre. Salariés | Cons. annuelle (KWH) | Cons. par Personne | Var. volume        | %          | % par personne |
| Siège Quéven        | 105<br>110     | 486 864<br>255 243   | 4 637<br>2 320     | 113<br>116     | 448 384<br>281 987   | 3 968<br>2 431     | - 38 480<br>26 744 | -8<br>10   | - 14%<br>5%    |
| <b>Sous-Total</b>   | <b>215</b>     | <b>742 107</b>       |                    | <b>229</b>     | <b>730 371</b>       |                    | <b>- 11 736</b>    |            |                |
| <b>Total Groupe</b> | <b>732</b>     | <b>1 906 757</b>     | <b>2 605</b>       | <b>767</b>     | <b>1 862 615</b>     | <b>2 428</b>       | <b>- 44 142</b>    | <b>- 2</b> | <b>- 7%</b>    |





*d) L'utilisation des sols*

Non significatif dans l'activité exercée.

**2.4 Changement climatique**

*a) Les rejets de gaz à effet de serre*

La principale source d'émission de gaz à effet de serre pour le Groupe PHARMAGEST est sa flotte de véhicules (hors ADI).

|              | Société              | Variation 2011- 2012<br>du nombre de kilomètres | Variation 2011 - 2012<br>du nombre de véhicules | Part au sein du Groupe<br>en 2012 |
|--------------|----------------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------|
| UES          | CPI                  | -2%                                             | 0%                                              | 2%                                |
|              | EHLS                 | 29%                                             | 0%                                              | 1%                                |
|              | PHARMAGEST           | 3%                                              | 2%                                              | 86%                               |
| Filiales     | SABCO-SABCO SERVICES | 10%                                             | 8%                                              | 7%                                |
|              | MALTA INFORMATIQUE   | 15%                                             | 15%                                             | 4%                                |
| <b>Total</b> |                      | <b>4%</b>                                       | <b>3%</b>                                       | <b>100%</b>                       |

On constate une augmentation globale de la flotte automobile ainsi qu'une augmentation du nombre de kilomètres parcourus au sein du Groupe PHARMAGEST. L'augmentation du nombre de véhicules concerne plus particulièrement PHARMAGEST INTERACTIVE qui représente 86% du parc véhicules du Groupe PHARMAGEST. L'augmentation du nombre de kilomètres parcourus s'explique par :

- L'augmentation de la flotte automobile ;
- L'augmentation de l'activité sur l'exercice 2012 (+12% de chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent) ;
- Une volonté d'amélioration du service client par une plus forte proximité.

*b) L'adaptation aux conséquences du changement climatique*

Au niveau du Siège de PHARMAGEST INTERACTIVE à Villers-lès-Nancy, la société a adhéré au Plan de Déplacement Interentreprises du Technopole de Nancy-Brabois (PDIE) afin de favoriser le covoiturage et d'améliorer la desserte en transports publics.

Le Groupe PHARMAGEST mène des efforts pour réduire le contenu carbone de son parc automobile, notamment par la sélection de modèles de véhicules moins émetteurs et des mesures d'accompagnement.

La question des véhicules électriques a été étudiée mais la faible autonomie de ces véhicules s'est avérée incompatible avec les besoins des activités du Groupe.

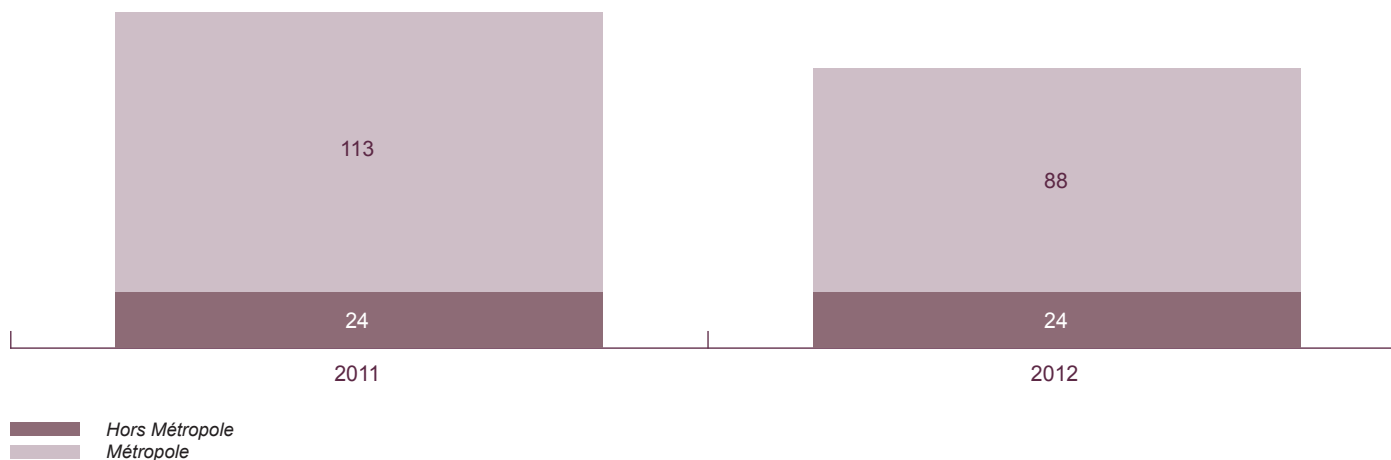
**Gestion des déplacements**

Le Groupe PHARMAGEST prône la limitation des voyages professionnels, la préférence au train par rapport à l'avion quand la distance le permet, compte tenu de l'impact environnemental des voyages en avion.

Ainsi le Groupe PHARMAGEST pour l'exercice 2012 observe :

- Une diminution des déplacements en avion (-18%) en faveur du train (+4% de déplacements entre 2011 et 2012) ;
- Les systèmes d'audio et de vidéoconférence ont été encouragés pour limiter les déplacements professionnels, de même que pour les formations à distance.

### Evolution du nombre de vols



### Salles serveurs

A ce jour, aucune mesure de compensation des émissions CO<sup>2</sup> n'est prise, mais compte tenu de la nouvelle activité d'hébergement de données de santé à caractère personnel pour laquelle PHARMAGEST INTERACTIVE a reçu des agréments en 2012, une réflexion est en cours sur la possibilité de mettre en place un bilan carbone afin d'identifier et de quantifier les principales émissions de CO<sup>2</sup> et de mettre en place un plan d'actions pour les limiter.

### 2.5 Protection de la biodiversité

Le Groupe PHARMAGEST n'a pas développé de politique relative à la protection de la biodiversité.

Par ailleurs, en termes d'impact des locaux du Groupe PHARMAGEST, ceux-ci étant principalement situés dans des ZAC (Zones d'Aménagement Concerté) ou des zones industrielles prévues à cet effet, aucune agence ne se trouve dans une zone protégée et n'affecte donc de ce fait la biodiversité.

## 3. Les informations relatives aux changements sociétaux en faveur du développement durable

### 3.1 L'impact territorial, économique et social en matière d'emploi et du développement régional, mais aussi sur les populations riveraines ou locales

Par sa volonté de proximité avec ses clients, le Groupe PHARMAGEST est présent sur l'ensemble du territoire national. Cette stratégie repose essentiellement sur le développement de réseaux régionaux articulés autour d'une trentaine d'agences ou antennes commerciales. A titre d'exemple, le Groupe PHARMAGEST possède dix succursales situées dans des départements à faible densité de population :

- Charleville-Mézières (08 - Ardennes),
- Reims (51 - Marne),
- Troyes (10 - Aube),
- Dijon (21 - Côte d'Or),
- Bourges (18 - Cher),
- Limoges (87 - Haute Vienne),
- Clermont-Ferrand (63 - Puy de Dôme),
- Toulouse (31 - Haute Garonne),
- Pau (64 - Pyrénées Atlantiques),
- Bastia (2B - Haute Corse).

L'impact territorial économique et social du Groupe PHARMAGEST est donc double :

- En matière d'emploi et de développement régional, le Groupe PHARMAGEST favorise l'emploi de personnel local pour ses établissements secondaires ;
- En matière de lutte contre la désertification rurale et médicale, les activités du Groupe PHARMAGEST facilitent le travail des professionnels de Santé :



- L'activité Pharmacie de PHARMAGEST INTERACTIVE permet aux pharmaciens d'optimiser la gestion de leurs officines ;
- Les logiciels de MALTA INFORMATIQUE facilitent la gestion des EHPAD et leur développement ;
- Les produits du Pôle e-Santé du Groupe PHARMAGEST ont pour vocation de créer un meilleur suivi et le maintien à domicile de patients ayant des maladies chroniques.

Le Groupe PHARMAGEST est un véritable acteur économique et social, vecteur d'emplois directs et indirects. Il se positionne comme un partenaire des professionnels de Santé, luttant à leurs côtés contre la désertification rurale et médicale d'un grand nombre de régions françaises.

### 3.2 Les relations avec les parties prenantes

#### a) Les employés

En complément des obligations légales de représentation du personnel tels que détaillées en Point 1.3 du présent rapport, le Groupe PHARMAGEST veille à établir un dialogue permanent avec ses employés.

Ainsi, en 2012, le Groupe PHARMAGEST a poursuivi ses efforts de mise en place d'une gestion de projets participative et transversale impliquant des salariés de l'UES « PHARMAGEST » aussi bien du siège que des différents établissements et en région. L'objectif de ce projet, qui doit se poursuivre dans le temps, est double :

- En interne : responsabilisation, implication et motivation des salariés ;
- Vis-à-vis des clients : renforcement de la proximité.

Les premiers projets issus de ce processus sont amenés à être concrétisés en 2013, notamment avec la mise en place d'une nouvelle version du portail Intranet ayant pour objectif de simplifier et améliorer la communication interne et de rendre accessible aux collaborateurs l'ensemble de la documentation administrative, mais aussi professionnelle leur facilitant la réalisation de leur mission.

#### b) Les clients

Conscient de la nécessité d'impliquer les clients le plus tôt possible dans le processus d'élaboration de nouveaux produits, PHARMAGEST INTERACTIVE a créé, dès 2005, un club de réflexion, le « Club Partenaires Stanislas » ayant pour objectif de faire collaborer les équipes de la société avec des pharmaciens volontaires afin de :

- Prendre en compte les évolutions de l'environnement professionnel ;
- Echanger avec les parties sur leur vision de l'avenir.

Le développement durable est un facteur important de ces discussions d'un point de vue sociétal.

#### c) Les organismes d'enseignement, associations

Le Groupe PHARMAGEST s'investit auprès de ces organismes principalement à trois niveaux :

- L'Activité Pharmacie mène une action suivie dans le temps auprès des établissements d'enseignement supérieur et plus particulièrement auprès des facultés de pharmacie dans toute la France :
  - Interventions dans le cadre des assemblées générales de l'ANEPF (Association Nationale des Etudiants en Pharmacie de France),
  - Remise de prix de thèse (2 remises en 2012, à Nancy et Nantes),
  - Participation aux forums et salons étudiants, mise à disposition pour les étudiants de matériels informatiques et logiciels de gestion,
  - Sponsoring d'étudiants en pharmacie dans le cadre de leur participation au 4L Trophy (3 équipes sponsorisées en 2012) ;
- Le Groupe PHARMAGEST procède à des versements réguliers de la taxe d'apprentissage à des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) ainsi qu'aux facultés de Pharmacie ;
- En termes de mécénat, le Groupe PHARMAGEST n'a pas, à ce jour, défini une politique générale, mais s'engage ponctuellement sur des actions auprès d'associations liées à la santé, humanitaires ou au tissu régional.

Exemples d'actions ponctuelles menées en 2012 :

- Soutien à l'association « Lina, ma poupée Angelman » ;
- Soutien à la Banque Alimentaire.

### 3.3 Les fournisseurs et sous-traitants

#### *a) La prise en compte dans la politique d'achat des enjeux environnementaux et sociétaux*

Le Groupe PHARMAGEST, dans le cadre de ses appels d'offres, veille, dans le choix de ses partenaires, fournisseurs et de sous-traitants, à l'engagement de ces derniers dans une politique RSE et le respect des normes nationales et internationales en termes de développement durable.

Le poste de sous-traitance représente, pour l'exercice 2012, 1 791 371 € HT, dont 1 580 861 € de sous-traitance intragroupe. PHARMAGEST INTERACTIVE favorise l'emploi de personnel local pour ses établissements secondaires.

#### *b) La prise en compte de la responsabilité sociétale et environnementale des sous-traitants et fournisseurs*

Le Groupe PHARMAGEST a mis en place un suivi des engagements de ses partenaires en termes de RSE et de certifications (principalement ISO 14001) pour l'ensemble de ses domaines d'activité.

A titre d'exemple :

- La Direction des Ressources Humaines de l'UES « PHARMAGEST » fait appel au Cabinet de recrutement Michael PAGE qui garantit l'éthique des pratiques et a pris un engagement contre les discriminations et pour le développement durable (label Be Green, membre de la Fédération Syntec et de l'AFMD (Association Française des Managers de la Diversité), charte de la diversité, trophée du Capital Humain) ;
- Le principal fournisseur de matériel Informatique du Groupe PHARMAGEST, DELL, a pour objectif, de la conception au recyclage du matériel, via la fabrication et l'expédition, l'emploi, de proposer des produits éco-énergétiques ayant un impact minime sur l'environnement ;
- Concernant la logistique, les principaux transporteurs retenus sont ou certifiés 14001 ou activement engagés dans une démarche RSE ;
- Concernant les autres fournisseurs de services le Groupe PHARMAGEST suit attentivement leurs engagements environnementaux. Qu'il s'agisse de fournitures de bureau, de mobilier de bureau, de fournisseurs liés à la flotte automobile ou encore de fournisseurs spécialisés dans le recyclage et le traitement des déchets, ils sont, dans leur ensemble, engagés dans une politique du développement durable et/ou sont certifiés et/ou primés pour leurs engagements environnementaux.

### 3.4 La loyauté des pratiques

#### *a) Les actions engagées pour prévenir la corruption*

Le Groupe PHARMAGEST porte une attention permanente aux pratiques des collaborateurs et des entreprises du Groupe, afin d'en garantir l'exemplarité. La confiance est une valeur centrale pour le Groupe PHARMAGEST.

Afin de prévenir et gérer les situations de corruption, de conflit d'intérêt ou encore de fraude, le Groupe PHARMAGEST réfléchit à la mise en place d'un code de bonne conduite pour guider les collaborateurs dans leurs activités quotidiennes.

Néanmoins, il convient de rappeler que l'activité principale du Groupe PHARMAGEST, c'est-à-dire, l'édition et la commercialisation de logiciels pour pharmacies, n'étant pas soumis à des appels d'offres, le Groupe n'est à priori pas exposé au risque de corruption.

Les principaux sites du Groupe PHARMAGEST se trouvent en France ou en Europe et ne nécessitent pas de préventions spécifiquement dédiées à la corruption. Le seul site se trouvant dans un pays potentiellement à risque est la filiale HDM basée à l'Ile Maurice. L'Ile Maurice est classée 43ème Etat au monde perçu comme le moins corrompu par le site internet : <http://www.transparency.org/cpi2012/results/>. Le Groupe PHARMAGEST est particulièrement attentif à ce phénomène.

Par ailleurs, le Groupe PHARMAGEST ne déplore aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel, infractions aux lois anti-trust ou encore pratique monopolistique.



*b) Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs*

Le Groupe PHARMAGEST est au service de la Santé à travers ses différentes activités :

- L'activité Pharmacie en France, Belgique et Luxembourg met à la disposition du pharmacien et de son équipe :
  - Une suite logicielle avec mise à jour régulière et des services lui permettant d'assurer, en toute sécurité, la délivrance des médicaments,
  - Des bases de données permettant de fournir des conseils (voyages, vaccinations, etc.),
  - Des outils de formation (e-learning) ;
- L'activité Maisons de Retraite, avec son logiciel, permet d'améliorer la prise en charge des personnes dépendantes ;
- L'activité Laboratoires fait du Groupe PHARMAGEST un acteur de santé publique à travers la mise en place d'observatoires santé ou d'enquêtes de prévention et de dépistage. L'ensemble des contenus mis à disposition des pharmaciens et patients par PHARMAGEST INTERACTIVE est contrôlé par un pharmacien responsable ;
- Le Pôle e-Santé a pour objectif de favoriser, à travers ses logiciels et produits, le maintien à domicile des personnes âgées, malades chroniques, de contribuer à un meilleur niveau de santé par une meilleure observance.

Concernant le respect de la vie privée des consommateurs, en ce qui concerne l'activité d'Hébergement de Données de Santé du Groupe PHARMAGEST, une architecture spécifique et fortement sécurisée a été mise en place afin d'en assurer la sécurité, ce qui a permis d'obtenir deux agréments du Ministère des Affaires Sociales et de la Santé le 4 janvier 2012 et le 6 juillet 2012.

**3.5 Les actions engagées en faveur des droits de l'homme**

Le Groupe PHARMAGEST reconnaît et affirme son attachement aux valeurs supérieures énoncées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, aux principes énoncés dans les conventions fondamentales de l'OIT (voir 1.7 du présent rapport), ainsi que son engagement à respecter les lois, principes, normes et réglementations nationales et internationales.

Pour autant, le Groupe PHARMAGEST étant quasi exclusivement présent en France et en Europe, et respectant le droit en vigueur dans ces différents pays, aucune action spécifique en faveur des droits de l'homme n'est entreprise pour le moment.

En ce qui concerne la filiale HDM à l'Ile Maurice, la Charte Internationale des Droits de l'Homme est parfaitement respectée. L'activité de cette filiale qui est l'édition de logiciels nécessite un niveau élevé de formation et exclut toute forme de travail d'enfants. Par ailleurs, le fonctionnement de cette filiale a été mis en harmonie avec le fonctionnement des sociétés en France avec mise en place d'une représentation du personnel et la souscription d'un plan de retraite pour l'ensemble des salariés. Ces démarches ont été réalisées à l'initiative du Groupe PHARMAGEST en dehors de toute obligation légale locale.

Aucun incident de discrimination n'est constaté pour aucune des entités du Groupe PHARMAGEST.

## 24.3 Projet du texte des résolutions

### PREMIÈRE RÉOLUTION

#### *Approbation des comptes sociaux*

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance :

- Du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité et les résultats de PHARMAGEST INTERACTIVE et de ses filiales pendant l'exercice clos le 31 décembre 2012 et sur les comptes dudit exercice, du rapport d'information sur la Responsabilité Sociétale et Environnementale et du rapport spécial du Président prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce,
- Du rapport sur les comptes annuels des Commissaires aux Comptes sur l'exécution de leur mission au cours de cet exercice et du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport spécial du Président,

Approuve les comptes annuels arrêtés tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice de 12 949 921,89 €.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code qui s'élèvent à un montant global de 130 022 € et qui ont donné lieu à une imposition de 43 341 €.

### DEUXIÈME RÉOLUTION

#### *Quitus aux administrateurs*

L'Assemblée Générale,

Donne quitus aux membres du Conseil d'Administration et à Monsieur Denis SUPPLISSON, Directeur Général Délégué non Administrateur, de l'exécution de leurs mandats et donne décharge de l'accomplissement de leur mission aux Commissaires aux Comptes.

### TROISIÈME RÉOLUTION

#### *Approbation des comptes consolidés*

L'Assemblée Générale,

Après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe PHARMAGEST et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2012, tels qu'ils lui ont été présentés.

### QUATRIÈME RÉOLUTION

#### *Affectation du résultat*

L'Assemblée Générale,

Approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 12 949 921,89 € de la manière suivante :

|                                                              |                        |
|--------------------------------------------------------------|------------------------|
| Bénéfice de l'exercice                                       | 12 949 921,89 €        |
| Report à nouveau                                             | 13 168 711,83 €        |
| <b>À la disposition des actionnaires</b>                     | <b>26 118 633,72 €</b> |
| <b>Dividendes 2,10 € par action</b>                          | <b>6 373 132,50 €</b>  |
| Le solde, soit<br>est affecté au compte « report à nouveau » | 19 745 501,22 €        |



Les capitaux propres s'élèveront alors à 42 807 308 €.

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 2,10 € par action.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 02 septembre 2013 auprès de la banque BNP PARIBAS chargée de la gestion des titres.

Si lors de la mise en paiement des dividendes, PHARMAGEST INTERACTIVE détenait certaines de ses propres actions (dans le cadre du contrat de liquidité), la somme correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affectée au compte « report à nouveau ».

Sur le plan fiscal, les dividendes ci-dessus ouvrent droit au profit des personnes physiques à l'abattement de 40% sur la totalité de son montant. Par ailleurs, il est précisé qu'en application des textes en vigueur, les dividendes versés aux personnes physiques, fiscalement domiciliées en France, seront précomptés par la société du ou des prélèvements à la source suivants :

- D'un prélèvement social obligatoire : le taux de prélèvement est actuellement de 15,5%;
- D'un prélèvement obligatoire non libératoire de 21% (article 117 quater nouveau du code général des impôts) Pour le calcul de ce prélèvement, les revenus sont retenus pour leur montant brut. Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année, tel que défini au 1° du IV de l'article 1417 est inférieur à 50.000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75.000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement dans les conditions prévues à l'article 242 quater. Ce prélèvement s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. S'il excède l'impôt dû, l'excédent est restitué.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

| Exercices  | Dividende par action | Dividendes éligibles à l'abattement de 40%<br>(versé à des personnes physiques) | Dividendes non éligibles à l'abattement de 40%<br>(versé à des personnes morales) |
|------------|----------------------|---------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| 31/12/2009 | 1,40 €               | 1,40 €                                                                          | 1,40 €                                                                            |
| 31/12/2010 | 1,50 €               | 1,50 €                                                                          | 1,50 €                                                                            |
| 31/12/2011 | 1,80 €               | 1,80 €                                                                          | 1,80 €                                                                            |

## CINQUIÈME RÉSOLUTION

### **Conventions de l'article L. 225-38 du Code de commerce**

L'Assemblée Générale,

Statuant sur le rapport spécial des Commissaires aux Comptes qui lui a été présenté sur les conventions auxquelles les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce sont applicables, approuve la nouvelle convention conclue avec la société DIATELIC qui vous a été présentée dans le rapport de gestion du conseil d'administration et prend acte de la poursuite des anciennes conventions antérieurement approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

## SIXIÈME RÉSOLUTION

### **Autorisation de rachat d'actions par la société**

L'Assemblée Générale,

Statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les Assemblées Générales Ordinaires, après avoir pris connaissance des informations contenues dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce et du règlement n°2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003,

Autorise le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et les statuts de PHARMAGEST INTERACTIVE à procéder à l'achat par PHARMAGEST INTERACTIVE de ses propres actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital social, soit un nombre d'actions maximum de 303 482 actions.



L'Assemblée Générale décide que le Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi, pourra procéder ou faire procéder à des rachats en vue de :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers,
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux de PHARMAGEST INTERACTIVE ou de son Groupe, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un plan d'épargne entreprise, ou pour l'attribution gratuites d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

L'Assemblée Générale décide que :

- Le prix unitaire d'achat maximum ne pourra dépasser 150 euros,
- Le montant maximal des fonds que PHARMAGEST INTERACTIVE pourra consacrer à l'opération est de 45 552 300 € pour 10% du capital social.

En cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution de titres gratuits ainsi qu'en cas, soit d'une division, soit d'un regroupement de titres, les prix indiqués ci-dessus seront ajustés par un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et après l'opération.

L'achat des actions ainsi que leur vente ou transfert pourront être réalisés par tous moyens autorisés par la réglementation applicable, sur le marché ou de gré à gré et notamment par achat de blocs, à tout moment, y compris en période d'offre publique.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au Conseil d'Administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions prévues par la loi et par les statuts de PHARMAGEST INTERACTIVE, pour passer tous actes, conclure tous accords, effectuer toutes formalités et d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.

La présente autorisation est donnée pour une durée de dix-huit (18) mois, soit jusqu'au 20/12/2014. Elle met fin et remplace celle précédemment accordée par la sixième résolution de l'Assemblée Générale de PHARMAGEST INTERACTIVE du 22 juin 2012.

Le Conseil d'Administration informera chaque année dans le rapport de gestion présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire des opérations réalisées dans le cadre de la présente opération.

## SEPTIÈME RÉSOLUTION

### **Jetons de présence**

L'Assemblée Générale,

Décide de fixer à 30 000 € le montant des jetons de présence à allouer aux Administrateurs pour l'année 2013.

## HUITIÈME RÉSOLUTION

### **Ratification de la nomination d'Administrateur de Monsieur Denis SUPPLISSON**

L'Assemblée Générale,

Ratifie la nomination en qualité d'Administrateur de :

Monsieur Denis SUPPLISSON  
Demeurant 98 avenue de Boufflers - 54000 NANCY

faite à titre provisoire par le Conseil d'Administration réuni le 14 décembre 2012, en remplacement de Monsieur William LE BELLEGO, Administrateur démissionnaire.



En conséquence, Monsieur Denis SUPPLISSON exercera lesdites fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle des actionnaires statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2014.

## **NEUVIÈME RÉOLUTION**

### ***Pouvoirs pour les formalités***

L'Assemblée Générale,

Confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal pour effectuer les formalités légales requises.

## **24.4 Rapport du Président sur la composition, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de contrôle interne et de gestion des risques**

**Mesdames, Messieurs,**

En application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce, il appartient au Président du Conseil d'Administration de rendre compte dans un rapport joint au rapport de gestion annuel :

- De la composition, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration ;
- De l'application du principe de représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'Administration ;
- Des procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la société, en détaillant notamment celles de ces procédures qui sont relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux et pour les comptes consolidés.

Les parties relatives à la composition et au fonctionnement du Conseil d'Administration, ont été établies en se référant aux recommandations et points de vigilance du Code de gouvernement d'entreprise pour les valeurs moyennes et petites élaboré par Middlednext (disponible sur le site de Middlednext : [www.middlednext.com](http://www.middlednext.com)), à l'exception de la périodicité de l'évaluation du conseil (recommandation R.15 prévoyant un an), qui est portée à trois au sein du Groupe Pharmagest (cf. § Evaluation du Conseil).

Au titre de l'application de ce Code, le Conseil d'Administration a pris connaissance des différents éléments présentés dans la rubrique 'points de vigilance' du Code.

La partie traitant des principes généraux de gestion des Risques et de Contrôle Interne a été établie en s'appuyant sur le guide de mise en œuvre « Cadre de référence de contrôle interne pour les valeurs moyennes et petites » actualisé par l'AMF en juillet 2010 (disponible sur le site de l'AMF : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

## I - COMPOSITION ET CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

## COMPOSITION DU CONSEIL AU 31 DÉCEMBRE 2012

| Nom et Prénom ou Dénomination Sociale du Membre et ses fonctions                            | Date d'échéance du mandat (1)                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| <b>Monsieur Thierry CHAPUSOT</b><br><i>Président du Conseil d'Administration</i>            | 31 décembre 2013                                  |
| <b>Monsieur Dominique PAUTRAT</b><br><i>Directeur Général Administrateur</i>                | 31 décembre 2013 (DG)<br>31 décembre 2014 (Adm.)  |
| <b>Monsieur Thierry PONNELLE</b><br><i>Directeur Général Délégué Administrateur</i>         | 31 décembre 2013 (DGD)<br>31 décembre 2013 (Adm.) |
| <b>Monsieur Denis SUPPLISSON (2)</b><br><i>Directeur Général Délégué non Administrateur</i> | 31 décembre 2013                                  |
| <b>Monsieur Daniel ANTOINE</b><br><i>Administrateur</i>                                     | 31 décembre 2013                                  |
| <b>Monsieur Michel DUSSERRE</b><br><i>Administrateur Indépendant</i>                        | 31 décembre 2014                                  |
| <b>Monsieur François JACQUEL</b><br><i>Administrateur</i>                                   | 31 décembre 2013                                  |
| <b>Monsieur William LE BELLEGO (2)</b><br><i>Administrateur</i>                             | 31 décembre 2014                                  |
| <b>Madame Anne LHOTE</b><br><i>Administrateur</i>                                           | 31 décembre 2016                                  |
| <b>Mme Sophie MAYEUX</b><br><i>Administrateur Indépendant</i>                               | 31 décembre 2017                                  |
| <b>GROUPE WELCOOP</b> , représenté par Monsieur Hugues MOREAUX,<br><i>Administrateur</i>    | 31 décembre 2013                                  |

(1) Le mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice dont l'année est mentionnée.

(2) Le Conseil d'Administration du 14 décembre 2012 a coopté en qualité de nouvel Administrateur Denis SUPPLISSON en remplacement de William LE BELLEGO, démissionnaire, au 31 décembre 2012. Ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, Denis SUPPLISSON sera Directeur Général Délégué Administrateur, après ratification par l'Assemblée Générale du 21 juin 2013. Son mandat d'Administrateur ira jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2014.

## DURÉE DES MANDATS

La durée du mandat des Administrateurs est de 6 ans comme l'autorise les statuts. La société considère que la durée légale du mandat de 6 années constitue une période convenable pour permettre aux membres de s'impliquer adéquatement dans le contrôle de la gestion de la société.

## ADMINISTRATEURS INDEPENDANTS

Le Conseil d'Administration comprend deux Administrateurs « Indépendants ».

Conformément au Code de gouvernement Middlednext, 5 critères permettent de justifier de l'indépendance des membres du Conseil, qui se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement :

- Ne pas être actionnaire de référence de la société ;
- Ne pas être salarié ou mandataire social de la société, salarié ou administrateur de sa société mère ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des trois années précédentes ; ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la société (actuel ou l'ayant été depuis moins de trois ans) détient un mandat d'administrateur ;
- Ne pas être (ou y être lié directement ou indirectement) client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la société ou de son groupe ou pour lequel la société ou son groupe représente une part significative de l'activité ;
- Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence;
- Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois années précédentes.



## INFORMATION SUR LES ADMINISTRATEURS

Le tableau joint au rapport de gestion, auquel il vous est renvoyé, fait état des autres mandats sociaux exercés par les membres du Conseil.

Une notice biographique décrivant les grandes lignes du curriculum vitae de chaque Administrateur est présentée en Rubrique 14 du Document de Référence.

La nomination de chaque Administrateur fait à chaque fois l'objet d'une résolution distincte présentée à l'Assemblée Générale.

Chaque Administrateur, ancien ou nouveau, a reçu une information sur les dispositifs de gouvernance et les responsabilités incombant à chaque Administrateur.

Chaque Administrateur se doit de respecter les règles de déontologie suivantes :

- Avant d'accepter ses fonctions, l'Administrateur doit s'assurer qu'il a pris connaissance des obligations générales ou particulières de sa charge. Il doit notamment prendre connaissance des textes légaux ou réglementaires, des statuts, du règlement intérieur et des compléments que chaque Conseil peut lui avoir apporté ;
- Bien qu'étant lui-même actionnaire, l'Administrateur représente l'ensemble des actionnaires et doit agir en toutes circonstances dans l'intérêt social de la société ;
- L'Administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêts même potentiel et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante ;
- L'Administrateur doit consacrer à ses fonctions le temps et l'attention nécessaires. Lorsqu'il exerce des fonctions exécutives il ne doit, en principe, pas accepter d'exercer plus de quatre autres mandats d'administrateur dans des sociétés cotées, y compris étrangères, extérieures à son groupe ;
- L'Administrateur doit être assidu et participer à toutes les réunions du Conseil et, le cas échéant, des comités auxquels il appartient ;
- L'Administrateur a l'obligation de s'informer. A cet effet, il doit réclamer dans les délais appropriés au Président les informations indispensables à une intervention utile sur les sujets à l'ordre du jour du Conseil ;
- S'agissant des informations non publiques acquises dans le cadre de ses fonctions, l'Administrateur doit se considérer astreint à un véritable secret professionnel qui dépasse la simple obligation de discrétion prévue par les textes ;
- L'Administrateur doit enfin :
  - S'abstenir d'effectuer des opérations sur les titres des sociétés y compris les dérivés sur lesquelles (et dans la mesure où) il dispose de par ses fonctions d'informations non encore rendues publiques ;
  - Déclarer les transactions effectuées sur les titres de la société, en application des prescriptions légales et réglementaires. A cet égard, la société étant soumise à des obligations légales de communication à l'Autorité des Marchés Financiers de toutes opérations sur titres effectuées par les Administrateurs et les personnes qui lui sont liées, chaque administrateur s'engage à informer le secrétariat du Conseil dans les 30 jours de la réalisation d'une telle opération.
- Enfin, sauf circonstances exceptionnelles, les Administrateurs doivent assister aux réunions de l'Assemblée Générale des actionnaires.

## REPRESENTATION EQUILIBRÉE DES HOMMES ET DES FEMMES AU SEIN DU CONSEIL

La loi sur la parité hommes-femmes (Loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011) a été appliquée sur 2011 et 2012 par la nomination au Conseil d'Administration de membres féminins.

Suite à la nomination d'un nouvel Administrateur le 22 juin 2012, le Conseil présente un quota de membres féminins égal à 20% des membres du Conseil d'Administration.

Le premier quota visé par la Loi (20% de femmes au sein du Conseil au plus tard en 2014) étant déjà atteint, le Conseil d'Administration veillera à maintenir ce quota et à atteindre un quota de 40% de femmes au plus tard en 2017. Si le Conseil venait à être composé de plus de 8 membres, l'écart entre le nombre des membres de chaque sexe ne pourrait être supérieur à 2.

## MISSION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la société et de veiller à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux Assemblées Générales et dans la limite de l'objet social, il peut se saisir de toutes les questions intéressant la bonne marche de la société et régler les affaires qui la concernent (art. L225-35, alinéa 1 du Code de commerce).

En outre, conformément au règlement intérieur arrêté le 16 juin 2011, le Conseil d'Administration peut être amené à saisir l'Assemblée des actionnaires si l'opération concerne une part prépondérante des actifs ou activités du Groupe PHARMAGEST.

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL / RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le fonctionnement du Conseil d'Administration est déterminé par les dispositions légales et réglementaires ainsi que par les statuts. Ces dispositions ont été reprises et complétées par le règlement intérieur validé par le Conseil d'Administration du 16 juin 2011.

Il résulte notamment dudit règlement intérieur que concernant les conflits d'intérêts, l'Administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflits d'intérêts, même potentielle, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

Les missions du Président du Conseil d'Administration et du Directeur Général sont dissociées :

- Le Directeur Général, par application de l'article L.225-56 du Code de commerce, est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société;
- Le Président du Conseil d'Administration constitue un organe social distinct du Directeur Général et du Conseil d'Administration : Le Président du Conseil d'Administration organise et dirige les travaux de celui-ci, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la société et s'assure, en particulier, que les Administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

## ÉVALUATION DU CONSEIL

Le Conseil d'Administration considère qu'une autoévaluation formalisée (questionnaires) tous les 3 ans est suffisante et que les éventuels dysfonctionnements du Conseil d'Administration sont abordés par les Administrateurs lors de chaque Conseil d'Administration (dans les questions diverses) sans nécessiter une mise à l'ordre du jour.

Lorsque des points ont été soulevés lors d'un Conseil, le procès-verbal de la réunion fait état du débat.

La dernière évaluation a été réalisée en décembre 2010 et la prochaine interviendra au plus tard en décembre 2013.

## INFORMATIONS SUR LES SÉANCES DU CONSEIL

Les membres du Conseil d'Administration et du Comité d'Entreprise ont été convoqués dans les délais suffisants leur laissant la possibilité d'assister à ces réunions et les documents nécessaires à la bonne tenue du Conseil d'Administration leur ont été communiqués.

Les Commissaires aux Comptes ont été convoqués à toutes les réunions du Conseil d'Administration.

Le Conseil s'est réuni aussi souvent que l'intérêt de la société l'a exigé et les procès-verbaux des réunions du Conseil mentionnent les questions soulevées et les réserves éventuelles émises.

Le pourcentage de présence à ces Conseils a été de 90% de moyenne générale sur l'année. Le pourcentage de présence par Administrateur est détaillé dans le tableau suivant :

| Administrateur                                 | 23/03/2012 | 22/06/2012 | 28/08/2012 | 14/12/2012 | %   |
|------------------------------------------------|------------|------------|------------|------------|-----|
| Thierry CHAPUSOT                               | x          | x          | x          | x          | 100 |
| Daniel ANTOINE                                 | x          | x          | x          | x          | 100 |
| Michel DUSSERRE                                | x          | -          | x          | x          | 75  |
| François JACQUEL                               | x          | x          | x          | x          | 100 |
| William LE BELLEGO                             | x          | x          | x          | x          | 100 |
| Anne LHOTE                                     | x          | x          | -          | x          | 75  |
| Sophie MAYEUX*                                 |            |            | x          | x          | 100 |
| Groupe Welcoop, représentée par Hugues MOREAUX | x          | x          | x          | x          | 100 |
| Dominique PAUTRAT                              | x          | x          | x          | x          | 100 |
| Thierry PONNELLE                               | -          | X          | x          | x          | 75  |
| Philippe VIVIER*                               | x          | -          |            |            | 50  |

\* Le mandat de Monsieur Philippe VIVIER a expiré à la date de l'Assemblée Générale du 22 juin 2012 et Madame Sophie MAYEUX a été nommée en qualité de nouvel Administrateur Indépendant le 22 juin 2012.



C'est ainsi que le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois dans l'année 2012. Il a été débattu des principaux points ci-après :

- Examen et arrêté des comptes sociaux et consolidés au 31 décembre 2011 ;
- Affectation du résultat ;
- Examen des documents de gestion prévisionnelle ;
- Convocation de l'Assemblée Générale, fixation de son ordre du jour ;
- Examen des textes des résolutions à présenter à l'Assemblée Générale et du rapport de gestion ;
- Proposition d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre de la loi sur l'épargne salariale ;
- Examen des situations trimestrielles et semestrielles ;
- Examen du rapport semestriel ;
- Proposition de fixation et de répartition du montant des jetons de présence ;
- Proposition de nomination de deux nouveaux administrateurs ;
- Composition du Comité d'Audit ;
- Examen des conventions relevant des articles L 225-38 et suivants du Code de commerce ;
- Autorisation de versement d'un supplément de participation aux salariés de l'UES Pharmagest ;
- Délibération sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale ;
- Autorisation d'une augmentation du capital de GROUPE DOMEDIC Inc. ;
- Information en matière de RSE ;
- Autorisation d'investissement dans une nouvelle société à constituer ;
- Emprunt obligataire d'INTECUM.

#### LES COMITÉS DU CONSEIL

PHARMAGEST INTERACTIVE considère que sa structure et sa taille associées à la taille réduite de son Conseil d'Administration ne nécessitent pas la mise en place d'un Comité des Rémunérations et d'un Comité des Nominations.

#### **Comité d'Audit**

Au regard de la réglementation applicable, PHARMAGEST INTERACTIVE a décidé de mettre en place un Comité d'Audit depuis 2006 bien qu'elle soit codifiée VaMPS (sociétés cotées sur les compartiments B et C d'Euronext).

La définition des principales missions du Comité d'Audit et leurs mises en œuvre sont conformes au rapport final sur le Comité d'Audit émis le 22 juillet 2010 par l'AMF.

Au cours de l'année 2012, le Comité d'Audit était constitué ainsi :

- Monsieur Daniel ANTOINE, Administrateur ;
- Monsieur Michel DUSSEYRE, Administrateur Indépendant ;
- Monsieur François JACQUEL, Administrateur ;
- Monsieur Philippe VIVIER, Administrateur Indépendant. Son mandat a pris fin au 22 juin 2012. Il n'a pas été pourvu à son remplacement, le nombre de membres indépendants restant égal au tiers des membres du Comité d'Audit, tel que prévu par le règlement intérieur.

Les membres du Comité sont nommés par le Conseil d'Administration.

La Présidence est assurée par Michel DUSSEYRE depuis le 1er juillet 2010.

Le Comité d'Audit s'est réuni à 4 reprises au cours de l'exercice 2012, le taux de participation a été de 100%.

Le règlement intérieur du Comité d'Audit a été élaboré et approuvé en 2008. Ses dispositions ont été intégrées dans le règlement intérieur du Conseil d'Administration adopté par le Conseil d'Administration du 16 juin 2011.

Le secrétariat des travaux du Comité d'Audit est assuré par le Président du Comité.

Sur recommandation du « Code de gouvernement des sociétés cotées », le Comité ne comprend aucun mandataire social.



Les principales missions du Comité d'Audit sont le suivi :

- Du processus de l'élaboration de l'information comptable et financière ;
- De l'efficacité des systèmes du contrôle interne et de gestion des risques ;
- Du contrôle légal des comptes annuels, et le cas échéant, des comptes consolidés par les Commissaires aux Comptes ;
- De l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

De plus, le Conseil d'Administration, pour les fonctions qui lui incombent, peut confier au Comité d'Audit toute autre mission qu'il juge opportune.

Le périmètre d'intervention du Comité d'Audit :

- Ne se limite pas aux seuls aspects financiers et comptables et couvre l'ensemble des domaines de l'entreprise. Il lui appartient de s'assurer qu'il existe un processus d'identification et d'analyse des risques susceptibles d'avoir une incidence significative sur l'information comptable et financière ;
- Il doit inclure dans son champ d'examen les risques ayant fait l'objet d'une traduction comptable (y compris l'information de l'annexe des comptes) et les risques identifiés par les systèmes de contrôle interne et de gestion de risques mis en place par la Direction Générale et pouvant avoir une incidence sur les comptes.

Ainsi, sur les bases des recommandations du rapport du groupe de travail de l'AMF, le Comité d'Audit :

- Réalise des revues semestrielles et annuelles des comptes en collaboration avec la Direction Financière et les Commissaires aux Comptes permettant de s'interroger sur la correcte traduction comptable des événements importants ou des opérations complexes ;
- Revoit en amont de la publication le document de référence, le rapport semestriel et les communiqués de presses trimestriels ;
- S'assure de l'adéquation du système de contrôle interne et de gestion des risques avec le cadre de référence du contrôle interne : Guide de mise en œuvre pour les valeurs moyennes et petites émis par l'AMF ;
- Sollicite l'intervention des Commissaires aux Comptes lors des réunions du Comité d'Audit ;
- Demande chaque année aux Commissaires aux Comptes une déclaration d'indépendance.

Les principaux sujets traités par le Comité d'Audit au cours de l'année 2012 ont été les suivants :

- Examen de l'information financière tant annuelle que semestrielle ;
- Exposé par les Commissaires aux Comptes de leurs travaux et conclusions sur les comptes consolidés annuels et semestriels ;
- Suivi de la situation financière et structurelle des filiales étrangères ;
- Analyse de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- Analyse des prises de participations de filiales ;
- Contrôle Interne - Invitation des directions concernées à présenter les zones de risques et de fraudes de leurs secteurs d'intervention.

Les informations ayant pu être fournies oralement lors de ses réunions, le Conseil d'Administration a été informé de l'activité du Comité par la remise de son rapport annuel.

Outre les missions récurrentes (information financière, conclusions et indépendance des Commissaires aux Comptes), les principaux sujets qui seront abordés au cours de l'exercice 2013 sont résumés ci après :

- Poursuite de l'analyse du Contrôle Interne avec les Directions concernées afin de présenter les zones de risques et de fraudes de leur secteur ;
- Examen de la situation financière et structurelle des filiales françaises et étrangères présentes au début de l'exercice, ainsi que celles qui entreront dans le périmètre du Groupe PHARMAGEST au cours dudit exercice ;
- Présentation par les Membres de la Direction Générale :
  - Des projets de croissance,
  - Des principaux contrats.





**Différents Comités « opérationnels » propres à l'activité de la société existent par ailleurs qui rendent compte à la Direction Générale.**

#### COMITÉS OPÉRATIONNELS

##### **Comité de Direction Financier et Social**

Ce comité est constitué de neuf personnes.

| Nom et Prénom              | Fonction(s)                                                                  |
|----------------------------|------------------------------------------------------------------------------|
| Monsieur Dominique PAUTRAT | Directeur Général                                                            |
| Monsieur Thierry PONNELLE  | Directeur Général Délégué<br>Directeur Stratégie commerciale                 |
| Monsieur Denis SUPPLISSON  | Directeur Général Délégué<br>Directeur Activité Pharmacie France             |
| Monsieur Thierry ALLIOTTE  | Directeur du Pole e-Santé                                                    |
| Madame Liza NATAN          | Directeur e-Business et e-Media                                              |
| Monsieur Thierry POIVEY    | Administrateur Délégué de SABCO<br>Directeur Activité Belgique et Luxembourg |
| Monsieur Gregory ROUSSEAU  | Directeur Technique R&D                                                      |
| Monsieur Jean-Yves SAMSON  | Directeur Administratif et Financier                                         |
| Monsieur Rodolphe ZIMMER   | Directeur des Ressources Humaines                                            |

Ce Comité de Direction s'est réuni 11 fois au cours de l'année 2012, avec un pourcentage de présence de 94%. Il a pour mission l'étude de la politique générale et de la stratégie de la société ainsi que de l'impact financier des décisions prises sur les résultats de l'entreprise.

Chaque Activité (Activités d'exploitation : Pharmacie France, Pharmacie BeLux, e-Business, e-Santé, Maisons de Retraite et l'Activité de R&D) du Groupe PHARMAGEST dispose de son propre Comité de Direction. Il est chargé de mettre en pratique la stratégie du Groupe PHARMAGEST et plus particulièrement les décisions concernant chaque activité.

Par ailleurs, l'entreprise a adopté un mode de travail transversal qui rassemble projet par projet un représentant de chacun des services acteurs du projet depuis sa conception jusqu'à sa pérennisation, dans le cadre de différents Comités de Pilotage. Les chefs des différents projets rapportent au Comité de Direction Financier et Social.

## **II - RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### RÉMUNÉRATION INDIVIDUELLE

Le rapport de gestion, en application des dispositions de l'art L225-102-1 du Code de commerce, mentionne l'ensemble des rémunérations et avantages divers des membres du Conseil d'Administration de PHARMAGEST INTERACTIVE.

La rémunération variable est rattachée comptablement à l'exercice au titre duquel elle est calculée, même si elle n'est versée qu'au cours de l'exercice suivant.

Les principes de fixation de ces rémunérations sont les suivants :

- Au niveau des Administrateurs et membres du Conseil non Administrateurs titulaires d'un contrat de travail au sein de PHARMAGEST INTERACTIVE, sont appliquées les modalités définies dans le contrat de travail.

La partie variable de la rémunération est calculée suivant les modalités suivantes :

- En fonction d'objectifs sur le Résultat Courant Avant Impôt du Groupe PHARMAGEST pour Monsieur Dominique PAUTRAT ;
- En fonction d'objectifs quantitatifs basés sur le Résultat Courant Avant Impôt du Groupe PHARMAGEST et de l'Excédent Brut d'Exploitation pour l'activité PHARMACIE France, mais aussi en fonction d'objectifs qualitatifs (Réunions 'Club Stan' et Certification des Commerciaux) pour Monsieur Thierry PONNELLE ;
- En fonction d'objectifs sur le Résultat d'Exploitation de l'activité PHARMACIE France pour Monsieur Denis SUPPLISSON.
- Concernant Monsieur Thierry CHAPUSOT, la rémunération de son mandat social a été fixée au moment de sa nomination (en qualité de Directeur Général) le 30/05/2002 à 1 524,49 € par mois et a été portée à 2 000 € par mois depuis le 20/06/2008. Elle est maintenue dans le cadre de son mandat social de Président du Conseil d'Administration à partir du 1er janvier 2010.
- Concernant Monsieur Dominique PAUTRAT, sa rémunération au titre de son mandat social a été fixée le jour de sa nomination (en qualité de Directeur Général Délégué) le 08/03/2008 à 150 € par mois puis à 2 000 € par mois à compter du 1er janvier 2010 lors de sa nomination au poste de Directeur Général.
- Concernant Monsieur Thierry PONNELLE, la rémunération de son mandat social a été fixée au moment de sa nomination (en qualité de Directeur Général Délégué) le 30/05/2002 à 762,25 € par mois, a été portée à 2 062,50 € par mois à partir du 01/01/2007 pour la prise en compte de ses mandats dans les nouvelles filiales (SABCO et SABCO Services) puis à 1 000 € par mois à compter du 1er janvier 2010 (suite à la fin de ses fonctions au sein des sociétés SABCO et SABCO Services).
- Concernant Monsieur Denis SUPPLISSON, son mandat social de Directeur Général Délégué n'a pas été rémunéré sur l'exercice 2010. Depuis le 1er janvier 2011, une rémunération mensuelle a été versée à hauteur de 200 €.
- Les mandataires sociaux bénéficient de la prise en charge par la société d'un contrat 'article 83' au taux de cotisation définie de 8% portant sur la totalité du salaire afférent au contrat de travail et à la rémunération du mandat social.

**Tableau 1 - Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social**

| En €                                                                       | 31/12/2012     | 31/12/2011     |
|----------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|
| <b>CHAPUSOT THIERRY - Président du Conseil d'Administration</b>            |                |                |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                  | 24 000         | 24 000         |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice. | 0              | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                                               | <b>24 000</b>  | <b>24 000</b>  |
| <b>PAUTRAT Dominique-Directeur Général/Administrateur</b>                  |                |                |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                  | 200 939        | 200 845        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice. | 0              | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                                               | <b>200 939</b> | <b>200 845</b> |
| <b>PONNELLE Thierry-Directeur Général Délégué/Administrateur</b>           |                |                |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                  | 123 402        | 125 623        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice. | 0              | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                                               | <b>123 402</b> | <b>125 623</b> |
| <b>SUPPLISSON Denis- Directeur Général Délégué/Non Administrateur</b>      |                |                |
| Rémunérations dues au titre de l'exercice                                  | 147 961        | 143 873        |
| Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice                 | 0              | 0              |
| Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice. | 0              | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                                               | <b>147 961</b> | <b>143 873</b> |



**Tableau 2 - Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social**

| CHAPUSOT Thierry<br>Président du Conseil d'Administration | 2012          |                 | 2011          |                 |
|-----------------------------------------------------------|---------------|-----------------|---------------|-----------------|
|                                                           | Montants dus  | Montants versés | Montants dus  | Montants versés |
| Rémunération fixe                                         |               |                 |               |                 |
| Rémunération variable                                     |               |                 |               |                 |
| Rémunération exceptionnelle                               |               |                 |               |                 |
| Mandat Social                                             | 24 000        | 24 000          | 24 000        | 24 000          |
| Avantage en nature (véhicule)                             |               |                 |               |                 |
| <b>TOTAL</b>                                              | <b>24 000</b> | <b>24 000</b>   | <b>24 000</b> | <b>24 000</b>   |

| PAUTRAT Dominique<br>Directeur Général/Administrateur | 2012           |                 | 2011           |                 |
|-------------------------------------------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                       | Montants dus   | Montants versés | Montants dus   | Montants versés |
| Rémunération fixe                                     | 135 000        | 135 000         | 135 000        | 135 000         |
| Rémunération variable                                 | 37 800         | 37 800          | 37 800         | 37 800          |
| Rémunération exceptionnelle                           | 0              | 22 461          | 0              | 0               |
| Mandat Social                                         | 24 000         | 24 000          | 24 000         | 24 000          |
| Avantage en nature (véhicule)                         | 4 139          | 4 139           | 4 045          | 4 045           |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>200 939</b> | <b>223 400</b>  | <b>200 845</b> | <b>200 845</b>  |

| PONNELLE Thierry<br>Directeur Général Délégué/Administrateur | 2012           |                 | 2011           |                 |
|--------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                              | Montants dus   | Montants versés | Montants dus   | Montants versés |
| Rémunération fixe                                            | 89 652         | 89 652          | 89 652         | 89 652          |
| Rémunération variable                                        | 21 750         | 21 000          | 21 000         | 20 250          |
| Rémunération exceptionnelle                                  | 0              | 2 465           | 0              | 0               |
| Mandat Social                                                | 12 000         | 12 000          | 12 000         | 12 000          |
| Avantage en nature (véhicule)                                | 0              | 0               | 2 971          | 2 971           |
| <b>TOTAL</b>                                                 | <b>123 402</b> | <b>125 117</b>  | <b>125 623</b> | <b>124 873</b>  |

| SUPPLISSON Denis<br>Directeur Général Délégué/<br>Non Administrateur | 2012           |                 | 2011           |                 |
|----------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|----------------|-----------------|
|                                                                      | Montants dus   | Montants versés | Montants dus   | Montants versés |
| Rémunération fixe                                                    | 105 600        | 105 600         | 105 600        | 105 600         |
| Rémunération variable                                                | 36 000         | 33 000          | 33 000         | 27 500          |
| Rémunération exceptionnelle                                          |                | 7 365           |                |                 |
| Mandat Social                                                        | 2 400          | 2 400           | 2 400          | 2 400           |
| Avantage en nature (véhicule)                                        | 3 961          | 3 961           | 2 873          | 2 873           |
| <b>TOTAL</b>                                                         | <b>147 961</b> | <b>152 326</b>  | <b>143 873</b> | <b>138 373</b>  |

**Tableau 3 - Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants.**

| En €                                                                      | 2012          | 2011           |
|---------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------|
| <b>MOREAUX Hugues - (Représentant l'Administrateur 'GROUPE WELCOOP')</b>  |               |                |
| Jetons de présence                                                        | 0             | 0              |
| Autres rémunérations                                                      | 0             | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>0</b>      | <b>0</b>       |
| <b>ANTOINE Daniel</b>                                                     |               |                |
| Jetons de présence                                                        | 600           | 750            |
| Comité d'audit                                                            | 4 000         | 4 000          |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>4 600</b>  | <b>4 750</b>   |
| <b>DUSSERRE Michel</b>                                                    |               |                |
| Jetons de présence                                                        | 450           | 600            |
| Comité d'audit                                                            | 14 000        | 14 000         |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>14 450</b> | <b>14 600</b>  |
| <b>JACQUEL François</b>                                                   |               |                |
| Jetons de présence                                                        | 1 000         | 750            |
| Comité d'audit                                                            | 4 000         | 4 000          |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>5 000</b>  | <b>4 750</b>   |
| <b>LE BELLEGO William</b>                                                 |               |                |
| Jetons de présence                                                        | 0             | 0              |
| Comité d'audit                                                            | 0             | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>0</b>      | <b>0</b>       |
| <b>LHOTE Anne (Administrateur à compter du 16/06/2011)</b>                |               |                |
| Jetons de présence                                                        | 0             | 0              |
| Comité d'audit                                                            | 0             | 0              |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>0</b>      | <b>0</b>       |
| <b>MAYEUX Sophie (Administrateur Indépendant à compter du 21/06/2012)</b> |               |                |
| Jetons de présence                                                        | 450           | Non applicable |
| Comité d'audit                                                            | 0             | Non applicable |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>450</b>    | <b>0</b>       |
| <b>VIVIER Philippe (Administrateur Indépendant jusqu'au 21/06/2012)</b>   |               |                |
| Jetons de présence                                                        | 150           | 600            |
| Comité d'audit                                                            | 2 000         | 4 000          |
| <b>TOTAL</b>                                                              | <b>2 150</b>  | <b>4 600</b>   |



**Tableau 4 - Options de souscription ou d'achats d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe**

Non applicable

**Tableau 5 - Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social.**

| Nom du dirigeant mandataire social | Date du plan N°1 | Nombre d'options levées durant l'exercice | Prix d'exercice |
|------------------------------------|------------------|-------------------------------------------|-----------------|
| CHAPUSOT Thierry                   | 10/09/2004       | 1 000                                     | 28,79           |
| PAUTRAT Dominique                  | 10/09/2004       | 1 000                                     | 28,79           |
| PONNELLE Thierry                   | 10/09/2004       | 1 000                                     | 28,79           |
| SUPPLISSON Denis                   | 10/09/2004       | 1 000                                     | 28,79           |

Monsieur William LE BELLEGO, Administrateur et ancien salarié de PHARMAGEST INTERACTIVE, a levé 1 000 options sur l'exercice 2012 avec un prix d'exercice de 28,79 €.

**Tableaux 6 et 7 - Actions de performance attribuées à chaque mandataire social**

Non applicable

**Tableau 8 - Historique des attributions d'options de souscription ou d'achat d'actions.**

Ces informations sont présentées dans la Rubrique 20.3.1.5.6 de l'annexe des comptes consolidés.

**Tableau 9 - Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers**

|                                                                                                                                                                                                                                                                          | Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées | Prix moyen pondéré |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé. | 0                                                                  | /                  |
| Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.                                          | 3850                                                               | 28,79              |

Tableau 10 - Dirigeants mandataires sociaux

|                                                                                                                                                                                                                                                                          | Contrat de travail |     | Régime de retraite supplémentaire |     | Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions |     | Indemnités relatives à une clause de non concurrence |     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|-----|-----------------------------------|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------------------------------------------------------|-----|
|                                                                                                                                                                                                                                                                          | Oui                | Non | Oui                               | Non | Oui                                                                                                           | Non | Oui                                                  | Non |
| <b>CHAPUSOT Thierry</b>                                                                                                                                                                                                                                                  |                    |     |                                   |     |                                                                                                               |     |                                                      |     |
| Président du Conseil d'Administration<br><br><b>Date de début de mandat :</b><br>Nommé Directeur Général Administrateur le 30/05/2002 puis Président du Conseil d'Administration le 5/11/2009 à compter du 01/01/2010<br><br><b>Date fin de mandat : 31/12/13</b>        |                    | X   | X                                 |     |                                                                                                               | X   |                                                      | X   |
| <b>PAUTRAT Dominique</b>                                                                                                                                                                                                                                                 |                    |     |                                   |     |                                                                                                               |     |                                                      |     |
| Directeur Général Administrateur<br><br><b>Date de début de mandat :</b><br>Nommé Administrateur le 19/06/2009 et Directeur Général Administrateur le 05/11/2009 à compter du 01/01/2010<br><br><b>Date fin de mandat : 31/12/13</b><br>(fonctions de Directeur Général) | X(1)               |     | X                                 |     |                                                                                                               | X   | X(2)                                                 |     |
| <b>PONNELLE Thierry</b>                                                                                                                                                                                                                                                  |                    |     |                                   |     |                                                                                                               |     |                                                      |     |
| Directeur Général Délégué Administrateur<br><br><b>Date de début de mandat :</b><br>Nommé Directeur Général Délégué Administrateur le 30/05/2002<br><br><b>Date fin de mandat : 31/12/13</b>                                                                             | X(1)               |     | X                                 |     |                                                                                                               | X   |                                                      | X   |
| <b>SUPPLISSON Denis</b>                                                                                                                                                                                                                                                  |                    |     |                                   |     |                                                                                                               |     |                                                      |     |
| Directeur Général Délégué Non Administrateur<br><br><b>Date de début de mandat :</b><br>Nommé Directeur Général Délégué non Administrateur le 09/11/2010<br><br><b>Date fin de mandat : 31/12/13</b>                                                                     | X(1)               |     | X                                 |     |                                                                                                               | X   |                                                      | X   |

(1) PHARMAGEST INTERACTIVE considère que le maintien du contrat de travail de Messieurs Dominique PAUTRAT, Thierry PONNELLE et Denis SUPPLISSON est justifié au regard de leur ancienneté.

(2) Clause de non concurrence assortie d'une contrepartie financière de ½ mois de salaire pendant 12 mois calculée sur la base de la moyenne de salaires des 12 derniers mois.



## JETONS DE PRÉSENCE

Le rapport de gestion précise pour chaque Administrateur le montant de jetons de présence versés sur 2012 et 2011.

Les principes de fixation des jetons de présence sont les suivants :

- Les jetons de présence sont alloués aux Administrateurs n'ayant pas de fonctions opérationnelles dans le GROUPE WELCOOP et touchant à ce titre une rémunération ;
- Les jetons de présence sont en outre répartis suivant les critères tenant à l'éloignement géographique et en fonction de l'assiduité.

Un montant de 150 € par séance est alloué aux Administrateurs proches tandis qu'un montant de 250 € par séance est alloué aux Administrateurs éloignés (nécessitant de s'absenter une journée complète).

Au titre de l'année 2012, les jetons de présence sont affectés, d'une part à un Administrateur n'ayant pas de fonctions opérationnelles dans le Groupe WELCOOP suivant les éléments ci-dessus, puis aux Administrateurs membres du Comité d'Audit pour un montant annuel forfaitaire de 4 000 €, et d'autre part, à Monsieur Michel DUSSERE pour un jeton de présence complémentaire de 10 000 € au titre de ses missions spécifiques liées à ses 'compétences particulières en matière financière ou comptable'.

Les jetons de présence pour l'année 2012 ont été payés pour le 31 décembre 2012.

Le montant global des jetons de présence pour l'année 2013 proposé à l'Assemblée Générale du 21 juin 2013 est de 30 000 €.

## III - PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les articles 20 à 20-7 des statuts définissent les règles de participation des actionnaires aux Assemblées Générales. Les textes sont rappelés dans la Rubrique 21 du Document de Référence.

## IV - LIMITATION AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitations spécifiques aux pouvoirs du Directeur Général ou des Directeurs généraux délégués, sous réserve des pouvoirs expressément attribués au Conseil d'Administration par la loi et les statuts.

## V - PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE PHARMAGEST

Ce présent rapport a été préparé sur la base des contributions de plusieurs directions, notamment la Direction Financière, le service de consolidation Groupe WELCOOP, les Avocats du Groupe PHARMAGEST et le Comité d'Audit.

### 5.1 Définition et objectifs de la gestion des risques et du contrôle interne

#### *Gestion des risques :*

La gestion des risques est un levier de management de la société qui contribue à :

- Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ;
- Sécuriser la prise de décision et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- Mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.



*Contrôle interne :*

Les principes et procédures de contrôle interne en vigueur dans le Groupe PHARMAGEST ont pour objet :

- D'assurer le respect de la conformité aux lois et règlements ;
- De faire appliquer et respecter les instructions et orientations fixées par la Direction Générale ;
- De veiller au bon fonctionnement des processus internes du Groupe PHARMAGEST, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- De vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux du Groupe PHARMAGEST reflètent avec sincérité l'activité et la situation des sociétés du Groupe PHARMAGEST.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités du Groupe PHARMAGEST.

Le dispositif de gestion des risques vise à identifier et analyser les principaux risques du Groupe PHARMAGEST. Les risques, dépassant les limites acceptables fixées par le Groupe PHARMAGEST, sont traités et le cas échéant, font l'objet de plans d'actions.

De son côté, le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le dispositif de gestion des risques pour identifier les principaux risques à maîtriser.

## 5.2 Organisation générale de la gestion des risques et du contrôle interne

*Gestion des risques :*

Le processus de gestion des risques s'articule autour d'une identification des risques auprès de chaque direction opérationnelle et fonctionnelle.

Une actualisation est faite en fonction de l'évolution de l'activité et de l'environnement, et à minima tous les 2 ans, mais aussi en fonction des changements d'organisation de direction pouvant entraîner une identification différente des risques selon la perception de ces derniers par les directions successives.

Des risques identifiés découlent la rédaction de Risk Map hiérarchisant les risques au travers de la notion de probabilité de survenance et une notion d'impact sur le Groupe PHARMAGEST.

Ces différentes Risks Maps sont présentées et commentées auprès de la Direction Générale et du Comité d'Audit.

Une analyse du traitement du risque est ensuite réalisée permettant de choisir les plans d'actions les plus adaptés pour le Groupe PHARMAGEST. Ainsi, pour maintenir les risques dans des limites acceptables pour les directions, il peut être pris comme mesure la réduction, le transfert, la suppression ou l'acceptation du risque.

*Gestion du contrôle interne :*

Au regard du traitement identifié pour chaque risque, un process de contrôle est mis en place.

L'ensemble des procédures est recensé dans un manuel de procédures.

Ce manuel de procédures est mis à la disposition de l'ensemble du personnel en vue de sa mise en œuvre.

Ce manuel a pour but d'améliorer le fonctionnement de l'activité et permettre notamment :

- De définir les étapes à suivre dans l'exécution des activités principales du Groupe PHARMAGEST ;
- De décrire les conditions de réalisation des opérations ;
- De définir les attributions dévolues aux différents préposés à chaque étape d'exécution des opérations ;
- De connaître les outils mis à la disposition des intervenants ;
- D'identifier les contrôles à effectuer pour s'assurer du bon fonctionnement des opérations (autocontrôle, contrôle hiérarchique, audits interne et externe...).



Les différents process identifiés par le Groupe PHARMAGEST concernent :

- Les achats et services logistiques ;
- Les ventes et l'activité commerciale et marketing ;
- Le service clients (installation, formation, hotline, SAV) ;
- L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière (cycle d'exploitation, cycle d'investissement, cycle financement, cycle trésorerie...) ;
- La sécurité des systèmes d'informations et des réseaux ;
- La gestion des ressources humaines ;
- La protection des actifs (marques, programmes...).

La Direction Administrative et Financière s'assure du respect des procédures internes en s'appuyant sur les contrôles existants au travers des procédures mises en place, mais aussi sur des contrôles inopinés en fonction des dérives budgétaires observées.

Les différents contrôles réalisés sur l'exercice 2012 n'ont pas détecté de dérives et/ou anomalies significatives.

*Processus d'amélioration :*

La gestion des risques et du contrôle interne s'appuie sur un processus d'amélioration permanent visant à poursuivre l'identification de nouveaux risques, de les évaluer, de mesurer l'adéquation du système de contrôle en vigueur pour maîtriser ces risques, de mettre en place les améliorations qui semblent nécessaires puis d'en suivre l'efficacité.

Ainsi, sur l'exercice 2012, les principales actions ont été ciblées sur :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de la mise à niveau des process de pilotage pour répondre à la Direction Générale ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'informations ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque client et financier sur les filiales ;
- Révision de l'audit interne par le Comité d'Audit ;
- Révision, structuration, renforcement de l'audit interne par un accompagnement externe ;
- Mise à jour de la cartographie des risques du Groupe PHARMAGEST avec hiérarchisation ;

Pour 2013, les principales actions suivantes seront menées :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'informations ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque financier sur les filiales ;
- Poursuite de la structuration et de l'audit interne par un accompagnement externe ;
- Suivi par le Comité d'Audit des Plans d'actions prioritaires sur les aspects technologiques ;
- Evaluation et gestion des risques des nouvelles sociétés intégrées.

Le Groupe PHARMAGEST poursuit sa démarche progressive visant à adapter son dispositif de gestion de contrôle interne au cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et du contrôle interne actualisé et mis en ligne par l'AMF le 22 juillet 2010, afin de continuer à travailler sur la gestion des risques, des process et des activités de contrôle et de surveillance permanente.

### **5.3 Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne**

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne sont appliqués aux sociétés sous managements directs.

Ainsi, des contrôles de cohérence et interventions ponctuelles sont réalisés sur les sociétés ADI, MALTA INFORMATIQUE et les sociétés intégrées par mise en équivalence selon les directives de la Direction du Groupe PHARMAGEST.

#### 5.4 Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne

La gestion des risques et le contrôle interne sont placés sous la responsabilité de la Direction Administrative et Financière assistée de l'Audit Interne et des responsables opérationnels selon leur domaine de compétence.

La Direction de PHARMAGEST INTERACTIVE est assurée par le Conseil d'Administration qui se réunit de manière régulière, décide des orientations de la société, avec la connaissance des comptes, tableaux de bord, budgets et situations financières.

Le Conseil d'Administration s'appuie, dans sa gestion quotidienne, sur :

- La Direction Générale ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité de Direction Financier et Social ;
- Les Comités de Direction des différentes activités et les Comités de Pilotage fonctionnant en mode projet ;
- L'Audit interne ;
- Le Contrôle de gestion.

Les Comités de Direction sont des organes permanents.

#### 5.5 Identification des facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques identifiés sont :

##### Risques inhérents à l'activité

Concurrence : le Groupe PHARMAGEST est leader de son marché et donc exposé à une concurrence forte. Ce risque est suivi par les Comités de Direction des différentes activités qui rendent compte directement à la Direction Générale ;

Environnement économique / Risques indirects liés à des décisions gouvernementales :

Les différentes activités du Groupe PHARMAGEST, et plus particulièrement l'activité Pharmacie, pourraient être impactées par des décisions du gouvernement touchant directement les clients du Groupe.

En effet, l'activité Pharmacie France représente plus de 80% du chiffre d'affaires du Groupe PHARMAGEST. Aussi, une décision du gouvernement portant, à titre d'exemple, sur les déremboursements de médicaments et ayant une incidence sur le niveau de revenus des pharmaciens pourrait impacter leur niveau d'investissement et, par conséquent, les revenus du Groupe PHARMAGEST. Or, à ce jour, il s'est avéré que la forte capacité d'anticipation et la recherche permanente du Groupe PHARMAGEST de solutions innovantes permettant au pharmacien de faire face à un monde de la santé en permanente mutation, a eu un impact positif sur le Groupe.

Ce risque est suivi par les Comités de Direction des différentes activités qui rendent compte directement à la Direction Générale.

Propriété intellectuelle :

- Le Groupe PHARMAGEST détient le brevet du logiciel LGPI en France. Les filiales du Groupe, DIATELIC, INTECUM et GROUPE DOMEDIC Inc., détiennent les brevets des systèmes développés ;
- L'ensemble des marques et noms de domaines exploités par le Groupe PHARMAGEST et ses filiales est déposé en France et, pour un certain nombre d'entre eux, au niveau européen ;
- Le Groupe PHARMAGEST procède systématiquement aux dépôts des sources des logiciels et de leurs nouvelles versions auprès de l'Agence de Protection des Programmes.

Ce risque est suivi par la Direction Générale dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social.

##### Risques sociaux

Le Groupe PHARMAGEST emploie 751 salariés (en Equivalent Temps Plein - ETP) et est très actif dans sa politique de distribution des résultats (en plus de la participation aux bénéfices, l'entreprise a un accord d'intéressement, un système de booster régional et l'octroi des stock-options s'est fait au profit de l'ensemble du personnel de l'entreprise présent en 2004). Ce risque est suivi par la Direction des Ressources Humaines dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.



### Risques opérationnels

Risques liés à la sécurité des systèmes d'informations et des réseaux : Le Groupe PHARMAGEST a mis en place trois architectures totalement cloisonnées : une pour ses besoins internes, une pour ses offres clients et une pour les clients des services d'hébergement de données à caractère personnel. Chaque architecture dispose de moyens de sécurité avec des systèmes de firewalls éprouvés. Les services sont hébergés sur deux sites distants et sur des serveurs partiellement redondés à ce jour.

Un plan de continuité d'activité, un plan de sauvegarde et d'archivage ainsi qu'un plan de reprise d'activité seront mis en œuvre en 2013 sur 20 services estimés critiques. Une revue de l'efficacité des plans sera faite en 2013. Ce risque est suivi par la Direction Générale dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social.

### Risques financiers

La gestion de ces risques est présentée dans la Rubrique 20.3.1.5.16 des annexes consolidées et concerne principalement le risque de liquidité ainsi que le risque de taux et de change. Ce risque est suivi par la Direction Administrative et Financière dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.

### Risque de fraude et d'erreurs

Ce risque est suivi par la Direction Administrative et Financière dans le cadre du Comité de Direction Financier et Social qui rend compte à la Direction Générale.

## 5.6 Les limites inhérentes au contrôle interne

L'un des objectifs du contrôle interne est de prévenir et de maîtriser les risques résultant de l'activité du Groupe PHARMAGEST et les risques d'erreurs et de fraudes, en particulier dans les domaines comptables et financiers. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir qu'une garantie raisonnable que ces risques sont éliminés.

## 5.7 Élaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

### Les principaux éléments du dispositif de contrôle du Groupe PHARMAGEST

L'élaboration de l'information comptable et financière des actionnaires est assurée sous la responsabilité de la Direction Générale et de la Direction Administrative et Financière. Le Conseil d'Administration via son Comité d'Audit assure le contrôle permanent de l'information financière et des procédures liées à son élaboration.

Pour leur contrôle, le Comité d'Audit ainsi que le Conseil d'Administration s'appuient sur les analyses fournies par le contrôle de gestion qui se repose sur son outil décisionnel Cognos Finance dans lequel est réalisé le reporting de gestion.

Les procédures d'élaboration des comptes consolidés reposent essentiellement sur :

- La recherche de l'harmonisation des règles et méthodes ;
- Les informations permanentes sur l'actualité comptable et l'évolution des normes IFRS au travers de la documentation comptable et financière et des différentes réunions thématiques de Middledenext et de l'AMF ;
- L'utilisation d'un outil de consolidation comptable dédié développé par la société Lefebvre Software ;
- L'audit des principales variations et opérations sur les différentes sociétés du Groupe PHARMAGEST afin d'appréhender les différents retraitements.

Les comptes consolidés sont réalisés trimestriellement et soumis au Conseil d'Administration.

### Relations avec les Commissaires aux Comptes

La régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels de PHARMAGEST INTERACTIVE et des informations transmises aux actionnaires sont soumis à la certification des deux Commissaires aux Comptes qui rendent compte des conclusions de leur mission de certification des comptes au Comité d'Audit.

## VI - APPROBATION DU RAPPORT PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Ce rapport ainsi présenté a été approuvé par le Conseil d'Administration lors de séance du 22 mars 2013.

## VII - STRUCTURE DU CAPITAL

Les renseignements concernant la structure du capital sont rappelés en Rubrique 18 « Principaux Actionnaires » du Document de Référence.

# 24.5 Le rapport de contrôle des Commissaires aux Comptes

### Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société PHARMAGEST INTERACTIVE et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise. Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.



### Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Vandœuvre-lès-Nancy et à Courbevoie, le 18 avril 2013

Les Commissaires aux Comptes,

**BATT AUDIT**  
Commissaire aux Comptes

**Isabelle SAGOT**

**MAZARS**  
Commissaire aux Comptes

**Jean-Brice de TURCKHEIM**

## 24.6 Calendrier des prochaines publications

|                                                   |                       |
|---------------------------------------------------|-----------------------|
| Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2013   | Le 14 mai 2013        |
| Le chiffre d'affaires du second trimestre 2013    | Le 8 août 2013        |
| Les résultats semestriels 2013                    | Avant le 31 août 2013 |
| Le chiffre d'affaires du troisième trimestre 2013 | Le 14 novembre 2013   |
| Le chiffre d'affaires du quatrième trimestre 2013 | Le 13 février 2014    |
| Les résultats annuels 2013                        | Avant le 31 mars 2014 |

## 25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations de PHARMAGEST INTERACTIVE est présenté dans les annexes aux comptes sociaux en Rubrique 20.3.2.3.5.





# PHARMAGEST

WELCOOP SOLUTION

5, allée de Saint Cloud - 54600 Villers-lès-Nancy  
Tél. : 0820 90 81 00 - Fax : 03 83 15 98 05  
[www.pharmagest.com](http://www.pharmagest.com)